Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15072 – 7 F

MERCREDI 14 JUILLET 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Enlisement en Somalie

L'INTERVENTION massive de la communauté internationale en Somalie était nécessaire. La décision, prise en décembre 1992, n'avait que trop tardé. Depuis près de deux ans, ce pays, déchiré par l'une des plus terribles guerres civiles, mourait véritablement de faim. L'aide humanitaire était souvent impossible, ou bien elle était détournée par les bandes armées. Un premier contingent militaire de l'ONU, envoyé sur place quelques mois auparavant, était paralysé.

L'opération « Rendre l'espoir », menée d'abord avec des effectifs essentiellement américains, a atteint son premier but, le plus *important et le plus urgent* : la famine a été jugulée, un minimum d'ordre ayant été assez rapidement instauré dans l'ensemble du pays pour permettre l'organisation des secours. Mais six mois plus tard, cette opération, passée entre-temps sous le contrôle direct de l'ONU – bien *que les Américains maintiennent* une présence militaire au large de Mogadiscio et une forte infuence, – est en train de s'enliser.

LES événements du 12 juillet l'ont confirmé. Le nouveau raid lancé dans la capitale contre une des positions du principal « chef de guerre » somalien, le général Aïdid, a été particulièrement meurtrier. Plusieurs dizaines de Somaliens ont été tués – pour la plupart des civils, vraisemblablement – et quatre *journalistes* ont été lynchés par une foule dont le général Aïdid sait exploiter les sentiments nationalistes face à un contingent international considéré de plus en plus comme une force d'occupation « colonialiste ».

Le général Aïdid représente incontestablement un obstacle majeur à la pacification, avant même que l'on n'envisage une *reconstruction politique* de la Somalie. Ses hommes et lui n'ont cessé de défier l'ONU en parole et sur le terrain. Les embuscades tendues aux « casques bleus » se sont multipliées depuis le mois de juin. Fallait-il pour autant déclarer spécialement la guerre à ce chef de *clan ? A l'initiative notamment* des Américains, les Nations unies ont décidé sa capture, après la mort de vingt-trois soldats pakistanais, dont il a été tenu responsable. Mais le général somalien reste insaisissable.

A l'origine de cette situation, il y a un grave malentendu. *En décembre*, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, souhaitait que les troupes américaines s'attachent assez vite au désarmement des milices somaliennes. Mais Washington, craignant de risquer la vie de nombre de ses militaires, a fait la sourde oreille. On a désarmé en surface, privant souvent de ce fait les organisations humanitaires d'une protection indispensable. Mais les principaux stocks d'armes ont été bien cachés et restent à la disposition des factions, notamment celle du général Aïdid. Faire la guerre à ce dernier, maintenant, est d'autant plus délicat et coûteux en vies humaines.

Conséquence de cette situation : l'insécurité est de nouveau grande à Mogadiscio et l'assistance humanitaire redevient précaire. Les responsables des organisations non gouvernementales ont sans doute raison de remettre en question les choix incertains du commandement de l'ONU. C'est ce que vient de faire l'Italie – qui a récemment perdu trois de ses soldats. Il est grand temps que le Conseil de sécurité définisse ou redéfinisse sa politique en Somalie.

Lire nos informations page 3

Alors que M. Léotard n'exclut pas une reprise des essais

L'incertitude sur l'avenir du nucléaire domine les célébrations du 14 Juillet

François Léotard n'exclut pas, dans un entretien à l'AFP, une reprise des essais nucléaires. En tout cas, il ne se prononce pas sur la durée du nouveau moratoire décidé le 4 juillet par MM. Mitterrand et Balladur, et souhaite qu'on évalue « en toute clarté » les « dommages » d'une telle suspension. Ces propos du ministre de la défense surviennent alors qu'aucun représentant gouvernemental n'assiste, à Cherbourg, à la mise en bassin du « Triomphant », le dernier-né des sous-marins stratégiques, et que le défilé du 14 Juillet, à Paris, se fait très discret sur l'armement nucléaire.

par Jacques Isnard

Le 13 février 1960, dans le désert saharien, explose la première bombe atomique française. Sur l'ordre du général de Gaulle, qui, depuis l'Elysée, remercie les spécialistes en ces termes : *« Hourra pour la France! »* Pourtant, depuis octobre 1958, les Etats-Unis et l'Union soviétique *ont accepté, d'un commun* accord, de suspendre leurs expérimentations nucléaires. Ce moratoire prendra fin en septembre 1961 : Moscou choisit unilatéralement de le rompre, en se lançant dans une série de tests les plus puissants jamais réalisés par les Soviétiques.

Lire la suite page 9 et notre dossier sur les sous-marins nucléaires page 12

À L'ATTAQUE !

MORILLON ENTRE LES SNIPERS

TU VAS PARLER ?

JAMAIS !

BOMBE H

BOMBE JUDICIAIRE

Une équipe qui perd

Le directeur général de l'OM, homme de confiance de M. Tapie, est désormais en première ligne

par Jérôme Fenoglio et Edwy Plenel

Bernard Tapie est aujourd'hui aussi silencieux qu'il était hier bavard. Ses secrétaires font barrage, ses avocats sont en retrait. Car il n'est plus maître du jeu. L'équipe adverse, la justice, qu'incarnent ce procureur de la République et ce juge d'instruction de Valenciennes, n'a cessé de marquer des points. Et lui, le président de l'Olympique de Marseille, il n'a plus qu'un joueur sur le terrain, dont tout dépend désormais : Jean-Pierre Bernès, son bras-droit à l'OM, directeur général du club et homme de toutes les missions délicates, n'ayant de compte à rendre qu'à Bernard Tapie lui-même.

Jean-Pierre Bernès sera-t-il un bouclier, un fusible ? Ou, au contraire, cèdera-t-il à la pression judiciaire ? Interrogé par *Libération* du 2 juillet, M. Tapie avait répondu de façon énigmatique à la question suivante : *« On dit aussi que Bernès aurait pu agir de son propre chef... » « Je ne dis pas que ça soit impossible, mais je ne peux pas le croire,* avait répondu le député (RL) des Bouches-du-Rhône. *Il n'y a rien qui peut me faire croire ça. »* C'était déjà l'ébauche d'une position de repli où la faute, assumée par le seul directeur général, n'atteindrait pas le président...

Lire la suite et nos informations page 8

SCIENCES ♦ MÉDECINE

■ L'épilepsie sort de l'ombre : jamais le « Grand Mal » et ses différentes formes n'ont suscité autant de passions médicales et scientifiques. Sans pour cela cesser d'effrayer.

■ Sous-marins nucléaires : d'une génération l'autre.

pages 11 et 12

L'ÉTÉ FESTIVAL

■ A Avignon, deux spectacles de Didier-Georges Gabily – *Des cercueils de zinc* et *Enfonçures* – disent la violence du monde avec l'élégance du poète.

■ Les Rencontres internationales de la photographie, qui se tiennent à Arles jusqu'au 15 août, traversent une crise sérieuse. Les bonnes surprises sont venues des soirées au Théâtre antique : les portraits du Malien Seydou Keita, les « contacts » de Sarah Moon et le jazz de Guy Le Querrec.

pages 13 et 14

Le franc pris au piège

La Bundesbank est intervenue, aux côtés de la Banque de France, pour contrer une nouvelle vague spéculative, déclenchée malgré le succès de l'emprunt Balladur

par François Renard

Le plus important dans la troisième crise qui éprouve le franc depuis septembre dernier, c'est la soudaineté avec laquelle elle éclate et aussi les conditions dans lesquelles elle se déroule.

Quoi ! le gouvernement Balladur prend des mesures courageuses, avec une majorité confortable, réussit son grand emprunt au-delà de toute espérance, et c'est le moment que choisit la spéculation pour lancer à nouveau ses attaques ! De quoi décourager toute vertu !

En fait, face à ladite spéculation, qui, durement étrillée par deux fois, en septembre et en janvier-février derniers, n'a pas vraiment renoncé, le franc est redevenu vulnérable sur deux plans : l'un technique, l'autre politique. Sur le plan technique, la Banque de France a pu enfin abaisser neuf fois ses taux directeurs pour effacer la bulle financière qui avait poussé les taux à court terme français à des niveaux absolument meurtriers et totalement invraisemblables pour une économie en pleine récession.

Puisque la France est mieux placée que l'Allemagne en matière de taux d'inflation, par exemple, elle peut se permettre, en théorie, de voir glisser ses taux à court terme en dessous des taux pratiqués à Francfort, ce qu'elle a fait ces dernières semaines, à l'imitation des Belges et des Hollandais. Ce faisant, elle se démunit d'une arme puissante, à savoir la possibilité de relever ses taux domestiques en cas d'accident, c'est-à-dire face à une attaque surprise. Cette attaque est venue, et elle a apparemment surpris nos augures, le Trésor et le ministre de l'économie, qui croyaient le franc désormais hors d'atteinte. Il a suffi, la semaine *dernière, que* l'INSEE pousse au noir ses prévisions sur l'évolution de notre économie, et qu'outre-Rhin des commentaires moins pessimistes se fassent jour, pour entraîner un basculement complet des anticipations sur les deux pays. Du coup, les opérateurs ont changé de cheval, *préférant* le destrier allemand, qui leur paraît moins fourbu que le français et susceptible de repartir au petit trot.

Lire la suite page 17

Les contacts secrets entre l'OLP et Israël

Démentis par le porte-parole du premier ministre israélien Itzhak Rabin, mais confirmés par l'OLP, des contacts secrets auraient eu lieu récemment entre des représentants de l'Etat juif et la centrale palestinienne. Révélés par le quotidien israélien *Haaretz*, ces contacts, dont le lieu et la date n'ont pas été précisés, visaient à permettre la participation de l'OLP au processus de paix, *selon* Nabil Chaath, le plus proche conseiller de M. Arafat.

Interrogé à ce sujet, M. Rabin a éludé la question, soulignant que c'était avec une délégation des territoires occupés, à l'exclusion de toute autre, *qu'*Israël signerait un accord sur le statut intérimaire de la Cisjordanie et de Gaza.

Lire nos informations page 3

L'Asie se démocratise

Dans plusieurs pays, le souci des droits de l'homme va de pair avec le développement

SINGAPOUR

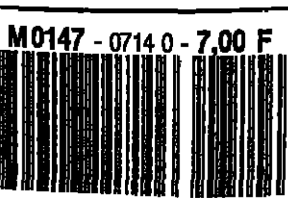
de notre envoyé spécial

La cité-Etat a bien changé. Plus verte, plus prospère, Singapour est devenue moins oppressante. Ses dirigeants, en tête l'ex-premier ministre Lee Kuan Yew – dont la « retraite » est aussi théorique que celle de Deng Xiaoping, – continuent certes à vitupérer contre les *« abus de la démocratie »* et à dénoncer les *« ingérences occidentales »* sur les droits de l'homme. Mais M. Lee, bien connu pour ses diatribes contre la démocratie à l'occidentale, sait à l'occasion faire patte de velours. *« Contrairement à certains commentateurs américains, je ne crois pas que la démocratie conduise au développement. Mais je pense qu'un pays a davantage besoin de discipline que de démocratie »,* déclarait-il récemment à Manille après avoir brocardé la démocratie anarchique des Philippines. Ce à quoi le président Ramos pouvait aisément répliquer que la dictature de Marcos avait ruiné l'archipel.

Parangon et porte-parole asiatique des défenseurs d'un certain ordre, M. Lee soutient que le développement doit précéder la démocratie, et que les succès des « dragons » de ce continent sont dus à *« une tradition culturelle qui place l'intérêt commun au-dessus de celui de l'individu »* (*le Monde* du 12 juin).

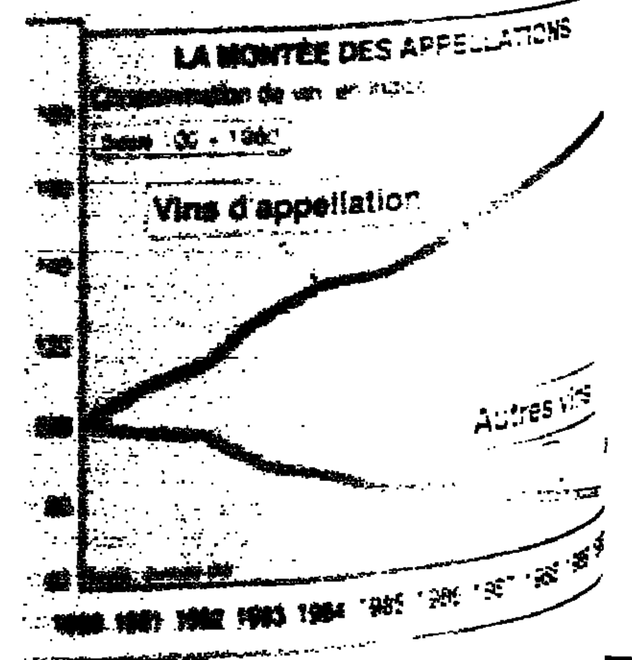
PATRICE DE BEER

Lire la suite page 6



M0147 - 0714 0 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



DÉBATS

Maastricht

Euro-renouveau

par Béatrice Majnoni d'Intignano

LA société, à l'ouest de l'Europe, se distingue par son patrimoine culturel pluraliste, sa tradition démocratique et un Etat-providence sécurisant. Trois traits enviés dont témoigne l'attraction qu'ils exercent sur les populations des pays du Sud et leur pouvoir de séduction vis-à-vis des Japonais ou des Américains cultivés. Avons-nous conscience d'appartenir à la première génération ayant vécu dans une Europe riche, en paix et sans émigration, après plus d'un siècle d'affrontements et de guerres ? Mais quelle Europe laisserons-nous demain à nos enfants ?

Notre continent subit un triple déclin. D'abord démographique : du quart de la population mondiale au XIXe siècle, il passera à 4,5 % en 2025 et vieillira comme jamais dans l'Histoire. Déclin industriel : des sites de l'époque héroïque de l'accumulation du capital, que restera-t-il quand nous perdons, depuis la crise de 1975, 25 % de nos emplois dans l'industrie ? Déclin politique enfin, puisque son influence, dans le tiers monde, comme son « limes » balkanique, s'effrite.

Avec la récession, Maastricht, à peine adopté, paraît déjà dépassé. Souvent ignorants des réalités, les Français courent en meute après des boucs émissaires que des esprits hâtifs leur donnent à poursuivre : hier l'immigration, le PAC (dont nous restons pourtant les grands bénéficiaires), les taux d'intérêt allemands (au moment où nous souffrions en réalité de la hausse de nos propres taux), aujourd'hui le libre-échange et les mouvements de capitaux, le GATT même, avec la sublime incohérence qui conduit à exiger d'une même voix une protection commerciale contre des pays d'Asie du Sud-Est, moins développés, à bas salaires et monnaies faibles, et contre un Japon à haute technologie, salaires équivalents aux nôtres et monnaies fortes.

Ne nous trompons pas de combats. Ou travailleront demain nos enfants ? Dans les services (déjà les deux tiers de l'activité et notre première source d'excédent commercial) plus que dans l'agriculture (3 % des emplois en Europe). Or, l'Uruguay Round libérera les échanges de services, ce dont la France profitera plus que ses voisins allemands. Où exporteront les Européens ? Entre eux, dans les pays avancés, en Asie du Sud-Est, le pôle de croissance de l'avenir, donc un marché riche de promesses. Le déficit européen vis-à-vis de cette dernière zone, reste modeste (8 milliards d'écus aujourd'hui contre 7 en 1987). Nos plus dangereux concurrents sont les Etats-Unis, vis-à-vis desquels un excédent de 15 milliards d'écus a fondu en un déficit du même montant depuis cinq ans grâce à la faiblesse du dollar, et le Japon, à l'égard duquel notre déficit dépasse 31 milliards d'écus.

Cherchons plus avant les spécificités européennes. Berceau de l'Etat-providence, élaboré entre 1883 et l'après-guerre de 1945, l'Europe offre encore à ses citoyens une protection sociale dont on chercherait en vain l'équivalent dans le monde. Elle y consacre 23 % de ses ressources, contre 15 % aux Etats-Unis et 12 % au Japon, soit 10 points de différence. L'« Europe sociale » n'a pas à rattraper « l'Europe des marchands ».

Bien au contraire. Elle devra en préserver la survie. Depuis 1980, les Européens découvent le dilemme emploi/protection sociale. Le choix semble en effet s'offrir, dans les pays industriels, entre deux situations. La première, avec des revenus non garantis et une faible protection sociale, mais des emplois nombreux, comme aux Etats-Unis. La seconde, avec des salaires élevés et un Etat-providence généreux, mais la menace d'une exclusion durable et le sentiment de l'irréversibilité des revers sociaux, comme en Europe. Le libre-échange, qui tend à égaliser les revenus, à productivité égale, joue ici contre les pays riches, en raison du réservoir de main-d'œuvre existant dans les autres. Pour les travailleurs non qualifiés, il ne laisse le choix qu'entre renoncer au revenu minimum ou à la protection sociale, ou accepter chômage et exclusion. L'Amérique et le Japon acceptent la baisse du coût du travail (moins 25 % aux Etats-Unis depuis cinq ans et moins 20 % au Japon) et la mobilité. L'Europe préfère le chômage et protège les acquis sociaux de ceux de ses citoyens qui sont pourvus d'un emploi.

L'engrenage de l'endettement

La deuxième particularité de l'Europe réside dans son endettement public, supérieur à celui des Etats-Unis. Il dépasse la production annuelle nationale en Belgique et surtout en Italie, et atteint 30 % du PNB en France. Avec des taux d'intérêt supérieurs à la croissance économique, on entre alors dans l'engrenage pernicieux où la charge de la dette nourrit l'endettement et où on emprunte pour payer les intérêts. Sortir d'un pareil endettement, l'Histoire le rappelle, se fait soit par l'inflation, qui anéantirait dix années d'efforts, soit par le remboursement, qui accentuerait la récession, soit encore par le moratoire, qui ruinerait la confiance.

La troisième faiblesse de l'Europe, sans doute la principale, vient de sa paralysie conjoncturelle. Quand les Japonais peuvent consacrer 5 % de leur PNB à une relance keynésienne de la demande, le budget de la Communauté, lui, n'atteint que 1 %, déjà absorbé pour plus de moitié par la politique agricole. Aucune marge de manœuvre donc.

Tout cela impose à l'Europe, des charges fixes exceptionnelles. La différence entre le coût du travail pour l'entreprise, charges sociales comprises, et le revenu net perçu par le travailleur, soit 48 % en Europe contre 34 % aux Etats-Unis et au Japon, dissuade le premier d'employer et le second de travailler.

Réveiller les vieux démons (les dévaluations compétitives, la xénophobie et le protectionnisme), ne préviendrait en rien le déclin du continent.

Retrouvons plutôt notre liberté d'action et adoptons une perspective longue. Des solutions mieux adaptées aux réalités, sont concevables.

D'abord désendetter les Etats en privatisant rapidement, par l'échange d'obligations de la dette publique, ainsi consolidée, contre des actions des entreprises à privatiser, par appels d'offres et enchères. L'Amérique latine et l'Allemagne peuvent nous inspirer. La dette italienne, de toute manière non remboursable à sa valeur d'émission, serait officiellement dévalorisée et la société civile ou des groupes européens invités à s'intéresser à l'industrie plutôt qu'à financer un Etat corrompu et laxiste. La charge étouffante des intérêts (200 milliards de francs) serait allégée en France et les privatisations accélérées. L'esprit des hommes politiques serait délesté d'un lourd fardeau et celui du citoyen d'inutiles querelles idéologiques. Les critères imposés par le traité de Maastricht pourraient être respectés dans le délai prévu.

Accélérons l'UME (Union monétaire européenne) et la promotion de l'écu pour pouvoir pratiquer une politique de change commune vis-à-vis des monnaies flottantes et corriger la sous-évaluation du dollar et des monnaies du Sud-Est asiatique que nous imposent ces pays (30 % pour le premier, 75 % pour les seconds selon la BRI). Dotons-nous de monnaies régies par des changes stables entre Européens et qui flottent vis-à-vis de l'extérieur. Corrigeons ainsi la surévaluation des monnaies allemande, française et de celles du Benelux, sans renoncer à l'UME. Ainsi aurions-nous moins besoin de barrières douanières et pourrions-nous espérer attirer les capitaux japonais, à l'instar des Américains.

Maîtrisons enfin la protection sociale pour la préserver. Pour cela, il faut alléger la solidarité financière. L'Europe ne peut entretenir 8 % de sa population de plus que l'Amérique ou le Japon à ne rien faire. Créons une solidarité- temps : mettre en place un service civique, demander aux préretraités, aux jeunes et aux chômeurs, de garder les enfants des actifs, former les adolescents défavorisés, toutes actions qui atténueraient le sentiment d'exclusion de part et d'autre. La France peut dégager 80 à 100 milliards de francs en éliminant les gaspillages financés par l'assurance-maladie.

Nous souffrons, en Europe, d'un triple déficit. Déficit de la connaissance : le futur citoyen européen méconnaît les enjeux. Déficit d'imagination : personne n'ose parler contre les idées reçues, comme on l'a vu en Allemagne lors du choix entre financer l'unification par l'emprunt ou par l'impôt. Déficit de volonté politique : convient-il encore que la Commission européenne mette cinq à dix ans pour traiter les dossiers? Le Marché unique de 1986 à 1993, puis l'Union monétaire de 1991 à 1999, alors que l'Histoire nous bouscule et que se profile la décadence?

► **Béatrice Majnoni d'Intignano est professeur d'économie à l'université Paris-XII ; elle vient de publier *la Protection sociale*, collection « Références », Le Livre de poche (inédit).**

OTAN

Ni splendide isolement ni réintégration

par G. Trangis

LA préparation du Livre blanc sur la défense de la France doit fournir l'occasion d'un débat national sur toutes les matières qui relèvent de la compétence du comité d'experts qui sera chargé de sa rédaction. Parmi les thèmes essentiels de ce travail, figure celui des alliances de la France. Il conviendra donc pour ce comité d'examiner les formes possibles et souhaitables de la relation entre la France et l'Alliance atlantique. Les déclarations, avant et pendant la campagne électorale, de François Fillon, puis de MM. Balladur et Juppé, indiquent que le gouvernement a le désir d'aborder cette question sans *a priori*.

De fait, le *statu quo* avait déjà été modifié au cours des derniers mois de 1992, à la suite de la décision prise par les seize alliés d'utiliser un certain nombre de moyens de l'OTAN dans le conflit de l'ex-Yougoslavie. Cette prise de position a amené la France à participer pleinement au comité militaire de l'OTAN, composé des chefs d'état-major des Seize ou de leurs représentants et fonctionnant à l'unanimité pour la première fois depuis 1966, mais seulement pour ce qui concerne les activités de maintien de la paix et de gestion des crises. Cette décision, rendue inévitable par la nécessité pour la France d'influencer les décisions qui pourraient affecter la mort de ses hommes sur le terrain, n'a pas fait l'objet d'une publicité considérable au moment où elle a été prise, de manière à éviter que des esprits malveillants s'en saisissent durant la campagne électorale.

Les propositions des hommes politiques cités plus haut, aujourd'hui membres du gouvernement, allaient cependant plus loin. Personne ne prône certes la réintégration des forces françaises dans le commandement militaire intégré de l'OTAN, même si l'accord signé sur l'Eurocorps entre les chefs d'état-major de la France et de l'Allemagne et le commandant suprême des forces alliées en Europe crée des risques de liens subreptices sur lesquels on ne s'est peut-être pas encore suffisamment interrogé. L'essentiel des suggestions portait sur la nécessité pour la France de participer à des comités dans lesquels elle puisse faire entendre sa voix : comité militaire et comité des plans de défense (DPC), qui rassemble les ministres de la défense ou leurs représentants.

D'un point de vue politique, il n'y a aucune difficulté à siéger à part entière au comité militaire (chefs d'état-major), mais la participation au DPC aurait cependant à notre sens l'inconvénient de «faire revenir» la France sur une position qui a été la sienne, et hautement proclamée, pendant vingt-cinq ans. Elle nous conduirait à rejoindre un organe qui a pris, sans nous, des habitudes, et en particulier celle de se comporter comme un «conseil *bis*», prenant des décisions politiques au niveau des ministres de la défense et anticipant ainsi sur des décisions du Conseil de l'Atlantique nord (1). Sur le plan technique, la participation au DPC risquerait de placer la France dans une position inconfortable, puisque ce comité a pour rôle de gérer l'organisation militaire intégrée, à laquelle nous n'entendons pas participer. On ne pourrait donc pas substituer à l'actuelle politique de la «chaise vide» une position fondée sur la participation pleine et entière. La France continuerait donc à être exclue d'une partie des débats, comme c'est aujourd'hui le cas de l'Espagne, ce qui ne grandirait pas notre position dans l'Alliance.

Restaurer le contrôle politique

L'heure est donc, semble-t-il, à une approche plus positive de la nécessaire réforme de l'OTAN, qui doit constituer la condition d'un éventuel rapprochement de la France avec celle-ci. Le défaut majeur de l'Alliance tient à l'autonomie excessive de son commandement militaire, et au trop faible contrôle politique sous lequel celui-ci opère. Ce problème est beaucoup plus tangible que celui de la nationalité du commandant des forces alliées en Europe (SACEUR) sur laquelle l'attention se porte excessivement. C'est donc sur le lien entre autorités civiles et autorités militaires que doivent porter les propositions françaises. La situation héritée de la guerre froide, et fondée sur le désir des Européens de s'assurer de la participation américaine à tout conflit, n'a plus aujourd'hui de raison d'être, surtout quand la participation américaine aux activités militaires sur le terrain est, comme aujourd'hui, incertaine. Cette évolution est d'autant plus urgente que, à l'heure où l'Alliance se soucie de « maintien de la paix » en Europe, les décisions militaires sont en fait lourdes de conséquences politiques, qu'il appartient aux gouvernements, et à eux seuls, de mesurer. Au demeurant, un profond changement des moyens utilisés par les autorités militaires est indispensable. Le système de mobilisation massive et automatique des forces nationales sous commandant OTAN en cas de crise n'a plus de raison d'être, alors que les besoins d'aujourd'hui s'expriment en termes de participation des opérations militaires concrètes, dont le principe, la méthode et l'ampleur sont choisis unilatéralement par chaque gouvernement, et qui peuvent comprendre des Etats non membres de l'OTAN. C'est donc au Conseil que doivent être confiées les décisions, les autorités militaires devant aujourd'hui apprendre à exécuter, tout en donnant très légitimement leur avis sur la faisabilité des opérations prévues. Il convient donc tout d'abord de réduire les prérogatives du SACEUR, qui doit être un commandant régional normal, ne bénéficiant pas de prérogatives extraordinaires en termes d'équipement, de budget, de planification et surtout d'autonomie de décision.

Pour que ce contrôle politique s'exerce de manière efficace, il convient cependant de modifier le système même de prise de décision à l'intérieur de l'OTAN. On a entendu récemment deux fois le président du comité militaire affirmer que les décisions prises par le Conseil n'étaient pas en l'état applicables en termes opérationnels. La césure qui existe entre le Conseil, confiné aux représentants des ministères des affaires étrangères, et les éléments militaires plus techniques, nous semble être la cause de ces dysfonctionnements qui ne grandissent ni l'Alliance ni aucun des pays qui y participent, y compris le nôtre.

Il convient donc de donner au Conseil la capacité technique qui lui manque et, pour cela, compléter les avis donnés par le comité militaire par une présence effective au sein du Conseil lui-même des ministres de la défense, lorsque les décisions sont prises qui peuvent impliquer les forces militaires. Cette réforme, qui serait d'ailleurs un retour aux sources (les ministres de la défense et des finances participaient au Conseil avant 1955), et qui ne demande aucun changement au texte du traité de Washington, permettrait à la fois d'améliorer le fonctionnement effectif de l'Alliance atlantique et de confiner le DPC au rôle technique de gestionnaire de l'organisation intégrée, et subordonné au Conseil, qui devrait être le sien. La France continuerait donc naturellement à s'en tenir à l'écart, mais elle jouerait alors pleinement son rôle dans toutes les instances de décision de l'Alliance.

Certains de nos partenaires ne verraient peut-être pas de telles suggestions avec une complète aménité, mais du moins la balle serait-elle alors fermement placée dans leur camp. La France aurait l'avantage d'émettre des propositions susceptibles d'améliorer le fonctionnement de l'Alliance, ce qui lui permettrait de sortir de l'attitude quelquefois un peu négative qui lui est parfois reprochée par ses alliés. Cette attitude nous éviterait surtout d'avoir à choisir entre un splendide isolement rendu impossible par la participation concomitante de la France et des moyens multilatéraux de l'OTAN à des opérations de maintien de la paix, et une réintégration subreptice dans un système militaire mal contrôlé que la France n'a pas de raison d'accepter.

(1) Le Conseil de l'Atlantique nord est la plus haute instance de l'OTAN. Chacun des seize gouvernements y dispose d'un représentant permanent ayant rang d'ambassadeur. Le Conseil se réunit deux fois par an au niveau ministériel (ministres des affaires étrangères) et parfois au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement.

► **G. Trangis est le pseudonyme d'un fonctionnaire que son poste actuel oblige à garder l'anonymat.**

Tapie

La revanche des chœurs d'anges

par Odon Vallet

FREUD et Tapie ont en commun d'avoir axé toute leur vie sur une revanche : celle de l'humiliation du père. Le petit Sigmund n'avait pas supporté que Jakob Freud, parce que juif, eût dû ramasser dans le caniveau son bonnet qu'un chrétien lui avait arraché. Le jeune Bernard n'avait pas admis que Jean Tapie, parce que pauvre, se laissât tutoyer par un agent de police lors d'un contrôle routier.

Venger son père d'un destin médiocre est l'un des plus grands ressorts pour l'action d'un homme, celui qui guida Napoléon et de Gaulle. Encore faut-il prendre son temps pour réparer intelligemment ces affronts.

Toute la vie professionnelle de Bernard Tapie repose sur l'exploitation du malheur des familles qui mène les entreprises à la faillite : La Vie claire et Terraillon, c'étaient des fils brouillés avec leur père, Wonder une querelle entre cousins, Adidas une mésentente entre frères puis entre frères et sœurs. A chaque fois, Bernard Tapie se présente comme le sauveur providentiel et désintéressé venu instaurer le rachat des faillis par la fraternité universelle.

La grande famille du sport se prêtait bien à ces stratégies généalogiques. Dans le vélo, Bernard Tapie racheta l'équipe de Bernard Hinault, en délicatesse avec son père spirituel, Cyrille Guimard. De son camping-car, il arbitra le duel entre Hinault et LeMond, deux coéquipiers devenus frères ennemis. Et lorsqu'ils franchiront en vainqueurs et la main dans la main la ligne d'arrivée de L'Alpe-d'Huez, Tapie aura renoué avec la vieille fraternité d'armes de Rochambeau et de Washington.

Dans le football, Bernard Tapie deviendra aussi le grand frère sauveur d'une équipe marseillaise alors très moyenne et dirigée par un président effacé, symbole du père médiocre. Le malheureux dirigeant sera éjecté et se suicidera. Son successeur sera beaucoup plus heureux dans ses résultats, et Marseille verra tous ses vœux de succès sportifs exaucés par la Bonne Mère.

Toujours dans le rôle du grand frère, Bernard Tapie entreprit d'aider les jeunes des banlieues. Il reprit le rêve d'Edith Piaf, qui voulait voir les «neiges de Finlande sur les toits d'Aubervilliers». Il préféra toutefois celles de l'Himalaya et envoya quelques «beurs» de Montfermeil au Pumori d'où, d'ailleurs, l'un d'eux ne revint pas.

Le public applaudit justement l'entraide sportive, car nous rêvons tous de cette famille heureuse et unie qu'est un club qui gagne, dont les membres s'embrassent et boivent à la même coupe comme les «frères» de Jésus.

Bernard Tapie a même manqué de peu un exploit encore plus fort : mettre la main sur la famille olympique, la plus grande dispensatrice au monde d'étreintes fraternelles et de larmes de joie. En effet, en achetant Adidas, il croyait avoir acquis sa filiale ISL, qui commercialise les Jeux olympiques. Hélas, les méchants frères et les méchantes sœurs Dassler, anciens propriétaires, s'étaient octroyé un fourbe droit de préemption qui interdit à l'ancien dépanneur de télévision d'empocher la flamme sacrée et les dieux du stade.

Cette quête acharnée de la famille triomphante suppose l'élimination des rivaux ordinaires, ces cadres et patrons médiocres de clubs ou d'entreprises quelconques qui gâchent la fête par leurs disputes et leurs échecs. Bernard Tapie ne cesse de ferrailler contre les «petits chefs» que nous subissons tous. Il court-circuite un encadrement trop docile, rappelant ce que fut la «hiérarchie» dans ses origines paléochrétiennes : la subordination des chœurs d'anges. Et son combat peut nous toucher. Car la patience de grimper les échelons est un frein que, nous aussi, nous supportons mal, lorsque nous aspirons à la toute-puissance archaïque qui dort dans nos cœurs : celle du «poti» indo-européen ou du «baal» sémitique, chef des guerriers, maître de la ville et séducteur des femmes.

Bernard Tapie est sûrement un homme de cœur par sa générosité. Il avait même créé, sans succès, la société Cœur Assistance pour lutter contre ce mal du «cœur trop plein» que Laennec nomma infarctus. Mais peut-être voit-il aujourd'hui qu'en ces temps de crise et de chômage il ne suffit pas du spectacle «magique» d'une communion fraternelle pour faire le bonheur d'un peuple.

Ses nombreuses et gauloises allusions homosexuelles, où le baiser n'est pas toujours que de paix, laisseraient même penser qu'il y a moins de tendresse que de violence dans le corps-à-corps des rencontres sportives ou le tête-à-tête des relations d'affaires. En ces temps de mafias et de skinheads, il est logique que les mœurs soient plus rudes, sur les pelouses comme dans les tribunes.

Reste que ce chevalier d'industrie très pressé, ancien bébé prématuré, n'a pas pu parer tous les coups. Le voilà contraint de livrer un dur match pour ne pas quitter les marches de la gloire et ne pas retomber dans l'anonymat de son père. Après une mi-temps dans le sport, une autre dans les affaires et des prolongations dans la politique, le voici devant l'épreuve des tirs au but. Et cet homme de cœur doit affrontrer l'épreuve du doute que Peter Handke et Wim Wenders appelaient *l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty*. Il craint la revanche des hiérarchies par laquelle ces chœurs d'anges mettraient un point d'orgue à sa carrière.

► **Odon Vallet est professeur à l'ENA.**

ÉTRANGER

OTAN

endide isolement
réintégration

par G. Trangis

chœurs d'ange

SOMALIE : le nouveau raid des forces des Nations unies contre le général Aïdid

Plusieurs dizaines de Somaliens et quatre journalistes ont été tués à Mogadiscio

Le nouveau raid lancé par les forces des Nations unies, lundi 12 juillet, à Mogadiscio, contre une position des troupes du général Aïdid, a été particulièrement meurtrier. L'attaque a fait près de 70 morts selon un porte-parole du général Mohamed Farah Aïdid. Selon des médecins somaliens cités par l'AFP, 30 morts et 76 blessés ont été recensés dans les hôpitaux. Quatre journalistes étrangers ont été tués et plusieurs autres blessés. Les journalistes ont été agressés par une foule en colère alors qu'ils accouraient sur les lieux pour constater les dégâts de l'attaque. L'objectif de celle-ci était situé à deux pas du quartier général du chef de guerre somalien, détruit le 17 juin lors d'une précédente opération des forces de l'ONU.

NAIROBI

correspondance

Neuf appareils Cobras et Blackhawk ont bombardé en milieu de matinée la résidence d'un proche du général rebelle où se tenait une réunion de responsables de son mouvement politico-militaire, l'Alliance nationale somalienne (ANS). L'ANS affirme que le but de cette rencontre qui réunissait des *« chefs de clans, des intellectuels et d'autres dignitaires somaliens »* était de *« trouver un moyen de mettre un terme à la crise de Mogadiscio »*.

Pour les stratèges de l'Opération des Nations unies en Somalie, l'attaque aérienne, suivie d'une brève opération terrestre, avait pour objectif de *« perturber la capacité de contrôle et de commandement »* de l'ANS. Ce raid devait aussi, comme les précédents, *« maintenir la pression sur les miliciens d'Aïdid »* et les *« faire sortir de leurs bases pour faciliter leur désarmement »*.

Menée d'abord à l'hélicoptère avec des risques de bavures évidents, l'attaque a peut-être fait plus de victimes civiles que de miliciens. C'est ce qu'affirme Hussein Dimbil, un influent homme d'affaire de Mogadiscio, aujourd'hui porte-parole de la faction du général Aïdid. Il assure que *« le général souhaite le dialogue »* pour sortir de la crise actuelle, en posant comme condition l'arrêt des bombardements contre l'ANS.

Il paraît toutefois très improbable que les Nations unies reprennent un jour leurs discussions avec le chef de clan. En commençant leurs opérations militaires, le 12 juin, elles semblent avoir abandonné tout espoir d'accord négocié avec Mohamed Farah Aïdid. Mais en prenant le risque de se laisser entraîner dans une spirale de répression incontrôlable, l'ONU se trouve obligée de répliquer à chaque provocation des miliciens rebelles.

C'est la seconde raison de l'opération de lundi : *« répondre aux récentes attaques contre les personnels de l'ONUSOM et notamment le meurtre de six employés somaliens »*, qui distribuaient, la semaine dernière à Mogadiscio, la feuille quotidienne en langue somali publiée par l'ONUSO M. Le dernier raid fait suite à une série d'agressions (en moyenne deux par jour) commises contre les « casques bleus ».

Trois soldats français ont été blessés sur le port, le 10 juillet, alors qu'ils travaillaient au déchargement d'un bateau. La veille, l'explosion d'un grenade avait blessé quatre « casques bleus » norvégiens dans l'enceinte de l'ambassade américaine, le « sanctuaire » de l'ONUSOM transformé en véritable camp retranché depuis le début de la crise. Ses occupants ont reçu l'ordre de porter un gilet pare-balles à l'intérieur du camp entre 18 heures et 22 heures.

Une insécurité grandissante

Les barrages de l'ONU se sont multipliés dans la partie sud de la capitale, qui ressemble de plus en plus à une ville occupée. Une guérilla urbaine est en train de s'organiser contre les Nations unies qui pourraient, en retour, durcir leur attitude face aux civils.

Une insécurité grandissante s'installe dans la zone contrôlée par le général Aïdid, soumettant les « casques bleus », le personnel des Nations unies et chaque étranger à une forte pression psychologique, qui semble avoir plus d'impact que celle que l'ONU exerce sur les miliciens de l'ANS. Avec la mort des quatre journalistes, l'hostilité anti-occidentale, latente depuis un mois, a atteint un niveau de violence qui menace désormais tout étranger et notamment ceux de la « tribu des blancs ».

Les Nations unies sont sévèrement critiquées par l'ANS, qui qualifie de *« lâche et barbare »* leur dernière opération et jure de se battre *« jusqu'au départ du dernier soldat colonial de l'ONU »*. Le raid de lundi a aussitôt fait ressurgir les divergences italo-américaines. Le ministre italien de la défense a demandé la *« suspension des opérations de combats »* et *« un réexamen des finalités de la mission »* de l'ONU en Somalie . Le secrétaire général des Nations unies a répondu que l'ONU prenait ses directives du Conseil de Sécurité, qui avait décidé, en novembre 1992, une intervention militaire de grande envergure pour permettre l'aide humanitaire.

Après six mois de vains efforts pour instaurer le dialogue entre les frères ennemis somaliens et aboutir à un règlement politique du conflit, après s'en être tenus à des opérations de maintien de l'ordre – émaillées de multiples incidents –, les Nations unies et Washington ont choisi de passer véritablement à l'offensive, après la mort de 24 « casques bleus » pakistanais le 5 juin. Mais aujourd'hui, le temps semble jouer contre l'ONU. Pour éviter de s'embourber en Somalie, il semble qu'elle doive maintenant et rapidement parvenir à ses fins : l'élimination du général Aïdid de la scène politique et le désarmement de toutes les factions.

JEAN HÉLÈNE

Vengeance contre la presse

NAIROBI

correspondance

Ce que l'on craignait depuis le début de l'opération militaro-humanitaire en Somalie s'est finalement produit lundi 12 juillet à Mogadiscio. Plusieurs étrangers ont subi la vengeance des partisans du général Aïdid, révoltés par un nouveau bombardement des Nations unies particulièrement meurtrier.

Quatre journalistesq, Dan Eldon (un Anglais âgé de vingt-deux ans, photographe à l'agence Reuter), Hans Kraus (un Allemand âgé de vingt-cinq ans, photographe à l'agence Associated Press), Hos Maina (un Kenyan de trente-huit ans, photographe à l'agence Reuter) et Anthony Macharia (un Kenyan de vingt-deux ans, preneur de son travaillant pour Reuter-télévision) ont été lapidés et tués par la foule en colère.

« Juste après l'opération des Nations unies, raconte Eric Cabanis, un photographe de l'AFP, *des partisans d'Aïdid sont venus nous chercher à l'hôtel pour nous emmener voir les victimes du raid. Nous les avons suivis en convoi mais, devant la maison bombardée, une foule compacte, hostile, a entouré nos voitures. Quelques confrères sont descendus des véhicules pour tenter de se réfugier à l'intérieur de la maison. Je les ai suivis mais, au bout de quelques mètres, j'ai reçu des projectiles de toutes sortes. Mes gardes du corps m'ont arraché et emporté vers la voiture. L'un d'eux a dû tirer en l'air pour nous dégager. C'est là que j'ai perdu de vue mes collègues. »* Deux autres journalistes, Scott Peterson du *Daily Telegraph* et Mohammed Shaffi, cameraman de Reuter, bien que blessés, ont réussi à échapper à la foule.

Dan Eldon, né au Kenya, « couvrait » la Somalie depuis le mois d'août 1992. Il parlait le somali et, grâce à ses connaissances dans les milieux somaliens, il était l'un des rares étrangers à pouvoir se rendre au marché aux armes de Bakara, un quartier particulièrement dangereux de la capitale.

Cinq journalistes ont été tués en Somalie depuis le début de l'intervention de l'ONU (le 12 juin, un ingénieur du son de TF 1, Jean-Claude Jumel, avait été tué par un franc-tireur sur une route au sud de Mogadiscio).

J. H.

□ **SÉNÉGAL : un soldat tué en Casamance.** – Un militaire a été tué et plusieurs autres blessés, dimanche 10 juillet, près de Ziguinchor, au sud du pays, lors d'accrochages entre l'armée et des rebelles du Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC). Cet incident a eu lieu trois jours après la signature d'un cessez-le-feu entre les séparatistes du MFDC et le gouvernement (*le Monde* du 10 juillet). – *(Reuter.)*

MAROC : après plus de quatorze mois de prison

Le secrétaire général de la Confédération démocratique du travail a été libéré

Condamné à deux ans de prison pour propos *« diffamatoires »* à l'encontre des membres du gouvernement, Noubir Amaoui, secrétaire général de la Confédération démocratique du travail (CDT) et membre du bureau politique de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), a bénéficié, lundi 12 juillet, d'une mesure de grâce royale. Tout comme Driss Laghnimi, membre du bureau exécutif de l'Union générale des travailleurs marocains (UGTM) et du conseil national du parti de l'Istiqlal, qui purgeait une peine de cinq ans de prison pour *« atteinte aux institutions sacrées »* du pays.

Noubir Amaoui sera-t-il, pour ses adversaires comme pour ses amis, moins gênant en liberté qu'en prison, où il aura passé un an et quatre-vingt-six jours ? Officiellement, ses ennuis avec la justice remontent à l'entretien qu'il avait accordé, en mars 1992, au quotidien espagnol *El Pais*, dans lequel il qualifiait l'équipe au pouvoir de *« groupe de filous sans avenir »*. En réalité, il lui était implicitement reproché des propos beaucoup plus sacrilèges, parus dans le journal saoudien *al-Chark al-Awsat*, où il réclamait, pour mieux asseoir la démocratie, une redéfinition des prérogatives royales. L'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH) avait protesté contre la manière expéditive dont avait été conduit son procès, en violation d'un certain nombre de règles de procédure et hors la présence des médias.

Des comités pour la libération de M. Amaoui s'étaient formés à travers tout le pays. Selon des sources proches de l'USFP, le secrétaire général de la CDT aurait refusé, en novembre 1992, de solliciter une grâce royale, jugeant qu'il avait été *« condamné injustement »*. Il s'était opposé, au mois de mai, à son transfert dans un hôpital lorsque son état de santé s'était quelque peu dégradé.

L'USFP et l'Istiqlal notamment avaient appelé en vain, avant les élections législatives du 25 juin qui leur ont été favorables, à un *« assainissement du climat politique »* qui passait, entre autres, par une libération de M. Amaoui. En graciant cet « agitateur » de cinquante-sept ans, Hassan II n'en aura la tâche que plus aisée pour former un gouvernement à son goût, avec tout ou partie de l'opposition.

J. de B.

NIGÉRIA

Les militaires décident d'organiser une nouvelle élection présidentielle

Le gouvernement militaire fédéral a décidé, lundi 12 juillet, d'organiser une nouvelle élection présidentielle, *« seul moyen d'ouvrir la voie à la démocratie »*, a-t-il annoncé dans un communiqué officiel. *« Il faut que l'on sache qu'il n'y a pas d'autre moyen de choisir un président qu'une élection démocratique. Le gouvernement militaire fédéral va donc consulter les deux partis politiques* [Parti social démocrate-SDP et Convention nationale républicaine-NRC] *et la Commission électorale nationale (NEC) pour mettre au point un programme acceptable qui permette l'émergence d'un président démocratiquement élu »*. Le gouvernement a réaffirmé son engagement à respecter la date du 27 août 1993, à laquelle il s'est engagé à remettre le pouvoir aux civils, *« de manière à ce que l'administration actuelle soit la dernière administration militaire du pays »*.

Par cette décision, les militaires ont balayé l'idée de gouvernement provisoire d'union nationale à laquelle les deux partis s'étaient ralliés. Cette proposition avait provoqué une division au sein du SDP de Moshood Abiola, son candidat à l'élection présidentielle du 12 juin annulée par les militaires, et qu'il affirmait avoir remportée. Avec cette nouvelle volte-face, la junte a achevé de déconcerter et de diviser la classe politique. Les présidents des deux formations autorisées, Tony Anenih (SDP) et Hamed Kusamoto (NRC), qui ont été informés lundi soir à Abuja de la décision du gouvernement, n'ont fait aucune déclaration. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **ZAMBIE : le gouvernement rejette la demande d'asile de 1 332 Zaïrois.** – Le gouvernement zambien a rejeté la demande d'asile de 1 332 réfugiés zaïrois arrivés la semaine dernière, se disant menacés d'être mis à mort par l'armée zaïroise s'ils refusaient d'obéir à l'ordre inexpliqué de quitter leur domicile. Estimant que ces réfugiés n'avaient apporté aucune preuve attestant d'un réel danger, le ministre de l'intérieur zambien a annoncé qu'ils seraient reconduits dans leur pays. – *(AFP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

A la suite de révélations du journal « Haaretz »

L'OLP confirme l'existence de contacts secrets avec Israël

Alors que le coordinateur américain du processus de paix au Proche-Orient Dennis Ross poursuivait la tournée entamée la semaine dernière dans la région pour relancer les négociations entre Israël et les Arabes, des informations contradictoires ont fait état, lundi 12 juillet, de contacts secrets entre l'Etat juif et l'OLP.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

C'est l'histoire d'un secret de Polichinelle qui émerge périodiquement à la « une » des journaux israéliens chaque fois qu'un ministre en exercice, estimant qu'il est l'heure de regonfler un petit ballon d'essai, décide, anonymement, de vendre la mèche. *« Jérusalem négocie secrètement avec la direction de l'OLP »*, titrait lundi le quotidien *Haaretz*, citant *« une source de très haut niveau »* dans l'entourage d'Itzhak Rabin.

Au nombre de deux en quelques semaines, les rencontres en question auraient été organisées *« avec l'accord du premier ministre »*. Comme à l'ordinaire, le porte-parole de l'intéressé a nié l'information. Mais tous les éditorialistes locaux l'ont noté, et la droite parlementaire aussi, le rituel démenti a été légèrement plus « mou », un peu moins péremptoire que d'ordinaire. Ceux qui suivent l'actualité proche-orientale de près n'ignorent pas que des contacts discrets entre officiels israéliens et dirigeants plus ou moins importants de l'OLP ont lieu épisodiquement depuis au moins quinze ans. Bon nombre d'anciens militants de gauche, aujourd'hui titulaires de maroquins ministériels, voire présidentiel, pourraient en témoigner...

Ce qui fait cette fois la valeur du *scoop* de *Haaretz* c'est que, pour la première fois, Yasser Arafat en personne l'a confirmé, avant d'y mettre un bémol. De Tunis, il a déclaré à l'agence Reuter : *« C'est vrai. Il y a eu deux réunions de haut niveau le mois dernier à Washington, mais elles n'ont pas été couronnées de succès. »* Quelques heures plus tard, toujours selon Reuter, il a rectifié le tir affirmant qu'il y avait eu des *« tentatives de rencontrer les Israéliens à Washington, mais elles ont échoué et les rencontres n'ont pas eu lieu »*.

L'objet de ces *« rencontres du troisième type »* comme on les appelle en Israël, c'est l'un des conseillers les plus proches de M. Arafat, Nabil Chaath, qui l'a révélé au Caire à l'AFP : *« Il s'agissait de préparer le terrain à une participation formelle de l'OLP au processus de paix israélo-arabe. »* « Formelle » car, s'il est de notoriété publique que, dans le cadre des négociations en cours depuis vingt mois, c'est bien avec l'OLP et d'abord avec Fayçal Husseini, « numéro un » de la centrale en Cisjordanie occupée, qu'Israël négocie, il n'est toujours pas question, officiellement, de dialoguer avec la centrale.

« Formelle » ensuite car, si les citoyens israéliens peuvent désormais rencontrer publiquement des membres de l'OLP sans encourir les *foudres d'une loi d'interdiction* abrogée en janvier dernier, ils ne peuvent le faire qu'à titre privé. « Formelle » enfin car, si depuis l'arrivée au pouvoir de M. Rabin le gouvernement ne discute plus l'évidence, il veille toujours à maintenir une distinction très nette entre ce qu'il appelle *« l'OLP-Tunis »* et les *« Palestiniens de l'intérieur »*.

Le « droit au retour » des Palestiniens

Aux yeux d'Israël, ces derniers peuvent avoir l'affiliation politique qu'ils veulent et même *« prendre leurs ordres à Tunis »* ; l'essentiel est qu'ils représentent les deux millions de résidents dans les territoires occupés et eux seuls. Pour les dirigeants israéliens, la « loi du retour » dont l'Etat juif fait automatiquement bénéficier les neuf millions de juifs qui résident ailleurs qu'en « terre promise » et qui pourraient avoir envie d'y vivre, signifierait, si elle était étendue aux Palestiniens *qui ont perdu leurs terres lors des* guerres de 1948 et de 1967, l'asphyxie immédiate du pays.

Or, et c'est là le cœur de l'argumentation qui s'oppose à un dialogue officiel avec l'OLP, celle-ci se veut représentante, non seulement des résidents des territoires occupés, mais aussi des trois millions de Palestiniens qui vivent en exil. M. Rabin le répète souvent à ceux de ses ministres qui le pressent d'ouvrir le dialogue avec M. Arafat : *« Négocier ouvertement avec Tunis, c'est mettre directement sur la table le droit au retour des Palestiniens. »*

Un compromis est-il possible sur cette question ? On entend parfois des dirigeants palestiniens importants évoquer d'éventuelles compensations financières pour les biens perdus, parler à mots couverts de ceux qui ont réussi à se reconstruire une vie ailleurs, en Jordanie, au Liban, en Europe ou aux Etats-Unis, et qui n'auraient pas forcément envie de rentrer au pays, même si l'occasion leur en était offerte.

L'approche israélienne elle-même sur cette question a subi un léger accroc il y a quelques mois, lorsque le chef du gouvernement a accepté, à l'occasion d'une conférence israélo-palestinienne, justement sur le problème des réfugiés, la présence d'un Palestinien non résident des territoires et, de surcroît, membre du Conseil national palestinien, le « Parlement » en exil de la centrale. L'intéressé a certes dû se mettre en « congé temporaire » de l'institution pour sauvegarder les apparences, mais le précédent existe.

L'OLP, qui refuse de donner les noms de ses interlocuteurs israéliens, *« pour ne pas embarrasser Rabin »*, a dit Nabil Chaath, semble vouloir garder une carte dans sa manche pour d'éventuelles et futures rencontres. Le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès, n'a pas voulu non plus hypothéquer l'avenir : *« Pour le moment*, a-t-il précisé, *je pense qu'il ne faut pas négocier avec l'OLP »*. Sauf coup de théâtre, c'est également l'avis d'Itzhak Rabin. *« Israël*, a-t-il fait savoir lundi, *ne signera un accord d'autonomie transitoire qu'avec la délégation palestinienne qui négocie publiquement avec nous à Washington. »*

PATRICE CLAUDE

□ **Israël et le Vietnam vont établir des relations diplomatiques.** – A l'occasion de la visite en Israël du vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, Jérusalem et Hanoï ont décidé, lundi 12 juillet, d'établir des relations diplomatiques. Celles-ci seront officialisées lors d'une prochaine visite à Hanoï du chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès. Selon le commentateur de la radio militaire israélienne, le Vietnam cherchant à s'ouvrir vers l'Occident, en particulier vers les Etats-Unis, par le biais de l'Etat juif. – *(AFP.)*

La visite d'Alain Juppé à Prague

Les dirigeants tchèques reprochent à la France son « protectionnisme »

PRAGUE

de notre correspondant

Le ministre français des affaires étrangères Alain Juppé, en visite officielle à Prague lundi 12 juillet, *a tenté de réchauffer les relations* franco-tchèques et de dissiper les malentendus persistants entre les deux pays. Lors de ses entretiens avec son homologue, Josef Zieleniec, le premier ministre Vaclav Klaus et le président Vaclav Havel, *M. Juppé a réfuté* les accusations largement répandues à Prague selon lesquelles la France freinerait l'intégration de la République tchèque dans la Communauté européenne et serait *« protectionniste »* à l'égard des produits d'Europe centrale.

« La CEE, y compris la France, n'est pas une forteresse mais au contraire l'espace le plus ouvert au commerce », a déclaré M. Juppé, ajoutant que la France, *« confrontée à une difficile situation économique, devait rechercher des modes de transition »* prenant aussi en compte les intérêts de ses citoyens. M. Zieleniec a néanmoins rétorqué, lors d'une conférence de presse, après trois heures d'entretien, que le *« protectionnisme de la CEE »* n'était pas seulement un problème économique mais un *« signe politique du manque de volonté d'intégrer »* la Bohême-Moravie à l'Europe des douze.

Malgré ce différend que Prague espérait voir disparaître avec l'arrivée au pouvoir de la droite en France, les deux chefs de la diplomatie ont convenu de *« renforcer leurs relations politiques »* à l'aide de consultations semestrielles au niveau du vice-ministre tchèque et du secrétaire général du Quai d'Orsay.

MARTIN PLICHTA

EUROPE

BOSNIE : invoquant la « détérioration de la situation »

Les médiateurs internationaux brandissent la menace d'un retrait de l'ONU

Les médiateurs internationaux Thorvald Stoltenberg et David Owen ont averti le Conseil de sécurité que, si la situation continuait à se dégrader, l'ONU pourrait ne pas rester en Bosnie-Herzégovine. Dans un rapport devant être publié mardi 13 juillet et dressant un bilan de leur tentative de médiation, MM. Stoltenberg et Owen évoquent la *« détérioration de la situation »* sur le terrain. *« Bien qu'il soit de la plus haute importance de maintenir l'effort humanitaire aussi longtemps que possible, il y a un risque réel : si la spirale actuelle vers le bas se poursuit, il sera impossible pour l'ONU de rester en Bosnie-Herzégovine »*, écrivent-ils dans ce document contresigné par le secrétaire général de l'organisation Boutros Boutros-Ghali.

Vendredi dernier, l'ambassadeur de Bosnie à l'ONU, Mohamed Sacirbey, avait accusé l'organisation d'utiliser des menaces de retrait comme moyen de pression sur la partie musulmane pour lui faire accepter le *« partage »* du pays.

Pour leur part, les représentants des pays musulmans réunis lundi et mardi à Islamabad sont parvenus à un accord pour envoyer des forces en Bosnie-Herzégovine afin de protéger les populations musulmanes, a annoncé un porte-parole de la conférence. Cette décision devait être annoncée officiellement mardi à la fin de la conférence qui a réuni les ministres des affaires étrangères de seize pays musulmans dans le cadre de l'OCI (Organisation de la conférence islamique). Plusieurs pays ont accepté d'envoyer des forces, et *« si toutes les offres sont acceptées, nous pourrons même dépasser le chiffre de 7 600 soldats »* suggéré par le secrétaire général de l'ONU, a indiqué le porte-parole de la conférence.

Par ailleurs, l'essentiel du bataillon américain de 300 hommes devant se déployer en Macédoine dans le cadre de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) est arrivé lundi à Skopje. Il s'agit du premier débarquement de troupes américaines dans les Balkans depuis l'éclatement de la crise dans l'ex-Yougoslavie. Leur tâche est d'appuyer quelque 700 « casques bleus » scandinaves chargés d'une mission de prévention de l'extension à la Macédoine de la guerre dans l'ex-Yougoslavie. Après un entraînement d'une quinzaine de jours aux tâches spécifiques d'une mission de paix, les soldats américains seront déployés aux frontières de la Macédoine. – *(AFP, Reuter.)*

Tandis que les bombardements font de nouvelles victimes civiles

Accord serbo-musulman pour le rétablissement de l'eau à Sarajevo

Grâce à une médiation de Bernard Kouchner, le président bosniaque et le leader des Serbes de Bosnie ont signé, lundi 12 juillet, un accord qui pourrait permettre, s'il est respecté, de rétablir l'eau, le gaz et l'électricité à Sarajevo et dans ses environs.

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

L'eau c'est la vie et, ici, on est prêt à mourir pour elle. Lundi, alors que l'ex-ministre de la santé et de l'action humanitaire, Bernard Kouchner, faisait la navette entre Sarajevo et Pale, le fief des Serbes de Bosnie à quelques kilomètres de là, afin d'arracher un accord aux belligérants pour rétablir l'eau, douze personnes ont perdu la vie pour quelques litres à peine potables.

Alors que le leader des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic, venait de parapher un texte sur le rétablissement du gaz, de l'eau et de l'électricité dans la capitale assiégée et ses environs, sur les hauteurs, un artilleur – très vraisemblablement serbe – a salué la nouvelle, à sa façon. Il a ajusté un tir de mortier sur une file d'une quarantaine de personnes à l'une des rares sources de la ville. Parmi les corps, on a notamment retrouvé ceux d'un enfant de six ans et d'une femme de vingt-trois ans, infirmière à l'hôpital voisin de Dobrinja. Les autres victimes étaient déchiquetées avec encore leur pauvre bidon de plastique blanc sur le dos. Quinze autres personnes ont été blessées, certaines grièvement.

M. Karadzic respectera-t-il sa signature ? Le président Izetbegovic acceptera-t-il que l'une des lignes électriques coupées par ses troupes et qui alimentait la région – notamment une fabrique de munitions – soit aussi rétablie ? Sans électricité, il n'est pas question de faire fonctionner les pompes à eau de la ville, d'autant plus que les forces serbes bloquent le carburant destiné aux groupes électrogènes.

Espoir et malentendus

L'accord signé lundi est lourd de malentendus mais aussi chargé d'espoir, car, outre la peur, la faim et le froid, Sarajevo meurt de soif. Chaque jour, Fuad est obligé de faire cinq à six voyages avec ses bidons. *« Nous sommes cinq dans la famille et je ne peux pas faire autrement »*, explique ce père de famille d'une cinquantaine d'années. Alourdi de son précieux liquide, il court, titubant, pour traverser les passages exposés aux tireurs isolés. Il s'estime presque heureux. Il vient d'attendre au pied des collines où coule la source pendant trois heures, à quelque 200 mètres des mortiers serbes placés sur les hauteurs. Parfois à cause d'un bruit, d'un signe, la panique s'empare de la file qui se disperse, avant de se reformer en silence. *« Car, sans eau, on ne peut pas vivre »*, dit Fuad. Dans la ville aux immeubles calcinés, aux bâtiments défigurés par les obus, ils sont des milliers à pied, en vélo, sourds au bruit des balles, poussant un caddie, tirant un chariot improvisé parmi les tramways brûlés, les carcasses de voitures.

Ajoutées aux heures passées à chercher, toujours à pied, de la nourriture, ces corvées d'eau épuisent les habitants déjà éprouvés par quinze mois de siège. Mais elles ne suffisent pas. L'épidémie guette la ville. Par une chaleur écrasante, la population ne dispose, selon les calculs du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), que d'un litre et demi d'eau par jour et par personne. Parce que l'eau n'est pas toujours potable, que les chasses d'eau ne sont plus tirées, les mains plus lavées, la dysenterie s'empare des estomacs. Près de deux cents cas par jour sont recensés, selon le HCR, les plus dramatiques touchant les jeunes enfants.

Cas de typhus et d'hépatite

« On ne sait pas toujours de quelle dysenterie le patient souffre car, évidemment, il n'y a pas d'électricité pour faire les examens médicaux », raconte Peter Hailley, de l'Organisation mondiale de la santé. L'OMS vient de recevoir deux millions de tablettes de chlorine pour désinfecter l'eau. A l'hôpital de la ville, un médecin raconte qu'outre les dysenteries il y a déjà des cas de typhus et d'hépatite. Seul le bloc d'urgence, où certains appareils ont dû être débranchés, dispose encore d'eau et d'électricité. Le capitaine français Nicolas Studer, l'ingénieur de l'ONU chargé des réparations des canalisations d'eau, dit que, si rien n'est fait, *« la communauté internationale devra accepter la mort lente de la ville »*. Selon le médecin de l'OMS, la résistance à l'épidémie pourrait durer au maximum un mois.

Les Serbes se disent prêts à restaurer l'électricité, donc l'eau, mais à condition que le courant alimente aussi l'usine de munitions de Vogosca, à 6 kilomètres au nord de la ville. Elle fabriquerait cinq cents obus par jour, affirme-t-on ici. Ce que dément M. Karadzic, tout en refusant que l'ONU l'inspecte, car « il est chez lui ». A Sarajevo, on ne veut pas échanger de l'eau contre une pluie d'obus. Le président Izetbegovic semble hésiter à faire cette dangereuse concession. A sa présidence plongée dans le noir, il explique, visiblement fatigué, qu'il vient d'envoyer une lettre à lord Owen et à M. Stoltenberg, les deux négociateurs internationaux, pour leur dire qu'il serait prêt à se rendre à Genève. Il croit que *« le moment est venu de mettre fin à cette guerre »*. Mais il veut, martèle-t-il, en échange de sa venue, un cessez-le-feu général et le rétablissement du gaz, de l'eau, de l'électricité, et *« pas uniquement à Sarajevo mais dans toutes les villes de Bosnie »* assoiffées et affamées. Comme à Srebrenica, où l'on souffre de la soif, comme à Tuzla, où la foule s'est attaquée aux dépôts du HCR.

Sans trop y croire, Bernard Kouchner espère que cette fois-ci, les signatures seront respectées, que personne ne tirera sur ceux qui réparent les lignes électriques (dix-huit morts en un an), que l'accord mènera à la table des négociations. C'est peut-être sans compter avec les artilleurs serbes, surtout à l'heure où les forces de M. Karadzic viennent de remporter de nouveaux succès militaires dans l'est de la Bosnie, où elles ont notamment rompu le dernier lien entre l'enclave musulmane de Gorazde et Sarajevo.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

RUSSIE : la conférence constitutionnelle

Un projet de Loi fondamentale est adopté

MOSCOU

de notre envoyé spécial

« J'espère que la réunion d'aujourd'hui sera la dernière de la première étape » : en ouvrant, lundi 12 juillet, la séance plénière de la conférence constitutionnelle, forum consultatif regroupant les « forces vives » du pays, Boris Eltsine avait d'emblée averti que la route serait encore longue avant que la Russie ne soit dotée d'une nouvelle Constitution. Quelques heures plus tard, après que les délégués eurent voté, à une confortable majorité, en faveur d'un nouveau projet de Loi fondamentale, la question essentielle restait en effet ouverte : comment ce texte va-t-il être formellement adopté pour pouvoir entrer en application ?

La Constitution « brejnévienne », actuellement en vigueur, prévoit qu'une nouvelle Constitution ne peut être adoptée que par le Congrès des députés (assemblée élargie) ou par référendum. Le Congrès étant, depuis longtemps, en délicatesse avec Boris Eltsine, et ce dernier ayant déjà organisé, et gagné, un référendum en avril, la solution pourrait être la tenue d'élections législatives anticipées à l'automne, suivie par l'adoption de la Constitution par la nouvelle Chambre.

En attendant, le projet, qui prévoit un renforcement des pouvoirs présidentiels, va être examiné par les différents Parlements locaux. Le débat essentiel concerne en effet les pouvoirs à accorder aux différentes entités qui constituent la Fédération de Russie, et notamment aux quarante-neuf régions et territoires, qui veulent davantage d'autonomie, et aux vingt et une Républiques autonomes formées autour d'une minorité ethnique, qui désirent conserver leur avantage en termes d'indépendance vis-à-vis du pouvoir central. Pour tenter de donner satisfaction aux uns et aux autres, tâche qui s'apparente à vouloir régler la quadrature du cercle, Boris Eltsine, après avoir mis en garde contre une *« républicanisation »* des Régions, a précisé que les Républiques, les territoires et les régions seront *« égaux en droits économiques »*. *« Nous sommes tous responsables de l'intégrité territoriale de la Russie, que personne ne peut risquer de mettre en péril »*, a ajouté le chef de l'Etat.

J.-A. F.

SLOVAQUIE

Une ville établit un couvre-feu pour les Tsiganes

Le conseil municipal de la ville de Spisske-Podhradie, dans l'est de la Slovaquie, a instauré un couvre-feu réservé aux Tsiganes et autorisé la police à entrer dans leurs appartements afin de repérer les migrants et *« d'autres individidus suspects »*, a rapporté, samedi 10 juillet, l'agence tchèque CTK. Les Tsiganes n'ont plus le droit de sortir dans les rues entre 23 heures et 4 heures 30 du matin. La police a été autorisée à recruter des volontaires dans cette ville de 4 000 habitants pour contrôler le respect du couvre-feu.

En Hongrie, un millier de personnes ont manifesté dimanche à Eger, dans le nord du pays, pour protester contre les agressions racistes perpétrées dans cette ville par des skinheads visant des Tsiganes et des Arabes. En trois ans, vingt-sept agressions de ce type avaient été commises à Eger. La manifestation avait reçu le soutien du Parlement roma, qui représente les 500 000 Tsiganes de Hongrie, de la communauté juive, de l'Alliances des démocrates libres (SZDSZ), principal parti d'opposition, ainsi que du Parti socialiste hongrois (PSH, ex-communiste). – *(AFP, AP.)*

GÉORGIE

L'offensive des Abkhazes sur Soukhoumi a échoué

Les séparatistes abkhazes ont été repoussés par les Géorgiens sur les lignes qu'ils occupaient avant leur offensive, lancée début juillet, pour reprendre Soukhoumi, annonçait-on lundi 12 juillet à Tbilissi. Le président géorgien Edouard Chevardnadze en a pris acte en regagnant lundi sa capitale, après avoir passé dix jours sous les tirs qui ont pratiquement détruit la ville balnéaire de Soukhoumi. Mais les combats continuaient sur les bords de la mer Noire, alors que des négociations russo-abkhazo-géorgiennes, menées lundi à Moscou, n'ont pas permis de conclure un cessez-le-feu. Le représentant russe à ces négociations a annoncé cependant que la Géorgie a fait des concessions en acceptant le principe d'un retrait du gros de ses troupes de l'Abkhazie et la participation de troupes russes à une future force de maintien de la paix. Les Géorgiens accusent Moscou d'appuyer la sécession abkhaze, et un diplomate occidental de retour du front a estimé que les Russes avaient donné « une dernière chance » aux Abkhazes pour reprendre leur capitale. Malgré leur échec, ils ont posé comme condition d'un cessez-le-feu la garantie de leur retour politique à Soukhoumi. – *(AFP, Reuter.)*

« L'Occident a tort de négocier avec Slobodan Milosevic »

nous déclare Danica Draskovic

BELGRADE

de notre correspondante

Danica Draskovic, l'épouse du chef du Mouvement du renouveau serbe et membre de la direction de ce mouvement, est une femme de tempérament. Arrêtée en même temps que son mari, graciée comme lui il y a quelques jours par le président serbe, elle n'a pas renoncé à *« la lutte politique »*. Son désir est toujours de *« briser le régime de Slobodan Milosevic »*, même si c'est pour l'avoir exprimé devant les caméras de la télévision le soir de la manifestion du 1er juin qu'elle a été incarcérée.

Quelques heures avant de quitter sa chambre d'hôpital, lundi 12 juillet, Danica Draskovic se réjouissait des pressions internationales qui se sont exercées en sa faveur et celle de son mari : *« Ce soutien a renforcé l'opposition démocratique. Nous savons désormais que le monde n'épouve pas de haine pour la Serbie et les Serbes mais qu'il veut voir ce pays se libérer. »* Elle insiste sur la nécessité de préserver l'unité de l'opposition qui, longtemps divisée et désorganisée, a commencé à se remobiliser autour de l'affaire Draskovic. Il faut continuer car, dit-elle, *« il n'existe pas pour le moment, en Serbie, cette force qui a permis dans tous les pays de l'Est de renverser le régime communiste. (...) L'énergie et la volonté de chacun sont un peu épuisées, à cause du conflit, de la guerre en Bosnie. (...) »*

Reflétant l'opinion de la majeure partie de l'opposition, Danica Draskovic estime cependant que *« l'Occident a tort de négocier avec Slobodan Milosevic »*, puisque *« le président serbe n'est prêt à aucune concession, à aucun compromis »*. *« Je suis étonnée de l'attitude des Occidentaux qui ne font en fait que renforcer la position de Milosevic*, ajoute-t-elle. *Ils se comportent avec lui comme avec un chien enragé que l'on essaye d'apprivoiser par des flatteries ; mais il est évident que cela ne donne aucun résultat. »* Exprimant sa crainte de voir la communauté internationale accepter une paix injuste en Bosnie, elle souligne que *« le partage de cette République conduirait à une guerre encore plus sanglante »*. Elle rappelle que Vuk Draskovic avait proposé *« bien avant la guerre une cantonisation à la Suisse »* permettant à chaque entité territoriale de jouir d'une certaine autonomie et à la Bosnie-Herzégovine de préserver sa souveraineté.

Au printemps, Mme Draskovic avait déclaré à la télévision indépendante Studio B que si son mari devait aller se battre en Bosnie, il irait défendre les Musulmans de Gacko (d'où sa famille est originaire), chassés par les forces serbes. Elle raconte aujourd'hui que les policiers qui l'ont battue lors de son arrestation lui ont reproché cette déclaration.

FLORENCE HARTMANN

Les violations de l'embargo contre la Serbie

Le Danemark menace de poursuivre la Grèce devant la Cour européenne de justice

COPENHAGUE

de notre correspondant

Le gouvernement danois envisage de poursuivre la Grèce devant la Cour européenne de justice, si ce pays continue de violer l'embargo des Nations unies contre la Serbie et le Montenegro (*le Monde* du 8 juillet). Le porte-parole du Parti social-démocrate (au pouvoir), Ritt Bjerregaard, avait été la première à dénoncer le non-respect des sanctions internationales par la Grèce. Elle avait constaté sur place, lors d'une visite à la frontière entre la Macédoine et la Serbie, ce trafic illégal portant sur quelque deux cents camions et quatre cent cinquante wagons ferroviaires qui passent clandestinement en Serbie.

Elle avait même réclamé l'expulsion de la Grèce de la Communauté. Joergen Estrup, du Parti radical, a abondé dans le même sens à la fin de la semaine dernière, en estimant qu'il est temps que la Grèce comparaisse devant la Cour européenne de justice. Pressé par son propre parti, le ministre des affaires étrangères, Niels Helveg Petersen (radical), a déclaré vendredi dernier que le Danemark pourrait demander à la commission de Bruxelles de porter plainte contre Athènes.

« Le débat danois sur ces violations a déjà porté ses fruits, a-t-il dit, *puisque la Grèce a conclu, le 6 juin, un accord avec la Macédoine et le comité de sanctions des Nations unies, visant à empêcher que la Serbie soit alimentée en pétrole venant de la Grèce via la Macédoine. »* Mais deux jours après cet accord, les journalistes présents à la frontière entre la Macédoine et la Serbie ont constaté que des camions citerne poursuivaient leur trafic impunément.

A Skopje, la capitale de la Macédoine, des officiels souhaitant garder l'anonymat ont rappelé au quotidien danois *Jyeeands-Posten* que les douaniers macédoniens gagnent environ cent marks par mois et sont tentés de fermer les yeux quand ils en reçoivent mille.

ALEXANDRE SARIN

IRLANDE DU NORD : comme chaque année

Des dizaines de milliers de protestants ont réaffirmé leur attachement au Royaume-Uni

Des dizaines de milliers de protestants d'Irlande du Nord ont célébré, lundi 12 juillet, dans les villes et villages de la province, la victoire historique de 1690 et clamé leur détermination à demeurer sujets de sa très Gracieuse Majesté.

A Belfast, Londonderry ou dans les zones rurales, les défilés des loges de l'ordre d'Orange (du nom de Guillaume d'Orange, victorieux en 1690 des armées catholiques) ont réuni plus de quatre-vingt mille marcheurs et trois à quatre fois plus de badauds sur le bord des rues.

Sièges de camping, marchands de glace et boîtes de bière, l'atmosphère du défilé de Belfast était populaire et bon enfant, tandis que militaires britanniques et policiers d'Ulster, présents en masse, parvenaient cependant à rester discrets. Après avoir suivi pendant des kilomètres les fanfares de tambours et de flutes, les marcheurs ont rejoint des meetings en plein air.

Comme chaque année, par des discours traditionnellement « durs », les leaders unionistes y ont réaffirmé leur attachement à la reine, à l'Union et leur volonté de lutter contre l'ingérence de Dublin dans l'avenir politique de l'Ulster, ce malgré la « trahison » du gouvernement britannique.

Immenses bûchers

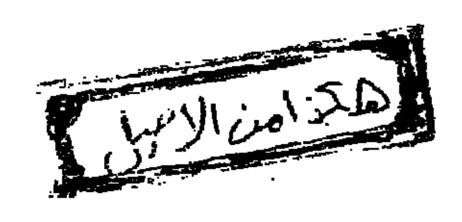
Dimanche soir, dans la province, l'atmosphère était par endroits nettement moins débonnaire. Autour de milliers d'immenses bûchers (jusqu'à 50 mètres de haut), allumés chaque 12 juillet à minuit dans les quartiers et villages protestants, les chansons s'en prennent violemment au pape, à l'IRA... En haut de chaque bûcher, le drapeau tricolore de la République d'Irlande est le premier à brûler.

Des incidents mineurs à Belfast, Londonderry et Newtonards ont donné lieu à quelques affrontements entre des groupes de jeunes et la police, qui a procédé à neuf arrestations. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **ITALIE : arrestation d'un dirigeant d'extrême droite.** – Franco Freda, leader du Fronte nazionale italien, un mouvement d'extrême droite, a été arrêté lundi 12 juillet, près de Tarente. Il est accusé de *« reconstitution du parti fasciste »* interdit et d'avoir *« propagé des idées racistes. »* Quatre autres personnes liées à ce groupe, dont Giovanni Ventura, soupçonné d'activités terroristes, ont également été arrêtées. Freda et Ventura avaient été acquittés en 1985 lors du procès des auteurs de l'attentat à la bombe qui avait fait seize morts sur la place Fontana de Milan en 1969. – *(AFP, Reuter.)*

□ **HAUT-KARABAKH : les Arméniens n'ont pas laissé M. Raffaelli se rendre de Bakou à Stepanakert.** – Les Arméniens du Haut-Karabakh ont empêché le chef de la mission de la CSCE, Mario Raffaelli, de gagner leur capitale, Stépanakert, à partir de Bakou et ce dernier comptait s'y rendre mardi 13 juillet en passant par le terrain « neutre » de la Géorgie, a annoncé lundi l'agence Tass.





(Publicité)

L'emploi en zone rurale !

En cette période de récession, il est facile (et électoralement payant) de réveiller la nostalgie d'une France rurale, d'une économie villageoise repliée sur elle-même. Tous lesFrançais sont légitimement convaincus qu'il faut redéfinir une nouvelle politique d'aménagement du territoire.

Mais plutôt que de désigner des boucs émissaires (les hypermarchés), l'Etat et les collectivités locales doivent assumer leurs responsabilités.

Services publics.

Il est illusoire d'espérer un arrêt des flux démographiques et commerciaux de la campagne vers les villes tant que ces services resteront l'apanage des centres urbains. Il faut non seulement les maintenir en zone rurale, mais essaimer les services administratifs, moderniser nos écoles et nos équipements publics.

Il faut revoir la rémunération des fonctionnaires dans nos campagnes, et relavoriser les postes d'intérêt public (scolarité, santé, sécurité...). C'est d'ailleurs vrai aussi pour les banlieues.

Conforter les entreprises locales.

Les délocalisations ne sont pas la panacée : socialement et financièrement coûteuses, elles ne font que transférer les problèmes d'un site à un autre. Il est préférable de soutenir l'activité des entreprises existantes et leur permettre de se développer à moindre coût. Encore faudrait-il que nos collectivités locales arrêtent d'attirer les entreprises dans les zones industrielles qu'elles concentrent aux abords des métropoles.

Le partage de la taxe professionnelle.

Récoltée principalement dans les grandes villes, elle doit être partagée avec les communes rurales (quitte à favoriser les regroupements de communes).
Ce transfert financier vers nos villages permettrait l'exonération des charges de fiscalité locale (foncières, professionnelles, habitation) dans les départements les plus défavorisés.

Supprimer les droits de mutation.

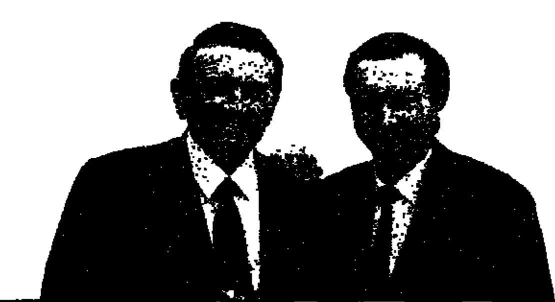
Il ne sert à rien d'exhorter lesFrançais à propos de la mobilité de l'emploi si on taxe cette mobilité. Pour une famille obligée de vendre son domicile, suite au transfert du lieu de travail, les droits de mutation peuvent représenter de 5 à 10 années d'épargne. Une vraie spoliation !

Attirer des capitaux.

Dans nos campagnes, le premier employeur c'est le secteur agricole. Réveillons l'intérêt desFrançais pour investir dans l'agriculture.

En France, un contribuable ne peut pratiquement pas déduire de son revenu imposable les déficits d'exploitation agricole. Tel n'est pourtant pas le cas des déficits d'origine industrielle ou commerciale qui sont intégralement déductibles. Pourquoi cette différence de traitement ?

La fusion des régimes fiscaux (bénéfices industriels, commerciaux et agricoles) susciterait la création d'un financement de proximité moins coûteux que l'endettement bancaire. Elle mettrait fin à l'isolement de tout un secteur économique, et briserait la relation de dépendance dans laquelle on le tient avec des politiques de subventions.



Edouard et Michel-Edouard LECLERC

E.LECLERC

AMÉRIQUES

Brésil : Rio-Maria ou la loi de la jungle

Assassinats en série, pratique de l'esclavage : la colonisation anarchique de l'Etat du Para autorise tous les excès

RIO-MARIA

de notre envoyé spécial

«Ici, les gens qui vont à l'église se font traiter de communistes» : l'amère remarque de Claudia Alfonso, commerçante à Rio-Maria, peut surprendre. Mais cette petite bourgade située au nord du Brésil, dans l'Etat du Para, est, à en croire le Père Ricardo Rezende, la ville de tous les excès : *«Si l'on dit que les «communistes» sont à l'église, c'est parce que les dirigeants syndicaux sont au cimetière, alors que les pis*toleiros [gardes du corps] *arpentent les rues et que des paysans sont parfois traités comme des esclaves dans les grandes propriétés... Nous tentons simplement, dans la paroisse, de nous opposer à cette violence quotidienne.»*

Les petites ruelles poussiéreuses sont pourtant d'apparence tranquille. Des charrettes à cheval se mêlent aux camions et aux voitures. La présence de chercheurs d'or aux environs est révélée par les petites échoppes qui affirment fièrement : *«Ici on achète de l'or.»* Les multiples magasins de produits agricoles soulignent l'omniprésence des bœufs d'élevage. Les simples baraques de bois et les chemins de terre montrent la pauvreté de l'endroit.

Une ville comme beaucoup d'autres, née de la récente colonisation de la région. *«En 1975,* se souvient un pionnier, Pio Pereira da Rocha, *il n'y avait rien, pas même de maisons ni de routes. Une simple piste de terre permettait de passer là, par beau temps, lorsque la pluie ne la ravageait pas.» «C'est l'afflux de colons et les promesses inconsidérées de l'Etat brésilien qui ont provoqué la situation de violence d'aujourd'hui»*, explique le Père Rezende. L'ouverture de la colonisation dans la région a tout d'abord été le fait de grosses entreprises (Volkswagen possédait ainsi plusieurs centaines de milliers d'hectares) ou de grands propriétaires terriens, capables d'investir et avides de bénéficier d'exemptions fiscales.

Des milliers de paysans sans terre ont ensuite été attirés dans la région par les discours populistes de dirigeants brésiliens. Ils espéraient obtenir quelques lopins à cultiver ou voulaient simplement trouver du travail. *«A cette époque,* dit Pio Pereira, *la délimitation des terres se faisait du haut d'un avion. On calculait la surface de la fazenda en fonction du temps de vol et au moyen de repères géographiques.»* Vingt ans plus tard, c'est le chaos. Les terres ont été souvent vendues puis revendues, et il n'est pas rare de trouver chez les notaires des surfaces de propriétés au total plus importantes que celle du territoire de la commune où elles sont censées se situer.

Chasse à la terre

Une aberration qui résulte souvent du «maillage». Il suffit en effet à un propriétaire d'acquérir des parcelles entourant un vaste espace libre pour revendiquer ensuite l'ensemble. De cette situation naît un imbroglio juridique que la législation brésilienne vient compliquer. *«La loi prévoit que toute terre inoccupée ou non travaillée peut être revendiquée par quelqu'un qui y vit pacifiquement et la cultive depuis cinq ans. L'expulsion ne peut être déclarée que durant la première année d'occupation»*, explique le juge de la ville voisine de Paraupebas, Maria Victoria Carmo.

La chasse à la terre est donc ouverte. Des milliers de colons pauvres et démunis (les *posseiros)* tentent de s'installer et de survivre en occupant des lopins situés aux confins des grandes fazendas. L'ouverture de la ligne ferroviaire qui relie Sao-Luis à Carajas a permis l'arrivée massive de sans-emploi. Les syndicats de travailleurs ruraux, liés au Parti communiste du Brésil, *«jouent aussi parfois la politique du pire et compliquent la recherche d'éventuelles solutions pacifiques»*, dit un avocat.

A quatre heures de Rio-Maria, au bout d'une route de terre difficile, une vingtaine de *posseiros* sont installés dans de simples cabanes de bois et de branchages perdues au milieu des *babaçus*, les palmiers de la région. Quelques hommes aident à charger un camion qui emporte en catimini un arbre coupé. Le bois sera vendu l'équivalent de 25 francs le mètre cube. Dans l'une des maisons, Amaria Pereira da Silva raconte *«la peur permanente de voir surgir les pistoleiros pour brûler nos maisons». «Nous partageons notre temps,* dit-elle, *entre le travail et la fuite, mais notre seul espoir c'est de pouvoir rester ici.»*

«Nous vivons continuellement sous la pression, renchérit Domingo Nunez da Silva, entouré de ses deux enfants, *mais nous n'avons pas d'autre choix pour survivre».* Alors, ils continuent de labourer leurs quelques arpents de terre pour y planter riz et haricots, en espérant ne pas être chassés avant la récolte. *«Parce que, dans ce cas, ni la police militaire ni les pistoleiros employés par les* fazendeiros [grands propriétaires terriens] *ne font de détail : ils brûlent, détruisent, arrachent et volent tout, en nous tapant dessus»*, dit-il en regardant, inquiet, autour de lui.

L'absence, jusqu'à il y a quelques années, de juridictions proches et la puissance des *fazendeiros* – peu soucieux de laisser de pauvres colons prendre possession de terres dont ils sont, croient, espèrent ou feignent d'être les propriétaires – autorisent toutes les violences. *«D'autant que se mêlent à la misère des vrais* posseiros *quelques professionnels de l'occupation, qui font commerce des terres dont ils obtiennent la propriété»*, dit le juge de Paraupebas. En l'espace de huit ans, six dirigeants syndicaux défendant les paysans sans terre, des dizaines de *posseiros* et quelques employés de fazendas ont été tués. On discute peu, mais on tire beaucoup, dans la région. Lors d'une interview en 1991 à la chaîne brésilienne Globo, un *fazendeiro* redouté de la région, Marcos Avelino, expliquait ainsi crûment : *«Pour faire avancer un âne ou un cheval rétif, il n'existe que les éperons. Pour s'opposer aux* posseiros, *la seule solution, ce sont les balles de fusil.»*

Le combat du Frère Henri

L'assassinat, en février 1991, du dirigeant syndical Expedito de Souza, qui avait maintes fois fait connaître, comme le seringueiro Chico Mendes, les menaces qui pesaient sur lui, a quelque peu calmé la fougue des propriétaires les plus violents. Le commanditaire supposé du crime a déjà passé quelques mois sous les verrous et – première du genre dans la région – devrait être jugé à Rio-Maria à la fin du mois de juin. Mais les problèmes demeurent, même si le Père Rezende est devenu entre-temps une «vedette» nationale, en raison de ses dénonciations et des conférences qu'il a données à l'étranger.



Dominicain français et avocat, Henri Burin des Roziers est installé depuis quinze ans au Brésil et depuis quelques mois à Rio-Maria, à la demande du diocèse de sa province. Il mène un combat quotidien *«pour tenter de faire respecter le droit et faire prévaloir la justice»*. Grâce à une équivalence de diplôme et à une épreuve de portugais sur le thème de la paternité (!), le Frère Henri a pu s'inscrire au barreau. Il intervient en permanence pour défendre les plus faibles.

«La liste des problèmes de justice et de police est longue dit Henri Burin des Roziers. *Le prédécesseur d'Expedito, Joao Canuto, a été assassiné en décembre 1985, mais l'enquête n'a toujours pas été officiellement conclue. Des policiers ont même divulgué publiquement le nom de témoins-clefs, dont on sait ce qu'ils risquent. Tout cela alors que, depuis l'assassinat de Canuto, cinq dirigeants du syndicat ont été tués et deux autres blessés.» «Qu'est-ce d'autre qu'un encouragement au crime?»* conclut-il dans une de ses lettres adressées au procureur de la République.

La trop longue absence du pouvoir judiciaire dans la région a aussi facilité des pratiques d'un autre âge, comme le travail d'esclaves dans de grandes propriétés. *«Très souvent,* dit le Père Rezende, *les péones sont recrutés dans des auberges ou dans des zones très pauvres du Nord-Est. On leur promet salaire, nourriture et logement. Ils ne trouvent à leur arrivée que des pistoleiros chargés de les surveiller et la «boutique» de la fazenda, qui leur vend à crédit le strict nécessaire. Ils n'ont d'autres solutions que la soumission ou la fuite.»*

«D'une manière générale, dit le juge de Paraupebas, *les problèmes de violence sont innombrables. Les chercheurs d'or s'entre-tuent sans que nous puissions intervenir ou même sans que nous ayons connaissance de ces faits. Des mineurs se prostituent dans les principales rues de la ville. Notre impuissance est dramatique. Comment voulez-vous agir quand la police n'a même pas de voiture à sa disposition et quand son chef est pris en flagrant délit de vol de portefeuille d'un soldat, comme c'était le cas lorsque je suis arrivé, il y a deux ans? Les choses commencent à changer, mais trop lentement.»*

Aujourd'hui Rio-Maria vit dans l'attente du procès qui doit s'y dérouler. La tension a quelque peu baissé en raison de l'imminence d'un jugement dont chacun sait – *fazendeiros, posseiros,* Eglise et syndicats – qu'il devrait être exemplaire. Mais nul ne s'attend qu'il règle définitivement le problème de la terre, en l'absence d'une réforme agraire maintes fois promise et dans ce climat de violence généralisée. Pour l'heure, comme le dit Claudia Alfonso, *«si l'on veut vivre tranquille ici, il vaut mieux se taire : il y a encore beaucoup de balles perdues».*

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

EN BREF

□ **CUBA : La Havane veut sortir de son isolement.** – Cuba *«envisage de se rapprocher de la communauté internationale sans pour autant renier les acquis de trente ans de révolution»*, a déclaré, lundi 12 juillet, à Caracas, le ministre cubain des affaires étrangères, Roberto Robaina. M. Robaina faisait une brève halte au Venezuela, avant de se rendre au Brésil. Le ministre cubain sera présent, de même que Fidel Castro, au sommet ibéro-américain qui devait commencer jeudi à Salvador-de-Bahia (Brésil). – *(Reuter.)*

□ **COLOMBIE : Nouvel attentat contre le principal oléoduc du pays.** – Un nouvel attentat à l'explosif, attribué aux guérilleros de l'Armée de libération nationale (ELN), a été perpétré lundi 12 juillet contre le principal oléoduc de Colombie, dans le département d'Arauca, a annoncé la compagnie d'Etat Ecopetrol. – *(AFP.)*

□ **HAÏTI : l'armée disperse une manifestation de soutien au président Aristide.** – Des soldats armés de matraques ont dispersé, samedi 10 juillet, à Port-au-Prince, une manifestation de soutien au président Aristide, a-t-on appris dimanche 11 juillet. Selon des témoins, plusieurs des participants ont été arrêtés et frappés dans les ruines de l'église Saint-Jean-Bosco. L'armée n'a pas signalé l'incident. – *(AP.)*

□ **AFGHANISTAN : rencontre entre M. Hekmatyar et M. Dostom.** – Le premier ministre afghan, Gulbuddin Hekmatyar, a eu, lundi 12 juillet, son premier entretien avec le chef des milices du Nord, le général Rachid Dostom, l'un de ses principaux ennemis durant le conflit. L'entrevue a eu lieu dans la banlieue de Kaboul. – *(Reuter.)*

□ **CHINE : un dissident de Shanghai condamné à trois ans de camp.** – Le dissident chinois Fu Shengqi a été arrêté par la police de Shanghai et condamné, samedi 10 juillet, à trois ans de camp de rééducation, a-t-on appris dans la métropole chinoise. M. Fu, qui avait déjà fait de la prison pour avoir participé au premier mouvement démocratique (1978-1979), était accusé, d'après son épouse, d'avoir financé la grève de la faim d'opposants et, selon le *New York Times,* d'avoir *«suscité des troubles»* et parlé à des journalistes étrangers. – *(AFP.)*

□ **INDE : arrestation de milliers de militants hindouistes du BJP.** – Près de dix mille militants du parti d'opposition hindouiste BJP ont été arrêtés, depuis le dimanche 11 juillet, dans l'Etat du Maharashtra, a annoncé un porte-parole du BJP. Les autorités souhaitaient faire échouer une manifestation prévue contre l'Assemblée locale de Bombay pour exiger la démission du gouvernement de M. Sharad Pawar, l'un des chefs du Parti du Congrès, au pouvoir à New-Delhi. – *(AFP.)*

ASIE

L'Asie se démocratise

Suite de la première page

Il est vrai que les succès de la Chine, qui a donné la priorité à la réforme de l'économie, sont plus convaincants que le désastreux modèle russe, qui a sacrifié la réforme économique aux changements politiques.

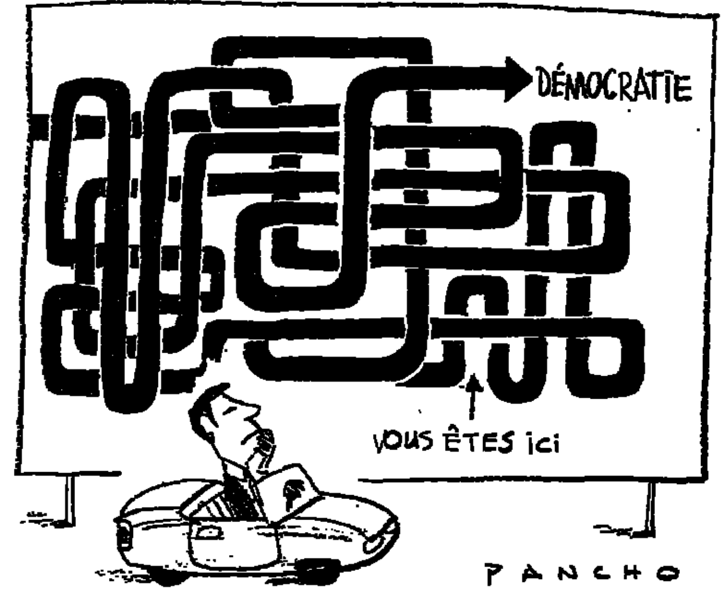
D'autres responsables singapouriens précisent la pensée de M. Lee : George Yeo, jeune général et ministre plein d'avenir, estime ainsi que *«la démocratie n'est pas une fin, mais un moyen d'éviter, par le biais d'élections, des changements traumatisants»*, et qu'*«elle dépend des traditions des peuples et de leur situation économique».* Les dirigeants, ajoute-t-il, doivent avoir une perspective à long terme car *«l'opinion est surtout préoccupée par le court terme».*

Le professeur John Wong, «patron» de l'Institut d'économie politique d'Asie orientale, nous parle, lui, du confucianisme, cette morale de la famille et de la société dont il a souvent été dit qu'elle était la base du succès des «Tigres». *«Dans les années 70, on a lié la réussite des nouveaux pays industrialisés* [NPI] *à une culture confucéenne. Aujourd'hui, la Thaïlande bouddhiste, la Malaisie musulmane, suivent le même chemin. L'argument culturel ne suffit plus : les conditions indispensables sont en fait l'éducation, le capital humain, la taille et – avant tout – la stabilité politique et sociale. Car il est impossible de se développer dans un climat de désordre.»*

M. Wong s'en prend aux *«intellectuels occidentaux qui critiquent la Chine, alors qu'elle n'a jamais été plus libre qu'après Tiananmen». «Vous, Occidentaux, il ne vous reste qu'une seule chose à exporter, ce n'est ni votre technologie, ni votre modèle social, mais votre système politique.»* Comme d'autres officiels singapouriens, il voit se profiler une bataille entre un Occident en déclin et une Asie triomphante, sur un sujet mineur mais agaçant : les droits de l'homme.

Singapour s'est pourtant libéralisée, alors que la menace de subversion communiste a fait long feu presque partout en Asie : selon les termes d'un opposant, le régime, qui était *«autocratique»*, est devenu *«autoritaire».* Le docteur Chee Soon Juan, qui sort d'une grève de la faim après avoir été chassé de son poste à l'université sur l'accusation d'avoir détourné l'équivalent de 800 F – il s'agit selon lui d'une sanction pour s'être présenté contre le premier ministre lors d'une élection partielle – reconnaît que le Parti d'action populaire (PAP) au pouvoir *«remporterait des élections vraiment libres».* Il conteste *«les efforts de Lee Kwan Yew pour convaincre l'opinion internationale de l'existence d'un modèle asiatique de démocratie (...) Il s'agit en fait d'un moyen pour rester au pouvoir indéfiniment».*

A quelques heures d'avion, autre «dragon», autre son de cloche : Taïwan. Exemple de sortie réussie de la dictature, l'île nationaliste est fière de sa démocratie toute neuve. Elle entend se démarquer de tout «modèle asiatique». *«Je ne crois pas qu'il existe un modèle chinois de démocratie»*, nous dit le chef du parti d'opposition DPP, Hsu Hsin-liang. Le secrétaire général du Kuomintang – parti unique récemment converti à la démocratie – enfonce le clou : le seul modèle, *«c'est le modèle occidental fondé sur des élections libres et le pluralisme, avec en plus l'esprit confucéen».*



Elections et continuité

Le président de Taïwan, Lee Teng-hui a, le 20 mai, dénoncé les obstacles traditionnels au développement de la Chine : les cliques militaires et ce *«paternalisme»* très pratiqué dans la région sous diverses formes et qui, selon lui, *«aboutit à une société dans laquelle une seule personne est libre».*

Ministre du plan, Vincent Siew contredit la thèse de l'ordre à tout prix : *«A court terme, nous devons payer cher pour notre démocratie, les gens sont parfois inquiets des manifestations. Mais, à long terme, la démocratie sera bonne pour notre économie. Sans gouvernement démocratique, les gens ne se sentiraient pas assez en confiance pour dépenser ou investir.»* Mais, ajoute-t-il, *«une telle démocratie serait impensable si notre économie était arriérée».*

Universitaire libéral, ancien chroniqueur à *Newsweek,* Han Sung-joo n'aurait jamais été nommé ministre des affaires étrangères de Corée du Sud si l'ex-dissident Kim Young-sam n'en avait pas été récemment élu président. Séoul est soucieuse de profiter de sa nouvelle image : *«Hier, notre diplomatie était chargée de défendre notre attitude sur les droits de l'homme et la démocratie* [sous-entendu peu défendables]. *Désormais, nous pouvons nous permettre de nous intéresser à ces questions ailleurs que chez nous.»*

L'élection présidentielle sud-coréenne à la fin de 1992 a montré que, malgré des dérapages, la démocratie a bien fonctionné dans une société habituée, avait-on affirmé, à la discipline, à l'obéissance et à la hiérarchie traditionnelles. En même temps, la démocratie n'a pas entraîné l'effondrement du pouvoir en place puisque le candidat du parti sortant l'a emporté. Les Sud-Coréens, devant choisir entre un opposant, Kim Dae-jung et un ex-dissident rallié, Kim Young-sam, ont opté pour ce dernier, plus modéré – et donc le plus acceptable pour une armée toujours puissante et qu'il pouvait, dès lors, envisager de mettre au pas.

Démocratisation n'est donc pas synonyme de désordre en Asie. Un mâcheur de chewing-gum ou un jeteur de papier ne sont pas nécessairement des lanceurs de bombes potentiels. Election libre n'est pas davantage synonyme de changement ou de chaos. A l'exception de la Birmanie où, en 1990, l'armée n'a pas accepté le triomphe électoral de l'opposante Aung San Suu Kyi et a repris le pouvoir dans le sang, les scrutins démocratiques ont jusqu'à présent généralement abouti à la légitimation du pouvoir en place. Le modèle est celui du Japon.

En Chine aussi, derrière la façade d'autoritarisme, les choses changent. Deng Xiaoping se tourne vers le modèle autoritaire de développement à la sud-coréenne ou à la taïwanaise au moment où Séoul et Taipeh s'en éloignent. Pourtant, le pouvoir de Pékin, symbole de l'autorité fondée sur une idéologie marxiste-léniniste mâtinée de confucianisme, perd son contrôle sur des provinces côtières qui deviennent riches.

L'Etat, instable, n'a plus les moyens de sa politique, mais les provinces les prennent, telle celle de Canton (*le Monde* du 14 juin). Le régionalisme, menace récurrente pour l'unité chinoise, réapparaît, sur une base économique à présent. Comme dans tous les NPI, mais avec retard, on assiste, dans la frange côtière de la Chine (dite le «cinquième dragon»), à l'émergence d'une classe moyenne. Ces technocrates ou managers qui ont fait fortune dans la frénésie de croissance entendent en profiter, à la fois pour vivre mieux et pour avoir leur mot à dire dans la gestion de leurs affaires et, pourquoi pas un jour, de l'Etat.

Présent ou avenir?

La prospérité, l'ouverture économique et la sensibilité aux idées, le développement de l'éducation, le retour des diplômés de l'étranger ont modifié les données dans des pays longtemps clos et gérés par des autocraties locales. Ce phénomène bat en brèche les schémas confucéens établis.

Rien ne peut être généralisé. Comme se le demande François Godement, de l'IFRI (1), existe-t-il, tout d'abord, une entité asiatique ou bien s'agit-il d'*«une création en miroir forgée à partir de la notion d'Europe»* par les Occidentaux? En Chine, le boom économique a lieu alors que l'Etat communiste se délite, tout en rêvant de *«néo-autoritarisme».* A l'opposé, les dictatures en Corée du Nord ou en Birmanie sont des obstacles au développement, pour ne pas parler des droits de l'homme.

Les progrès que l'on observe de Taipeh à Séoul sont récents, localisés, marginaux peut-être face à l'autoritarisme toujours dominant. Peut-être ne sont-ils pas irréversibles. Mais ils témoignent d'un changement sans doute fondamental. Sans aller jusqu'à l'audace, coûteuse, des démocrates chinois qui, tel Fang Lizhi (2), ont appelé à l'«occidentalisation totale» de la démocratie et des droits de l'homme, le fameux *«despotisme éclairé»* pourrait n'être qu'une étape dans l'évolution de l'Extrême-Orient, et non une fin en soi.

Peut-on encore dire que *«la démocratie sent le soufre en Asie»*, comme nous l'affirme un homme d'affaires français? C'est encore vrai en Chine, en Corée du Nord, en Birmanie et au Vietnam. Mais, même dans ce continent où l'évolution est censée être lente, les choses changent parfois vite. Deux conceptions du développement coexistent en tout cas : l'une a fait ses preuves dans le passé et continue de les faire dans certains pays, mettant l'accent sur l'ordre; l'autre, plus récente et fragile, représente l'avenir, peut-on espérer, en misant sur davantage de liberté et d'initiative.

PATRICE DE BEER

(1) François Godement, *la Renaissance de l'Asie*, éd. Odile Jacob.

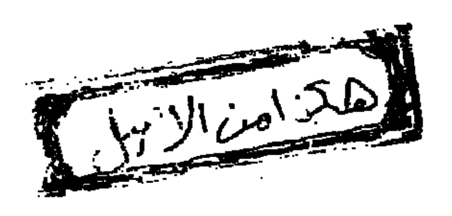
(2) *Abattre la grande muraille*, éd. Albin Michel. Fang Lizhi est actuellement en exil.

PAKISTAN

L'opposition appelle à une «longue marche» contre le gouvernement

L'opposition pakistanaise a appelé ses partisans à marcher sur la capitale, Islamabad, vendredi 16 juillet, pour renverser le gouvernement de Nawaz Sharif. Conduite par l'ancien chef du gouvernement Benazir Bhutto, cette manifestation pourrait rassembler plusieurs centaines de milliers de personnes. *«Nous continuerons notre manifestation jusqu'à ce que le régime s'écroule»*, avait déclaré dimanche l'un des chefs de l'APC (Conférence de tous les partis), qui regroupe une vingtaine de mouvements d'opposition.

L'APC réclame des élections anticipées pour sortir de la crise qui oppose le premier ministre et le chef de l'Etat, Ghulam Ishaq Khan, qui a conclu une alliance de circonstance avec Mme Bhutto. Cette crise place l'armée en position d'arbitre. Les rumeurs circulent sur une éventuelle intervention des militaires à un moment où de plus en plus de gens expriment leur exaspération face à l'impuissance des hommes politiques à contrôler le cours des événements. – *(AFP.)*



POLITIQUE

Jean Arthuis, le jeune homme sérieux du Sénat

Européen mais pourfendeur des délocalisations l'élu de la Mayenne fait son chemin

A quarante-huit ans, Jean Arthuis a conservé l'allure de jeune homme sérieux qu'il devait avoir pendant sa scolarité chez les bons pères. Fines lunettes cerclées d'or, nœud de cravate serré, toujours tiré à quatre épingles, « M. le sénateur et maire » n'a pas l'air d'un dilettante. Tout le monde vous le confirmera : c'est un gros travailleur. Si ce n'était le cas, pourrait-il concilier la charge de rapporteur général de la commission des finances du Sénat et ses nombreux mandats : maire de Château-Gontier, président de district, sénateur, président du conseil général de Mayenne ?

Une capacité de travail mise au service d'une solide ambition. Ce qui ne lui vaut pas que des *amis*. Ni au palais du Luxembourg. Ni dans sa campagne mayennaise. Il le sait. Il le supporte plus ou moins bien. *« Je n'étais pas destiné à faire de la politique*, explique-t-il comme pour se faire pardonner. *« Mes parents étaient de modestes commerçants de Château-Gontier. Je ne devais pas continuer mes études. »* Il dut aux enseignants en soutane, omniprésents dans cette France de l'Ouest, la poursuite de sa scolarité. Et leur en garde une reconnaissance éternelle, qui le fit participer, en 1984, à la mobilisation pour la défense de l'école privée.

Issu d'une région où la légitimité tient à la propriété foncière, à la détention d'une particule et à la transmission de mandats quasi héréditaires, Jean Arthuis doit tout à son seul travail : sa promotion sociale, ses succès électoraux, sa notoriété actuelle, ses atouts, mais aussi ses handicaps. Le rapport sur les délocalisations, qui vaut à cet homme peu connu du grand public, malgré son passage dans le gouvernement de la première cohabitation, la faveur actuelle des médias, est un bon révélateur de sa méthode. Fruit d'un travail de fond, occasion de faire parler de lui – et du Sénat, – il traduit les convictions d'un parlementaire, européen convaincu sans être libéral.

Jean Arthuis croit à l'Europe. Il s'est battu, avec l'autre sénateur centriste de Mayenne, René Ballayer, pour le oui au référendum sur le traité de Maastricht. Une gageure dans un département rural, où les trois députés – François d'Aubert et Roger Lestas pour l'UDF, Henri de Gastines pour le RPR – et la totalité des conseillers généraux RPR faisaient campagne pour le non. *« Nous avons visité les 261 communes du département face à des gens hostiles*, raconte René Ballayer. *Les sondages donnaient la victoire du non à 53 %, en Mayenne. Nous avions les élections sénatoriales une semaine après le référendum. Nous ne donnions pas chers de nos mandats. »* Le 20 septembre, la Mayenne se prononce à 53 % pour le... « oui ». C'est une victoire sans conteste pour les deux sénateurs, plus significative que leur réélection qui s'est ensuivie. *« Jean Arthuis en a pleuré »*, se souvient René Ballayer.

Un technicien à la recherche d'un rôle politique

Cette fidélité à l'Europe n'a pas empêché Jean Arthuis de se faire taxer de protectionnisme lors de la publication de son rapport sur les délocalisations parce qu'il y prône la défense des frontières européennes. *« Le libre-échange n'a aucun sens avec des pays sans protection sociale, ni crédibilité monétaire »*, assure-t-il. Mais il supporte mal de s'entendre accuser de *« séguinisme »*. Un procès que lui fait volontiers *le très libéral ministre* de l'économie, Edmond Alphandéry. Leur proximité géographique (le ministre est élu député du Maine-et-Loire depuis 1978) et leur parenté politique (ils sont tous deux membres du CDS), *bien loin d'arranger les choses*, rendent leurs rapports encore plus tendus. Le débat sur l'indépendance de la Banque de France défendue par Edmond Alphandéry et dont Jean Arthuis était le rapporteur au Sénat en a été une *illustration*.

« Ce fut un débat de techniciens », jugera plus tard le président du Sénat, René Monory, dont Jean Arthuis est un fidèle, et qui est, d'ailleurs, venu inaugurer la mairie flambant neuve de Château-Gontier le 19 juin dernier. Car Jean Arthuis, expert-comptable d'origine, est d'abord un technicien, voire, disent ses adversaires, un *« technocrate »*. Cela lui confère une compétence que personne ne lui dénie au sein de son conseil municipal ou de son conseil général. En revanche, cela l'a empêché, jusqu'à maintenant, de jouer le grand rôle politique qu'il ambitionne de tenir. *« Il manque parfois de flair »*, constate un de ses collaborateurs au Sénat.

Est-ce dû à ses origines, au fait qu'il ne doit rien à personne ? Toujours est-il que Jean Arthuis a une forte propension à aller à l'encontre de l'ordre établi. Cela détonne dans le paysage très légitimiste de l'Ouest où la prime au sortant est forte. Ainsi, quand, en 1971, à la tête d'une liste « Groupe d'action municipale », du type de celle d'Hubert Dubedout à Grenoble, auréolé comme seul titre de gloire de la création de la jeune chambre économique de Château-Gontier, il affronte le vieux maire sortant, un honorable médecin de soixante-quinze ans, et emporte la majorité, il crée la surprise. Bien au-delà des murailles de la ville. L'intéressé se fait un plaisir de rappeler la déclaration d'une des grandes figures mayennaises de l'époque qu'il continue d'admirer, Robert Buron, démocrate-chrétien devenu socialiste, élu maire de Laval en 1971 : *« L'événement, ce n'est pas mon élection mais celle d'un jeune maire de vingt-six ans à Château-Gontier. »*

Démocrate-chrétien par tradition locale

Jean Arthuis récidive aux sénatoriales de 1983 où il se présente contre Henri de Gastines alors même que celui-ci proposait de lui céder sa place de député. Pas question de devenir l'obligé de son adversaire ! Jean Arthuis sortira vainqueur de la compétition.

Avec la même détermination, il ira trouver, en 1991, un an avant les cantonales, le sénateur Ballayer, président du conseil général de Mayenne, pour lui faire connaître son souhait de le remplacer. Agé de soixante-dix-huit ans, René Ballayer, qui considère volontiers Jean Arthuis comme son poulain, accepte. Les deux hommes n'en diront mot jusqu'au début de 1992. René Ballayer ne se représente pas aux cantonales et Jean Arthuis prend la présidence de l'assemblée départementale, où il siège depuis 1976, mais où les RPR, nombreux, ne voient pas toujours d'un bon œil ce centriste étendre son pouvoir. D'autant que le président est assez directif. *« Dictatorial »*, disent certains dans sa propre majorité. On lui a même, à ses débuts, donné le surnom de *« Monarque »*. Mais si le style agace, personne ne conteste le bien-fondé de la gestion. L'expert-comptable serre les boulons. Jean Arthuis supprime ainsi le voyage offert aux conseillers généraux qu'avait institué son prédécesseur.

Austère, presque puritain, il y a du Saint-Just dans le personnage, même s'il n'est pas dénué du sens de l'humour. Centriste puisque la tradition locale est démocrate-chrétienne, Jean Arthuis défend avec exigence, et quelquefois intransigeance, le sens de l'Etat, la rénovation des institutions, le rôle restauré des hommes politiques. Il n'est pas avare de prises de position dérangeantes : sur la publicité mensongère ou les hausses de prix abusives quand il était secrétaire d'Etat à la consommation pendant la cohabitation de 1986, sur la modernisation du Sénat en 1989, sur la fonction publique la même année... Quitte à bousculer ses propres amis, comme il le fit à l'occasion du congrès du CDS à Angoulême en 1991.

Volontiers dirigiste, Jean Arthuis pratique, quand il le faut, la concertation : il vient de lancer, dans son département, des états généraux auxquels tous les Mayennais sont conviés. Croit-il aux vertus du dialogue ? Les membres de ses *« minorités »*, municipales comme départementales – les socialistes eux-mêmes préfèrent ce terme à celui d'opposants – le reconnaissent. Mais il sait aussi que sur des sujets sensibles comme l'intercommunalité ou la coopération entre l'école privée et l'école publique, c'est peut-être la meilleure façon de faire triompher ses idées, face à un ordre établi qui résiste aux changements.

Avec toujours le même leitmotiv depuis le jour où il partit à l'assaut de la municipalité de Château-Gontier : ne pas se résigner au déclin, de sa ville, de son département, du Sénat, de la politique, de la France...

CLAIRE BLANDIN

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Et voici, d'un pas majestueux...

LE 14 Juillet d'avant Munich, on s'était rendu en famille aux Champs-Elysées. Malgré les périscopes en carton et les *épaules des aînés, les enfants n'avaient* vu que quelques canons entre des robes à fleurs, pas de quoi se faire des souvenirs, but de l'expédition.

En 1939, on s'est contenté du reportage à la TSF, qui suppléait, déjà, à la présence réelle. *Les coteaux de Sèvres embaumaient la groseille.* Des jardinets pentus et des haut-parleurs en coton perlé montait un commentaire lyrique. Albert Lebrun était là, paraît-il, bien reconnaissable. Il ne pleurait pas, pour une fois. Il ne perdait rien pour attendre. Un jour, par un hasard farceur, j'avais surpris le dernier président de la Troisième République en train de mettre son vin en bouteilles. Il n'allait pas assez vite, il n'arrivait pas à obturer le tonneau, et le vin coulait à même le sol terreux de la cave. La concierge, bretonne de Pleugueneuc, morigénait le chef de l'Etat. La débâcle proche était annoncée tout entière dans cette saynète domestique. En tout cas, pour moi, la confiance s'était perdue. Et voici, d'un pas majestueux...

Il y avait des chars nouveaux, on disait des « tanks », des avions Caudron dont les soupapes claquaient dans un ciel de meeting, les généraux Gamelin, Georges, Corap, les polytechniciens rangés au tire-ligne, les casoars retroussés par le vent comme des culs de colombe, ceux-là, les shakos, on connaissait, un cousin saint-cyrien avait invité tous les gosses à son « triomphe » – *debout les officiers !*, – le bruit mat des gants blancs le long des pantalons garance, ça ne s'oublie pas, ça compensait la vision de Lebrun aux mollets blêmes léchés par la vinasse, on arrêterait l'armée allemande coupeuse de mains d'enfants, on avait les moyens...

⁂

1956, probablement. Journaliste débutant, j'ai accès à la tribune présidentielle, pas peu fier. Près de moi, un confrère de la RTF énumère les détachements. Et voici, d'un pas majestueux... Le président, c'est le bon Coty, aux pommettes rondelettes et rougies comme des pommes à cidre. On oublie qu'il fera guillotiner des dizaines de gens, *malgré son passé* d'avocat des pauvres et ses airs de prestidigitateur pour matinées enfantines. Ce sont les lois d'alors qui veulent cette cruauté, et les menaces sur nos colonies, toute cette Afrique rose des atlas, qui a fait notre grandeur et nos victoires. D'ailleurs, voici les tirailleurs sénégalais, d'un pas majestueux, suivis d'enfants de troupe algériens, shorts bleus impeccablement alignés.

Pas de chance : au passage devant la tribune, ces petits témoins de l'intégration réussie ont sorti de leur chemisette des drapeaux FLN. Ils les ont agités sous le nez des officiels. Des civils à veste renflée ont vite mis les trublions au pas. Que sont-ils devenus ? On imaginait leurs complots de la veille pour préparer ce coup d'éclat de quelques secondes. Le public n'en a rien su ou presque. Et pourtant, toute la suite était inscrite dans la bravade *minuscule*.

⁂

Bien plus tard, dans les années 80, la pelouse de l'Elysée a été rehaussée de bariolages à la Dufy. On dirait un mariage de sous-préfecture. Des généraux à quatre et cinq étoiles se disputent les cochonnailles de buffets régionaux. Les nuques rases venues de Mourmelon et les queues de cheval du « show-biz » s'échangent amuse-gueule et projets de vacances. A l'angle du palais, dans des chaises longues pour saga télévisée, le président répond à quelques vedettes du petit écran. Les invités dévisagent leurs présentateurs favoris. Ils les croyaient plus grands, moins chauves ; finalement, on les voit mieux de chez soi, c'est comme le sport, on repère les fautes avant l'arbitre. Auprès de l'interviewé, les courtisans de toujours s'affairent. Il s'agit de se trouver par hasard sur son trajet, dans l'axe du regard un peu absent. Ce sont les mêmes qui prendront leurs distances plus tard. Savoir s'éloigner sans paraître courir ailleurs. Pas bien digne, tout ça, mais bon, une petite famille à nourrir...

De Gaulle, c'était différent. En 1962 ou 1963, le Général, en haut du même perron élyséen. Pas question de croiser son regard, il n'en avait pas, pas pour ces petites choses subalternes. La tête se redressait en dodelinant. Les bras ballaient le long des basques évasées. La voix ne s'était jamais posée tout à fait. Merci d'être là. Bonjour, monsieur le conseiller. Mes hommages, madame...

⁂

Les 14 Juillet font partie de nos anniversaires intimes. Ils les colorent comme le font les chansons. On a beau se méfier de la ligne bleue des Vosges, parce qu'elle a trop servi et tué trop d'oncles, on a beau se nourrir de tricolore à doses modérées, on a beau se sentir plus patriote de sa langue que du pré carré, ces bouffées de clairon, ce crottin de cheval républicain sur la chaussée, ces nouveaux militaires faiseurs de paix, ces chapeaux de paille qui cachent la vue, ces amoureux à qui le défilé et les bals du soir serviront de souvenirs historiques... tout cela vous a un air de beau sentiment.

P.-S. – *Parmi les écrivains de langue française nés « étrangers » et qu'aurait visés la nouvelle loi sur les contrôles d'identité, j'ai cité à tort Calvin, mort genevois mais né picard (le Monde du 23 juin). Beaucoup de lecteurs ont rectifié. Certains ont ajouté d'autres noms d'artistes « métèques » à la liste, qui se voulait un clin d'œil polémique. Quelques-uns ont estimé avec humeur que Julien Green et les sales nègres qui envahissent notre belle France, ça n'avait rien à voir.*

Par souci d'efficacité

Des élus limousins quittent l'UDF pour le RPR

LIMOGES

de notre correspondant

Raymond Archer, professeur à la faculté de droit de l'université de Limoges, président départemental de l'UDF en Haute-Vienne, membre du conseil national du Parti républicain et conseiller régional du Limousin, quitte sa formation pour adhérer au RPR. Il explique sa décision par son souci d'efficacité pratique : *« Pour aller de l'avant, il faut avoir un véhicule qui a une bonne carrosserie et un bon moteur. »*

Il avait été précédé dans cette voie par Jacques-Michel Faure, PDG de SVP International et propriétaire du mensuel *Limousin-Magazine*, arrivé dans la région voici trois ans sous les couleurs de l'UDF et qui avait opté pour l'investiture RPR, sous laquelle il est devenu, en mars dernier, député de la Haute-Vienne. Un troisième élu, Jean-Marie Bayle, maire, conseiller général de Laurière (Haute-Vienne) et conseiller régional, a également rejoint ces derniers jours la formation chiraqienne. Il estime que *« l'UDF, plongée dans des querelles internes, n'a pas su engager de débat de fond sur l'aménagement local et régional »*.

La fédération UDF a exprimé sa *« surprise devant cette décision. La politique est, avant toute chose*, fait-elle remarquer, *affaire de conviction et non de carrière. »* Jean-Marc Gabouty (CDS), délégué départemental de l'UDF et conseiller général, réfute l'argumentation de l'efficacité : *« L'opposition locale RPR-UDF a tout intérêt à avoir un pôle libéral et centriste fort. Sans ce pôle il n'y a aucune chance de conquérir une collectivité, quelle qu'elle soit. »* Pour sa part, Raymond Archer se défend de tout calcul électoral : *« Si j'avais vraiment voulu jouer à n'importe quel prix une carrière politique de premier plan, il y a longtemps que ce serait fait. »* L'UDF a désigné pour lui succéder Me Philippe Pauliat-Defaye, avocat, conseiller municipal à Limoges.

GEORGES CHATAIN

Les « affaires » à la Réunion

Eric Boyer, sénateur (app. RPR) est introuvable

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

de notre correspondant

Eric Boyer, président du conseil général de la Réunion, a « pris le maquis », lundi 12 juillet, alors qu'il devait se rendre à une convocation du juge Jean-François Beynel qui souhaitait procéder à une confontation entre le sénateur (app. RPR) et deux autres protagonistes de l'affaire dite de « la billetterie unique » de l'Assemblée départementale. M. Boyer devait également être entendu dans le cadre d'une autre affaire, celle du marché des transports scolaires de Saint-Leu qui aurait été entaché de graves irrégularités.

Cette deuxième affaire est à l'origine de la levée de son immunité parlementaire votée, le 8 juillet, par le Sénat. Le procureur près la cour d'appel de Saint-Denis de la Réunion avait présenté cette demande de levée de l'immunité de M. Boyer afin de le mettre en examen et prendre contre lui d'*« éventuelles mesures de sûreté »*. Le juge Jean-François Beynel avait délivré, le 10 juillet, un mandat d'amener.

Me Jacques Vergès, avocat du président du conseil général, a expliqué que son client avait *« décidé de ne pas se présenter* [chez le juge d'instruction] *en attendant des jours plus sereins »*. *« Il attend que la justice fasse preuve de sérénité et que l'ordre républicain revienne au palais de justice de la Réunion »*, a ajouté Me Vergès, qui a précisé que M. Boyer craint d'être *« jeté en prison »* par des juges qui l'ont *« humilié publiquement »*. Après avoir accepté, dans un premier temps, le principe d'une confrontation avec Nicolas Moutoussamy et Samuel Carpaye, deux transporteurs – conseillers généraux au moments des faits – mis en examen dans le cadre de l'enquête sur la « billetterie unique », M. Boyer est revenu sur sa décision en fin de semaine. Il est ajourd'hui le deuxième élu de l'île à avoir « pris le maquis », puisque Pierre Vergès, membre du Parti communiste réunionnais, maire du Port, mis en examen dans le cadre de l'enquête sur l'endiguement de la rivière des Galets, a « disparu » depuis le 3 avril.

ALIX DIJOUX

EN BREF

□ **Contrôle d'identité : le PS et le PC saisissent le Conseil constitutionnel.** – Les groupes socialiste et communiste de l'Assemblée nationale ont déposé le 12 juillet un recours devant le Conseil constitutionnel contre la loi sur les contrôles d'identité. Ils contestent, en particulier, *« la légalisation des opérations coup de poing »*, le fait que le contrôle ne soit plus subordonné au comportement de la personne visée, et l'institution, à proximité des frontières, de zones dans lesquelles les contrôles d'identité seront *« discrétionnaires »*.

□ **M. de Villiers attend du gouvernement une *« double rupture »*.** – Philippe de Villiers, député UDF de Vendée, estime, dans le nouveau numéro de *Lignes de fond*, revue du Parti républicain, que le gouvernement doit procéder à une *« double rupture avec la vision social-démocrate de la politique et avec la vision idéologique de libre-échangisme qui vide la France et l'Europe de toutes ses forces vives et de ses emplois »*.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiées au *Journal officiel du 13 juillet 1993*

DES LOIS

– n° 93-893 du 6 juillet 1993 relative à la conduite des inspections menées en vertu de l'article 14 du traité sur les forces armées conventionnelles en Europe et du protocole sur l'inspection annexé à ce traité ;

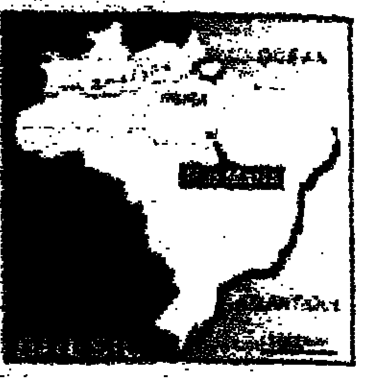
– n° 93-894 du 6 juillet 1993 modifiant l'article L.71 du code électoral et relative au droit de vote par procuration ;

– n° 93-895 du 6 juillet 1993 prorogeant l'application du contrôle des structures des exploitations agricoles pour les créations ou extensions de capacité des ateliers hors-sol ;

– n° 93-896 du 10 juillet 1993 modifiant le régime des surtaxes locales temporaires perçues par la Société nationale des chemins de fer français.

la jungle

Etat du Para autorise tous les excès



SOCIÉTÉ

Après les aveux du joueur marseillais

Le directeur général de l'OM, Jean-Pierre Bernès, souhaite être confronté à Jean-Jacques Eydelie

Jean-Jacques Eydelie, le joueur marseillais mis en examen et incarcéré pour « corruption active » dans l'affaire OM-Valenciennes, a été remis en liberté dans la matinée de mardi 13 juillet. Entendu la veille par le juge Bernard Beffy, il était revenu sur ses précédentes déclarations, reconnaissant avoir été l'intermédiaire d'une tentative de corruption de joueurs valenciennois avant le match du 20 mai. M. Eydelie a affirmé au juge qu'il avait agi sur instruction de Jean-Pierre Bernès, le directeur général de l'OM, actuellement écroué à l'infirmerie de la prison de Loos-lès-Lille.

Ce dernier *« veut vite être confronté à Jean-Jacques Eydelie »* a indiqué son avocat, Mᵉ Jean-Louis Pelletier, dans un entretien à *France-Soir* du 13 juillet. Mᵉ Pelletier a également annoncé, mardi matin sur Europe 1, son intention de *« demander le dessaisissement du tribunal de Valenciennes »*.

Par ailleurs, l'ancien entraîneur de Valenciennes, Boro Primorac, a été reçu, mardi matin, par le juge Bernard Beffy à Valenciennes. M. Primorac avait affirmé avoir été contacté par un certain « M. Noël », avec qui il se serait rendu dans les bureaux parisiens de Bernard Tapie. Celui-ci lui aurait alors demandé de *« porter le chapeau »* contre de l'argent.

« M. Noël », identifié comme étant André-Noël Filippeddu, un restaurateur corse, a été placé en garde à vue, lundi 12 juillet, par le SRPJ de Lille.

Enfin, à Marseille, le siège de la société Réalisation marketing gestion publicitaire (RMGP), un ancien partenaire de l'OM pour la publicité, dont le président, Claude Ghidalia, avait fait l'objet d'une mesure de garde à vue le 8 juillet, a été en partie saccagé, mardi 13 juillet, aux premières heures de la matinée.

La journée du retournement

VALENCIENNES

de notre envoyé spécial

Il est un peu moins de 19 heures, lundi 12 juillet. Jean-Jacques Eydelie sort du tribunal de grande instance de Valenciennes en voiture, entouré par quatre policiers. Le joueur de l'Olympique de Marseille, mis en examen pour *« corruption active »*, va passer une dernière nuit dans la cellule de la maison d'arrêt de la cité nordiste qu'il occupe depuis quinze jours. Il est encore pour quelques heures sous mandat de dépôt – il ne sortira de la prison que dans la journée de mardi, – mais il n'est déjà plus le pion le plus avancé de la défense de l'OM.

Sur le perron du palais de justice, le nouvel avocat du footballeur, Mᵉ Patrick Lefebvre, bâtonnier de l'ordre valenciennois, confirme ce que le fil des événements de la journée transformait en secret de Polichinelle. Jean-Jacques Eydelie a bel et bien reconnu avoir tenté de corrompre trois joueurs valenciennois à la veille du match de championnat de France Valenciennes-OM. C'est bien lui qui a remis la somme de 250 000 francs, premier acompte de la tractation, à Marie-Christine Robert, la femme de Christophe Robert. Il a joué le rôle d'intermédiaire *« sans contrepartie, sans aucun profit pour lui »*, à la demande de Jean-Pierre Bernès, le directeur général de l'OM, également mis en examen pour *« corruption active »* et en détention provisoire à la maison d'arrêt de Loos, près de Lille. La déposition du footballeur coïncide parfaitement avec celle des trois joueurs valenciennois, avec la *« version officielle du parquet »*.

Cette expression, maladroite, sonne comme un bulletin de victoire pour Bernard Beffy et Eric de Montgolfier. Depuis le début de l'instruction, le couple juge-procureur cherchait dans une bouche marseillaise la confirmation de ce qu'un faisceau de présomptions de plus en plus épais leur laissait supposer. L'audition de Jean-Jacques Eydelie a répondu à cette attente. Pour la première fois, après la brèche ouverte par les déclarations de Christine Eydelie, la version d'un corrupteur présumé correspond à celle d'un corrompu.

M. Borloo entendu pendant trois heures

Le calendrier de cette journée décisive semble avoir été fixé, dans ses grandes lignes, dès le dimanche 11 juillet, lorsque le juge Beffy a rendu une courte visite à Jean-Jacques Eydelie à la maison d'arrêt, pour s'assurer qu'il était bien l'auteur de la lettre rédigée la veille et qu'il n'était pas revenu sur sa nouvelle demande d'audition. Le footballeur, bouleversé par l'entrevue avec sa femme et qui avait très mal supporté la tension de la confrontation du vendredi, apprend alors au juge qu'il entend récuser son avocat, Mᵉ Thierry Herzog, et qu'il renonce au délai normal de cinq jours avant une audition.

Dès la première heure, lundi matin, Bernard Beffy, qui souhaite entendre le joueur dès l'après-midi, avise donc le bâtonnier de l'ordre valenciennois, Mᵉ Patrick Lefebvre, que le joueur demande un avocat commis d'office. Mᵉ Lefebvre se désigne lui-même. Lorsque Mᵉ Herzog se présente à la prison, en milieu de matinée, il y apprend qu'il ne défend plus Jean-Jacques Eydelie. Mᵉ Thierry Herzog sort ainsi de la procédure, sans déclaration publique. Avec une discrétion qui tranche avec sa tactique à l'emporte-pièce, étalée à grand fracas les semaines précédentes. Les propos de son successeur, après l'audition, sonneront à ses oreilles comme un cruel camouflet : *« Mᵉ Herzog lui dictait une défense pas conforme à ses vues. Il est arrivé à Valenciennes en lui disant : voilà ce que vous allez dire, voilà ce que vous allez faire. En football, on appellerait ça une erreur de placement dans la défense. »*

Pendant que Mᵉ Lefebvre s'entretient avec son nouveau client et prend connaissance du dossier, le juge Beffy vaque aux occupations quotidiennes de l'instruction. Et un nouveau nom de personnalité s'ajoute à la liste des témoins. Jean-Louis Borloo, maire de Valenciennes et député (RL) du Nord, qui s'était exprimé la veille en termes peu amènes pour le procureur Eric de Montgolfier et plus doux pour Bernard Tapie, est entendu pendant plus de trois heures sur le déroulement du match du 20 mai. M. Borloo explique à sa sortie qu'il s'agissait *« d'évoquer un climat plutôt que des faits »*. L'ancien président de l'USVA, également ancien avocat de Bernard Tapie, dit n'avoir pas ressenti de suspicion de la part du juge à l'égard des dirigeants valenciennois. De gros doutes subsistent pourtant sur leur attitude avant et pendant la rencontre du 20 mai (*le Monde* du 30 juin).

Lorsque l'audition cruciale commence, vers 14 h 30, la précédente version des faits – une demande de prêt des Robert – défendue par Jean-Jacques Eydelie lors de la confrontation avec les Valenciennois (étrangement semblable aux arguments exprimés par Bernard Tapie dans *Paris-Match*) a fini de voler en éclats. Christophe Robert a indiqué à *France-Football* qu'il avait bien demandé de l'argent à Eydelie, mais en mars ; après le refus de celui-ci, il avait réglé seul les travaux dans son commerce de Périgueux.

Pendant ce temps, l'instruction a déployé ses satellites : à Paris, les policiers du SRPJ de Lille entendent le personnel de Bernard Tapie Finances, pour retrouver une trace ou un souvenir de la visite de Boro Primorac, l'ancien entraîneur de Valenciennes, qui aurait été contacté pour *« porter le chapeau »*. A Lille, ils entendent André-Noël Fillipedu, le *« M. Noël »* supposé du récit de Primorac. Mardi matin, M. Fillipedu était toujours en garde à vue et Boro Primorac était entendu par le juge Beffy à Valenciennes.

Au cours de son audition de quatre heures et demie, Jean-Jacques Eydelie va entièrement corroborer la version des trois joueurs valenciennois. Mais il semble que, sur le point de litige qui les oppose, il ait donné raison à la version de Jacques Glassmann, qui aurait clairement refusé, pendant l'appel téléphonique, la tractation qui lui était proposée.

Jean-Jacques Eydelie cite Jean-Pierre Bernès, qu'il place désormais en première ligne dans l'instruction, mais aux questions qui lui ont été posées sur la hiérarchie de l'OM il n'a répondu par aucun autre nom de responsable du club. Au contraire, il globalise les problèmes de corruption à d'autres formations du championnat de France – en citant, semble-t-il, quelques exemples – et en Europe. Le joueur aurait indiqué que ces pratiques était courantes dans le football professionnel. A tel point que le juge Beffy lui aurait alors demandé s'il existait encore des matches non truqués. *« Sa définition globale de ce qui se passe dans le milieu du football ne me semble pas très appétissante »*, confirmait, le procureur, lundi soir, en se félicitant à nouveau de l'*« avancée considérable du dossier »*.

J. Fe.

Une équipe qui perd

Suite de la première page

Car tel est bien désormais l'enjeu de l'instruction valenciennoise, maintenant que Jean-Jacques Eydelie, encouragé par son épouse, a changé de camp : arrêt-image sur Bernès ou zoom prolongé sur Tapie.

Jean-Pierre Bernès n'a en effet que deux attitudes possibles, face à la cohérence des témoignages, aveux et preuves accumulés par le juge et les enquêteurs : prendre tout sur lui ou affirmer qu'il a agi sur ordre. La troisième position, celle qu'il a adoptée depuis sa sortie de l'hôpital, sa garde à vue et son incarcération, n'est plus tenable depuis l'extraordinaire retournement de la journée de lundi. Car toutes les lignes de défense de l'OM ont sauté, une à une.

Aucune n'a résisté. Le paysage est le suivant, plutôt sombre pour les dirigeants du club phocéen : tous les protagonistes de l'instruction, à la seule exception notable du directeur général de l'OM, s'en tiennent désormais à la même version, solide, étayée et circonstanciée, confortée de plus par des recoupements matériels.

Les trois joueurs valenciennois, Christophe Robert, Jorge Burruchaga et Jacques Glassmann, l'épouse du premier, Marie-Christine Robert, ainsi que le Marseillais Jean-Jacques Eydelie et sa femme Christine confirment qu'il y a bien eu, la veille du match Marseille-Valenciennes du 20 mai, tentative de corruption. Oui, Eydelie a bien appelé les Valenciennois à leur hôtel ; oui, il a agi sur ordre de Jean-Pierre Bernès, qu'il a d'ailleurs passé à Burruchaga notamment, lors de leur entretien téléphonique ; oui, il a remis une partie des 600 000 francs promis à Marie-Christine Robert ; oui, l'enveloppe qui contenait les quelques 245 000 francs qui restaient sur les 250 000 francs initiaux, est exactement similaire à celles, rares et coûteuses, que commandait l'OM à une société qui n'a qu'un seul club de football parmi sa clientèle ; oui, la liste téléphonique de l'hôtel des Marseillais porte bien trace de l'appel aux Valenciennois, depuis la chambre de Bernès, à l'heure et sur la durée dites par les joueurs pressentis pour « lever le pied » ; etc.

Une succession de parades dérisoires

Le piège est donc en train de se refermer sur l'O M. Un piège que le club marseillais a lui-même contribué à mettre en place par son attitude de dénégation. Les dirigeants de l'OM ont pourtant eu le temps d'ébaucher une stratégie gagnante.

Dès le soir du match du 20 mai, Jacques Glassmann avait vendu la mèche. Rapidement, Jean-Pierre Bernès dépose une plainte contre X... pour *« dénonciations calomnieuses »*, alors que la justice n'est pas encore saisie du dossier. La Ligue nationale de football mène discrètement son enquête, confiée, par hasard, à un... juge d'instruction membre de sa nouvelle commission de discipline. Ce n'est que le 9 juin que le dossier est transmis au procureur de Valenciennes qui, au vu d'éléments *« si consistants »*, ouvre alors l'information judiciaire confiée au juge Bernard Beffy.

La suite, côté OM, est une succession de parades dérisoires. Le 17 juin, selon le témoignage de l'ancien entraîneur de Valenciennes, a lieu sa mystérieuse rencontre avec ce *« M. Noël »* dont témoigne – les policiers l'ont vérifié – un déjeuner au *Fouquet's* où on lui aurait proposé de « porter le chapeau » en prétendant qu'il avait tenté de négocier un match nul.

Le 23 juin, M. Tapie se prévaut de relations communes – notamment Franck Terrier, ancien directeur des affaires criminelles à la chancellerie, aujourd'hui avocat général à Versailles – pour s'imposer dans le bureau du procureur de Valenciennes, afin de lui confier sa vision de la marche judiciaire de cette affaire et de parfaire sa connaissance du monde du football.

Le 25 juin, alors que le Valenciennois Robert a été interpellé et finit par reconnaître les faits dévoilés par Glassmann, M. Tapie rencontre successivement Jean-Pierre Bernès et Jean-Jacques Eydelie. Le soir-même, Eydelie s'en va à la rencontre des policiers qui le placent en garde à vue, tandis que Bernès évite le même sort en rentrant à l'hôpital, pour un malaise cardiaque ou une dépression – les versions marseillaises varieront.

Démentis catégoriques

A chaque avancée de l'enquête, M. Tapie et son entourage tenteront des diversions. C'est ainsi que le président de l'OM évoquera, dans un entretien à *Paris-Match*, un hypothétique prêt réclamé par Robert à Eydelie, version rapidement reprise par le joueur marseillais devant le juge d'instruction et dont on sait, aujourd'hui, qu'elle ne tient pas. C'est ainsi, encore, que la perquisition au siège de l'OM donnera lieu à des démentis catégoriques de son président, alors qu'il n'était pas contestable que des enveloppes semblables à celle contenant l'argent de la corruption y avaient été saisies et qu'y avait été inventoriée une somme d'argent dont les numéros de série de certains billets correspondent à ceux de quelques-uns des billets remis à l'épouse de Robert.

C'est ainsi, enfin, que M. Tapie affirmera que l'ex-entraîneur de Valenciennes parle d'une rencontre entre eux vaguement située entre le 16 et le 17 juin, en précisant son emploi du temps du 16 sans en revanche éclaircir celui du 17, alors que Boro Primorac a toujours situé le rendez-vous le 17...

M. Tapie est prompt à crier au complot politique, comme il le fit toujours lors de ses démêlés judiciaires (l'affaire Toshiba qui l'obligea un temps à quitter le gouvernement Bérégovoy) ou de ses démêlés financiers, dans sa carrière mouvementée de repreneur inconstant. Sa carrière politique, qui ne va pas, parfois, sans positions courageuses, semble son bouclier.

Mais il ne peut faire oublier que c'est l'OM qui lui mit, en ce domaine, le pied à l'étrier, quand il reprit ce club en 1986 avant d'envisager une carrière politique régionale, et, pourquoi pas, de viser la mairie de Marseille. Ce mélange des genres, dont l'argent est le nerf, entre la politique, la finance, le football et les médias, il l'a voulu, au point que ce fut la clé de sa réussite. Et voici qu'il le rattrape, à toute vitesse.

JÉRÔME FENOGLIO et EDWY PLENEL

Demandant le retrait de la réforme de la procédure pénale

La conférence des bâtonniers envisage une « mobilisation générale des barreaux »

Réunie en assemblée générale le 10 juillet à Paris, la conférence des bâtonniers, qui rassemble tous les barreaux de France à l'exception de celui de Paris, a estimé que la réforme de la procédure pénale engagée par le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, *« introduisait des entraves très graves et inacceptables aux droits de la défense »* et *« ne donnait pas aux avocats les moyens d'exercer leur mission de défense au cours de la garde à vue »*. Dénonçant notamment l'impossibilité pour les avocats d'intervenir en garde à vue pour certaines infractions et l'abandon du juge délégué chargé de la mise en détention, la conférence des bâtonniers demande le retrait immédiat du texte, la réunion d'une commission d'étude sur la loi du 4 janvier 1993 et le financement de l'intervention de l'avocat en garde à vue. Sinon, les bâtonniers, qui suspendront à partir du 15 juillet toutes les dispositions sur l'assistance de l'avocat en garde à vue, envisagent *« une mobilisation générale des barreaux »* en septembre.

□ **Pourvoi en cassation de Paul Touvier contre son placement sous contrôle judiciaire.** – L'avocat de Paul Touvier, Mᵉ Jacques Trémolet de Villers, a formé, le 9 juillet, un pourvoi en cassation contre l'arrêt de la cour d'appel de Versailles qui place l'ancien chef du renseignement de la milice de Lyon sous contrôle judiciaire (*le Monde* du 8 juillet). L'effet du contrôle judiciaire, qui interdit notamment à Paul Touvier de quitter la région parisienne et lui impose de se présenter au commissariat tous les quinze jours, est suspendu jusqu'à la décision de la chambre criminelle de la Cour de cassation.

REPÈRES

CATASTROPHES

Une cinquantaine de morts dans un séisme au Japon...

Un violent tremblement de terre a frappé, lundi 12 juin à 15 h 17 (heure française), le nord du Japon. Toute l'île d'Hokkaido a été secouée par ce séisme – de magnitude 7,8 sur l'échelle ouverte de Richter – dont l'épicentre a été localisé à environ 800 kilomètres au nord de Tokyo, en plein océan, à l'ouest des côtes. Cette secousse dont le foyer se trouvait à environ 50 kilomètres de profondeur a provoqué la mort d'une cinquantaine de personnes et la disparition, dit-on, d'un peu plus de cent personnes. La plupart des victimes ont trouvé la mort lors de l'effondrement de bâtiments (maisons individuelles et un hôtel) et de la destruction de certaines habitations côtières balayées par des vagues de plusieurs mètres (tsunamis) engendrées par le séisme. Selon les autorités, ce séisme est l'un des plus violents qui aient frappé le Japon ces dernières années. En 1983, un tel tremblement de terre de magnitude 7,7 avait également frappé cette région et fait une centaine de morts. – *(AFP, AP, UPI.)*

... et plus de 300 victimes dans des inondations en Inde, en Chine et aux Etats-Unis

Les inondations qui sévissent depuis le début du mois en Inde, en Chine et aux Etats-Unis ont causé la mort de plus de 300 personnes. En Inde, 169 personnes ont péri à la suite des plus fortes pluies enregistrées depuis vingt ans dans le nord du pays, alors que de nouvelles précipitations sont attendues. En Chine, le bilan, après les pluies diluvienes qui ont cessé le 9 juillet, est de 113 morts. Enfin, aux Etats-Unis, 22 personnes sont mortes noyées à la suite de la crue historique du Mississipi. La facture des dégâts avoisine les deux milliards de dollars. En outre, la vague de chaleur humide qui sévit dans l'est du pays a fait 47 morts. Une amélioration de la météo est prévue pour la fin de la semaine.

NUCLÉAIRE

Arrêt d'un réacteur russe défectueux

Les responsables de la centrale russe de Balakovo, située près de Saratov dans le sud du pays (région de la Volga), ont décidé, lundi 12 juin, d'arrêter le réacteur nº 3 de la centrale en raison du dysfonctionnement des systèmes de contrôle. Construite entre 1984 et 1988, cette tranche de 1 000 mégawatts, pourtant d'une technologie plus éprouvée et différente de celle des réacteurs RBMK de type Tchernobyl, n'a cessé de connaître des problèmes. L'un des court-circuits survenus en mars et avril 1992 avait provoqué un début d'incendie. Selon les autorités de sûreté russe, le réacteur devrait redémarrer dans une dizaine de jours. – *(AFP., AP.)*

DÉFENSE

L'incertitude sur l'avenir du nucléaire

Suite de la première page

Le général de Gaulle n'avait pas hésité un seul instant, à l'époque, à braver la communauté internationale en décidant de contrevenir à un accord américano-soviétique qui aura duré trente-sept mois. Ce fait, quelque peu oublié aujourd'hui, est rappelé – non sans malice – par des collaborateurs de François Léotard, l'actuel ministre de la défense, pour signifier que la politique de défense et, plus spécialement, la dissuasion de la France ne dépendent pas de l'avis des uns et des autres, fussent-ils ses alliés. Une façon comme une autre de souligner le silence des héritiers du gaullisme, à quelques exceptions près, après l'annonce, par l'Elysée et Matignon, que la France ne reprendrait pas ses expériences nucléaires interrompues en avril 1992 sans – déjà – que le ministre de la défense concerné, Pierre Joxe, ait pu à temps faire prévaloir son point de vue.

Nouveau « larron »

Il y a un an, la décision de la France a été unilatérale. Elle avait pour justification la perspective des élections législatives et le souci d'apaiser les écologistes. Ce n'est qu'au bout de quelques mois que les autres pays y ont adhéré à leur tour, y compris la Chine populaire en septembre dernier.

Aujourd'hui, selon un sondage commandé mais non encore publié par le ministère de la défense, les deux tiers des Français interrogés sont favorables à la cessation des expériences nucléaires. Mais que la France se soit associée à la prolongation d'un moratoire décrété, quelques jours plus tôt, par les Etats-Unis et aussitôt suivi par la Russie, irrite nombre de militaires. Ce ralliement, ou cette concession, à la thèse américaine – dont on ne sait jusqu'où elle peut aller trop loin sur la voie d'un désarmement nucléaire inégal – intervient à un curieux moment, aux yeux de la communauté militaire, pour deux raisons majeures.

D'une part, le « club » des puissances nucléaires s'agrandit, avec l'entrée en scène d'un nouveau « larron » en la matière, l'Ukraine, qui refuse de rendre ses mille huit cents charges explosives à la Russie et qui porte à trois le nombre des nouvelles Républiques nucléaires issues de l'ancienne Union soviétique. D'autre part, la France met à l'eau, à Cherbourg, avec *le Triomphant*, une nouvelle classe de sous-marins destinés à embarquer un non moins nouveau modèle de missile, le M.5, dont il faudra bien avoir testé les têtes nucléaires sauf à imaginer – la France n'en a pas officiellement abandonné le projet – que cette arme stratégique ne verra pas en fin de compte le jour en l'an 2005, comme elle demeure programmée.

Toutes ces considérations expliquent, *à tort ou à raison*, que les militaires ont le sentiment que la France de 1993, à la différence de celle de 1960, a préféré se ranger derrière un Congrès américain hostile à la reprise des essais par les Etats-Unis pour des motifs *plus financiers que stratégiques*. Le général de Gaulle contestait que la politique économique de la France puisse *« se faire à la corbeille »*. Aujourd'hui, le pouvoir serait volontiers accusé, par une part non négligeable de la communauté *de défense, d'accepter* – sans broncher – de naviguer dans le sillage du Congrès au mépris de ce qu'elle croit être les intérêts de sécurité de la France.

La planète est plus instable

A l'appui de cette critique, il y a la constatation que les Etats-Unis, comme la Russie, ont réalisé au total assez d'essais nucléaires pour se satisfaire des résultats obtenus et, donc, pour avoir l'élégance de cesser leurs expériences.

La France, en revanche, a encore besoin de moderniser et de perfectionner son arsenal, ce qui *induit des tests en vraie grandeur* et pas seulement en simulation dans un laboratoire. Le paradoxe est que le gouvernement a, tout à la fois, suspendu les essais sur l'atoll de Mururoa – sans autre considération de durée – et qu'il a ralenti très sensiblement le versement des crédits consacrés aux simulations par mesure d'économies.

Si bien que la plupart des militaires se demandent si, avec de telles pratiques, on n'assiste pas à ce qui, demain, pourra sonner le glas de la dissuasion nucléaire en France. Une arme périclite, qui ne se maintient plus ni en état de *fonctionner ni en situation de* toujours répondre à la menace environnante.

Certes, le monde des années 60 n'est plus celui des années 90, et l'acharnement du général de Gaulle à bâtir sa *« force de frappe »*, s'il s'est justifié après coup, n'a probablement plus la même raison d'être. La dissuasion nucléaire, qui a joué son rôle depuis la fin de la seconde guerre mondiale, n'est plus ce donjon qui met un pays définitivement à *l'abri de tous les risques. La planète* est plus instable, plus imprévisible, plus équivoque. Elle requiert des systèmes de défense plus souples, plus mobiles, plus diversifiés et, du même coup, le recours à des panoplies au regard desquelles l'arsenal nucléaire a perdu son exclusivité pour n'être que l'un des remparts de défense.

A l'intérieur de budgets militaires qui – hormis dans les pays de la zone Asie-Pacifique – ont tendance à se réduire comme peau de chagrin, la part du nucléaire décline au profit de l'espace et des moyens classiques mais perfectionnés d'intervention. A l'instar de leurs partenaires occidentaux, les Français sont désormais placés devant la nécessité d'avoir à renforcer ces deux secteurs de leur sécurité. Ce doit être, à la condition que *« l'intendance suive »*, toute l'ambition de la nouvelle programmation militaire que le gouvernement s'est engagé à présenter au Parlement au printemps 1994 lorsqu'il aura réussi à rédiger un Livre blanc crédible sur la défense.

La zone « grise » de tous les dangers

Dans sa réflexion pour ou contre une nouvelle campagne de tirs à Mururoa, le gouvernement français devra tenir compte d'une opinion internationale qui, en 1995, ne manquera pas de se manifester à propos de la révision – qui devra avoir commencé entre-temps – du traité de non-*prolifération nucléaire (TNP) par* les Etats signataires. L'enjeu est délicat. Tous les observateurs s'attendent que les pays du tiers-monde réclament aux grandes puissances un arrêt définitif de leurs essais, en échange d'un engagement à ne pas chercher à accéder au « club » des Etats nucléaires.

A un moratoire d'une année, qui est la réalité du moment et qui est un acte reconductible, succéderait la renonciation, qui serait *irrévocable*, à toute dissuasion nucléaire. Après avoir suspendu ses essais, la France serait condamnée à ne plus jamais les reprendre et à laisser en l'état son arsenal.

C'est là que le bât blesse. Quoi qu'on ait pu en dire, les *expériences* ont une vertu indirecte : celle d'être le constat – quasiment infaillible – qu'un pays a acquis droit de cité parmi les autres détenteurs de l'arme nucléaire. Cette reconnaissance internationale contribue, à sa façon, à l'équilibre mondial : la communauté sait à quoi s'en tenir et à qui elle a affaire.

Sans essais officiels, on risque d'entrer dans cette zone « grise » de la dissuasion – la plus lourde de menaces pour la paix du monde – qui aboutit à généraliser le cas des pays suspectés de posséder l'arme nucléaire sans jamais l'avoir testée.

Dès lors, Israël, l'Afrique du Sud ou l'Irak auront fait école. De même, les Etats soupçonnés de tricher, comme la Corée du Nord, le Pakistan, le Brésil ou l'Argentine, auront renforcé le camp de ceux qui refusent de ren*dre transparentes leurs activités* nucléaires, en récusant les inspections sur place. La planète, qui n'aura pas su ou pas pu limiter cette prolifération clandestine, n'en sera que plus dangereuse.

JACQUES ISNARD

Le général Morillon grand officier de la Légion d'honneur

Par décret du président de la République, paru au Journal officiel du mardi 13 juillet, le général de corps d'armée Philippe Morillon a été élevé à la dignité de grand officier de la *Légion d'honneur. Il avait été* fait commandeur le 5 novembre 1992. De retour de Bosnie, le général Morillon, qui assistera au défilé du 14 Juillet, à Paris, de la tribune officielle et auquel François Mitterrand devrait remettre sa distinction dans l'après-midi, recevra une lettre temporaire de mission de François Léotard, qui le fera conseiller du gouvernement pour la défense. Philippe Morillon pourrait ensuite devenir « patron » des « casques bleus » à l'ONU.

François Léotard : « Il faudra revenir sur certains choix »

Le ministre de la défense, François Léotard, dans un entretien accordé le lundi 12 juillet à l'AFP, n'exclut pas que la France puisse reprendre ses essais nucléaires avant la fin de l'année.

« Formellement, rien n'est exclu », a-t-il répondu à la question : *« Est-il exclu qu'il puisse y avoir des essais cette année ? » « J'affirme quant à moi que la France doit conserver, comme elle l'a fait depuis trente-cinq ans, sa totale autonomie de décision. Il serait très fâcheux qu'elle se mette sous la tutelle ou la dépendance d'un autre pays quel qu'il soit »*, ajoute M. Léotard.

Interrogé sur la préparation du budget 1994 et du projet de loi de programmation militaire, M. Léotard explique : *« Si, alors que la plupart des grands programmes sont en phase de fabrication, les moyens de la défense ne sont pas suffisants en 1994, il est certain qu'il faudra revenir sur des choix faits antérieurement, avec des conséquences sur l'emploi industriel et, plus gravement encore, sur les capacités opérationnelles de nos forces. » « Il est étrange de constater que, lorsque s'éloigne de nous l'affreux souvenir de juin 1940*, ajoute M. Léotard, *nous semblons revenir à nos anciens défauts. »*

REPÈRES

ENVIRONNEMENT

Importants feux de forêt en Algérie, en Italie et en France

Vingt-cinq mille hectares de végétation ont été brûlés par cent *vingt-six incendies au nord-est* de l'Algérie, depuis une semaine. Les causes de ces sinistres restent encore inconnues. Sur l'île d'Elbe, un feu alimenté par un vent de sud-ouest a détruit 80 hectares de pinède, tandis que les habitants des environs et 450 touristes étaient évacués. Les incendies se sont multipliés dans six régions d'Italie, durant tout le week-end, et notamment à Castel-Gandolfo, une des résidences du pape, où 200 hectares de forêt ont été détruits, dimanche 11 juillet.

En France, à la périphérie est de Marseille, un feu a ravagé 10 hectares du parc aménagé de la Valbarelle, un des « poumons verts » de la ville, dans la nuit du 12 au 13 juillet. Enfin, la région de Toulon et la Haute-Corse, où des incendies ont été rapidement maîtrisés, restent sous étroite surveillance des gardes forestiers.

UNIVERSITÉS

Relative fluidité des inscriptions des bacheliers d'Ile-de-France

Hormis quelques problèmes, notamment à Paris-X (Nanterre), Paris-VII (Jussieu) et Paris-I, en psychologie et dans la filière administration économique et sociale (AES), les inscriptions, dans les dix-sept universités d'Ile-de-France, des quelque 80 000 nouveaux bacheliers de la région parisienne se déroulent, jusqu'à présent, correctement. Selon le rectorat de Paris, moins de 5 % d'entre eux n'ont pas encore reçu leur affectation définitive ; ils devraient pouvoir s'inscrire en septembre, après l'évaluation, cet été, par les trois rectorats et les présidents d'université de la région, des places disponibles. La relative fluidité des inscriptions universitaires résulte, cette année, à la fois de l'augmentation du nombre de places (dans les nouvelles universités créées depuis trois ans et dans les instituts universitaires de technologie) et de la légère baisse du nombre des bacheliers, en particulier dans les séries A (littéraire) et G (tertiaire).

CHRONOLOGIE

Juin 1993 dans le monde

Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par BRIGITTE CAMUS-LAZARO

FRANCE

2.-3. – Procédure pénale : Le Sénat adopte la proposition de loi tendant à réformer le code de procédure pénale promulgué le 4 janvier 1993. Ce texte restitue au juge d'instruction le pouvoir de mise en détention et maintient la présence de l'avocat à partir de la vingtième heure de garde à vue. L'entrée en vigueur du nouveau code prévue pour le 1er septembre 1993 est reportée au 1er mars 1994 (3, 4, 9, 18, 24).

2. – Emploi : Michel Giraud présente en conseil des ministres son « plan emploi » ; celui-ci prévoit une exonération des cotisations d'allocations familiales pour les bas salaires (jusqu'à 1,2 fois le SMIC), le développement de l'apprentissage (3 au 5, 10).

2. – Paul Touvier : La 1re chambre d'accusation de Versailles rend un arrêt qui renvoie Paul Touvier devant la cour d'assises des Yvelines, estimant qu'il existe à son encontre *« des charges suffisantes d'avoir été complice d'un crime contre l'humanité au sens de l'article 6 du statut du tribunal militaire international »* : il répondra de l'exécution le 29 juin 1944 de sept otages juifs à Rillieux-la-Pape (Rhône) (2 au 4, 11, 12, 17).

3. – Délocalisations industrielles : Le sénateur Jean Arthuis (Union centriste) rend public un rapport sur les conséquences pour l'emploi des « délocalisations » industrielles vers les pays à bas coût de main-d'œuvre (4, 26).

6. – Sports : En finale des Internationaux de France de tennis à Roland-Garros, l'Espagnol Sergi Bruguera bat le tenant du titre, l'Américain Jim Courier. Chez les dames, l'Allemande Steffi Graf l'emporte sur l'Américaine Mary Joe Fernandez (3, 6-7, 8, 9).

7. – Enseignement : Le ministre de l'éducation nationale rend publiques sa réforme des classes terminales, applicable à la rentrée 1994, et celle du baccalauréat, applicable à la session de juin 1995. Le 26, l'Assemblée nationale adopte en première lecture une proposition de loi permettant aux universités de déroger à la loi Savary de 1984 sur l'enseignement supérieur (8, 10, 19, 24, 26, 1/VII).

7. – Délocalisations : Malgré la contestation du Conseil d'Etat, le 4, le premier ministre confirme la décision du 7 novembre 1991 du gouvernement Cresson de transfert de l'ENA à Strasbourg (6-7, 9).

8. – René Bousquet. L'ancien secrétaire général de la police (d'avril 1942 à décembre 1943) du régime de Vichy, visé par une plainte pour crime contre l'humanité, déposée en 1989 par Me Serge Klarsfeld, est assassiné à Paris par un déséquilibré, Christian Didier (9, 10, 11, 13-14).

9. – Presse : Jean Miot est élu président de la Fédération nationale de la presse française (11).

11. – Loi de finances rectificative pour 1993 : Le Parlement adopte définitivement le collectif budgétaire. Les modifications apportées par le Sénat, le 10, ont conduit le gouvernement à fixer le déficit budgétaire à 317,5 milliards de francs en 1993 (9, 11, 15).

14. – Taux d'intérêt : La Banque de France abaisse d'un quart de point ses deux taux directeurs : 7,50 % à 7,25 % pour le taux d'appel d'offres, à parité avec le taux d'escompte allemand et 8,50 % à 8,25 % pour les prises en pension à cinq/dix jours. Les banques de dépôt ramènent leur taux de base bancaire (TBB) de 8,80 % à 8,60 %. Le 21, la Banque de France ramène le taux des appels d'offre de 7,25 % à 7 % et le taux des pensions à 5/10 jours de 8,25 % à 8 % (16, 20-21, 23).

14. – Privatisations : Le Sénat adopte en première lecture, par 229 voix contre 89, le projet de loi de privatisations amendé pour renforcer le mécanisme de *« l'action spécifique »* quand *« la protection des intérêts nationaux l'exige »*. La première privatisation, celle du Crédit local de France, est lancée du 18 au 23, au prix de 386 francs par action (11, 15, 16, 19, 24, 26, 27-28, 29).

16. – Politique économique et sociale : Philippe Séguin, au cours d'un colloque sur l'emploi, appelle le gouvernement à un renversement complet des choix économiques, sociaux et européens et à privilégier l'emploi au détriment de l'orthodoxie financière. *« Nous vivons depuis trop longtemps un véritable Munich social »*, déclare le président de l'Assemblée nationale, en plaidant pour la préférence communautaire et en préconisant la dissolution du GATT. Le 18, Edouard Balladur, à Lyon, devant le 54e congrès des HLM, exclut un changement de politique économique et sociale (18, 19, 20-21, 22).

18. – Croissance économique : Le gouvernement présente ses prévisions devant la commission des comptes de la nation : le recul de la production en 1993 serait de – 0,8 % et le redémarrage de l'activité se situerait au début de 1994, avec une hypothèse de croissance du produit intérieur brut (PIB) marchand de 1,4 % en 1994 (16, 17, 21).

18. – Rapport Raynaud : Le rapport définitif de la commission d'évaluation de la situation sociale, économique et financière de la France est publié (20-21).

22. – Comité consultatif national d'éthique : Il s'oppose à la mise en œuvre d'un dépistage prénatal systématique de la trisomie 21 (mongolisme). Dans un second avis, le Comité se prononce pour le développement des thérapies géniques *in vivo* (23).

24. – Football : Les révélations, et la mise en examen, d'un joueur valenciennois, reconnaissant avoir été « acheté » par l'OM en prévision du match Valenciennes-Marseille du 20 mai 1993, déclenchent une enquête qui met en cause le club phocéen. Le 30, les perquisitions effectuées au siège de l'OM alourdissent les présomptions contre les dirigeants de l'OM, malgré les démentis de Bernard Tapie (7, 26, 27-28, 29, 30, 1/VII, 2/VII).

25. – Emprunt Balladur : L'emprunt d'Etat dit « emprunt Balladur » est émis pour quatre ans au taux de 6 %. Doté d'avantages fiscaux, il peut s'intégrer à un plan d'épargne en actions (PEA) et sera remboursé le 16 juillet 1997 (24, 25).

26. – Edouard Balladur à Toulouse, dans son discours devant la convention nationale de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), annonce plusieurs mesures en faveur des PME, dont le relèvement des CODEVI (12, 20-21, 29).

27. – Loi Falloux : L'adoption par l'Assemblée nationale, en première lecture, de la proposition de loi de Bruno Bourg-Broc (RPR) en révisant la loi Falloux permet aux collectivités locales de subventionner les établissements privés sous contrat. Le 30, François Mitterrand refuse d'inscrire la proposition de loi à l'ordre du jour de la session parlementaire extraordinaire. L'examen du texte au Sénat est renvoyé à l'automne (25, 27-28, 29, 1/VII, 2/VII).

29. – Assurance-maladie : Simone Veil présente un plan de 32,2 milliards de francs d'économies sur dix-huit mois, prévoyant une baisse de cinq points du taux de remboursement ainsi qu'une hausse de 5 francs du forfait hospitalier (30).

30. – Privatisations : Afin de surmonter l'obstruction des parlementaires du PS et du PC, Edouard Balladur engage, devant les députés, la responsabilité de son gouvernement, au titre de l'article 49-3, sur le projet de loi de privatisation examiné par l'Assemblée nationale depuis le 28. Le groupe socialiste saisit l'occasion pour déposer une motion de censure sur la politique économique et sociale du gouvernement. Acceptant l'amendement présenté par le groupe UDF, le gouvernement réintroduit la limite de 20 % de la loi de 1986, interdisant aux investisseurs étrangers non membres de la CEE d'acquérir plus de 20 % des titres au moment de la privatisation (1/VII, 2/VII).

Trois réformes pour le contrôle de l'immigration

Immigration : le 2, le projet de loi Pasqua modifiant l'ordonnance du 2 novembre 1945 sur *« les conditions d'entrée et de séjour des étrangers »*, relatif *« à la maîtrise de l'immigration et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France »* est adopté par le conseil des ministres : il vise à encadrer et limiter le regroupement familial, filtrer les demandes d'asile et faciliter les expulsions. Charles Pasqua déclare, au *Monde* le 2, que l'objectif *« c'est de tendre vers une immigration zéro »* (2, 3, 4, 6-7, 8, 11, 16 au 18).

Contrôle d'identité : le 10, l'Assemblée nationale adopte, en première lecture par 482 voix contre 90, le projet de loi renforçant les pouvoirs de police judiciaire et administrative dans les contrôles d'identité préventifs qui sont autorisés *« quel que soit le comportement »* de la personne contrôlée (4, 11, 12, 16).

Immigration : le 18, l'Assemblée nationale adopte en première lecture par 480 voix (UDF et RPR) contre 88 (PS et PC) le projet de loi. Le gouvernement assouplit le texte à propos du droit d'asile, des enfants nés en France de parents en situation irrégulière et de l'aide médicale à domicile pour les étrangers en situation irrégulière. Deux amendements le durcissent : le premier, proposé par le gouvernement, interdit l'acquisition de la nationalité française à un étranger en situation irrégulière ; l'autre, présenté par Alain Marsaud (RPR) et modifié par Pierre Mazeaud (RPR) autorise les policiers à effectuer des contrôles d'identité sur *« tout élément permettant de présumer la qualité d'étranger autre que toute appartenance raciale »*. Après la protestation de Simone Veil et Pierre Méhaignerie, l'amendement est remplacé par un nouvel amendement de Paul Masson (RPR), qui supprime toute référence à un critère d'extranéité ; il est adopté par la commission des lois du Sénat le 30 (22 au 25, I/VII, II/VII).

Nationalité : le 24, la proposition de loi portant réforme du code de la nationalité, déjà approuvée par le Sénat en 1990, est définitivement adoptée. Cette réforme soumet l'acquisition de la nationalité française à de nouvelles conditions (11, 17, 18, 19, 26).

Sécurité : le 30, le ministre de l'intérieur présente en conseil des ministres son plan pour la sécurité qui prévoit la création, au ministère de l'intérieur, d'une direction de la police nationale chargée du *« contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins »*. Il annonce également la création d'un Haut Conseil de la déontologie de la police nationale (1er/VII).

ÉTRANGER

1er. – BURUNDI : La victoire inattendue du Hutu Melchior Ndadaye (64,79 % des suffrages) contre le président sortant, le major Pierre Buyoya, Tutsi, au pouvoir depuis 1987, instaure l'alternance ethnique (2 au 5).

1er. – GUATEMALA : Une semaine après son « coup d'Etat civil », le président Jorge Serrano est destitué. Le 5, le Parlement nomme M. Ramiro de Leon président de la République (3, 4, 8, 9).

1er. – ALLEMAGNE : L'incendie criminel du 29 mai 1993 de Solingen entraîne des manifestations antiracistes dans plusieurs autres villes et la relance du débat sur l'assouplissement du code de la nationalité allemande. Du 4 au 15, plusieurs incendies criminels visant des Turcs ont lieu (3, 4, 5, 6-7, 8, 9, 13-14, 17, 18).

5. – SOMALIE : Des affrontements à Mogadiscio entre bandes armées et forces de l'ONUSOM font 58 morts dont 23 « casques bleus » pakistanais. Le lendemain, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 837, qui demande l'arrestation des responsables de l'attaque attribuée aux factions du général Mohamed Farah Aïdid. Le 12 et le 17, les forces des Nations unies – qui ont pris, le 4 mai 1993, le relais avec 18 000 « casques bleus » de l'opération militaire internationale sous commandement américain « Rendre l'espoir » mise en place le 9 décembre 1992 – lancent un raid aérien et terrestre contre les positions du général Aïdid à Mogadiscio. Le 13, les tirs des « casques bleus » pakistanais dans la foule entraînent la mort d'une quinzaine de personnes (8, 9, 11, 13-14, 15 au 18, 20-21, 22 au 24).

4-5. – VENEZUELA : Le sénateur Ramon Velasquez est élu président par intérim, succédant au président Carlos Andres Perez, suspendu de ses fonctions pour malversations (6-7).

6. – LETTONIE : Les premières élections libres (législatives) depuis cinquante ans, donnent la victoire à Anatolijs Gorbunovs, ancien dirigeant communiste (5-6, 8, 9).

5-6. – LIBÉRIA : Dans le pays en guerre depuis décembre 1989, les rebelles du Front national patriotique du Libéria (FNPL) de Charles Taylor massacrent 300 civils dans un camp de réfugiés à 60 kilomètres de Monrovia (8, 9, 11).

6. – ESPAGNE : Le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol), le parti du chef du gouvernement, Felipe Gonzalez, au pouvoir depuis 1982, remporte les élections législatives anticipées, sur le Parti populaire (PP) de José Maria Aznar (34,8 % des suffrages). Avec 159 sièges au Congrès des députés, le PS espagnol obtient seulement la majorité relative (2, 5, 8, 9, 13-14, 18, 26, 30).

6. – ITALIE : Amplifiant les résultats des élections législatives d'avril 1992, le premier tour des élections municipales partielles est marqué par la déroute des socialistes et de la Démocratie chrétienne. Au second tour, le 20, la Ligue lombarde d'Umberto Bossi s'empare de Milan et les ex-communistes conquièrent Turin et plusieurs grandes villes du centre (8, 20-21, 22).

6. – MONGOLIE : Le président sortant Punsalmaagiyn Ochirbat, communiste passé dans l'opposition, est réélu pour un deuxième mandat de quatre ans (10).

8. – URUGUAY ROUND (GATT) : La France avalise le volet portant sur les oléagineux de l'accord de Blair House, conclu le 19 novembre 1992, à Washington, dans le cadre de l'Uruguay Round entre la CEE et les Etats-Unis, mais maintient son refus du volet agricole de l'accord (10 au 12, 15 au 18).

9. – AFGHANISTAN : Le premier ministre Gulbuddin Hekmatyar, chef du parti intégriste Hezb-i-Islami, entre dans Kaboul pour la première fois depuis la chute du communisme en 1992. Le 17, il est officiellement investi (11, 19, 22, 26).

11. – IRAN : Le président Ali Akbar Hachemi Rafsandjani est réélu pour un nouveau mandat de quatre ans avec 63 % des voix (11, 13-14, 22).

12-17. – ESPAGNE : Jean-Paul II effectue son quatrième voyage en Espagne depuis 1982 (12, 15 au 18).

14. – TURQUIE : Elue le 13 à la tête du parti conservateur, le Parti de la juste voie (DYP) pour remplacer Suleyman Demirel, Tansu Ciller est nommée premier ministre (15, 19, 24, 27-28).

16. – CAMBODGE : Après la victoire du FUNCINPEC, opposition royaliste, sihanoukiste, du prince Norodom Ranariddh, fils du prince Sihanouk (47 % des suffrages exprimés) devant le Parti du peuple (PPC), néocommuniste, représentant le régime de Phnom-Penh, le prince Norodom Sihanouk forme un gouvernement d'« union nationale provisoire », approuvé par les factions khmères, où les royalistes et les néocommunistes se partagent les ministères (3, 4, 5, 6-7, 8, 12, 13-14, 15, 16, 18, 19, 20-21, 23, 26, 29).

21. – ESPAGNE : A Madrid, un double attentat à la voiture piégée provoque la mort de sept personnes et fait une vingtaine de blessés (22).

21-22. – CEE : La récession et l'emploi sont à l'ordre du jour du 49e sommet des Douze à Copenhague. Alors que le taux de chômage moyen dans la CEE atteint 10,2 % de la population active, la déclaration finale des Douze approuve le document de Jacques Delors. « A l'aube du XXIe siècle », axé sur une nouvelle organisation du marché du travail, et se prononce pour un renforcement de l'initiative de croissance décidée lors du sommet d'Edimbourg en décembre 1992 (9, 20-21, 22, 23, 24).

23. – NIGÉRIA : Le général Ibrahim Babangida, au pouvoir depuis le 27 août 1985, annule l'élection présidentielle du 12. En refusant la victoire de Mooshood Abiola, un musulman yorouba du Sud, il remet en cause le transfert du pouvoir aux civils (5, 12, 15, 17, 18, 20-21, 25, 26, 29).

23. – ALGÉRIE : Une vague d'attentats attribués aux islamistes coûte la vie à l'écrivain Tahar Djaout (blessé le 26 mai, il meurt le 3 juin), au psychiatre Mahfoud Boucebci (le 15) et au sociologue M'Hamed Boukhobza (le 23) (3 au 5, 12, 17, 18, 21, 23, 24, I/VII).

24. – KURDES : Des indépendantistes kurdes effectuent des opérations commando dans les consulats de Turquie à Marseille, Munich et Berne (25, 26).

15. – AZERBAIDJAN : La crise politique s'aggrave au fil des défaites militaires face aux percées arméniennes dans le Haut-Karabakh. L'ancien dirigeant soviétique Gueïdar Aliev, néocommuniste, devient président du Parlement azerbaïdjanais, puis « président par intérim » après le vote de destitution, dans la nuit du 24 au 25, du président Aboulfaz Eltchibey, qui a fui le 18 au Nakhitchevan. Le colonel Sourat Gousseinov, chef de la rébellion, qui s'est emparé, le 4, de Guandja, deuxième ville du pays, au nord du Haut-Karabakh, se rallie au nouveau pouvoir pour combattre les forces arméniennes. Le 30, il est nommé premier ministre (8 au 10, 15, 17, 18, 19, 20-21, 22, 24, 26, 29).

25. – BERD : Mis en cause pour sa gestion par le *Financial Times*, Jacques Attali, président de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) depuis 1991, présente sa démission (24 au 26, 27-28).

26. – ÉTATS-UNIS-IRAK : Le raid de missiles de croisière des Etats-Unis contre le siège des services de renseignements irakiens à Bagdad, accusés d'un attentat manqué contre l'ancien président George Bush en visite au Koweït en avril 1993, provoque la mort de six personnes (29, 30, I/VII).

30. – CEE-SCHENGEN : Les ministres européens fixent au 1er décembre 1993 la date d'application de la convention de Schengen sur la libre circulation des personnes en Europe (I/VII).

Bosnie : un nouveau plan de partition

Dans la nuit du 1er au 2, à Belgrade, Vuk Draskovic, leader du Mouvement du renouveau serbe (SPO), le principal parti d'opposition au régime de Slobodan Milosevic en Serbie, est blessé et arrêté (inculpé le 4), lors des manifestations organisées, à son appel, contre les ultranationalistes.

Le 4, le Conseil de sécurité adopte la résolution 836 permettant à la FORPRONU de riposter en cas d'agression contre les six enclaves musulmanes, déclarées zones protégées (Sarajevo, Srebrenica, Tuzla, Bihac, Zepa et Gorazde).

Le 8, en Bosnie centrale les musulmans bosniaques prennent la ville de Travnik aux Croates, leurs anciens alliés.

Le 10, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 837 autorisant le déploiement d'observateurs internationaux le long de la frontière entre la Bosnie et la Serbie.

Le 10, lors d'une réunion à Athènes des ministres des affaires étrangères de l'OTAN, les Etats-Unis annoncent l'envoi en Macédoine de trois cents militaires, qui seraient les premiers militaires américains à pénétrer dans l'ex-Yougoslavie, *« pour prévenir une extension du conflit »*.

Les 15 et 16, lors des pourparlers de Genève, en présence des médiateurs internationaux David Owen pour la CEE et Thorvald Stoltenberg pour l'ONU (il a remplacé Cyrus Vance le 1er mai 1993), le président de Serbie Slobodan Milosevic et le chef de l'Etat de Croatie, Franjo Tudjman se prononcent pour une partition de la Bosnie en trois entités ethniques (serbe, croate et musulmane) dans le cadre d'un Etat fédéral ou confédéral. Ce nouveau projet de partition, auquel s'oppose Alija Izetbegovic, le président bosniaque (Musulman) qui boycotte les négociations de Genève le 23, met fin aux chances d'application du plan Vance-Owen et consacre l'échec de la diplomatie occidentale ; il est entériné le 24 à Genève par les leaders serbe et croate de Bosnie, Radovan Karadzic et Mate Boban.

Les 19 et 20, les Serbes de la République serbe de Krajina (autoproclamée en Croatie) se prononcent, par référendum, en faveur de leur unification avec les Serbes bosniaques. Le 24 juin, la FORPRONU (Force de protection des Nations unies pour l'ex-Yougoslavie (25 000 « casques bleus ») est réorganisée : à partir du 1er juillet, le général français Jean Cot remplacera le général suédois Lars Eric Wahlgren à la tête des « casques bleus ». Le général Philippe Morillon quittera le commandement des « casques bleus » de Bosnie.

Le 25, Zoran Lilic, technocrate serbe, est élu président de la Fédération yougoslave (Serbie et Monténégro).

(1er au 10, 11, 12, 13-14, 15 au 17, 18, 19, 20-21, 22 au 26, 27-28, 29, 30, I/VII, II/VII).

CULTURE

6. – Peinture : Malcolm Morley, peintre américain d'origine britannique, expose au Centre Georges-Pompidou (jusqu'au 19 septembre (6-7).

8. – Mort de Severo Sarduy, écrivain cubain (12).

10. – Musique : Présentation de la *Messe solennelle* de Berlioz salle Gaveau. Cette œuvre de jeunesse dont la partition avait disparu a été découverte en 1991 (11).

13. – 45e Biennale internationale des arts de Venise : A l'affiche, la première rétrospective en Italie du peintre Francis Bacon, les sculptures de Louise Bourgeois au pavillon américain, et, pour la musique, les œuvres de Luigi Nono (3, 13-14, 15, 18, 19).

14. – Droits d'auteur : Afin d'harmoniser la législation en Europe, la CEE adopte à Luxembourg une directive qui porte à soixante-dix ans le délai de protection d'une œuvre après la mort de l'auteur (16).

18-19. – Mort de William Golding, écrivain britannique, prix Nobel de littérature en 1983 (22).

18. – Mort de Marcel Béalu, écrivain, poète (24).

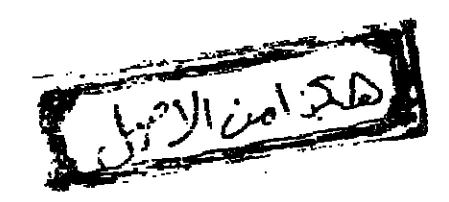
19. – Mort de Jean Cau, écrivain, prix Goncourt en 1961 avec *la Pitié de Dieu* (19, 20-21).

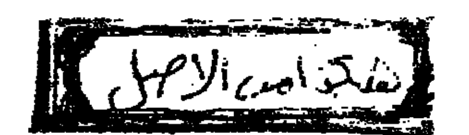
21. – Mort d'André Frénaud, poète, auteur de *Il n'y a pas de paradis* (23).

22. – Danse : Le Festival de Montpellier jusqu'au 6 juillet, avec la compagnie Bagouet (17, 29).

24. – Prix de l'Académie française : Le Grand Prix de littérature, Louis Nucera ; poésie : Georges Saint-Clair ; théâtre : Fernando Arrabal ; cinéma : Jean-Paul Rappeneau (27-28).

28. – Mort de Boris Christoff, chanteur bulgare, interprète de *Boris Godounov* (30).





Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

L'épilepsie sort de l'ombre

Jamais le « Grand Mal » et ses différentes formes n'ont suscité autant de passions médicales et scientifiques. Sans pour cela cesser d'effrayer

OSLO

de notre envoyé spécial

« C'EST *un véritable engouement, une passion scientifique que personne n'aurait, il y a dix ou vingt ans, osé imaginer. Nous sommes à l'époque des quadras de la recherche sur l'épilepsie !* » Pour le professeur Pierre Jallon (hôpital universitaire de Genève), le vingtième congrès international sur l'épilepsie, qui vient de se tenir à Oslo, où il a réuni 2 300 spécialistes venus de plus de soixante-dix pays (1), aura pleinement témoigné du développement des nouveaux et très vifs courants d'intérêt pour cette pathologie. Une affection hors du commun, souvent méconnue, toujours associée à des peurs ancestrales profondes et irrationnelles.

A quoi tient un tel phénomène ? L'épilepsie est la plus fréquente des maladies neurologiques après la migraine. Les dernières études épidémiologiques situent à environ 8 pour 1 000 le nombre de personnes souffrant d'une forme ou d'une autre de cette maladie, ce qui situe autour de 500 000 le nombre des épileptiques français. Le taux est, semble-t-il, encore plus élevé dans les pays en voie de développement. Selon d'autres estimations, chaque année, 70 personnes sur 100 000 seraient, en France, victimes d'une première crise épileptique. Il faut toutefois impérativement faire la part entre la crise d'épilepsie et la maladie épileptique. Cette dernière impose en effet la répétition des crises. En d'autres termes, « être épileptique » signifie souffrir à échéance plus ou moins rapprochée de ce type de crises. *Un* autre problème tient à l'hétérogénéité de ces crises qui peuvent prendre de multiples visages. Schématiquement, la « crise » est la manifestation clinique d'un dysfonctionnement électrique soudain, dans une zone particulière du cerveau.

Cette désorganisation brutale est à l'origine de troubles plus ou moins graves d'ordre moteur ou sensitif accompagnés d'altérations plus ou moins profondes de la conscience. La forme la plus célèbre, dite « Grand Mal » (crise généralisée convulsive de type « tonico-clonique » avec chute, perte de conscience, morsure de la langue, perte des urines, etc.) est sans aucun doute la plus angoissante tant pour le malade que pour son entourage. Mais les formes sont multiples, tenant notamment à l'origine de la décharge électrique et à son mode de progression au sein de la structure cérébrale. Ainsi, à côté des crises généralisées convulsives existent d'autres manifestations épileptiques beaucoup moins connues mais très fréquentes : les « absences » (altération de la conscience durant quelques secondes), les crises « partielles » simples ou complexes, limitées à une partie du corps (les doigts, un membre, l'hémicorps, le visage, les yeux, l'appareil vocal, etc.) (2).

La grande difficulté, compte tenu de ce foisonnement de symptômes, tenait à la classificationdes crises. Au fil des siècles on a ainsi proposé divers cadres nosologiques. Les choses se sont affinées avec les progrès de la connaissance de l'anatomie et de l'électrophysiologie cérébrale. On assiste aujourd'hui à une accélération de ce mouvement grâce notamment, aux nouvelles méthodes d'analyse des structures et des fonctions du système nerveux central (3). L'un des progrès majeurs de ces dernières années résulte de l'enregistrement, grâce à la vidéo, des crises et du couplement de cet enregistrement à celui des tracés électroencéphalographiques. Les spécialistes disposent ainsi de données objectives reproductibles et non plus du seul souvenir du malade ou de son entourage.

Un caractère mystérieux

Si les principales circonstances de déclenchement des crises sont connues (fatigue, absence de sommeil, consommation d'alcool), il n'en reste pas moins que de nombreuses interrogations demeurent, ce qui complique bien souvent la démarche préventive. A Oslo, plusieurs équipes ont rapporté différentes observations spectaculaires quant aux facteurs favorisants. Ainsi, à Djakarta, le jeûne imposé par le ramadan est associé à une nette augmentation de la fréquence des crises. Au Sri-Lanka, c'est au contraire le fait de manger qui peut provoquer ces mêmes crises. Des neurologues iraniens ont rapporté une série de cas associés à des *« contacts sexuels »*. En Norvège, on s'interroge sur le rôle de l'activité physique intensive, et des spécialistes d'Osaka (Japon) ont recensé de nombreux cas où une importante concentration intellectuelle apparaît étroitement corrélée avec le déclenchement des crises épileptiques. Aux Etats-Unis, enfin, un groupe de neurologues affirment, chiffres à l'appui, que les variations du champ géomagnétique peuvent expliquer la fréquence des accidents dont sont victimes les malades.

Autant d'observations *a priori* objectives qui permettent de mieux saisir à quel point cette affection multiforme a pu – peut – avoir un caractère mystérieux, les brutales pertes de conscience des épileptiques semblant provoquées par des « instances supérieures » ou par de secrets déséquilibres. Cela explique également la part des thérapeutiques parallèles – mises en œuvre notamment par des « magnétiseurs » – dans la prise en charge des malades.

L'approche scientifique permet également de situer progressivement avec précision la réalité génétique de cette maladie qui, de manière fantasmatique, a longtemps été perçue comme « héréditaire ». Le congrès d'Oslo a fait le point des différents acquis dans ce domaine. Un réseau européen recensant les familles concernées par la dimension génétique de l'épilepsie est en cours de constitution de manière à progresser au plus vite vers l'isolement et le clonage des gènes impliqués. Ce tout *nouveau domaine de recherche* élargit considérablement le champ des perspectives diagnostiques et thérapeutiques. Il laisse en particulier entrevoir les possibilités d'un approfondissement en amont de la physiopathologie à l'échelon du contrôle des molécules assurant la transmission de l'influx nerveux ou encore des mouvements ioniques des membranes des cellules nerveuses.

Collection du professeur Charcot.

Facteurs génétiques

On sait aujourd'hui que plusieurs formes (souvent les plus bénignes) d'épilepsie sont sous le contrôle de facteurs génétiques. Il s'agit des convulsions néonatales familiales bénignes (nouveau-nés victimes de convulsions fréquentes durant leur première année de vie) où le chromosome 20 est impliqué, de l'épilepsie myoclonique junévile (qui apparaît vers la puberté et impose un traitement à vie) avec le chromosome 6 et de l'épilepsie myoclonique progressive, d'évolution beaucoup plus grave (chromosome 21). On a confirmé à Oslo que cette dernière entité correspondait bel et bien aux deux formes (dites « baltique » et « méditerranéenne ») que l'on tenait jusqu'à présent pour des affections différentes. D'autres types d'épilepsie (les « convulsions fébriles » ou encore l'épilepsie partielle bénigne de l'enfant) pourraient également avoir une clé génétique. Un autre chapitre tout à fait enthousiasmant réside dans les nouvelles approches multidisciplinaires des *épilepsies de l'enfant.*

Dans 75 % des cas, aucune lésion neurologique n'est identifiable dans le cerveau des jeunes malades à partir des techniques diagnostiques usuelles. *« Nous sommes là dans un domaine tout à fait nouveau et totalement fascinant*, explique le docteur Olivier Dulac (hôpital Saint-Vincent-de-Paul), qui, avec le docteur Olivier Delalande, neurochirurgien (hôpital Foch, Suresnes), dirige l'une des meilleures équipes mondiales d'épileptologie infantile (4). *L'épilepsie du jeune enfant peut être due à des lésions d'origine vasculaire (au moment de la naissance) ou infectieuse, à des malformations ou des causes génétiques. L'épilepsie prend naissance en lieu et place de la fonction nerveuse. Nous disposons ainsi d'un poste d'observation insoupçonné, le pathologique aidant à mieux saisir le normal.* »

Toutes ces avancées scientifiques qui permettent de mieux décrypter les multiples facteurs sous-jacents aux crises d'épilepsie s'accompagnent, à l'échelon international, d'un nouvel intérêt des grands groupes pharmaceutiques *(voir encadré)* ainsi que d'un renouveau de l'approche neurochirurgicale qui, chez certains malades (ceux qui résistent aux traitements médicamentaux ou chez lesquels la répétition des crises entraîne de nombreux et graves dégâts cérébraux), peut offrir de spectaculaires améliorations. La France, où vient de se constituer une importante fondation de recherche grâce à certains capitaux privés (*le Monde* du 29 mai 1991), rejoint enfin les pays anglo-saxons dans lesquels les associations de malades ou de familles de malades sont étroitement liées aux différentes spécialités médicales concernées par l'épilepsie.

L'enjeu est considérable et dépasse de loin le seul domaine thérapeutique et médical. Au-delà de la compréhension de l'affection et de l'efficacité des soins, il s'agit, grâce à l'approche rationnelle, d'en finir avec les mythes et les mystères générés depuis des siècles par cette maladie singulière. Il s'agit aussi de mettre un terme à un incroyable ostracisme dans lequel on a, au fil du temps, maintenu les épileptiques. Sait-on qu'il y a peu encore l'Eglise catholique regardait ces personnes comme des êtres possédés par le démon auxquels l'accès aux ordres était interdit ? Il s'agit enfin et *surtout*, face à ce dysfonctionnement cérébral, d'essayer, médecins ou non, de ne plus avoir peur et d'accepter de regarder les épileptiques comme des êtres souffrants.

JEAN-YVES NAU

(1) Du 3 au 8 juillet 1993. Oslo. Les communications de ce congrès, organisé par la Ligue internationale contre l'épilepsie, sont publiées dans la revue *Epilepsia* (volume 34, supplément 2-1993), Raven Press, New-York.

(2) Les personnes non spécialistes intéressées par l'ensemble des dernières recherches sur l'épilepsie liront avec intérêt le tout récent « Que sais-je ? » consacré à cette maladie : *l'Epilepsie*, de Pierre Jallon, nº 2 693 (Presses universitaires de France).

(3) D'importants progrès diagnostiques sont attendus. De nouveaux et fort coûteux appareils dits de magnétoencéphalographie permettent d'enregistrer de manière non sanglante les champs magnétiques induits par l'activité électrique des neurones. Un appareil de ce type équipe depuis quelques jours, pour la première fois en France, le CHU de Rennes (professeurs Chauvel et Scarabin).

(4) En dépit de ses compétences, de son renom et de son importante activité, cette équipe est actuellement confrontée à de multiples difficultés matérielles, aucune solution n'ayant encore été trouvée pour réunir ses différents membres sur un seul site hospitalier, ce qui permettrait de doubler l'activité et de réduire la liste d'attente des jeunes malades.

Pharmacopée renaissante

OSLO

de notre envoyé spécial

On n'a jamais, dans l'histoire de la maladie épileptique, connu un tel foisonnement de molécules pouvant *a priori* jouer un rôle dans l'espacement, voire la disparition des crises. La situation est d'autant plus curieuse et intéressante que ce secteur pharmaceutique était depuis longtemps en jachère. Il y avait eu, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, les bromures et leurs effets sédatifs, aujourd'hui oubliés. Au début de ce siècle, le Phénobarbital, sédatif lui aussi, hypnotique et moins toxique, fut fort utilement proposé. A la veille de la seconde guerre mondiale, on découvrit les propriétés anticonvulsivantes de la Phénytoïne, puis, en 1960, on établit tout l'intérêt de la carbamazépine (Tegrétol).

Survint alors l'épisode trop mal connu de la naissance du valproate de sodium (Dépakine) dont la découverte fut le fruit du plus grand des hasards. Ces quatre substances demeurent en pratique les quatre antiépileptiques majeurs, une molécule découverte au milieu des années 80 (le progabide) et présentée alors comme l'antiépileptique « idéal » n'ayant nullement confirmé les promesses publiquement annoncées.

Absence de consensus

Tout change aujourd'hui, comme l'a montré le congrès d'Oslo, avec la présence grandissante, sur le front de la thérapeutique de l'épilepsie, de plusieurs géants de l'industrie pharmaceutique mondiale. Cette situation résulte en partie de la meilleure connaissance des mécanismes de l'épileptogenèse et des investissements effectués dans le domaine de la pharmacologie du système nerveux central, ce qui pourrait, demain, ouvrir la voie à des médicaments efficaces contre la maladie de Parkinson ou celle d'Alzheimer.

Pour ce qui est de l'épilepsie, on dispose déjà, ici ou là, en fonction de stratégies commerciales et de considérations médicales ou protectionnistes, du vigabatrin (Sabril) de la multinationale américaine Marion Merell Dow, de la lamotrigine (Lamictral) de Wellcome et du Felbamate de Schering-Plough. Déjà d'autres molécules sont annoncées chez Novo-Nordisk et Abbott Laboratories, chez Parke Davis, Ciba-Geigy ou Cilag International. Cette floraison pharmaceutique tient aussi à l'exploration massive et systématique *(par screening) des molécules de* synthèse pour lesquelles on cherche de manière expérimentale si elles ont ou non un effet pouvant être utilisé en thérapeutique. L'hétérogénéité de l'entité épileptique, la complexité de la prise en charge de cette maladie et, corollaire, l'absence de consensus thérapeutique laissent ouvertes toutes les questions. Quand faut-il abandonner les molécules classiques et prescrire les nouvelles ? Peut-on raisonnablement associer deux ou trois médicaments chez un même malade, et si oui lesquels ? Comment mesurer l'efficacité d'un tel traitement (disparition des crises, qualité de vie, effets secondaires...) ? Rien ne permet en l'état de répondre.

C'est dans ce contexte que les représentants de la filiale française de Marion Merell Dow ont fait état à Oslo des difficul*tés particulières que leur imposent les pouvoirs publics. Leur molécule* (découverte et fabriquée en France) dispose d'une autorisation de mise sur le marché depuis 1989, cette autorisation ayant été élargie en 1991 aux épilepsies de l'enfant (1). Pourtant, ce produit (à la diffé*rence de tous les pays où il est* commercialisé) demeure *« réservé à l'usage hospitalier »*. Cette situation est, selon le fabricant, à l'origine de nombreuses difficultés pratiques pour les quelques milliers de malades traités avec ce médicament et pris en charge par des *médecins libéraux*. *Toujours* selon le fabricant, rien, en termes de toxicologie ou de pharmacovigilance, ne justifie de telles précautions ; les pouvoirs publics français (Agence du médicament) ne semblent toutefois nullement intéressés par un traitement rapide de ce dossier.

J-Y. N.

(1) Selon le mensuel pharmaceutique *Prescrire*, cette molécule est *« éventuellement utile »* dans la prise en charge des malades épileptiques (*Prescrire* daté de septembre 1992).

CORRESPONDANCE

Dépistage du cancer recto-colique et information des médecins

A la suite de notre article consacré au dépistage du cancer recto-colique (« le Monde Sciences-Médecine » du 14 avril), nous avons reçu la lettre suivante du professeur Bernard Pierquin, vice-président de la Commission de prévention à la Ligue nationale contre le cancer :

Vous évoquez l'échec de la campagne de dépistage du cancer recto-colique dans les régions de Nord-Picardie et de l'Aquitaine. Cet échec n'a rien de *« curieux »* vis-à-vis de la population de ces deux régions ; il s'explique très simplement par l'absence de préparation de cette campagne tant au niveau des médecins généralistes que de l'information du public concerné.

La campagne a débuté voici plus de trois ans par un simple envoi de prise en charge des caisses départementales d'assurance-maladie des dix départements concernés auprès de la population âgée de plus de quarante-cinq ans. Les médecins ont été oubliés ; la population n'a pas été sensibilisée ; l'échec était inévitable.

Il suffit de considérer l'énorme et méticuleux travail de préparation (formation personnalisée des médecins généralistes, canton par canton ; convocation personnalisée de chaque sujet auprès de son *médecin* qui lui explique l'intérêt et la technique d'emploi de l'hémoccult) et de suivi dans la campagne de dépistage menée par le professeur Jean Faivre en Saône-et-Loire, pour mesurer la différence entre le succès de mon collègue bourguignon à plus de 65 % des personnes convoquées, contre les 15 %, *sans garantie de suivi*, des dix départements des régions Nord-Picardie et Aquitaine.

Pour le cancer recto-colique, comme pour le cancer du sein ou de l'utérus, une campagne systématique de dépistage suppose un énorme effort de formation, de *coordonnation et de suivi.*

Sous-marins nucléaires d'une génération l'autre

Au moment où la France démantèle le Redoutable, *mis en service il y a vingt ans, elle lance un bâtiment tout nouveau dont la conception a commencé en 1982*

La fin d'un grand squale

COMME une longue cicatrice, un gros cordon de soudure enserre toute la coque du sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) *le Redoutable*, à hauteur du tiers arrière. Le grand squale noir gît, immobile, au fond du bassin du Homet, à l'arsenal du port de Cherbourg (Manche). Terrassé, lobotomisé à grands coups de chalumeau oxyacétylénique. Il y a quelques jours, la chaufferie nucléaire du bâtiment a, en effet, été proprement découpée et emportée avec la portion de coque qui l'abritait. Après vingt ans de bons et loyaux services, cinquante-huit patrouilles représentant 90 000 heures passées au fond des océans, le premier sous-marin nucléaire français, fleuron de la force de frappe nationale, vient de terminer sa vie active, dans le bassin même où il fut construit à la fin des années 60, et qui servira, dans quelques semaines, au lancement du *Triomphant*, dernier-né de la flotte des SNLE.

L'opération constituait une grande première pour les ingénieurs et ouvriers cherbourgeois de la Direction des constructions navales (DCN). S'ils ont construit, depuis près d'un siècle, tous les sous-marins de la Marine française (1), ils n'avaient encore jamais procédé au démantèlement d'un réacteur nucléaire naval. L'adaptation aux nouveaux missiles M4 des trois SNLE antérieurs à *l'Inflexible (le Redoutable, le Terrible et le Foudroyant)* leur avait pourtant permis d'acquérir une certaine expérience en la matière. *« Nous avons, en effet, profité de cette refonte pour effectuer quelques modifications sur le circuit primaire des réacteurs*, explique Bruno Germain, chef de l'atelier nucléaire de l'arsenal de Cherbourg. *Il nous a fallu, pour cela, démonter et remplacer certaines pièces radioactives, une opération finalement plus contraignante qu'un simple démantèlement. »*

Une zone nucléaire bien isolée

Les gens de la DCN disposaient en outre, par rapport à leurs collègues du nucléaire civil, d'un avantage important : sur le plan de la protection contre les rayonnements, un réacteur de sous-marin, de par sa conception même, pose nettement moins de problèmes qu'une centrale. Il doit fonctionner dans presque toutes les positions et résister aux chocs des « conditions de guerre ». L'enveloppe des éléments combustibles du cœur est donc particulièrement renforcée . « *Résultat*, explique Bruno Germain, *elle reste parfaitement étanche, et, contrairement à celui des centrales EDF, le circuit primaire de nos sous-marins ne contient aucune trace de produits de fission. Sa radioactivité reste donc très faible et, la chaufferie étant très exiguë, il nous arrive d'effectuer des réparations à cheval sur les conduites sans risquer pour autant de dépasser les doses légales autorisées.* »

Il ne faut pas oublier, par ailleurs, que l'équipage (135 personnes pour *le Redoutable*) est amené à partager avec le réacteur un espace vital réduit durant les longues campagnes de plongée. La zone nucléaire est donc particulièrement bien isolée du reste du bâtiment. Cette particularité a guidé la solution choisie par les ingénieurs de la DCN. Ils ont découpé la coque de chaque côté des cloisons plombées de la chaufferie, afin que toutes les parties radioactives restent bien à l'abri dans leur boîte originelle. Il suffisait, ensuite, d'en boucher hermétiquement tous les orifices (passages de câbles, conduites de vapeur), pour que cette dernière puisse être manipulée sans autre précaution, ou stockée en l'état.

La difficulté majeure résidait dans les dimensions de la « boîte » en question : une « rondelle » de 7 mètres d'épaisseur et de 800 tonnes, à découper dans un « cigare » de 123 mètres de long, pour 10,5 mètres de diamètre, pesant 8 920 tonnes. Les moyens de manutention susceptibles de manipuler des masses aussi considérables en toute sécurité étaient à créer de toutes pièces. D'autant que la cale où sont menées les réparations classiques ne présentait pas un volume suffisant pour mener une telle opération.

« Nous avons profité d'un créneau durant lequel la forme (2) du Homet était libre pour utiliser, et donc tester en vraie grandeur, le dispositif de mise à l'eau conçu spécialement pour le Triomphant », explique Bruno Germain. Ce dispositif, impressionnant, se présente comme une sorte de gigantesque ascenseur à bateaux, dont la cabine serait une plate-forme de béton qui recouvre le fond de la cale et qui, guidée par des glissières, peut amener le sous-marin au niveau du quai.

Cible, ferraille ou musée ?

Le Redoutable une fois campé sur de solides berceaux métalliques, eux-mêmes posés sur le plancher des vaches, les opérations pouvaient commencer. La double coque découpée à l'aide de puissants chalumeaux montés sur des chariots, la partie arrière du sous-marin fut reculée à l'aide de « marcheurs », gros plots munis de vérins hydrauliques mobiles. Trois remorques furent ensuite glissées sous la tranche qui contenait le réacteur. Dotées chacune d'une quarantaine de roues, et d'une suspension « intelligente » gérée par ordinateur, qui efface la moindre aspérité de la route, ces remorques ont emmené la chaufferie vers son lieu de stockage, quelques centaines de mètres plus loin.

Auparavant, le combustible ainsi que quelques pièces du réacteur comme les pompes du circuit primaire avaient été enlevés, à l'abri d'une enceinte mobile ventilée, utilisée normalement pour le chargement du cœur. Sur la partie non nucléaire du bâtiment, tout le matériel susceptible d'être réutilisé (les turbo-alternateurs, des cartes électroniques, et même l'arbre de l'hélice) avait été soigneusement démonté. En préalable à toutes ces opérations, qui s'étalèrent d'octobre 1992 à mai 1993, *le Redoutable* était passé par la base de l'Ile-Longue où on l'avait délesté de ses missiles et de ses torpilles.

Aujourd'hui, la chaufferie est entreposée sur une dalle antisismique dans l'enceinte de l'arsenal, à l'air libre. Un bâtiment sera construit pour l'abriter, d'ici à la fin de l'été. Elle y restera, sous haute surveillance, pendant quinze ans, durant lesquels sa radioactivité baissera de deux tiers. Elle sera ensuite totalement démantelée et expédiée, par morceaux, dans les centres de stockage de l'ANDRA. Une solution moins coûteuse que celle choisie par les Britanniques, qui gardent leurs SNLE déclassés à quai, en l'état, avec tous les frais de maintenance que cela suppose, et plus élaborée que celle des Américains qui détachent, eux aussi, la chaufferie nucléaire, mais la stockent ensuite définitivement en l'état.

Quant à la coque du *Redoutable*, ressoudée, elle attend dans le bassin Charles-X du port de Cherbourg qu'une décision soit prise concernant son avenir. Plusieurs solutions sont possibles. Les marins aiment assez se servir des navires déclassés comme cibles pour tester leurs armes. « *C'est impossible avec* le Redoutable, estime Bruno Germain. *Imaginez le tollé que cela provoquerait, après le scandale causé par la révélation récente que les Soviétiques coulaient leurs SNLE avec la chaudière et le combustible !* »

Une mise à la ferraille pure et simple ? *« La préservation du secret défense et de quelques secrets de fabrication de nos industriels nous empêche de confier la coque telle quelle à un ferrailleur*, explique Bruno Germain. *Il nous faudrait donc la découper nous-mêmes. Cela nous coûterait trois fois sa valeur au poids de la ferraille... »*

Reste une dernière option, la plus séduisante. Certains aimeraient voir *le Redoutable* transformé en musée. Installé dans l'ancienne gare maritime de Cherbourg, remis en état, la partie manquante remplacée par une maquette à l'échelle 1 de la chaufferie nucléaire, il pourrait témoigner du savoir-faire des hommes de l'arsenal de la ville. Mais la réalisation et l'entretien d'un tel musée coûteraient 80 millions de francs. Qui restent à trouver...

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Le *Morse*, premier sous-marin construit à l'arsenal de Cherbourg, a été lancé le 4 juillet 1899.

(2) Bassin dans lequel un navire repose au sec lors de sa construction, ou pour des opérations d'entretien ou de réparation.

Le saut technologique du « Triomphant »

LORSQU'IL entrera en service, en 1996, *le Triomphant*, qui est le premier sous-marin nucléaire lance-engins dit de nouvelle génération (SNLE-NG) d'une série de quatre au total, devrait emporter un nouveau modèle de missile stratégique, le M.45. Pour inédit que soit ce couple SNLE-NG et M.45 au sein de la panoplie française de dissuasion nucléaire, ce ne sont pas là les seules innovations du système d'arme mis en bassin, mardi 13 juillet, par l'arsenal de Cherbourg et conçu dès 1982 après qu'Américains et Soviétiques, avec l'*Ohio* en 1981 pour les premiers et le *Typhoon* (code OTAN) en 1983 pour les seconds, eurent mis en service des sous-marins aussi révolutionnaires.

Chacune selon ses capacités et ses besoins, les trois marines en question ont opté pour le saut technologique par rapport à ce qu'elles avaient fait dans les années 60. A des fins opérationnelles, elles ont choisi de grossir le tonnage de leurs nouveaux sous-marins – *le Triomphant* déplace 14 120 tonnes en plongée quand *le Redoutable* en faisait 8 920 – pour disposer, à l'intérieur de la coque, de volumes suffisants qui puissent accueillir, d'une part, les dispositifs nécessaires à un silence acoustique accru du bâtiment et, d'autre part, des tubes lance-missiles aux performances notablement améliorées.

Toute l'architecture du *Triomphant* a dû être bouleversée pour aboutir à un sous-marin le plus discret possible. Depuis les formes hydrodynamiques de carène, le choix du propulseur de type pompe-hélice, le montage à bord d'équipements qui ne vibrent pas grâce à des systèmes de sustentation sur ressorts et jusqu'à des dispositifs de filtrage des bruits vers la mer, tout a été entrepris pour réduire le niveau sonore rayonné par le sous-marin. Avec ses 14 120 tonnes de déplacement, ses 138 mètres de long, un diamètre de 12,50 mètres, avec ses 75 000 appareillages embarqués reliés par 300 kilomètres de câbles électriques et 45 kilomètres de tuyautages, avec une puissance propulsive installée de plusieurs dizaines de mégawatts, *le Triomphant*, selon les spécialistes, rayonnera dans l'eau une puissance acoustique qui se chiffre en millionièmes de watts.

Des charges furtives et durcies

La nécessité de cet effort technologique se justifie par les progrès accomplis, depuis l'entrée en service des premiers sous-marins nucléaires, en matière de détection à longue distance des ondes acoustiques de très basse fréquence.

Par rapport à l'*Ohio* et au *Typhoon*, le sous-marin français bénéficie, cependant, des améliorations apportées, depuis, par la recherche scientifique et technique : il a été rendu plus compact que ses homologues américain (18 750 tonnes) et russe (25 000 tonnes), grâce à un compartiment réacteur-chaufferie nucléaire plus ramassé et grâce à une automatisation accrue de sa conduite à la mer (qui autorise un équipage de cent dix hommes) .

Une deuxième innovation d'importance, à bord du *Triomphant*, concerne le système d'arme. Les cinq sous-marins français, d'une génération antérieure, qui sont actuellement en service et qu'on appelle *le Terrible, le Foudroyant, l'Indomptable, le Tonnant et l'Inflexible*, embarquent chacun seize missiles M.4 capables – à la suite d'un largage groupé sur un même espace ou d'une série de tirs décalés dans le temps – de placer sur des cibles différentes jusqu'à six charges explosives TN-71 de 150 kilotonnes (une dizaine de fois la puissance de la bombe sur Hiroshima) à des distances supérieures à 5 000 kilomètres.

Pour la première fois, *le Triomphant* devrait emporter seize missiles M.45. Par rapport au précédent, ce nouveau missile, dérivé du M.4, est à trois étages de propulsion. Sa masse est de 35 tonnes. Il aura six têtes TN-75, qui présentent le double avantage d'être furtives et durcies et d'emporter des aides à la pénétration et des contre-mesures pour déjouer la détection adverse et les défenses antimissiles qu'elle peut commander. Le M.45 aura une portée de l'ordre de 6 000 kilomètres. Ce nouveau missile, dont le développement est estimé à 4 130 millions de francs, a fait son premier vol en décembre 1991.

Un programme de 81,5 milliards de francs

Grâce à ses caractéristiques et à ses performances, le M.45 permet au sous-marin de patrouiller dans une zone océanique plus étendue, c'est-à-dire très loin des cibles qui lui seraient assignées. Pour la sécurité des évolutions du SNLE-NG, cette capacité-là confère à l'ensemble du système une garantie de survie qui est un authentique atout stratégique.

D'autres modernisations ont été apportées au *Triomphant*. Elles visent notamment à améliorer les systèmes de navigation inertielle, les matériels de réception radioélectrique et la sécurité intrinsèque du bâtiment lorsqu'il est en immersion. C'est le cas pour la coque, qui est en acier à haute limite d'élasticité (100 HLES). La manipulation même de cet acier, pendant l'assemblage du sous-marin, a présenté des contraintes de soudage : il a fallu préchauffer l'acier avant soudage.

Depuis le début de la construction du *Triomphant*, en 1987, par l'arsenal de Cherbourg, le programme SNLE-NG, destiné à prendre la relève de la série *le Redoutable*, a subi quelques aléas, plus particulièrement des retards dans la construction des sous-marins eux-mêmes et des ralentissements du projet M.45 à cause des difficultés de leur financement. D'ici à la décennie 2000-2010, il est prévu, à l'heure actuelle, de mettre en chantier – outre *le Triomphant* – trois SNLE-NG au total, dont deux, *le Téméraire* et *le Vigilant*, commandés entre 1992 et 1997. Non compris le coût propre au programme M.45, les dépenses visant les quatre sous-marins sont évaluées à 81,5 milliards de francs aux conditions économiques de 1992.

J. I.

Le mille-pattes de l'arsenal de Cherbourg

Le dispositif de mise en bassin, par l'arsenal de Cherbourg, du sous-marin *le Triomphant* est une « première » mondiale. A proprement parler, le bâtiment n'est pas lancé selon la technique traditionnelle : en glissant sur des rails depuis le chantier où il a été construit à sec. Le sous-marin est transféré, à partir de son hall d'assemblage, vers un bassin mis ultérieurement en eau – qui servira à son achèvement – au moyen de robots baptisés « marcheurs ». Ces « marcheurs », qui ont représenté un investissement de 250 millions de francs, ressemblent à un mille-pattes sur lequel repose en quelque sorte le sous-marin. Ce mille-pattes se déplace lui-même à la vitesse d'un mètre à la minute.

Dès 1988, le groupement franco-norvégien Alsthom ACB-Sogelerg-TTS Norvège a été chargé de mettre au point et d'expérimenter ce nouveau système. Il a livré un ensemble prototype du dispositif final de transfert, comportant quatre « marcheurs » et deux lignes d'appui. Les « marcheurs » sont des éléments autonomes, assurant une avance pas à pas dans toutes les directions, d'une capacité de 400 tonnes.

Leur déplacement est piloté et coordonné par une centrale de contrôle-commande des opérations. Au repos, chaque charge – le sous-marin est constitué en autant de blocs assemblés par l'arsenal – repose sur quatre pieds extérieurs et sur un pied central dont la partie inférieure est centrée. Pendant le transfert, la charge est appuyée sur le pied central, dont la partie supérieure roule sur la partie inférieure sous l'effet de vérins. Dans ces conditions, dix-huit paires de « marcheurs » suffisent à déplacer *le Triomphant* du hall d'assemblage à son bassin.

Gains de productivité

A l'issue de son déplacement, le sous-marin est disposé sur un ascenseur dans le bassin qui sera ensuite mis en eau. Cette forme d'environ 160 mètres de long et de 30 mètres de large est équipée d'une porte et d'une plate-forme autostable et immergeable. On procède alors à la vidange du bassin. La barge reste en appui sur le fond du bassin. Après quoi, on met à nouveau le bassin en eau, tandis que la barge demeure en immersion. Le sous-marin flotte et il est accessible.

Cette formule de construction et de mise à l'eau permet des gains de productivité de 30 %. Jusqu'à présent, la coque des sous-marins était constituée de tronçons assemblés sur une cale inclinée. Il fallait rapidement fermer cette coque pour procéder au lancement, ce qui restreignait les possibilités d'accès pour l'embarquement des matériels et ne facilitait pas les conditions de travail. Pour *le Triomphant*, les tronçons ont été assemblés à l'horizontale et en sections reliées les unes aux autres le plus tardivement possible, pour faciliter ensuite leur aménagement intérieur et l'accès du personnel.

Le CEA redéfinit sa politique de recherche

Dans un contexte budgétaire difficile, le Commissariat à l'énergie atomique a fixé ses priorités pour les trois ans à venir

APRÈS un peu plus de deux ans d'une *« réflexion collective »* sur l'avenir du Commissariat à l'énergie atomique et de ses missions, l'administrateur général du CEA, Philippe Rouvillois, et son adjoint, Yannick d'Escatha, ont présenté récemment les nouvelles orientations de l'établissement en matière de recherche.

Pour ce plan stratégique de trois ans (1), les exactes compétences du CEA en matière de recherche ainsi que la valeur ajoutée que l'on peut en espérer ont été identifiées. Cette analyse, confrontée aux demandes des pouvoirs publics, des industriels et de l'opinion publique, a permis de recenser 47 *« segments stratégiques »* dont 17 seront revus à la baisse, 15 seront en croissance et 15 autres simplement maintenus à leur niveau actuel.

L'exercice était difficile car la situation économique ne laisse guère d'espoir au CEA d'obtenir pour 1994 un budget en expansion. Il manque toujours, sur 1993, une somme de 740 millions de francs (*le Monde* daté 4-5 octobre 1992) à valoir sur les recettes des privatisations, et le secteur défense souffre d'une réduction importante des commandes militaires. Dans ce contexte, les grandes lignes de la future politique du Commissariat en matière de recherche mettront l'accent sur :

• **Les recherches sur l'énergie nucléaire**

Mission essentielle du CEA, elles s'articulent *grosso modo* autour de trois pôles. Le premier concerne le cycle du combustible, où les efforts porteront sur les techniques d'enrichissement de l'uranium par voie laser, pour lesquelles une démonstration est prévue pour 1997 (programme Silva), la réduction et la destruction des déchets (progamme Spin), l'entreposage et le stockage de ces matières radioactives, et enfin *« l'assainissement complet »* des centres civils du CEA (reconditionnement de déchets, de combustibles et démantèlement d'installations) d'ici à l'an 2000, pour lequel 600 millions de francs seront dépensés chaque année pendant huit ans.

Le second pôle porte sur les réacteurs nucléaires avec la mise au point d'un réacteur à eau pressurisée européen de deuxième génération dont le prototype pourrait être lancé vers 1998, sur les combustibles avancés, l'incinération du plutonium dans un réacteur à neutrons rapides (projet Capra) et la fusion thermonucléaire au sein d'un programme international de 5 à 10 milliards de dollars (programme Iter). Dernier volet enfin, la sûreté nucléaire où l'accent sera mis sur l'assistance aux pays de l'Est et sur la prévention des accidents graves.

• **La protection de l'homme et de son milieu**

Dans ces domaines, le CEA fera porter ses priorités sur la radiobiologie, en particulier sur les études concernant le problème des faibles doses et l'effet des rayonnements sur les tissus vivants, et l'imagerie médicale. Pour ce qui concerne l'environnement, le CEA souhaite se recentrer sur les thèmes bien précis que sont la modélisation climatique, les écosystèmes clos et l'ingénierie des déchets industriels.

• **La connaissance de la matière**

Les efforts dans ces secteurs concerneront l'astrophysique, l'ordre et le chaos, la machine à rayonnement synchrotron de Grenoble (ESRF) et, s'il est un jour financé, le grand accélérateur LHC du CERN de Genève.

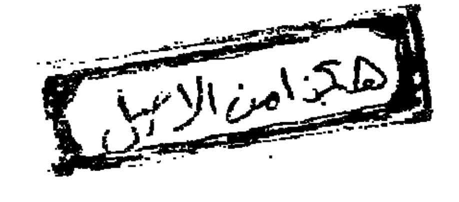
• **Le développement technologique**

Microélectronique, optronique, matériaux et métrologie seront soutenus, tandis qu'un effort particulier sera fait en faveur d'un des soucis de tous les gouvernements : la diffusion technologique vers les PME-PMI qui, le 3 novembre prochain, pourront s'entretenir avec les responsables des laboratoires civils et militaires.

Ces nouvelles orientations, qui délaissent les recherches sur les réacteurs surgénérateurs, l'enrichissement de l'uranium par diffusion gazeuse et nombre d'installations de grande taille ou de pilotes sur lesquels les industriels peuvent prendre le relais, devraient être chiffrées dans le courant de l'été, parallèlement à la mise en place de méthodes de gestion moderne et de réflexions sur les structures du CEA visant à dégager des ressources supplémentaires.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Il devrait être rapidement porté à cinq ans.



...ération l'autre

...ervice il y a vingt ans, ...commencé en 1982

...e du « Triomphant »

...rsenal de Cherbourg

...litique de recherche

CULTURE

L'été festival/Avignon

DES CERCUEILS DE ZINC et ENFONÇURES *au Tinel de la Chartreuse*

Le dit de la guerre

Deux spectacles beaux et embrasés de Didier-Georges Gabily

Comment dire la violence du monde avec l'élégance du poète ? Comment dire le poème avec la violence du théâtre ? De ce dilemme, Didier-Georges Gabily, auteur, metteur en scène et chef de « groupe » – un mot qu'il préfère à « troupe » – a fait un bouleversant diptyque, deux spectacles *dissemblables et jumeaux,* une soirée de théâtre comme Avignon sait en offrir.

Premier volet : la reprise, soigneusement revisitée, d'une œuvre créée l'hiver dernier au Théâtre de la Bastille, *Des cercueils de zinc,* collage des témoignages des soldats soviétiques et de leurs familiers, retour de la guerre d'Afghanistan, recueillis par la journaliste Svetlana Alexievitch. Loin de toute reconstitution, de tout vérisme historique, Didier-Georges Gabily a réalisé un spectacle à l'antique, réuni un chœur de près de trente interprètes qui restituent tour à tour, comme si elle volait juste au-dessus de leurs têtes, la parole brisée, détruite, des acteurs et témoins de la guerre. Il y a les soldats, jeunes survivants d'une boucherie des corps et des âmes ; il y a les mères, sœurs, épouses, veuves, dont les bras n'ont pas pu réchauffer les cœurs meurtris.

Il y a, dans la grande tradition stalinienne, la machine de mort d'un empire aux abois qui lance une armée de jeunes gens, innocents et sincères. Comment les a-t-elle convaincus de partir ? L'un des soldats répondra, citant un officier recruteur : *« Les gars, vous voulez conduire des voitures neuves ? Facile, mais d'abord, il vous faudra aller fertiliser des terres arides »* ; il y a l'horreur, dont jaillira inéluctablement la fleur fragile de l'après-communisme ; il y a l'incompréhension – les yeux baissés, les oreilles bouchées de ceux qui n'y sont pas allés (*« Ils ont la bouche pleine de sang et ils se permettent de parler »* ...) ; il y a la peur, plus grande encore que celle des combats, celle du face-à-face avec soi, celle qui vous place au seuil de la conscience : *« Il n'y a que deux voies, connaître la vérité ou la fuir. »*

Dans la « boîte » du Tinel de la Chartreuse, si simple, les milliers de cercueils de zinc, dans lesquels on restituait à leurs proches les corps des disparus, seront figurés par une capote couleur terre clouée sur une planche. De part et d'autre d'un espace vide, des praticables de fer noir, comme deux balcons sur la « cité ». Les costumes signalent les origines sociales : la petite paysannerie et le prolétariat des villes. Les mouvements sont lents et dessinent sur le plateau la souffrance ; chaque geste est étudié, une main qui s'ouvre, un bras qui se replie, un visage qui se lève vers le ciel. Il y a plusieurs moments de grande beauté. Un seul exemple : des corps recroquevillés à côté de pots de terre cuite, géométriquement déposés sur le sol, forment un mémorial tragique. La diction des acteurs tient de la déploration, longue plainte qui culmine dans les cris d'une mère – ce moment de la « pièce » où le spectateur pleure, à son tour.

Cortège de rêves

Dans le même décor (frappante simplicité d'Ann Williams), dans un tempo semblable, Gabily nous donne en création son nouveau texte, *Enfonçures,* un « creux », dit le dictionnaire, une « dépression », toute littéraire et rarement usitée. Le « rarement usité » est le terrain d'aventure de Gabily-auteur. Deux événements fortuits ont présidé à la genèse d'*Enfonçures* : l'envie, la demande d'un camarade de théâtre, François Tanguy, directeur du Radeau au Mans à qui la pièce est dédiée ; il voulait que Gabily lui écrive un canevas sur Hölderlin, *« le poète des poètes », comme l'a écrit Heidegger.* Et le déclenchement concomitant de la guerre du Golfe.

A main gauche, les fragments de l'œuvre et de la biographie de Hölderlin ; à main droite, France Infos et CNN, insupportable torrent d' « informations ». Tout autour, le doute à son maximum. Reste la nuit et son cortège de rêves. *« J'ai rêvé, je rêve plus que jamais d'un théâtre d'ombres insensées et de voix rigoureuses, élancées, triomphantes : ombres d'acteurs incorporés, voix d'acteurs incorporés... et voici que j'ai écrit* Enfonçures » (*le Monde* du 8 juillet).

On retrouve les trente acteurs de tout à l'heure, plus deux : Isabelle Soccoja, juste sortie du conservatoire, et l'acteur-baryton Jean-François Sivadier. Philippe Nahon a dirigé l'exécution, par l'ensemble Champ d'action, de la partition enregistrée d'Isabelle Van Brabant diffusée par haut parleurs. On est ici dans l'ordre de la plus grande difficulté : le choix de représenter l'irreprésentable, en l'occurrence l'insensé qui fascine Gabily. Insensé, le silence de Hölderlin, durant les quarante dernières années de sa vie, sous le toit de Zimmer, menuisier de Tübingen, et de sa fille Lotte. Insensées, les rumeurs assourdissantes venues de Bagdad, mensonges, silences aussi, mais d'un autre ordre. Un poète et la guerre ; un poète silencieux et une guerre bruyante ; la poésie contre la guerre. *Enfonçures* est une œuvre rebelle à la compréhension immédiate. Si les voix du chœur comme des solistes sont irréprochables, la partition sérielle, aride, d'Isabelle Van Brabant n'est pas très aimable.

Pourtant, il se passe quelque chose d'immédiatement bouleversant dans *Enfonçures.* Gabily nous propose un chant qui nous conduit jusqu'au silence final. Entre-temps, un temps qui commence en Grèce de la plus haute Antiquité – et ce panthéon culmine à la Porte-Saint-Denis, à Paris... – et qui ne finit pas avec *Enfonçures.* Gabily mène son travail dramatique, travail de conscience, travail de sape des repères connus. Il force son chemin dans l'inquiétude du spectateur par l'engagement total de son Groupe T'Chan'G !. Ainsi, il dit, avec un réel lyrisme, son fait au monde, et au monde du théâtre sur lequel il n'en finit pas de s'interroger. Avec générosité, il lui propose des pistes possibles, des fils à dénouer, des expériences nouvelles.

Enfonçures est tout sauf une énième tentative de ressusciter un genre – justement – décrié depuis la fin des années 70, le théâtre musical. Ce n'est pas non plus un exercice de style qui viserait une nouvelle fois à faire l'éloge de la déconstruction, et du récit et du sens. C'est simplement le dit, certainement douloureux et abscons dans sa formulation, évidemment *superbe dans sa représentation,* d'un homme cerné par la violence. Didier-Georges Gabily, et nous avec lui, rêvons d'un monde pacifié.

OLIVIER SCHMITT

► Les 13, 14 et 15 juillet à 19 heures *(Des cercueils de zinc)* et 22 heures (Enfonçures) au Tinel de la Chartreuse.

Après une tournée en Belgique et en Allemagne, la pièce sera reprise en janvier 1994 au Théâtre de la Bastille à Paris.

Le texte d'*Enfonçures* est paru aux Editions Actes Sud-Papiers *(32 pages, 30F).*

MARC ENGUERAND

DIDIER SANDRE

Didier Sandre a été un jeune Arnolphe pour Antoine Vitez dans *l'Ecole des femmes.* Pour lui encore, il a tenu la Cour d'honneur sous pression des nuits entières : il était le Rodrigue du *Soulier de satin.* Le voilà de nouveau à Avignon, avec Jorge Lavelli, dans la pièce d'Edward Bond, *Maison d'arrêt.* Il y est un homme qui, pour une histoire de tasse de thé, tue sa fille. Un homme du peuple, un prolétaire, lui, l'aristocrate de *la Fausse suivante* de Marivaux avec Patrice Chéreau, de *Terre étrangère,* de Schnitzler, avec Luc Bondy.

« Il y a un malentendu sur ce que je suis,* raconte Didier Sandre. *J'ai beaucoup joué les nobles et les grands bourgeois – y compris avec Lavelli dans le* Conte d'hiver *– mais je viens d'un milieu très modeste. Je suis d'une famille nombreuse, nous habitions un petit appartement de banlieue. Je m'en suis arraché pour des raisons vitales, mais on n'échappe pas à ce que l'on est. Cela dit, même si pour le moment, j'en ai assez des costumes et des perruques poudrées, je n'ai pas accepté* Maison d'arrêt *pour me montrer en « homme du peuple ».

» Edward Bond est un auteur contemporain qui prend parti, qui transmet une parole rarement entendue ces derniers temps. Comme Eschyle, il demande quoi faire pour essayer d'améliorer la qualité du monde dans lequel nous vivons, et s'améliorer soi-même. Comment préserver le potentiel d'humanité qui nous reste avant qu'il se détériore totalement. Je ne suis pas totalement d'accord avec l'idéologie de Bond et ses vœux pieux de lendemains qui chantent, mais il m'intéresse en ce qu'il dénonce les déviations d'un système mis en place par les hommes et dont ils sont les victimes : le capitalisme, même si employer cette terminologie paraît aujourd'hui pompeux, naïf, utopique. Mais, si désespéré soit-on, on ne peut pas vivre en faisant l'économie d'un espoir.

» Ma génération a participé à de grands desseins civiques et théâtraux, qui se sont décomposés, dénaturés. Nous avions foi dans l'esprit collectif. Je me sens seul aujourd'hui. L'homme que j'interprète est seul. Ce n'est pas un héros, il ne part pas à la recherche de son âme. Il est là pour accomplir un certain parcours. Et puis, Edward Bond est anglais, c'est-à-dire que la dérision est toujours présente, y compris dans les moments les plus durs ou les plus théoriques. Ses personnages ne sont pas des intellectuels. Lui si, parfois jusqu'à l'irritation quand il parle. Mais j'aime son texte. En le lisant la première fois, j'ai pensé qu'il était chaotique, mal fichu. Finalement, le désordre est très pensé, avec des phrases apparemment banales, mais qui courent d'un personnage à l'autre...

»* Maison d'arrêt *ne ressemble pas aux autres pièces de Bond. Il l'a écrite après la chute du mur de Berlin, et c'était d'abord un scénario pour le cinéma. Elle se passe sur dix ans, dans toutes sortes de lieux, alors que Lavelli la place dans un lieu unique, et la fait jouer en continuité, ce qui crée une distance et écarte toute tentation de naturalisme. D'ailleurs, avec Lavelli, il n'y a pas de danger : le naturalisme ne l'intéresse absolument pas, j'avais presque oublié à quel point ça l'ennuie. La difficulté, c'est qu'il a du mal à communiquer sur le mode rationnel. Il n'explore pas le sens des phrases, comme Luc Bondy, par exemple qui décortique chaque mot et cherche vers quels comportements ils nous tirent. Lavelli ressemblerait plutôt à Vitez, dont la vision était synthétique, et qui travaillait globalement sur des pans de texte.

» Cette façon de faire permet de ne pas se perdre dans les anecdotes. D'autre part, Lavelli brise toute tentative de sentimentalisme. Face à un texte qui traite de la misère humaine, un acteur a tendance à s'y jeter comme un cochon dans la boue. Là ce n'est pas possible. Je ne sais pas ce que va donner le spectacle, mais, pour nous, il a pris tout son sens, et de théorique il devient sensible. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

► *Maison d'arrêt,* d'Edward Bond, lycée Saint-Joseph, du 15 au 23 juillet à 22 heures.

Débats autour des centres culturels de rencontre

Le nouveau ministre de la culture et de la francophonie avait choisi, *le samedi 10 juillet,* le cadre de la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon pour déjeuner avec quelques-uns des artistes à l'affiche du 47e Festival. A cette occasion, M. Toubon a rencontré pour la première fois le président de l'association des centres culturels de rencontre (1), Jacques Rigaud, également président du Centre national des écritures du spectacle, spécificité de la chartreuse.

Unis par une charte commune depuis l'an passé, les centres culturels de rencontre souffrent aujourd'hui de deux maux qui ne sont pas insurmontables : une fréquentation en lente progression, conséquence de la récession économique et de la réduction des journées de vacances ; des relations difficiles avec les *directions du ministère de* la culture qui, à l'exception de la direction du théâtre, sont encore mal habituées à ce label. Dernier avatar : le collectif budgétaire s'est traduit par une baisse des subventions.

Cette conjoncture plutôt grise n'empêche pas l'association de poursuivre son développement. Plusieurs institutions pourraient bientôt la rejoindre : le château du Grand Jardin à Joinville-sur-Marne (centré sur la création musicale) ; l'abbaye de Saint-Savin, en Charente (Centre international de recherche sur l'art mural) ; l'abbaye d'Ambronay, dans l'Ain (formation de jeunes musiciens européens) ; le château de Chamarande, dans l'Essonne (francophonie) ; l'abbaye de *Port-Royal-des-Champs* (théâtre classique et janséniste, projet développé par Christian Rist) et le château de Pierre-de-Bresse (écomusée de la Bresse) – alors qu'en revanche le centre de Saint-Maximin est aujourd'hui en sommeil.

L'« exemple français » s'exporte bien. Le réseau européen des centres culturels de rencontre essaime au Portugal, en Belgique, en Allemagne et, désormais, en Europe centrale et bientôt en Italie. Il compte aujourd'hui quinze partenaires. Si certains s'interrogent ici sur l'importance de la démarche entreprise par l'association de Jacques Rigaud, l'alliance d'un lieu prestigieux à un projet culturel passionne ses interlocuteurs européens. Ils se réuniront pour en *débattre, du 15 au 17 septembre,* dans le cadre du Forum des réseaux culturels d'Europe accueilli par la Roumanie, dans les hauts murs du château de Peles, près de Sinaia.

O. S.

(1) Cette association regroupe huit monuments de première importance du patrimoine français qui, chacun, développe une activité poussée de recherche artistique : outre la chartreuse, l'abbaye de Royaumont, les salines d'Arc-et-Senans, l'abbaye des Prémontrés à Pont-à-Mousson, le château de la Verrerie au Creusot, la corderie royale de Rochefort, l'abbaye aux Dames de Saintes et l'abbaye de Fontevraud.

□ **Jacques Toubon rencontre la Réunion des théâtres lyriques.** – Les représentants du bureau de la Réunion des théâtres lyriques ont exposé, le 12 juillet, au ministre de la culture et de la francophonie, Jacques Toubon, la situation *« difficile »* des treize maisons d'opéra en France en raison de *« la conjoncture économique et la concurrence de troupes étrangères qui ne sont pas soumises aux mêmes charges sociales ».* M. Toubon s'est dit favorable à ce que *« les meilleures productions des théâtres lyriques de France soient présentées à l'Opéra-Comique »* et a affirmé son *« souci de rééquilibrer dans le domaine du lyrique Paris et la province ».* Il a évoqué la possibilité d'inscrire les maisons d'opéra dans les contrats de plan actuellement négociés entre l'Etat et les

CINÉMA

□ **Le palmarès du Festival de Moscou.** – Le jury du dix-huitième Festival de Moscou, qui a eu lieu du 1er au 12 juillet (*le Monde* du 10 juillet), a attribué son grand prix à *Moi Ivan, Toi Abraham,* de la réalisatrice française Yolande Zauberman (*le Monde* du 25 mai). *Le prix spécial du jury* présidé par Claude Lelouch a été attribué à *Tambouriade,* du Russe Sergueï Ovtcharov

CULTURE

ARLES

LES RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA PHOTOGRAPHIE

Images contrastées

Le principal rendez-vous de l'image fixe traverse une crise à la veille de son 25e anniversaire

ARLES

de notre envoyé spécial

A quoi servent les Rencontres internationales de la photographie d'Arles (RIP)? Question absurde, aurait-on répondu pendant les quinze premières années de la manifestation tant les combattants de l'image fixe avaient besoin de se retrouver autour d'un festival – le plus important au monde – pour découvrir, dialoguer, échanger, confronter. Question d'actualité, à l'aube de son vingt-cinquième anniversaire. *« Arles est moins utile, moins influent »*, entend-on sur les bords du Rhône, au point que de nombreux augures n'hésitent plus à prédire la mort des Rencontres après le feu d'artifice annoncé pour l'an prochain.

Il faut se méfier de la rumeur arlésienne. Il régnait pourtant une drôle d'ambiance dans la ville, lors du festival officiel (du 6 au 11 juillet). Qu'on en juge : public moins nombreux ;le président-fondateur (Jean-Maurice Rouquette) *« pense démissionner »* ; un membre-clé représentant le ministère de la culture (Agnès de Gouvion Saint-Cyr) s'apprête à « prendre du recul » ; le directeur artistique en titre (Louis Mesplé) apprend, *« par la presse »*, qu'il est remercié (*le Monde* daté 2-3 mai); le directeur pressenti (Lucien Clergue) agit comme s'il était déjà en place; le sponsor principal (Kodak) a réduit de moitié sa subvention et tout le monde s'interroge sur son retrait en 1995; un ancien directeur du festival (François Hébel) serait chargé d'une étude par le ministère de la culture sur l'avenir du festival.

Auberge espagnole

Le bouleversement qui s'annonce devrait être débattu lors d'un conseil d'administration extraordinaire, le 29 juillet. En fait, c'est bien l'avenir – et la survie – des Rencontres d'Arles qui est en jeu avec, en toile de fond, quelques interrogations que la crise économique a mises en évidence. Quelle est, aujourd'hui, la raison d'être de ces Rencontres? Quelle photographie faut-il y montrer? A quel public s'adresse-t-on? Quelles structures doivent les porter? Avec quel financement?

Inventées pour sortir la photo de son isolement, les RIP sont en voie de banalisation. Aujourd'hui, il existe un Mois de la photo à Paris, un festival du photojournalisme à Perpignan, deux festivals de la photo plasticienne à Cahors et à Reims, un festival itinérant de la photo de mode, sans parler des innombrables institutions à Paris et en province qui multiplient les expositions ponctuelles.

Si tout le monde reconnait que ces Rencontres doivent trouver un second souffle, les moyens pour y parvenir divergent. *« Il faut les recentrer sur le travail d'auteur et les éloigner d'une manifestation généraliste »*, pense Louis Mesplé. D'autres, comme Jean-Maurice Rouquette, plaident pour une manifestation qui défende *« toutes les formes de la photographie »*. L'archaïsme, la lourdeur des structures et les rivalités des décideurs (Guy Bourreau, de Kodak-France, parle de *« psychodrame arlésien »*) font que les Rencontres n'arrivent pas à dégager un propos suffisamment clair. *« On ne présente à Arles que des images supplémentaires*, constate un galeriste, *sans aucune réflexion sur le contenu. »*

Effectivement, le thème de l'année – « Visions d'auteurs » – est une sorte d'auberge espagnole. On y trouve des expositions de qualité (Harry Callahan, Larry Fink, Louis Jammes, Ernest Pignon-Ernest), d'autres médiocres (Gilles Ehrmann, Koji Inoue, Eiichiro Sakata, Georges Pastier), voire honteuses par rapport à l'envergure de l'artiste exposé (Richard Avedon). Honteux également le fait que la seule exposition collective ait pour thème une marque de cigarettes (sponsor des images, du reste)...

Arles ne pourra s'en sortir qu'en se débarrassant d'*« un romantisme militant et geignard en décalage complet avec l'évolution de la photographie »*, estime un membre influent du conseil d'administration. En redevenant *« un laboratoire »*, conclut François Hébel. Un exemple : si le festival attire un grand nombre de conservateurs, de directeurs de musée ou d'institution et des galeristes du monde entier, aucune structure n'a été mise en place pour favoriser ces échanges. Arles redevient passionnant quand le festival prend des risques. Cette année, les bonnes surprises étaient au théâtre antique : les portraits du Malien Seydou Keita (*le Monde* du 1er juillet), le remarquable et émouvant travail de Sarah Moon autour de ses planches-contacts et la soirée « Jazz comme une image » (*lire encadré*).

Autre problème, les difficultés financières et surtout le médiocre « rapport qualité-prix » de la manifestation. Le budget de 1993 (6 millions de francs) paraît démesuré par rapport à ce qui est donné à voir (Arles a connu d'excellentes années avec trois fois moins). *« L'argent n'est pas toujours mis là où il devrait être*, constate Guy Bourreau, qui fait référence au budget bien moindre de Perpignan. *Arles commet une erreur en refusant de voir la concurrence. »* Les RIP devraient s'engager davantage dans des coproductions et envisager la gratuité des projections pour mieux s'ancrer dans la ville (5 100 spectateurs en trois soirées sur les 9 000 places disponibles).

Kodak (2 millions de francs de subventions, cette année) sera présent pour le 25e anniversaire aux côtés de la municipalité, du conseil général, de la région et du ministère de la culture. Mais ensuite? *« Rien n'est décidé »*, affirme Guy Bourreau. Le leader du marché de l'image est touché par la crise et le festival grand public de Perpignan pourrait le séduire. Les RIP devront attirer de nouveaux financiers. Ce sera l'une des missions prioritaires du nouveau président.

« Fête familiale »

Lucien Clergue, loin des nuages qui s'accumulent sur Arles, prépare le programme 1994 qu'il présentera au conseil d'administration du 29 juillet. Fondateur des Rencontres avec Michel Tournier et Jean-Maurice Rouquette, ancien directeur des RIP, arlésien, photographe, homme de spectacle, Lucien Clergue a, pour la ville, le *« profil idéal »* du repreneur. *« Mais rien que le profil »*, ajoutent quelques langues, aussi mauvaises qu'influentes.

Car si on peut difficilement faire l'économie de Lucien Clergue (*« Arles, c'est son bébé »*) pour orchestrer les noces d'argent des RIP, ses coups de sang inquiètent, ses qualités de gestionnaire sont discutées et ses choix esthétiques trop souvent dictés par l'amitié. Pour que cet anniversaire ne vire pas *« à la fête familiale »* et donc à l'enterrement de première classe, le conseil a décidé de « cadrer » ce bouillonnant personnage en créant *« une direction collégiale à l'intérieur de laquelle Lucien Clergue jouera un rôle de leader »*, comme l'annonce Jean-Maurice Rouquette.

« Je viens pour faire du spectacle, une belle fête de l'amitié avec deux ou trois monstres sacrés », explique Lucien Clergue dont le programme aura deux axes : un regard rétrospectif sur le quart de siècle (Jean Dieuzaide, Judy Dater, Franco Fontana) et la création d'aujourd'hui, avec un *« accent mis sur les soirées »*. Celle qu'il a conçue cette année, « Jazz y toros », était peu convaincante. Retrouver « le sens de la fête » sera-t-il suffisant pour sauver Arles?

MICHEL GUERRIN

► Rencontres internationales de la photographie d'Arles, 10, rond-point des Arènes. Tél. : (16) 90-96-76-06. Expositions jusqu'au 15 août.

Quand les images swinguent

ARLES

de notre envoyé spécial

Henri Cartier-Bresson, venu en voisin, s'est précipité vers Guy Le Querrec pour le féliciter, alors que les 1 800 spectateurs manifestaient leur enthousiasme. Quel spectacle ! D'un côté les images que le photographe de l'agence Magnum a prises lors des dix années du festival de jazz Banlieues bleues. De l'autre, un quartette qui improvisait sur les photos en noir et blanc : Michel Portal (clarinette, saxophone et bandonéon), Louis Sclavis (clarinette et saxophone), Henri Texier (contrebasse) et Jean-Pierre Drouet (percussions).

Un spectacle qui revenait de loin. Le quartette avait été formé ici même il y a dix ans, par Guy Le Querrec, et n'avait jamais rejoué depuis. Comment se passeraient les retrouvailles? Les répétitons avaient été perturbées par la météo, un orage énorme avait même inondé le théâtre antique quelques heures avant le concert, samedi 10 juillet. Enfin, il y avait les photos et la tentation catastrophique de « coller » à l'image. *« On doit jouer à contre-pied des photos, pas à contretemps »*, résumait Henri Texier.

C'était oublier que le spectacle était le prolongement d'une aventure de quinze ans entre quatre musiciens et un photographe dont les images transpirent le « swing ». Entre eux, il y avait, ce soir, *« des clins d'oreille »*, dit Guy Le Querrec. Nous étions loin du cliché « quatre musiciens qui improvisent sur des photos ». *« Si on ne fait qu'improviser, on est asphyxié par les images en une minute trente »*, constate Louis Sclavis. *« Je connais par cœur le déroulement des trois cent cinquante photos »*, affirme Henri Texier. Le quartette avait été disposé dos au public, de côté pour respecter la projection. Chaque séquence a son titre : « Portraits », « Gillespie », « Batterie », « Afrique », « Hitchcock », « Miroirs », « Indiens ».

Que signifient pour un musicien des images que Le Querrec construit comme un géomètre? *« Les obliques, triangles, carrés, ça nous fait une belle jambe*, répond Sclavis, *je plonge plutôt dans les histoires, l'émotion des grands formats. »* Le quartette raconte la musique des banlieues bleues, s'imprègne des images de Don Cherry ou d'Ornette Coleman, de Dizzy ou de Max Roach. Parfois les photos s'imposent, parfois la musique prend le dessus. En deux séquences, « Afrique » et « Indiens », la symbiose se fait totalement. La dernière est un hymne aux Indiens d'Amérique, une échappée vers les grands espaces glacés. Une marche grave, longue, vers l'apaisement.

M. G.

Deux disparitions

Le trompettiste Mario Bauza

A l'origine d'un courant majeur du vingtième siècle, le « jazz afro-cubain », le trompettiste Mario Bauza est mort le 11 juillet à New-York. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Il était lead-trumpet, conducteur des sections de trompettes, directeur musical de plusieurs grands orchestres américains, Chick Webb en 1938, Don Redman, Fletcher Henderson, puis Cab Calloway (1938-1940) à qui il devait présenter Dizzy Gillespie, comme il avait présenté Ella Fitzgerald à Chick Webb. Elle avait alors dix-sept ans. Lead-trumpet jusqu'au bout, ce qui est un rôle décisif dans une conception cubaine de l'orchestre, très collective, très massive, Mario Bauza n'a, sauf une fois par démonstration, jamais pris de chorus. Les grands lead-trumpets se font une idée humblement trop haute de leur fonction pour fanfaronner sous les projecteurs.

Enfant musicien (né à La Havane le 28 avril 1911), clarinettiste de l'Orchestre symphonique de La Havane, hautboïste à six ans dans des formations considérées, l'Orchesta Romeu ou l'Orchesta Curbello, Mario Bauza émigre en 1926. A Mannhattan, il joue du saxophone auprès de Cass Carr, Noble Siccle et Sam Wooding, avant de se fixer sur la trompette pour entrer dans les grandes légions américaines et finir par rejoindre Machito and his Afro-cuban Band, dont il est le directeur musical de 1940 à 1975.

L'orchestre sert de partenaire aux plus grands solistes que tente, depuis l'aventure de Gillespie, la voie cuivrée de Cuba à travers des jungles de tambours : Charlie Parker, Dexter Gordon, Zoots Sims, Ella Fitzgerald, Nat King Cole, Johnny Griffin, Cannonball Adderley jouent avec l'orchestre dont la section de trompettes est dirigée par Mario Bauza.

En 1976, il crée sa propre formation avec Victor Paz et Coulos Patato Valdès, disperse l'orchestre à la disparition de sa femme, le reforme lors d'un gala pour ses quatre-vingts ans (New-York en 1991 : un film raconte sa vie *Mambo Kings Play Songs of Love*) et enregistre coup sur coup trois disques pour une firme allemande (Messidor), tout en reprenant les tournées en Europe : *Tanga*, *My Time is Now*, le dernier est créé en mars 1993.

FRANCIS MARMANDE

Le danseur Jacques Chazot

Le danseur Jacques Chazot, est mort dans la nuit du 11 au 12 juillet, à Monthyon (Seine-et-Marne), des suites d'un cancer de la gorge. Il était âgé de soixante-cinq ans.

Malgré son humour et son courage, lorsqu'on le croisait ces derniers mois au Palais Garnier ou à d'autres spectacles de danse – jusqu'au bout la passion de sa vie, – on mesurait, à sa voix de plus en plus brisée, inaudible, les progrès du mal qui allait l'emporter. Par une cruelle ironie, le destin l'a frappé d'un cancer à la gorge, lui qui avait la langue si bien pendue qu'elle fit sa célébrité.

Ce n'est point faire injure à sa mémoire que dire qu'il ne fut jamais un grand danseur : il le savait mieux que quiconque. Né à Lorient, attiré très jeune par la danse mais ne l'étudiant qu'à partir de seize ans, il entre à l'Opéra-Comique en 1946, à l'époque où ce théâtre possédait encore sa propre troupe de ballet, et y gravit les échelons de la hiérarchie jusqu'au titre d'étoile, en 1958. Il y danse divers rôles du répertoire : *les Sylphides*, *le Bal des cadets*, *le Beau Danube*, *Pavane pour une infante défunte*, *l'Enfant et les sortilèges*, les divertissements de *la Chauve-souris* et d'*Orphée aux enfers*, *les Algues*. Il y signe quelques chorégraphies : *Banderilles*, *la Fête arlésienne*, *la Valse* de Ravel, le pas de trois des *Patineurs* de Meyerbeer, ou il exécute sur pointes trente-deux fouettés.

Ses parodies des ballerines classiques amusent dans les galas parisiens et à la télévision anglaise (où il paraît dans un show hebdomadaire), mais ne sont pas du goût du public de Favart : force sifflets le poussent à démissionner en 1963. Il raconte puis publie ses *Histoires de Marie-Chantal* qui vont en faire une des vedettes du Tout-Paris. Marie-Chantal est cette jeune femme abominablement snob qui, par exemple, à un clochard lui disant : *« Je n'ai pas mangé depuis trois jours »* répond : *« Forcez-vous, mon ami, forcez-vous ! »*.

Désormais, Jacques Chazot défraie la chronique mondaine des magazines davantage que les rubriques chorégraphiques. Il est l'élégant « maître à danser » des « débutantes » pour les bals des Petits Lits blancs. Son esprit caustique lui vaut d'être l'invité de nombreuses émissions de télévision, chez Léon Zitrone ou Jacques Chancel. Pourtant, généreux, secret, sensible, il valait mieux que l'image de « star de la rosserie parisienne » qu'il s'était conquise. Peu de ses admirateurs savent qu'il animait, pour la Mairie de Paris, des soirées dansantes pour les personnes âgées. Et qu'il donna pendant des années, dans une fondation privée, des cours de danse pour enfants handicapés.

SYLVIE DE NUSSAC

COMMUNICATION

Les grilles de programmes pour l'été

Les radios se mettent à l'heure des vacances

Pendant les vacances, certaines radios modifient leur grille de programmes tout en gardant les grands rendez-vous qui assurent leur spécificité. D'autres ne changent rien. Mais pour toutes, le ton doit être à la bonne humeur et à la détente.

« Rêve, évasion, humour, musique et documents », annonce gaillardement France Inter pour ses programmes d'été, commencés depuis le 28 juin. Quelques surprises ont d'ores et déjà égayé cette grille de vacances. Parmi les plus heureuses : le retour de Kriss qui, durant deux mois, chaque matin de 9 h à 10 h (sauf le week-end), a décidé de donner une leçon de bonheur, *« une sorte de voyage dans l'imagination de tous pour voir comment ils font aujourd'hui, pour s'adapter à une époque qui fait un peu peur, tenter de remédier à certains de ses maux et d'inventer d'autres voies »*. C'est aussi avec plaisir que l'on retrouve en juillet « Radio mémoire » – *« un tour de quarante ans de radio en quarante jours »*, – de Jean-François Remonté, du lundi au vendredi entre 11 h et 12 h. A partir de ce 12 juillet, Daniel Schick, que l'on entend déjà sur RFI, recevra à sa façon, du lundi au vendredi entre 17 h et 18 h, dans « A titre provisoire », les personnalités des plus diverses. A la même date, quatre jeunes transfuges d'Europe 1 (Philippe Chanoine, Thierry Calvet, Laurent Joulin et Robert Sufresne) animeront à 12 h « Complètement PAF », une émission où un invité, dont les vœux seront exaucés, devra imaginer une télévision idéale. Pour le week-end, tous les samedis (à partir du 17 juillet), France Inter proposera une histoire du temps en chanson à travers l'émission de Philippe Lefait (de France 2), « 45 tours ». Pour les dimanches, dès le 18 juillet, c'est Marc Jolivet qui occupera le créneau de « Rien à cirer » (de 10 h à 12 h). En août, les dimanches à midi, Michel Boujut (l'homme du fameux « Cinéma-cinémas ») évoquera les grandes capitales du cinéma (Paris, Berlin, Rome, Londres, New-York) dans « Cinéma-villes ouvertes ». Beaucoup d'autres émissions estivales sont attendues sur France Inter, et en particulier celles sur le jazz, avec notamment tous les soirs le « Night and Day » de Julien Delli Fiori et la diffusion des festivals de jazz de Vienne, Deauville, Antibes.

Sur RTL, qui annonce pour l'été *« détente et bonne humeur »* et Europe 1, qui désire *« ne pas perturber »* ses auditeurs, les changements seront modestes et les grands rendez-vous habituels maintenus. Tous les matins, RTL distraira donc avec des jeux, dans « RTL vous offre vos vacances » (de 8 h 30 à 11 h) et « Le Triangle RTL », animé par Max Meynier (de 11 h à 13 h). En début d'après-midi (de 13 h 30 à 15 h), les portraits hebdomadaires de personnalités par Evelyne Pagès deviennent quotidiens. Quant à la musique, elle passera essentiellement, de 15 h à 16 h 30, dans l'émission musicale « Les Challenges de l'été », le soir (de 21 h à 24 h) dans « Couleurs » et dans la chronique matinale sur les festivals musicaux de l'été.

Chroniques gastronomiques

Sur Europe 1, c'est le Tour de France qui, en ce début d'été, est la grande vedette des programmes et de l'information. Chaque matin (de 9 h à 11 h), Jean Amadou et Maryse sont ainsi en direct du Tour, jusqu'au 23 juillet. Jean Roucas maintient ses « Roucasseries » (de 11 h à 12 h 30), Arthur ses « Pirates » (de 16 h à 18 h), Laurent Cabrol son « Enfin le week-end » (le samedi, de 9 h 15 à 11 h). Le samedi, de 11 h 30 à 12 h 30, Jean-Yves Lafesse anime une émission hebdomadaire de canulars. Enfin, les informations jouent la continuité mais prennent l'air des vacances avec, entre autres, une émission touristique en juillet, « Destinations » (18 h 20 à 18 h 30) et des chroniques gastronomiques qui feront connaître les meilleurs chefs de France.

RMC aussi diffusera des informations estivales. Chaque matin à 7 h 20, « Le Journal de vos vacances » se placera dans le sillage d'une famille de vacanciers, dans les coulisses d'un hôtel ou d'un camping, dans les cuisines d'un restaurant ou tout simplement sur la plage. Chaque jour de la semaine, de 18 h à 19 h 10, « RMC Soir » s'étoffera et, *« pour une meilleure information »*, s'autorisera une deuxième édition. La musique sera également à l'honneur à travers de nouvelles émissions : « Le Bar du soleil », du lundi au vendredi (de 11 h à 12 h 30), présenté en direct du Beach, à Monaco, par Stéphane Couraud ; « La sieste c'est sacré » (de 13 h 30 à 15 h) où José Sacré nous offrira du rock, de la variété, du jazz et du classique ; « C'est l'été » (de 15 h à 16 h 30) animé par Claire Cardell. Enfin le samedi et le dimanche (de 9 h 15 à 10h), l'émission « Carte blanche à... » permettra à un invité de choisir sa programmation musicale et de *« faire sa radio »*.

Pas de grandes modifications sur Fun radio qui joue seulement, pour les vacances (du 19 juillet au 23 août) la carte du *« plus »*. Plus de musique d'abord, avec de 11 h à 16 h et de 1 h à 6 h, un *« non stop de tops »*, plus de cadeaux à gagner et plus de participation de la part des auditeurs, qui pourront choisir leur titre préféré et raconter des récits de vacances de 21 h à 1 h.

Enfin, d'autres radios – notamment Nostalgie, NRJ, Skyrock, Europe 2 et Chéri FM – ne changeront rien à leurs habitudes... ni à leurs grilles de programmes. Seuls les tubes de l'été et le ton, peut-être un peu plus enjoué, des animateurs feront la différence.

VÉRONIQUE CAUHAPÉ

L'avenir des chaînes de la région lyonnaise

La CLT s'intéresse à Télé 8 Mont-Blanc

Un « plan de cession » de Télé 8 Mont-Blanc – l'une des deux chaînes de la région lyonnaise en difficulté financière (*le Monde* du 7 juillet) – à la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), qui exploite notamment RTL et RTL Télévision, est en cours d'élaboration. Selon le ministère de la communication, qui a organisé, lundi 12 juillet, une réunion multipartite (actionnaires, pouvoirs publics, collectivités, TDF, administrateurs judiciaires) pour éviter la liquidation des deux chaînes régionales Télé Lyon Métropole et Télé 8 Mont-Blanc, *« une solution financière a été trouvée pour assurer l'activité »* de cette dernière *« jusqu'à la fin août »* et *« les contours d'un plan de cession se sont dessinés, au vu des différents contacts pris par l'administrateur judiciaire et de l'intérêt manifesté par la CLT qui a déjà une expérience reconnue en matière de télévision locale en Lorraine »*, avec RTL-TV. Selon le ministère, la CLT estime que, avec Télé 8 Mont-Blanc, *« une télévision de proximité est tout à fait envisageable sur la base d'un tronc commun de programmes et d'un programme local de qualité, d'une durée journalière de deux heures, diffusé en une seule fois »*.

Un « scoop » de M. Vivien...

Robert-André Vivien, président du groupe d'études sur la communication créé par les députés du RPR, a apostrophé, lundi matin 12 juillet, le directeur de l'information de Radio-France, Ivan Levaï, sur sa propre antenne. Alors qu'il était l'invité de l'émission « Radiocom », le député du Val-de-Marne a critiqué la revue de presse présentée auparavant, comme chaque matin sur France Inter, par le journaliste en lui lançant : *« M. Levaï, vous n'avez rien à faire dans cette émission ! »* M. Vivien avait affirmé, quelques instants plus tôt : *« Nous avons un bon gouvernement, malgré la revue de presse »*. Puis, après avoir rendu hommage à l'*« irremplaçable »* société de radio publique, le député a critiqué les chaînes publiques de télévision en ajoutant : *« Je vous livre un scoop : la majorité a changé le 28 mars ! Or, les téléspectateurs n'ont pas vraiment l'impression que ça ait changé »*. Au passage, M. Vivien a aussi rappelé son souhait de voir modifier la composition du Conseil supérieur de l'audiovisuel afin d'y voir nommer *« des gens tout à fait impartiaux »*.

[M. Vivien « révèle » que la majorité a changé le 28 mars. Son intervention à France-Inter, elle, « révèle » que M. Vivien... n'a pas changé. Et qu'il reste dans le camp de ceux des gaullistes qui continuent de se faire une certaine idée de la presse : aux ordres.]

CINÉMA

EXCLUSIVITÉS

MERCREDI 14 JUILLET

CONFÉRENCES

COMMUNICATION

Les radios se mettent à l'heure des vacances

La CLT s'intéresse à Télé 8 Mont-Blanc

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

L'Espionnage, un genre impur : Agent secret S.Z. (1957, v.o. s.t.f.), de Lewis Gilbert, 19 h ; Man Hunt (1941, v.o.), de Fritz Lang, 21 h 15.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma arménien : la Prime (1974-1975, v.o. s.t.f.), de Serguei Mikaelian, 14 h 30 ; Nahapet (1977, v.o. s.t.f.), d'Henrik Malian, 17 h 30 ; *The Forgotten Genocide* (1976, v.o. traduction simultanée), de Michael Hagopian, Strangers in a promised Land (1984, v.o. traduction simultanée), de Michael Hagopian, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles (40-26-34-30)

MERCREDI

Les Seventies - 2e partie : l'après-Mai 68 : Années utopiques : Actualités Gaumont, l'An 01 (1972) de Jacques Doillon, 14 h 30 ; Coup de feu (1970) de Didier Baussy, Bof... (1971) de Claude Faraldo, 16 h 30 ; Kakicity (1971) de Jean Marbœuf, Bel Ordure (1973) de Jean Marbœuf, 18 h 30 ; Actualités Gaumont, *la Chute d'un corps* (1973) de Michel Polac, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A CAUSE D'ELLE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
A FLEUR DE MER (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
A TOUTE ÉPREUVE (**) (Hong-Kong, v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; *v.f.* : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
L'ADVERSAIRE (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
AGAGUK (Fr.-Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
AMANTS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Images d'ailleurs, 5e *(45-87-18-09)* ; *Cinoches, 6e* (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BAD LIEUTENANT (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BODY SNATCHERS (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
CHUTE LIBRE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
COMMENT FONT LES GENS *(Fr.) : Action* Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
LA CRISE (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LA DISPARUE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).
DRACULA (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DRAGON, L'HISTOIRE DE BRUCE LEE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45).
L'ENFANT LION (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; *UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ;* 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).
LES EPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
FANFAN *(Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er* (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).
FIORILE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
GROCK (Suis.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
LES HISTOIRES D'AMOUR FINISSENT MAL... EN GÉNÉRAL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
HOOK *(A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-62).*
IMPITOYABLE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
JAMBON JAMBON (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
JENNIFER 8 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
LE JEUNE WERTHER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
JIMI HENDRIX AT WOODSTOCK (A., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).
LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).
LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MA SAISON PRÉFÉRÉE (Fr.) : Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
MAD DOG AND GLORY (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Gaumont *Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55)* ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
MADE IN AMERICA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e *(47-42-56-31 ;* 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : *Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images* d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
NIAGARA, AVENTURES ET LÉGENDES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
NINJA KIDS (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA NUIT SACRÉE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Reflet Logos I, 5e *(43-54-42-34)* ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).
LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e *(42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e* (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
PASSION FISH (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e *(45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse,* 15e (36-65-70-38).
LE PAYS DES SOURDS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).
PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *Lucernaire, 6e (45-44-57-34).*
RED ROCK WEST (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).
RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
RETOUR A HOWARDS END *(Brit., v.o.) : 14* Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ROBOCOP 3 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
SANTA SANGRE (**) (Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
SINGLES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
SOMMERSBY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
SUPER MARIO BROS (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
THE CRYING GAME (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné *Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert*, 15e (45-32-91-68).
TOUT A POUR A (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).
UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
VILLA MAURESQUE (Fr.-Por.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LES VISITEURS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e *(36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ;* 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LES YEUX BLEUS DE YONTA (Guinée-Bissau-Por.-Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

ALARME FATALE. Film américain de Gene Quintano, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; *Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ;* 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

BEST OF THE BEST 2. (**) Film américain de Rob Radler, v.o. : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37).

LES COPAINS D'EDDIE COYLE. Film américain de Peter Yates, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

NOM DE CODE : NINA. (*) Film américain de John Badham, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont *Convention, 15e (36-68-75-55)* ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SNIPER. Film américain de Luis Llosa, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; *Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).*

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 15 mn.
APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.
ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer., sam. 20 h, dim. 20 h 30.
AU FEU... LES POMPIERS (Tch., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer., ven. 16 h.
LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.f.) : *Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer.* 16 h 30, dim. 15 h 30.
LES AVENTURES DE ZAK ET CRYSTA (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 40, ven. 14 h, dim. 13 h 30.
LE BALLON ROUGE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30, sam., dim. 15 h, ven. 16 h.
BEETHOVEN (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 40, ven. 16 h, sam. *13 h 30, dim. 15 h.*
BENNY'S VIDEO (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) mer., ven., dim., mar. à 14 h 10.
BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 14 h.
CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 19 h, 21 h.
CHEN LE CAID , v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86) mer., jeu., ven., sam., de 12 h 30 à 21 h 40.
CHÉRIE, J'AI AGRANDI LE BÉBÉ (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., dim. 15 h, jeu., mar. 14 h.
LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 19 h, dim. 18 h.
CRIN BLANC (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., sam., dim., avec.
FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 50.
FRANÇOIS TRUFFAUT, PORTRAITS VOLÉS (Fr.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer. 15 h, 17 h, 19 h, 21 h, jeu. 19 h, 21 h.
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 15 h, dim. 16 h 40.
LES HAUTS DE HURLEVENT *(A., v.o.)* : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 30.
HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS (Hong Kong, v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 16 h, ven. 20 h 10, sam. 14 h.
HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS II (Hong Kong, v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 18 h, ven. 16 h.
L'HOMME BLESSÉ (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER *(**) (Fr.-It.-All.)* : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 30.
JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 45.
LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., jeu., mar. 21 h.
MALCOLM X (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 16 h, jeu., sam. 20 h, dim. 16 h 20, lun. 18 h 15.
LE MÉPRIS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) mer., ven., dim., mar. à 12 h.
MIDNIGHT HORROR , v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86) mer., jeu., ven., sam., avec.
LES MILLE ET UNE FARCES DE PIF ET HERCULE (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h, sam. 16 h.
ORANGE MÉCANIQUE *(**) (Brit., v.o.)* : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.
ORPHÉE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h 10.
PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., jeu., mar. 16 h 30, ven., lun. 19 h, sam. 14 h.
LES PETITS CHAMPIONS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 30, ven. 14 h, mar. 16 h.
PORTIER DE NUIT (**) (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 22 h.
QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40.
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) *mer., sam.* 13 h 50.
SARAFINA! (sud-africain, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 19 h 30, sam. 17 h 30.
TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., dim. 12 h.
TOM ET JERRY, LE FILM (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 30, lun. 16 h.
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h.

LES GRANDES REPRISES

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
L'ANGE BLEU (All., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).
BAMBI (A., v.f.) : Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; *Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55)* ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).
L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : *Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln*, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88).
EN SUIVANT LA FLOTTE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
LES GAMINS D'ISTANBUL (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
GENEVIÈVE (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
IF (*) (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
INTERNATIONAL HOUSE *(A., v.o.) : Action* Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).
INVASION LOS ANGELES (A.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
LEO, THE LAST (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
LOS OLVIDADOS (Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; *36-65-70-43*).
1900 (It., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
MY FAIR LADY (A., v.o.) : Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
L'OR DE NAPLES (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT? (A., v.f.) : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23).
REGGAE SUNSPLASH (All., v.o.) : Trianon, 18e (46-06-63-66).
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
THÉORÈME (**) (It., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
UN CHIEN ANDALOU (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LA VIE DE CHATEAU (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

FESTIVALS

ADORABLE AUDREY (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Vacances romaines, mer. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 15 mn après ; Charade, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 15 mn après ; Sabrina, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 15 mn après ; la Rose et la Flèche, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Funny Face, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Ariane, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 10 mn après ; Deux têtes folles, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60). Psychose, séances à *13 h 30, 17 h 50, 22 h 40* film 10 mn après ; les Amants du Capricorne, séances à 15 h 35, 19 h 55 film 10 mn après.
CARY GRANT, CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COMÉDIE (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Indiscrétions, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; l'Impossible Mr. Bébé, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; la Dame du vendredi, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Arsenic et Vieilles Dentelles, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après.
CINÉMA EN PLEIN AIR - LE WESTERN (v.o.), Grande Halle de la Villette, prairie du triangle, 19e (40-03-39-03). Danse avec les loups, jeu. 22 h ; le Dernier des Mohicans, ven. 22 h ; Impitoyable, Pale Rider, sam. 22 h ; la Porte du paradis, (version intégrale) dim. 22 h ; la Horde sauvage, mar. 22 h. Location d'un transat et d'une couverture : 40 F.
CLERMONT-FERRAND 93 A PARIS, Utopia, 5e (43-26-84-65). Ménage, Rives, L'Exposé, Le Jour du bac, Décroche, Pénélopel, jeu., sam., lun 14 h 10.
DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Jacques Rivette, le veilleur, dim. 14 h, 21 h 30.
ERIC ROHMER, Denfert, 14e (43-21-41-01). Le Beau Mariage, mar. 15 h 10 ; Ma nuit chez Maud, mar. 17 h ; la Collectionneuse, dim. 15 h 30 ; le Genou de Claire, ven. 19 h 40 ; l'Amour l'après-midi, jeu. 17 h 30 ; la Marquise d'O, jeu. 15 h 30 ; la Boulangère de Monceau, La Carrière de Suzanne, Véronique et son cancre, sam. 12 h.
INTÉGRALE INGMAR BERGMAN (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). De la vie des marionnettes, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Une leçon d'amour, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Scènes de la vie conjugale, ven. à 13 h 45, 17 h 20, 20 h 35 ; le Septième Sceau, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Fraises sauvages, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h , la Nuit des forains, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Honte, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
JAMES STEWART, ANTHONY MANN (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). L'Appât, (copie neuve) mer. à *14 h, 16 h, 18 h, 20 h,* 22 h film 10 mn après ; Winchesther 73, (copie neuve) jeu., sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; les Affameurs, (copie neuve) ven., dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Je suis un aventurier, (copie neuve) lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; l'Homme de la plaine, (copie neuve) mar. à 14 h, 16 h, 18 h film 10 mn après. Pl. : 40 F, T.R. : 30 F, les cinq films : 125 F.
L'ETRANGE FESTIVAL : NUIT FANTASTIQUE ITALIEN (v.o.), Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47). La fille qui en savait trop, Six Femmes pour un assassin, Une surprise de taille, sam. à 23 h Pl. 80 F, T.R. : 50 F.
L'ÉTÉ JAPONAIS (v.o.), Reflet République, 11e (48-05-51-33). Carmen revient au pays, *mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Passage* du grand bouddha, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; les Sœurs Munakata, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Harpe de Birmanie, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Herbes flottantes, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Baby Cart dans la terre de l'ombre, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Une femme dont on parle, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LUBITSCH TOUCH (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). La Huitième Femme de Barbe-Bleue, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Sérénade à trois, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; The Shop around the corner, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.
LUIS BUNUEL, ARCHITECTE DU RÊVE. Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e *(43-54-15-04). La Voie lactée, mer. à 14 h,* 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Cet Obscur Objet du désir, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Belle de jour, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après + sam. ; le Fantôme de la liberté, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; le Charme discret de la bourgeoisie, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; le Journal d'une femme de chambre, lun. à *14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film* 10 mn après ; Tristana, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.
MK2 DÉCOUVERTES (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). La Petite Amie d'Antonio, mer. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après ; Mona et Moi, jeu. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après ; Let's get lost, ven. à 14 h, 16 h 15, 19 h 45, 22 h film 10 mn après ; Pourquoi Bodhi-Dharma est-il parti vers l'Orient?, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h 20, 21 h 50 film 10 mn après ; A Brighter Summer Day, dim. à 13 h 45, 17 h 15, 20 h 30 film 10 mn après ; Lady for a day, lun. à 14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h 05 film 10 mn après ; les Amants de la nuit, mar. à 14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h 05 film 10 mn après.
RAINER WERNER FASSBINDER *(v.o.)*, Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). Les Larmes amères de Petra von Kant, mer. à 12 h 30, 14 h 15, 17 h 05, 19 h 25, 21 h 45 ; le Marchand des quatre saisons, jeu. à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 ; l'Amour est plus froid que la mort, ven. à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 ; Prenez garde à la sainte putain, sam. à 13 h 30, 15 h 35, 17 h 40, 19 h 45, *21 h 50 ; le Mariage de Maria Braun, dim. à* 12 h 30, 14 h 45, 17 h 05, 19 h 25, 21 h 45 ; le Secret de Veronika Voss, lun. à 13 h 30, 15 h 35, 17 h 40, 19 h 45, 21 h 50 ; la Femme du chef du gare, mar. à 13 h 30, 15 h 35, 17 h 40, 19 h 45, 21 h 50.
RAINER WERNER FASSBINDER (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Effi Briest, mer. à 13 h 50, 16 h 25, 19 h, 21 h 35 film 10 mn après ; la Troisième Génération, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Tous les autres s'appellent Ali, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; l'Année des treize lunes, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 45 film 10 mn après ; Maman Kusters s'en va au ciel, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 45 film 10 mn après ; le Droit du plus fort, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 45 film 10 mn après ; Lola, une femme allemande, mar. à 13 h 30, 15 h 40, 17 h 50, 20 h, 22 h film 10 mn après.
RÉTROSPECTIVE MICHELANGELO ANTONIONI (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). L'Avventura, jeu. 16 h 30, ven. 19 h, dim. 14 h, mar. 21 h 30 ; la Nuit, mer. 21 h 30, sam. 14 h, dim. 19 h, mar. 16 h 30 ; l'Eclipse, mer. 14 h, ven. 21 h 30, dim. 16 h 30, lun. 19 h , le Désert rouge, mer. 16 h 30, ven. 14 h, dim. 21 h 30, mar. 19 h ; Blow-up, jeu. 21 h 30, ven. 16 h 30, sam. 19 h, lun. 14 h ; Profession : reporter, jeu. 19 h, sam. 21 h 30, lun. 16 h 30, mar. 14 h ; Identification d'une femme, mer. 19 h, jeu. 14 h, sam. 16 h 30, lun. 21 h 30 ; le Cri, mer., sam. 19 h, jeu., lun. 14 h, ven. 16 h 30, mar. 21 h 30 ; Zabriskie Point, mer., ven., mar. 14 h, jeu. 21 h 30, sam., lun. 16 h 30, dim. 19 h ; le Mystère d'Oberwald, mer., *ven., dim. 16 h 30, jeu., mar. 19 h, sam., lun.* 21 h 30.
VISA-VILLES, Maison de la Villette - salle audiovisuelle, 19e (40-03-75-00) Belleville lumière, mer., de 13 h à 14 h, jeu., ven., dim., mar., de 13 h à 15 h, sam., de 15 h 30 à 16 h ; En remontant la rue Vilin, mer. 14 h, jeu., ven., dim., mar. à 15 h 30, 16 h 30, sam. 16 h, 17 h

PARIS EN VISITES

MERCREDI 14 JUILLET

« *L'île de la Cité, naissance* de Paris, vieilles maisons de chanoines », 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures, 14 h 30 et 16 h 15, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 11 h 15, 14 h 45 et 17 h 45, au pied du funiculaire (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« De la place des Victoires au Palais-Royal », 14 h 30, 99, rue Réaumur (Paris pittoresque et insolite).

« Tombes célèbres du cimetière du Montparnasse », 14 h 30, entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet (D. Fleuriot).

« L'Opéra Garnier, cathédrale mondaine du Second Empire », 14 h 30, dans l'entrée (C. Merle).

« Huit siècles d'histoire du Louvre : de la cour Carrée à la Pyramide », 15 heures, sortie métro Louvre-Rivoli (Monuments historiques).

« L'hôtel de Sully, un hôtel particulier du *dix-septième siècle, et la place* des Vosges », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« L'Hôtel-Dieu, l'ancêtre des hôpitaux parisiens, et la médecine autrefois », 15 heures, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Le quartier chinois et ses lieux de culte en musique : promenade insolite dans un autre monde se terminant par un concert de musique traditionnelle de Chine du Sud », 15 heures, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (M.-C. Lasnier).

« Promenade dans l'île Saint-Louis », 15 heures, 45, quai Bourbon (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « Cycles et rythmes dans la vie de l'homme ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

ÉCONOMIE

BILLET

Haro sur la contrefaçon

Les professionnels du luxe, du textile et de l'habillement, prompts à dénoncer le laxisme des autorités communautaires, souvent impuissantes à les protéger contre les excès d'un libre-échange dévoyé, devraient être réconfortés : la Commission de Bruxelles s'apprête à proposer aux Douze de renforcer la réglementation communautaire contre la contrefaçon pratiquée par des exportateurs des pays tiers.

Si elle est suivie, les industriels et créateurs de la CEE, pour qui la contrefaçon constitue une véritable plaie, pourront avant même l'entrée de la marchandise sur le territoire de la Communauté, s'adresser aux douanes, lesquelles seront autorisées à saisir la marchandise.

Le plaignant disposera alors d'un délai de dix jours pour s'adresser à l'autorité judiciaire, qui décidera sur le fond. Dans la réglementation actuelle,le fabricant communautaire doit s'adresser à la justice avec les lourdeurs procédurales et les délais que cela représente.

L'action contre la fraude organisée – la contrefaçon est souvent le fait de réseaux opérant avec la complicité de pays d'accueil peu regardants – sera ainsi menée avec davantage de célérité. La Commission propose, de surcroît, que son champ d'action soit étendu : couvrant aujourd'hui uniquement les produits portant indûment une marque (chemises Lacoste, sacs Vuitton), elle visera désormais à interdire l'usage abusif des logos célèbres (le crocodile de Lacoste), ou même celui d'emballages estampillés (marque, logo) avec l'intention de tromper. La Commission suggère que cette défense renforcée s'applique également aux modèles et aux dessins.

Des dispositions du nouveau règlement devraient permettre de traquer le transfert illicite de la marchandise frauduleuse, par un État membre de la CEE, pour réexportation, ce qui est peut-être un moyen indirect de s'attaquer aussi aux réseaux qui sont le fait de producteurs indélicats de la CEE.

« Il s'agit de donner un coup d'arrêt à des pratiques très dommageables pour notre industrie. Nous avons travaillé en étroite concertation avec [la Commission]. *Nos services de douanes vont être mobilisés, formés pour s'acquitter de ces tâches nouvelles. Les fraudeurs doivent comprendre qu'ils prendront désormais des risques accrus »*, commente Christiane Scrivener, commissaire compétent pour la politique douanière.

L'initiative satisfait les professionnels : *« C'est un signal très clair que la Commission est décidée à protéger notre créativité »*, constate Camille Blum, secrétaire général de Commitextil. Une bonne nouvelle qui vient à point, l'industrie textile se montrant plutôt déçue des résultats du sommet de Tokyo relatifs à la réduction des *« pics tarifaires »* américains. Elle est convaincue que les Etats-Unis n'ont pas renoncé à garder des droits de douane élevés.

PHILIPPE LEMAITRE

□ **Arrêt de la grève du personnel de nettoyage à Roissy.** – Le mouvement de grève des employés du service de nettoyage de l'aérogare de Roissy a été suspendu, mardi 13 juillet, alors qu'il entrait dans sa troisième semaine. Le 28 juin, le personnel de la société Bleu Ciel, créée il y a un an conjointement par l'établissement public autonome Aéroports de Paris et l'entreprise de nettoyage Fougerolle, titulaire du marché de nettoyage à Roissy I, s'était mis en grève pour protester contre d'éventuelles mutations autoritaires de salariés sur d'autres chantiers de Fougerolle. Le syndicat CFDT des nettoyeurs affirme avoir reçu des garanties portant sur les principales revendications qui opposaient les salariés et leur entreprise.

A l'occasion du comité interministériel d'aménagement du territoire réuni à Mende

Le gouvernement décide de moduler fortement jusqu'en 1998 l'effort financier de l'Etat entre régions riches et pauvres

Réuni lundi 12 juillet à Mende, chef-lieu de la Lozère, le comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) a arrêté, sous la présidence d'Edouard Balladur et en présence de dix-sept membres du gouvernement, une série de mesures qui, dans l'esprit du premier ministre, doivent marquer la relance d'une vigoureuse politique de rééquilibrage du pays. Le choix de Mende (11 200 habitants), l'une des plus petites préfectures d'un des départements considérés comme les plus handicapés et les plus affectés par la désertification, s'explique pour trois raisons que M. Balladur a définies en ces termes : *« Montrer que l'aménagement du territoire ne se décide pas seulement à Paris mais en concertation avec les collectivités locales ; affirmer que le renouveau du monde rural est un impératif pour un développement harmonieux du pays ; garantir, à travers l'action de l'Etat, une meilleure solidarité et une plus grande justice entre les régions riches et les zones moins favorisées ».*

MENDE

de notre envoyé spécial

Avant le comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) et pendant que sur les boulevards de Mende défilaient, à l'appel de la CGT notamment, quelque huit cents manifestants, le premier ministre avait annoncé une série de dispositions spécifiques pour la Lozère (routes, enseignement supérieur, production laitière, sécurité publique). Quant aux mesures nationales annoncées à grand renfort d'orchestration médiatique, certaines font incontestablement apparaître des innovations ou des coups de pouce importants, d'autres sont simplement des redites, des reconductions d'initiatives prises par les précédents gouvernements, des inflexions, voire de simples déclarations d'intention à long terme.

• **Les contrats de plan Etat-région 1994-1998** : il s'agit sans doute du point le plus important du CIAT car le gouvernement, dans un souci de rééquilibrage, a décidé de moduler son effort financier en fonction de la richesse ou du chômage de chacune des régions. Classées en quatre catégories, les régions les plus en retard (Bretagne ou Nord-Pas-de-Calais par exemple) verront leurs dotations par rapport au niveau actuel majorées de 23,5 %. Une autre catégorie, comme les Pays de la Loire, bénéficieront d'un relèvement de 14 %. Une troisième classe de régions considérées comme plus solides (Alsace) bénéficeront de la même enveloppe qu'en 1989. Enfin, les crédits pour l'Ile-de-France baisseront de 10 % et ceux de la Corse resteront identiques (l'île de Beauté bénéficiant toujours de la plus importante masse de crédits par habitant). L'ensemble des crédits relatifs à la politique de la ville et des banlieues fera l'objet de contrats particuliers complémentaires aux contrats de plan.

• **La croissance maîtrisée de la région parisienne** : dans le cadre du futur schéma d'aménagement de l'Ile-de-France, le gouvernement révise à la baisse les objectifs de croissance de la région-capitale : 11,8 millions d'habitants, 5,8 millions d'emplois, une capacité d'accueil des étudiants de l'enseignement supérieur qui ne devra pas excéder 20 % du total national. M. Balladur a affirmé aussi son souci de limiter l'urbanisation autour de l'aéroport de Roissy, une zone en forte croissance, et de réexaminer la procédure de l'agrément afin d'aboutir à un meilleur équilibre entre la construction de bureaux et celle de logements. Enfin, le gouvernement a l'intention de réviser le financement des transports collectifs dans le sens du droit commun, c'est-à-dire avec un recours accru aux ressources propres de l'Ile-de-France soit par l'impôt, soit par le relèvement des tarifs du métro. Seront présentées à un prochain comité interministériel des mesures propres à renforcer le potentiel des villes du bassin parisien pour *« réduire le pouvoir d'attraction universitaire de l'Ile-de-France sur les académies voisines »*.

• **L'appui au développement économique** : il est créé un fonds d'aide à l'investissement des PME-PMI sur le budget du ministère de l'industrie. L'enveloppe de la prime d'aménagement du territoire (PAT) sera portée à un milliard de francs dans le budget de l'année prochaine. Il s'agit notamment de faciliter l'arrivée en France d'investissements étrangers car, lorsque la France aide à un niveau de 6 %, l'Espagne est à 22 % et l'Italie à 30 %. Pour faciliter la mobilité des salariés vers la province, le montant des aides versées par l'entreprise transférée hors de l'Ile-de-France au conjoint qui perd son emploi sera désormais déductible du revenu imposable dans la limtie de 40 000 francs. Enfin, pour les zones rurales les plus fragiles, une dotation spéciale à l'installation des jeunes chefs d'entreprise artisanale sera créée. Cette aide en fonds propres pourrait atteindre jusqu'à 20 % de l'investissement.

• **Les transferts d'emplois administratifs hors de l'Ile-de-France** : le gouvernement Balladur reprend à son compte les objectifs tracés en 1991 par Edith Cresson de transférer à l'horizon 2000 environ 30 000 emplois publics. Un dispositif social plus attractif sera mis en place pour faciliter les opérations. Une nouvelle vague de transferts sera décidée pendant le premier semestre 1994 mais, d'ores et déjà, le gouvernement a confirmé un certain nombre d'opérations mais suspendu, voire annulé, d'autres qui étaient mal engagées (la Seita à Angoulême, certains services dépendant du ministère de la pêche à Boulogne ou la Caisse française de développement et le Centre d'information bancaire à Arras et Sarcelles.

• **La péréquation de la dotation globale de fonctionnement (DGF)** : un projet de loi va être présenté à l'automne pour simplifier les critères de répartition de la DGF qui représente une enveloppe considérable (environ 100 milliards de francs chaque année) de crédits d'Etat versés aux collectivités locales. Il s'agit d'orienter davantage les moyens financiers – à enveloppe constante – vers les communes rurales et les localités urbaines qui sont le théâtre des désordres sociaux les plus graves.

• **Le lancement d'un grand débat national** : MM. Balladur, Pasqua et Hoeffel (ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales) ont confirmé qu'un grand débat sur l'aménagement du territoire serait lancé dès septembre dans le pays, au plus près du terrain, et parallèlement en concertation avec les institutions politiques et socio-économiques nationales. Les discussions déboucheront sur une charte nationale décrivant l'image de la France à l'horizon 2015, ainsi que les principaux axes géographiques du pays et, au printemps, sur une loi d'orientation proprement dite.

• **Mesures diverses** : comme c'est l'habitude dans les réunions ministérielles de ce genre, beaucoup de mesures de saupoudrage ont été décidées pour différentes régions. Elles concernent d'abord l'outre-mer et toucheront la maîtrise foncière, le logement social, les transports, le traitement de l'eau potable et des déchets ménagers. L'enveloppe des contrats de plan pour ces régions est arrêtée à 3,3 milliards de francs hors Nouvelle-Calédonie et Polynésie.

La Corse fait aussi l'objet d'un traitement spécial dont les détails ont été explicités par Charles Pasqua. Ils concernent aussi bien le renforcement de l'enseignement de la langue corse, l'amélioration des capacités énergétiques dans l'île et la préparation d'un nouveau régime fiscal.

Enfin 170 millions de francs de plus ont été dégagés pour le plan « Université 2000 » dans le Nord-Pas-de-Calais et pour le renforcement du pôle juridique de la ville de Douai.

L'ensemble des mesures arrêtées par le gouvernement à Mende devront maintenant s'intégrer dans les plans de développement et les priorités que les conseils régionaux sont en train de définir pour les cinq prochaines années et qui ne seront pas nécessairement identiques à celles de l'Etat.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Les crédits par régions des contrats de plan

En application des nouveaux critères de modulation retenus pour classer les régions de métropole favorisées et celles en retard, le gouvernement a fixé ainsi, en milliards de francs (valeur 1993), les enveloppes des crédits d'Etat dans les futurs contrats de plan (1994-1998) :

• Alsace : 2,08 ; Centre : 2 ; Franche-Comté : 1,61 ; Midi-Pyrénées : 4,03 ; Provence-Alpes-Côte-d'Azur : 3,09 ; Rhône-Alpes : 3,6.

• Aquitaine : 2,72 ; Bourgogne : 1,93 ; Champagne-Ardenne : 1,56 ; Languedoc-Roussillon : 3,51 ; Basse-Normandie : 2,15 ; Haute-Normandie : 1,93 ; Pays de la Loire : 2,46 ; Picardie : 2,12.

• Auvergne : 1,75 ; Bretagne : 4,93 ; Limousin : 1,48 ; Lorraine : 4,27 ; Nord-Pas-de-Calais : 7,39 ; Poitou-Charentes : 2,41.

• Ile-de-France : 8,92.

• Corse : 0,66.

L'Etat se réserve une enveloppe de 820 millions de francs non affectés comme marge de manœuvre.

Dans un rapport sur les zones frontalières

La CFTC réclame la création d'une carte européenne de sécurité sociale

La Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) vient de publier un rapport sur *« l'aménagement du territoire dans les régions frontalières »*. Réalisée dans le cadre d'une convention conclue entre le syndicat et l'IRES (Institut de recherches économiques et sociales), cette étude, rédigée par André Vernier, vice-président du Conseil économique et social de Lorraine, vient à un moment propice puisque, sur un sujet essentiel – comment concevoir l'aménagement du pays sans tenir compte des phénomènes de proximité géographique, des bassins d'emploi homogènes de part et d'autre des limites nationales et de la mise en place du grand marché ? – il n'y a pas eu de réflexion approfondie depuis plusieurs années.

Le document s'ouvre sur une monographie économique des régions frontalières françaises, des comparaisons entre les structures territoriales et l'organisation administrative de la France et celles de ses voisins, l'analyse des statuts réciproques des travailleurs frontaliers ainsi que l'étude comparée des systèmes fiscaux qui font apparaître des distorsions. Quelque 170 000 Français traversent chaque jour les frontières pour exercer un emploi à l'étranger.

Parmi les propositions présentées par André Vernier, on en retiendra trois :

– La nécessité de procéder à une réorganisation du découpage communal, *« pour aboutir à des unités territoriales de taille comparable à celles qu'on peut rencontrer en Allemagne ou en Belgique »*, ce qui, corrélativement, permettrait la disparition d'une *« multitude d'organismes parasites »*.

– La mise en place, pour une durée déterminée, dans les régions frontalières les plus en difficulté (entre la Meuse et la Haute-Savoie) de « task forces ». Ces équipes, placées sous la responsabilité du premier ministre, seraient dotées de pouvoirs délégués importants, et disposeraient de dotations financières spécifiques. *« Une telle conception, qui remet en cause les technostructures centralisatrises actuelles, présente l'avantage de la rapidité d'action et de décision. »*

– En matière sociale, il est urgent de créer une carte européenne de sécurité sociale *« mettant fin au formalisme actuel »* qualifié par la CFTC d' *« infernal »*.

Un entretien avec le député socialiste de l'Aisne

« Attention à ne pas mettre systématiquement en procès la ville et les grandes métropoles ! »

nous déclare Jean-Pierre Balligand

Rapporteur pendant sept ans du budget de l'aménagement du territoire, Jean-Pierre Balligand, député et maire (PS) de Vervins (Aisne), est, au Parti socialiste, un spécialiste des questions régionales et de la décentralisation. Classé parmi les « quadras » du PS, proche de Jacques Delors, il est aussi président du Conseil national des économies régionales et de la productivité (CNERP).

« Après deux septennats de François Mitterrand et plusieurs gouvernements dirigés par des personnalités socialistes, qu'est-ce qui, dans le bilan, vous semble positif, et qu'est-ce qui est source, pour vous, de déception ?

– S'agissant des toutes premières années, le lancement de la décentralisation – une révolution institutionnelle – reste une réussite formidable. L'aménagement du territoire n'allait plus se faire uniquement « par le haut », c'est-à-dire imposé par l'Etat. Mais une fois la décentralisation engagée, on s'est rendu compte que les collectivités les plus riches avaient tendance à s'enrichir, les plus pauvres à s'appauvrir. Non seulement les disparités ne s'amenuisaient pas, elles s'acccentuaient. Sauf en fin de période (1991-1993), les mécanismes et instances de péréquation et de redistribution financière n'ont pas été mis en place. Voilà pour moi une grande déception. J'en ajoute une autre : les socialistes n'ont pas compris que l'aménagement du territoire aurait pu constituer une réponse à la question : quel modèle de société, lié aux spécificités de notre espace français, voulons-nous ? Nous aurions dû être capables de discerner et de refuser les surcoûts de toute sorte liés à la surconcentration.

– La méthode affichée par le gouvernement Balladur et les objectifs annoncés vous semblent-ils judicieux ?

– Le discours idéologique – teinté de relents populistes, voire mythologiques, pour recélébrer la nation unie – est incontestablement une réussite. On sait bien que l'idéologie fait partie de la politique...

Mais la question est maintenant de savoir ce qu'on mettra derrière le discours. Va-t-on renoncer à un schéma directeur d'Ile-de-France ? Ce n'est pas ainsi que le développement de cette région (et du bassin parisien) sera maîtrisé. Le libre jeu du marché n'apporte pas toutes les réponses. Il faut absolument des instruments d'organisation foncière et des règles d'urbanisme contraignants. Attention aussi à ne pas mettre la ville et les métropoles systématiquement en procès au seul bénéfice du monde rural ! Ce serait très dangereux.

– Le Parti socialiste, sous l'impulsion de Michel Rocard, parle de rénovation et de remobilisation. Le PS devrait-il délivrer un message fort au chapitre de l'aménagement du territoire ?

– Il faut désormais s'habituer à décliner en couple l'aménagement proprement dit et les contrats de plan. Vous m'interrogiez tout à l'heure sur mes satisfactions. Eh bien, en voilà une ! Les contrats Etat-région, inventés dès le neuvième Plan sont une grande réussite. Sont fixées d'un commun accord les priorités, est arrêtée une ligne de conduite pour plusieurs années. C'est une procédure très pédagogique, et la méthodologie est au point. Les manœuvres de retardement de Bercy n'y feront rien. Rendez-vous compte : nous sommes en récession et pourtant, au terme des contrats de plan 1989-1993, les objectifs de départ auront été réalisés à plus de 80 % ! Je plaide pour un renforcement du pouvoir des régions. Dans la future loi d'orientation, il faudra inclure une disposition obligeant les régions « chefs d'orchestre » à signer avec les villes, les communautés de communes et les départements des « chartes de développement ». Je crois aussi qu'il faut renforcer le dialogue et les négociations entre les régions et les autorités européennes.

– Quels doivent être selon vous les points forts du budget 1994 ?

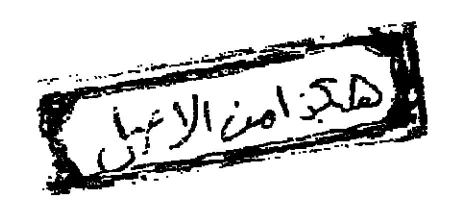
– Si je n'avais qu'une proposition à faire, ce serait celle-ci : exonérer de charges patronales, à hauteur de 20 %, les entreprises qui s'installent dans les zones rurales et compenser le manque à gagner par une... surcharge de 20 % sur celles qui restent en milieu urbain dense. Voilà de la péréquation ! C'est une mesure que j'avance conjointement avec le centriste Georges Chavanes, député de Charente, maire d'Angoulême et ancien chef d'entreprise. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD

Les réactions

□ **Les élus RPR et UDF du conseil régional d'Ile-de-France** *« se réjouissent de constater que le gouvernement a enfin mis dans ses priorités une politique nationale d'aménagement du territoire »*. Tout en exprimant *« leur solidarité avec l'ensemble des autres régions françaises »*, ils rappellent que *« la région Ile-de-France subit de plein fouet la récession et qu'elle assume actuellement la moitié des pertes d'emploi françaises »*. Ils s'inquiètent dons de la réduction des dotations de l'Etat et espèrent que la nouvelle procédure d'agrément pour les bureaux sera appliquée *« sans esprit bureaucratique »*. Ils demandent aussi un nouveau Schéma directeur pour l'Ile-de-France conforme aux *« souhaits des élus de la région »*.

□ **Jean-Pierre Raffarin**, porte-parole de l'UDF, s'est félicité que *« le dossier de l'aménagement du territoire ait mobilisé les autorités gouvernementales »* et estime qu'au-delà du débat national engagé *« l'urgence de l'action doit répondre à l'impatience des territoires »*.



ÉCONOMIE

Après les attaques sur le marché des changes

La Banque de France et la Bundesbank sont intervenues pour soutenir le franc

Mardi 13 juillet, le franc faisait toujours preuve de faiblesse, mais sous l'action des banques centrales, le cours de la monnaie allemande revenait de 3,4150 francs à 3,40 francs. Esquissée lors de l'annulation du sommet économique et financier franco-allemand le 24 juin, la tenue du franc s'est brusquement détériorée le 8 juillet, lors de la parution de la dernière note de conjoncture de l'INSEE. Depuis, la monnaie française est discutée sur le marché des changes. En l'espace de trois semaines, la monnaie allemande est passée de 3,36 francs à près de 3,42 francs, et la Banque de France est intervenue à plusieurs reprises sur les marchés. Le cours maximum du mark autorisé dans le système monétaire européen (SME) est de 3,4305 francs.

Les autorités françaises et allemandes n'ont pas hésité à multiplier les déclarations en faveur du franc. Lundi matin, le premier ministre, Edouard Balladur, faisait savoir, dans une interview au *Figaro*, qu'il était *« indéfectiblement attaché à la stabilité du franc au sein du SME »*. A l'occasion d'une réunion de haut niveau à Bruxelles, le ministre des finances allemand, Theo Waigel, a pour sa part rappelé que *« la coopération étroite et fructueuse manifestée au cours de ces dernières semaines et de ces derniers mois reste à l'ordre du jour »*.

Une déclaration faite au moment où la Bundesbank procédait officiellement à des achats de francs pour en soutenir le cours. Cependant, le répit a été de courte durée avant que le mark reprenne son mouvement de hausse. Les dirigeants des banques centrales française et allemande sont alors directement intervenus depuis Bâle, la ville suisse qui abrite le siège de la Banque des règlements internationaux. *« Les tensions sont d'une nature très temporaire »*, a affirmé Helmut Schlesinger, président de la Bundesbank, qui a ajouté que *« la coopération entre la Bundesbank et la Banque de France est aussi étroite qu'elle ne l'a jamais été »*. Le gouverneur de la Banque de France, Jacques de Larosière, a pour sa part jugé les attaques *« absolument sans fondement »*. Mardi, le président de la BNP, Michel Pébereau, et le directeur général de la Caisse nationale de crédit agricole, Philippe Jaffré, tenaient tous deux publiquement des propos rassurants.

Une période de grande instabilité s'est ouverte dans le SME depuis le rejet par le peuple danois du référendum de Maastricht, en juin 1992. Au mois de septembre, les craintes relatives au référendum français et les difficultés éocnomiques des Etats de la communauté avait provoqué une très grave crise du SME. Très attaqué, le franc avait pu se maintenir dans le système, contrairement à la livre britannique et la lire italienne, contraintes de le quitter, ou à l'escudo portugais et la peseta espagnole, qui ont procédé à plusieurs dévaluations. A la fin de l'année, une nouvelle fièvre spéculative avait joué contre le franc, les opérateurs s'inquiétant notamment des projets du futur gouvernement en matière monétaire. Depuis les élections, les taux d'intérêt ont fortement baissé, et le franc s'était, jusqu'à la fin juin, très bien tenu.

F. L.

Le piège

Suite de la première page

Ces opérateurs s'étaient, ces mois derniers, massivement portés sur les titres d'Etat français, obligations et bons du Trésor, anticipant, à bon droit, une baisse des taux à Paris, et donc une hausse des cours. Ils ont subitement vendu ces titres, non moins massivement, en prenant des bénéfices portant essentiellement sur le court terme, et se sont reportés sur les fonds d'Etat allemands.

La puissance de l'Allemagne

En haut lieu, il semble bien que l'on n'ait pas pris en compte la possibilité d'un tel renversement, d'où l'étonnement peiné qui se manifeste. Ajoutons que la baisse des taux français à court terme à 7,50 %, contre plus de 10 % à 12 % pendant les deux crises précédentes, facilite la spéculation contre notre monnaie : il est moins coûteux maintenant d'emprunter des francs pour les vendre dans l'attente d'un décrochage, comme cela a été fait avec succès pour la livre et la lire.

Sur le plan politique, la crise révèle actuellement à quel point l'Allemagne reste puissante aux yeux des milieux financiers internationaux. Il a suffi de quelques opinions un peu moins pessimistes, et le mark s'est envolé. Elle rappelle, en outre, que pour ces mêmes milieux la France est censée supporter de moins en moins le diktat de la Banque fédérale d'Allemagne en matière de taux d'intérêt. Dans ces colonnes, nous avons rappelé souvent que l'économie française marche tous freins serrés, avec des taux d'intérêt réels frôlant les 10 %, compte tenu de la déflation qui affecte nos prix industriels. La spéculation internationale s'en rend bien compte, et en profite pour jouer une sortie du franc du système monétaire européen. Comme M. Balladur s'y refuse, et on le comprend, car il y va du crédit de la France auprès de ses prêteurs étrangers notamment, c'est à nouveau l'affrontement.

A vrai dire, on voit mal ce que peut attendre la spéculation internationale, et même nationale (celle de certains grands groupes français), d'une nouvelle épreuve de force sur le franc. Si la Banque fédérale d'Allemagne prend toujours la défense de notre monnaie, et elle le fait actuellement, quel intérêt y a-t-il à jouer contre elle, et à perdre, comme cela s'est produit en septembre et en janvier? Au pire, la Banque de France va subir des ponctions considérables sur ses réserves de devises, et on a vu avec quelle rapidité ses réserves peuvent s'épuiser, puis se reconstituer. Toutefois, comme ladite Banque de France n'a plus la possibilité, comme on l'a vu, d'élever fortement ses taux directeurs pour défendre sa monnaie, sauf à suicider un peu plus notre économie – un véritable piège, – la clé du problème repose encore davantage dans les mains de la Bundesbank. Cette dernière, qui ne veut à aucun prix voir le franc quitter le système monétaire européen, se trouve acculée à défendre notre monnaie et probablement à abaisser à nouveau ses taux directeurs. C'est le prix qu'elle doit payer pour ne pas voir le système monétaire européen, ou ce qu'il en reste, éclater. Ne voit-on pas le franc belge à son tour attaqué, après le franc français? Une fois de plus, la balle est dans le camp allemand, à Francfort plus précisément.

FRANÇOIS RENARD

M. Barre : « encourager la production et l'emploi sans sacrifier la monnaie »

Après ses déclarations invitant Edouard Balladur à un *« assouplissement »* de la politique monétaire et budgétaire (*le Monde* du 30 juin), Raymond Barre a tenu à préciser sa pensée au moment où le franc est attaqué. *Dans un communiqué* publié par son secrétariat, le 12 juillet, l'ancien premier ministre affirme qu'*« il y a de nombreux moyens d'encourager la production et l'emploi sans sacrifier la monnaie »*. *« Les récentes attaques contre le franc s'expliquent par le comportement de certains opérateurs sur le marché des changes, qui prévoient depuis plusieurs mois l'éclatement du système monétaire européen »*, affirme Raymond Barre, avant d'ajouter : *« Au lendemain du succès de l'emprunt d'Etat, le gouvernement français dispose de ressources suffisantes pour mettre en œuvre de façon rapide et convaincante une politique de soutien actif de l'activité économique, qui ne peut dépendre seulement de la baisse des taux à court terme. »*

Près de 1,4 million de souscripteurs

Les 110 milliards de l'emprunt Balladur serviront de « socle » aux privatisations

***« Démenti à la morosité ambiante... témoignage de la confiance... mobilisation de l'épargne sans précédent »*, Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, a pu saluer à loisir lundi 12 juillet la réussite exceptionnelle de l' « emprunt Balladur ». Même s'il n'a pas eu la primeur de l'annonce des résultats, M. Alphandéry a confirmé une souscription finale record de l'ordre de 110 milliards de francs, souscrits par près de 1,4 million de particuliers.**

Le succès va bien au-delà du simple calcul financier. Près de 1,4 million d'épargnants, pour un montant moyen de 72 000 francs, ont souscrit à l'emprunt, fortement incités par une mobilisation, là encore sans précédent, des réseaux bancaires. Pour apporter la preuve de leur civisme et obtenir une commission comprise entre 0,60 % et 0,70 %, les banques se sont lancées dans une véritable compétition : les 110 milliards de francs ont été apporté en onze jours de souscription effective et à 90 % par des particuliers.

Les deux chefs de file, Crédit agricole et BNP, dont les présidents se tenaient fièrement aux côtés de M. Alphandéry lors de l'annonce des résultats, ont collecté respectivement 19,6 milliards et 15,1 milliards de francs. La Caisse des dépôts, chef de file non secrétaire, a ramassé, *via* les réseaux de La Poste, des Caisses d'épargne et du Trésor 16,1 milliards.

Si on ne peut pas nier l'attrait des avantages fiscaux liés à l'emprunt que confirme le placement de 63 % des titres dans le cadre d'un PEA (plan d'épargne en actions) et le transfert pour 62 % de fonds investis dans des Sicav court terme, la notion de civisme mise en avant par les banquiers n'a pas été absente de la démarche des épargnants. La campagne de publicité, qui mettait l'accent sur la création d'emplois et la relance de l'activité, a fonctionné au-delà des espérances. Un peu à l'image des premières privatisations réalisées à la fin de 1986 et au début de 1987, le gouvernement a su toucher la corde sensible de l'épargnant. Mais à l'époque le succès des privatisations avait fini par leur être préjudiciable.

Aux dépens de la consommation ?

M. Alphandéry a en tout cas tenu à écarter très vite les critiques sur une trop grande réussite dans la mobilisation de l'épargne qui se ferait finalement au détriment de la consommation. *« Il s'agit avant tout d'un tranfert de l'épargne courte vers l'épargne longue, d'une consolidation qui ne pèsera pas sur la consommation »*, a affirmé le ministre. Les 70 milliards de francs supplémentaires devraient même donner au gouvernement une marge de manœuvre supplémentaire *« pour la croissance et l'emploi »*.

Le détail de l'utilisation de ces 70 milliards ne sera connu que dans quelques jours *« sans qu'il soit question d'aggraver le déficit budgétaire »* ou de modifier le volume des emprunts d'Etat classiques. L'emprunt devrait permettre de rembourser plus rapidement la TVA que l'Etat doit aux entreprises, voire d'engager des dépenses publiques qui ne seront intégrées dans le budget qu'en 1994.

Au-delà de l'utilisation des fonds, le succès d'un emprunt considéré à l'origine comme un relais aux recettes de privatisation pourra sans doute permettre d'accélérer le programme des dénationalisations en fournissant selon M. Alphandéry *« le socle de l'actionnariat des sociétés privatisées »*. Le processus de privatisation sera ainsi engagé dès la fin du mois et simultanément pour un minimum de trois entreprises. Le gouvernement désignera la première à être mise sur le marché en septembre.

ÉRIC LESER

La réforme sera applicable début 1994

France Télécom annonce une vaste restructuration de ses tarifs

La réforme des tarifications locales et nationales, réclamée depuis plusieurs années par *France Telecom, promise par le* contrat de plan, mais jusqu'à présent différée, a reçu l'aval des pouvoirs publics. Son aspect le plus visible, mis en avant par Edouard Balladur, lors du comité interministériel à l'aménagement du territoire à Mende, lundi 12 juillet, concerne la création de zones locales élargies (ZLE).

A compter du début 1994, le tarif local, c'est-à-dire le tarif le plus bas en matière de communications téléphoniques (0,73 francs par unité de base), sera appliqué non seulement aux appels échangés à l'intérieur d'une même circonscription tarifaire (c'est le système actuel), mais aussi aux appels échangés entre circonscriptions limitrophes . Cette mesure aura pour effet de corriger les inégalités de traitement entre abonnés de grandes villes et ceux de zone rurale, entre abonnés parisiens et provinciaux.

Les circonscriptions tarifaires du téléphone ont été définies il y a près de quarante ans. Elles sont d'ampleur très inégale. Et certains déséquilibres se sont accentués sous l'effet de l'exode rural. L'abonné de Sainte-Ménéhould, dans la Marne, ne peut joindre que 6 094 correspondants au tarif local quand celui de Paris en a 3 millions à sa disposition. Par ailleurs, le découpage actuellement en vigueur ne respecte pas toujours les limites administratives (dans les Hauts de Seine, par exemple, *certains abonnés appellent Paris* au tarif local, quand d'autres le font à un tarif supérieur). Enfin, ce système multiplie les *« effets frontières »* pénalisants. Une communication de Nanterre à Sartrouville, deux communes de la région parisienne situées à 5 kilomètres de distance, mais qui sont dans des circonscriptions tarifaires limitrophes, coûte trois fois plus cher qu'un appel de Nanterre à Créteil, distantes de 25 kilomètres, mais toutes deux situées dans la même circonscription.

Le facteur temps

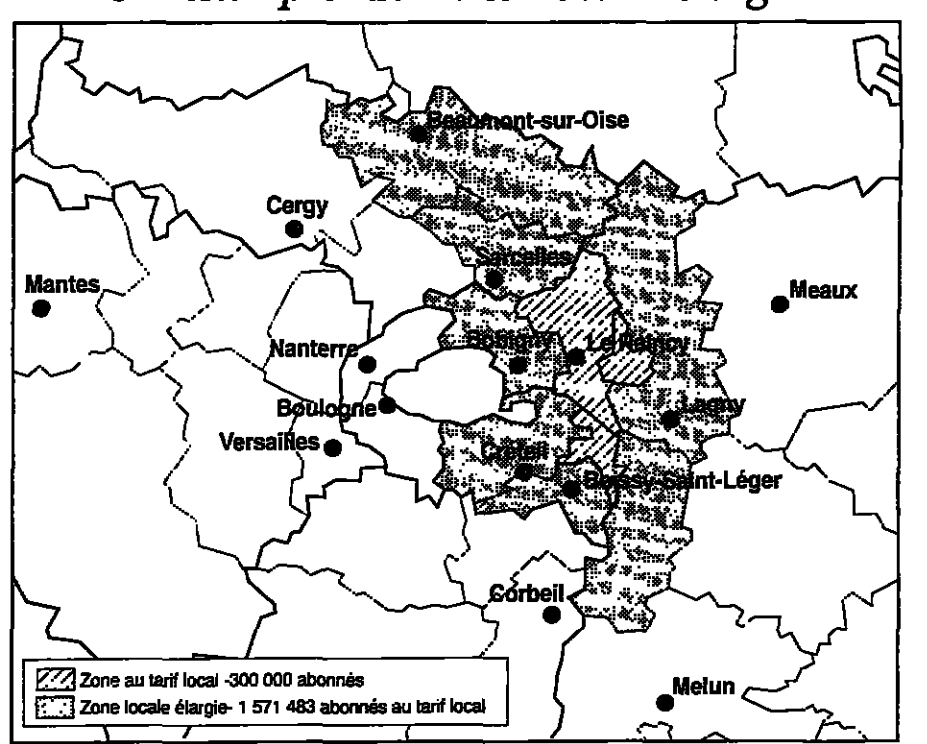
La réforme fait disparaitre les mini-zones locales (les zones locales élargies auront, pour la plupart, la taille d'un département et seront toutes supérieures à 150 000 abonnés). Elle devrait, selon France Télécom, permettre de joindre 7 fois plus de correspondants au tarif local qu'auparavant. L'opérateur de télécommunications obtient en contrepartie de pouvoir *relever le prix de ses abonnements.* Un tarif unique de 45 francs doit remplacer les trois tarifs de 39, 33 et 28 francs en vigueur aujourd'hui en fonction des circonscriptions. En outre, les communications locales seront facturées à l'unité de base toutes les 3 minutes contre 6 minutes actuellement.

Pour France Télécom, il ne s'agit pas, sous couvert d'aménagement du territoire, de procéder à une hausse des tarifs des communications téléphoniques. Selon l'opérateur, 70 % des communications locales ont une durée inférieure à trois minutes et ne changeront pas de prix. Le tarif des communications nationales devrait, lui, diminuer. A compter du début 1994, les appels interurbains seront facturés une unité de base toutes les 19 *secondes contre 17 actuellement*. L'ensemble de ces mesures, explique l'opérateur, équivaut à une baisse de l'ordre de 2,4 % du prix des communications téléphoniques, soit un manque à gagner de 2 milliards de francs.

Derrière tous ces réaménagements, c'est un bouleversement profond de la tarification du téléphone qui se profile, visant à atténuer le poids de la distance et à privilégier le facteur temps, à augmenter le prix des communications locales en baissant parallèlement celui des communications nationales et internationales. France Télécom qui perdra son monopole en 1998 avec l'ouverture à la concurrence du trafic téléphonique entend se doter, selon son directeur général, Charles Rozmaryn, *« d'une structure tarifaire plus adaptée »*, qui rentabilise l'exploitation actuellement déficitaire du local et permette de présenter des tarifs compétitifs sur le national et l'international, actuellement la source principale de bénéfices de l'opérateur, qui seront le plus soumis à la compétition.

CAROLINE MONNOT

Un exemple de zone locale élargie



A compter du début de l'année 1994, probablement dès janvier si le remplacement des logiciels dans les centraux téléphoniques se passe comme prévu, il sera possible d'appeler davantage de correspondants au tarif local. L'abonné du Raincy (Seine-Saint-Denis), qui ne peut actuellement joindre à ce tarif que les correspondants situés dans la même circonscription, aura la faculté d'appeler à ce même prix les abonnés installés dans les circonscriptions limitrophes.

Les négociations sur l'assurance-chômage

La lettre de cadrage de M. Giraud précise les intentions de l'Etat sur l'UNEDIC

Michel Giraud, ministre du travail, a adressé lundi 12 juillet aux partenaires sociaux la lettre *« de cadrage »* dans laquelle il précise sa position sur le dossier de l'UNEDIC, après la réunion du 10 juillet. Le document se contente de reprendre, noir sur blanc cette fois, les éléments qui avaient été avancés lors de la discussion avec les syndicats et le patronat (*le Monde* du 13 juillet).

En revanche, quelques indications font défaut. M. Giraud, en effet, ne définit à aucun moment à quoi devraient correspondre les 8 à 10 milliards de francs annuels qu'il s'est engagé à fournir pour faciliter le redressement, sur dix ans, de l'UNEDIC. Rien n'est indiqué sur la répartition des responsabilités entre ce qui appartiendrait au régime d'assurance et ce qui relèverait de la solidarité, financée par les fonds publics.

Il ne répond pas à l'interrogation du CNPF, qui entend que le « périmètre » de chacun soit circonscrit, ne serait-ce que pour éviter qu'à l'avenir une mesure de traitement social du chômage, décidée par le gouvernement, n'ait des conséquences financières sur l'équilibre financier. Il faut donc en déduire que le sujet sera abordé lors de la nouvelle rencontre, voulue *« conclusive »*, le 22 juillet. Cette ultime séance, qui devra s'achever par la signature d'une *« convention avec l'Etat »*, donnera donc lieu à une négociation difficile.

En l'état, la *« lettre de cadrage »* fait office de déclaration d'intention. La responsabilité des partenaires sociaux doit être *« effective »* et il est en conséquence entendu que *« tout transfert de la charge d'amortissement de la dette »* est exclu. L'effort de l'Etat ne vaut qu'*« à la condition exclusive »* qu'un accord paritaire intervienne sur les deux autres tiers (environ 20 milliards).

Pour y parvenir, le ministre veut voir s'accroître *« prioritairement »* les recettes, *« en préservant au mieux la capacité de consommation des ménages »*, et répète que celles-ci passent par une augmentation des cotisations, *« notamment patronales »*. A l'inverse, et pour protéger le pouvoir d'achat, il ne tient pas trop à un changement des prestations, reconnaissant au passage les *« efforts déjà réalisés »*. M. Giraud confirme en outre son souhait d'*« un meilleur contrôle des allocataires »* et se prononce en faveur d'*« un renforcement du pouvoir de l'UNEDIC »*. Ainsi qu'il l'avait dit en séance, il réclame *« un système de pilotage qui permette un ajustement automatique »* et, pour ce faire, préconise *« la création d'un comité de surveillance »*, composé de l'UNEDIC, de l'ANPE et des services de l'Etat, pour coordonner et *« harmoniser les efforts conjoints »* .

ALAIN LEBAUBE

LE MONDE DES CADRES

Directeur d'Exploitation

GROUPE GEPAC

Avec 20 sites industriels répartis en France, nous sommes parmi les cinq grands de la profession du carton ondulé.

Notre croissance et nos objectifs de développement nous incitent à rechercher, pour notre filiale de l'Ouest (125 personnes, 144 MF), notre nouveau Directeur d'Exploitation.

Le challenge que nous nous sommes fixés et qui sera le sien est de mener à terme l'association d'un marché considérable et d'une entreprise née et armée pour être le leader régional.

L'homme que nous souhaitons est un authentique manager opérationnel. Il est issu du monde industriel, il a su faire l'amalgame des différentes composantes de l'entreprise et est un familier de la vie des groupes.

Organisation, commercialisation, gestion sont ses trois principes d'action, rigueur son exigence personnelle et animation son credo.

Veuillez adresser lettre de motivation, CV et photo, sous réf. A793R à ***RH PARTNERS,*** 18 rue Ferrère, 33000 Bordeaux et consulter la définition de fonction sur Minitel 3617 code RHPARTNERS.

RH PARTNERS

MEDIA SYSTEM

BORDAS

GROUPE CITÉ

Editeurs h/f

Scientifiques, Littéraires, Langues

Notre développement nous amène à renforcer notre département Edition Scolaire. Nous recherchons des éditeurs.

Dépendant d'un responsable d'édition, ils participent à l'élaboration de la politique éditoriale. Ils sont responsables de la réalisation effective des ouvrages. Ils coordonnent l'équipe de travail constituée autour de chaque ouvrage et collaborent à leur mise en place en fournissant tous les éléments au service promotion. Ils suivent la commercialisation et la "vie" de ces ouvrages.

A 30 ans environ, de formation BAC + 4 scientifiques, littéraires ou langues (**trilingue allemand/anglais pour l'éditeur langues**), vous aimez travailler en équipe.

Vous possédez un réel intérêt pour le livre, le goût de la pédagogie, le sens créatif.

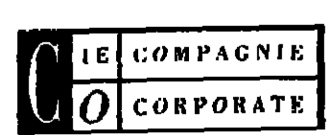
Avoir exercé des fonctions d'enseignement sera un atout supplémentaire.

Merci d'adresser rapidement lettre manuscrite, CV et prétentions à notre conseil en précisant la réf. J 850 sur l'enveloppe.

Entretiens possibles en juillet et août.

Triade & associés
171, QUAI DE VALMY - 75010 PARIS

MEDIAPA



Première agence de communication corporate en France, avec 137 M.F de marge brute, 160 collaborateurs et 350 missions par an, filiale du groupe BDDP, nous souhaitons, aujourd'hui affiner notre expertise conseil, en développant un réseau de compétences en région.

CONSULTANTS INDEPENDANTS

POUR UN PARTENARIAT DE HAUT NIVEAU EN REGIONS

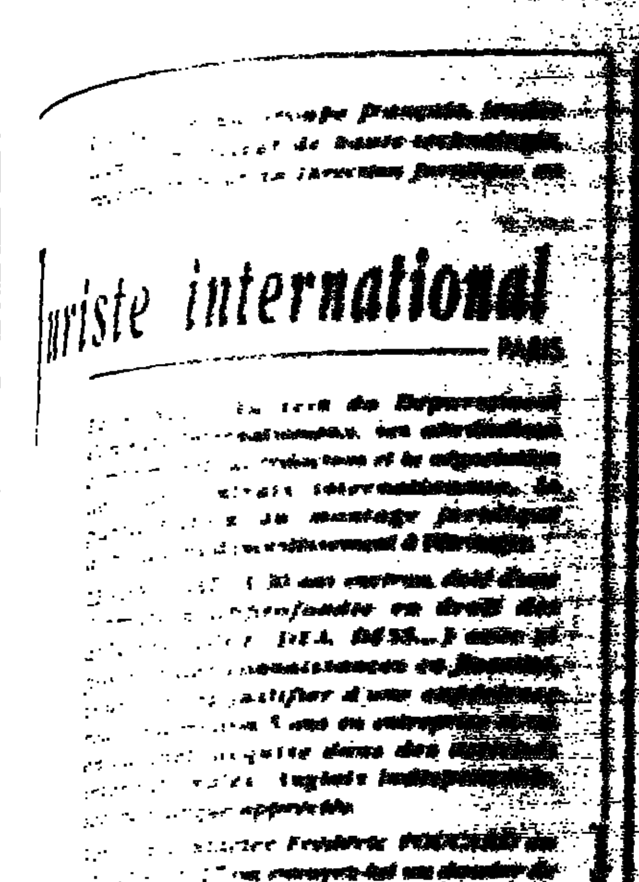
Conseil en entreprise ou consultant en communication, vous avez choisi le statut d'indépendant.

Maîtrisant la communication locale, notamment en termes de relations presse, vous avez une bonne connaissance du tissu économique de votre région dans le domaine politique et associatif, et une vision éclairée des grands sujets que sont l'emploi, l'environnement et le développement économique.

Dans le cadre de notre stratégie - rassembler toutes les conditions essentielles à la meilleure réalisation -, nous vous proposons d'enrichir votre activité en vous associant à notre démarche dans une relation étroite de partenariat.

Merci d'adresser votre lettre de motivation, CV et photo à Christiane QUÉNARD Directeur Général - COMPAGNIE CORPORATE 66, rue de Villiers - 92532 LEVALLOIS - PERRET CEDEX.

MEDIAPA



Premier diffuseur de radio et de télévision. TDF, société anonyme au sein d'un groupe prestigieux (COGECOM, Groupe FRANCE TELECOM), avec ses 4 000 professionnels de l'audiovisuel, exporte son savoir-faire dans le monde entier et réalise un chiffre d'affaires de 4 milliards de francs. A la pointe de la technique, nous innovons en permanence pour créer et faire évoluer les nouveaux services de diffusion des images, du son et des données (satellites, radiomessagerie, radiotéléphone, réseaux câblés...). Ainsi, pour appuyer et conforter nos choix stratégiques et nos décisions de gestion, ***la Direction Financière*** *recherche le Responsable du Département études économiques.*

De formation grande école de commerce de préférence ou universitaire, vous justifiez d'une expérience de 5 ans acquise soit en cabinet, soit en entreprise dans une fonction similaire.

A la tête d'un service comprenant trois Cadres et une Assistante, vous serez chargé de la mise au point des méthodologies et des outils devant permettre d'appréhender les prix de revient de nos services ainsi que la maîtrise des grands équilibres à court et moyen termes (financement, investissement, exploitation).

Vous serez en relation avec la Direction Générale, la Direction de la Stratégie et du Développement et au service des différentes Directions de l'entreprise.

Organisé, méthodique et rigoureux, vous devrez notamment : contribuer à la maîtrise financière de l'entreprise sur les grands projets d'investissement; améliorer l'action du contrôle de gestion; promouvoir les principes de l'analyse financière des projets; contribuer à la rédaction des aspects financiers du plan stratégique.

Pour ce poste basé à Montrouge, merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et prétentions) sous la réf. CDE/LM à TDF, Lydia Garnier, DRH, Département Développement des Carrières, 21-27, rue Barbès, 92120 Montrouge.

Responsable du département études économiques

Jonction

LA PASSION DU HIGH-TECH

TDF
Groupe France Telecom

REDACTEUR EN CHEF

Une grande *exigence* pour un magazine *hors normes.*

Créé par l'AFNOR, ENJEUX est le magazine industriel et commercial des entreprises qui veulent réussir. Mensuel, il apporte à ses 15000 lecteurs une information claire et enrichissante sur la normalisation française, européenne et internationale, ainsi que l'implication de la normalisation dans la vie des entreprises. Rattaché au Service Communication, vous concevez et réalisez chaque numéro d'ENJEUX en collaboration avec une équipe permanente de trois personnes. Diplômé de l'enseignement supérieur, vous possédez une excellente culture économique, une expérience de la presse d'entreprise et maîtrisez l'ensemble de la chaîne de fabrication d'un journal : vous avez toutes les chances de réussir à mettre votre avenir ENJEUX. Pour nous rencontrer, merci de nous adresser votre candidature (lettre, CV et prétentions) sous référence RC à AFNOR - DPRH - Tour Europe 92049 PARIS LA DEFENSE.

AFNOR

MEDIAPA

Contrôleurs de Gestion

Comptables

Contrôleurs de Gestion

Comptables

MEDIAPA

TELEVISION LOCALE

TV10 ANGERS

recherche

pour compléter son équipe (20 personnes) :

*** UN REDACTEUR EN CHEF expérimenté**

et

*** DES JOURNALISTES DE TELEVISION permanents ou pigistes.**

Envoyer CV + lettre manuscrite + photo à Yves BRUEZIERE - TV10 - Rue de la Rame - 49100 ANGERS

URGENT

Lycée privé Sainte Marie-Saint Dominique de Bourges cherche pour section de technicien supérieur (Bac + 2)

UN PROFESSEUR DE COMMERCE INTERNATIONAL

pour la rentrée 1993

Diplômes exigés

- Maîtrise de Sciences Economiques + spécialisation en Commerce International.
- MST de Commerce International.
- Diplômes de Sup de Co avec spécialisation en Commerce International.

Ecrire avec CV au Lycée Privé Ste Marie-St Dominique, 38, rue Jean Baffier 18000 BOURGES

ou de préférence téléphoner au 48-21-32-33

NORMANDIE

Aujourd'hui responsable d'un contrôle de gestion, demain...

L'équipe de Bernard Krief Ressources Humaines,

A.-M. Haugou,
Directeur Associé,

M. de Garder, Cl. Guerin, F. Poterre,

sera heureuse de vous accueillir à sa nouvelle adresse :
Bernard Krief Ressources Humaines - 26, rue de La Baume
75008 PARIS - Tél : 44 13 66 30 - Fax : 44 13 66 39.

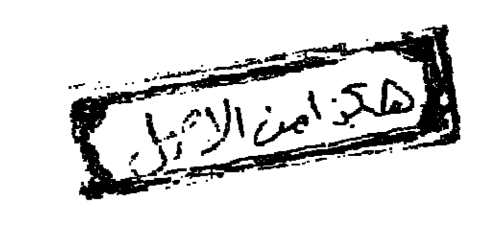
BERNARD KRIEF RESSOURCES HUMAINES

Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74



ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Un très grand Groupe français, leader dans son secteur de haute-technologie, recherche pour sa Direction Juridique un

Juriste international

PARIS

LE POSTE : Au sein du Département Contrats Internationaux, ses attributions comprennent : la rédaction et la négociation de tous contrats internationaux, la participation au montage juridique d'opérations d'investissement à l'étranger.

LE CANDIDAT : A 30 ans environ, doté d'une formation approfondie en droit des affaires (DJCE, DEA, DESS...) avec si possible des connaissances en fiscalité, vous pouvez justifier d'une expérience réussie d'environ 5 ans en entreprise et/ou en cabinet, acquise dans des activités internationales. Anglais indispensable, seconde langue appréciée.

Veuillez contacter Frédéric FOUCARD au (1) 42.89.09.17 ou envoyez-lui un dossier de candidature complet sous référence 1448/FMF à NORMAN PARSONS - 12, rue de Ponthieu - 75008 Paris.

Norman Parsons ® GROUPE ROBERT HALF

Publipanel

Grand Cabinet International d'audit et de conseil, notre fort développement dans le secteur bancaire nous amène à créer un poste d'

Auditeur

pour participer à la conduite de missions de contrôle, d'évaluation ou de résolution de problèmes chez nos grands clients.

Actuellement superviseur ou futur manager, vous avez trois à cinq ans d'expérience ; votre professionnalisme et votre potentiel sont des gages sérieux de promotion à court terme.

La pratique de l'anglais est appréciée.

Le poste est basé à Paris où auront lieu les entretiens.

Merci d'adresser votre candidature (réf/672 LM) ou téléphoner à notre Conseil, Jean-Louis TERRIER
ARTEMIS CONSEILS
21 rue François Garcin
69003 LYON
Tél. 78 95 48 31.

ARTEMIS CONSEILS LYON - PARIS

OPQCM Membre de SYNTEC

ORC CONTESSE

Organisme professionnel national recherche pour sa Direction Juridique un

Chef du Service des Marchés

Vous disposez d'une formation juridique supérieure, complétée par une spécialisation en droit des marchés de travaux et vous avez pu développer vos compétences au cours d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la construction.

Nous vous proposons d'assurer l'animation d'un service de 4 personnes, chargé principalement de :

- *Représenter notre profession dans des organismes extérieurs et des commissions spécialisées*
- *Défendre les intérêts de nos adhérents auprès des pouvoirs publics et des partenaires professionnels ou interprofessionnels*
- *Analyser les textes et élaborer des propositions de doctrine*
- *Apporter conseil et assistance à nos structures décentralisées.*

Pour remplir pleinement cette mission d'animateur et d'expert, vous devez allier goût du travail en équipe, rigueur d'analyse et curiosité intellectuelle. Par ailleurs, vos capacités d'écoute et vos qualités d'orateur seront des atouts importants pour votre réussite,

Merci d'envoyer votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 93022 à CLAIR DE LUNE, 35 rue de Maubeuge 75009 PARIS, qui transmettra.

ORC CONTESSE

Contrôleurs de Gestion ET Comptables

Contrôleurs de Gestion

- **Si vous possédez 1 à 3 ans d'expérience :** vous *prendrez en charge la mise en place du contrôle* budgétaire de l'une de nos divisions.
- **Si vous possédez 3 à 4 ans d'expérience :** vous intégrerez notre équipe d'Analystes de Projets chargée de l'évaluation financière de nos propositions commerciales et des relations avec la Direction du marketing.
- **Si vous possédez 5 à 7 ans d'expérience :** vous superviserez une de nos équipes (3 à 4 personnes, pour un secteur de 1 Md F).

Au-delà de votre formation supérieure en gestion, vous avez fait la preuve de vos compétences techniques dans le domaine du contrôle de gestion.

Comptables

Plusieurs postes seront à pourvoir à court terme.

Vos qualités de communication et votre pratique courante de l'anglais vous permettront de jouer un rôle actif dans le développement de notre organisation.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence 43981 en précisant le poste choisi, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET INGÉNIERIE INFORMATIQUE, NOUS SOMMES FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE AMÉRICAIN. AVEC PLUS DE 3 000 PERSONNES EN FRANCE, NOUS BÉNÉFICIONS D'UNE TRES FORTE IMPLANTATION RÉGIONALE.

MEDIA SYSTEM

Entreprise de Fabrication de Produits de Grande Consommation d'excellente notoriété (130 salariés - C.A. : 70 MF), nous recherchons un

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

" Centre France "

Dépendant directement de notre Directeur Général, animateur d'une équipe de 8 personnes, vous développerez et dynamiserez les différentes fonctions "Comptabilité Générale, Finance/Trésorerie, Contrôle de Gestion /Informatique, Personnel et Recouvrement Clients".

35/40 ans, de formation supérieure (ESCP, Sciences Po, DECS...), connaissant l'anglais, bénéficiant d'une bonne expérience en milieu industriel, vous saurez incarner nos principes de management participatif et notre politique de Qualité Totale.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo, rémunération actuelle), sous réf. 607, à François LECLERC - **PBC Consultant** - 21, Bld Georges Périn - 87000 LIMOGES.

ORC CONTESSE

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

NORMANDIE

Aujourd'hui responsable d'un contrôle de gestion, demain...

Nous sommes un groupe industriel de toute première importance technologique et économique, à fort niveau d'investissement, réalisant une part importante de son chiffre d'affaires à l'export.

Au sein de la Direction Administrative et Financière d'un établissement d'envergure, la structure de contrôle de gestion centrale (10 personnes) impulse et coordonne les actions des contrôles de gestion des unités opérationnelles.

C'est ce groupe qu'il convient de prendre en charge et d'animer :
- participation à l'élaboration des prévisions budgétaires,
- supervision du reporting et du plan,
- définition des règles de gestion,
- réalisations d'études économiques,
- gestion des systèmes d'information,
- formation...

Le positionnement de cette fonction dans l'organisation nous amène à rencontrer pour ce poste un ESC, un universitaire ou ingénieur plus gestion justifiant d'au moins 7 ans d'expérience.

Professionnel, vous êtes accoutumé aux structures de groupes industriels. Vos qualités de rigueur, de diplomatie, de contact, votre sens du résultat, votre capacité d'animation, représentent au-delà de vos compétences effectives des atouts indispensables.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. C 65 AS à Olivier Chaumette, OC Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris.



CONSEIL
Ressources humaines
PARIS LONDRES BARCELONE DÜSSELDORF

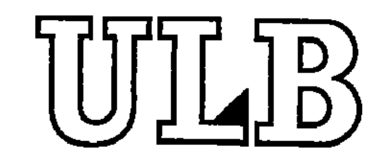
L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES OUVRE 6 POSTES D'ENSEIGNANTS A TEMPS PLEIN

DOMAINES	RENSEIGNEMENTS
EN INFORMATION ET COMMUNICATION	Tél. : 32-2 650-24-03 Fax. : 32-2 650-24-50
EN PSYCHOLOGIE SOCIALE	Tél. : 32-2 650-31-37 Fax. : 32-2 650-31-36
EN ÉDUCATION : DIDACTIQUE ET COMMUNICATION	Tél. : 32-2 650-31-37 Fax. : 32-2 650-31-36
EN CONCEPTION MÉCANIQUE (MECHANICAL DESIGN)	Tél. : 32-2 650-28-53 Fax. : 32-2 650-27-81
EN CHIMIE DU SOLIDE INCLUANT LA CATALYSE HÉTÉROGÈNE	Tél. : 32-2 650-31-46 Fax. : 32-2 650-28-72
EN ÉCONOMIE	Tél. : 32-2 650-39-05 Fax. : 32-2 650-31-98

Les candidatures seront accompagnées d'un curriculum vitae, d'un projet pédagogique, d'un projet de recherche et d'une photo.

Une liste de publications et les tirés à part de 5 articles au maximum sont souhaités.

Les candidatures seront adressées à Mme le Recteur de l'Université de Bruxelles – Avenue F.-D.-Roosevelt, 50 B-1050 BRUXELLES (Belgique) avant le 15 septembre 1993.





SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

Saint Etienne



La ville de Saint-Etienne, 200 000 habitants, 2 milliards de francs de budget, 4 000 agents, recherche son Directeur des Finances.

Membre du Comité de Direction, il sera chargé d'animer et de gérer une direction de 30 personnes dont les missions sont d'assurer, dans le cadre d'une organisation décentralisée,
- la maîtrise des équilibres financiers, des étapes de la préparation des budgets (depuis les orientations jusqu'aux comptes administratifs) et de la programmation pluriannuelle
- la gestion des recettes (fiscalité, dotations, emprunt) et des dépenses (dette) dont la direction est en charge - la fonction d'ordonnancement du budget, la relation avec le comptable municipal et la gestion de la trésorerie - l'expertise financière en assistance aux départements opérationnels (contrôle de la gestion déléguée, subventions aux associations, garanties d'emprunt).

Des qualités d'animation d'équipe et de négociation sont demandées, ainsi qu'une pratique de la gestion financière tant publique que privée.

Une formation de niveau Bac + 5 est souhaitée. Le recrutement sera effectué dans le cadre du statut **ADMINISTRATEUR (OU DIRECTEUR) TERRITORIAL.**

Les candidatures doivent être adressées à : Ville de Saint-Etienne, Direction Générale, Hôtel de Ville, BP 503, 42007 Saint-Etienne Cedex 1.



MEDIA SYSTEM

La Ville de Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), 100 000 habitants, *recrute*

MONTREUIL Vivre la Ville

UN COLLABORATEUR
de cabinet du Député-Maire

De niveau BAC + 4 minimum. Compétences particulières dans le domaine de la construction européenne, l'environnement et les finances publiques souhaitées. Qualités rédactionnelles et grande disponibilité nécessaires.

Adresser candidature et C.V. à :

M. le Député-Maire
HÔTEL DE VILLE
93100 MONTREUIL CEDEX

Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

Ville de Puteaux

(HAUTS-DE-SEINE)

- **OBJET**
  Club House des Tennis de l'Ile de Puteaux (environ 900 adhérents), gestion du bar-restaurant.
- **DURÉE**
  6 ans renouvelables.
- **RÉFÉRENCES EXIGÉES**
  3 ans d'expérience dans la profession.
- **CANDIDATURES COMPORTANT**
  – photocopie de la carte d'identification délivrée par la Chambre des Métiers ;
  – extrait K *bis* ;
  – extrait du casier judiciaire ;
  – caution bancaire.

A adresser avant le 20 juillet 1993 à :

M. le Député-Maire de Puteaux
Service juridique – 131, rue de la République
92800 PUTEAUX
Tél. : 46-92-93-77 Télécopie : 49-01-93-67

LES DIRIGEANTS

Direction générale
Direction générale adjointe - Secrétariat général

NICE, 5ème Ville de France,
3 millions de visiteurs annuels, recrute son :

Directeur Général du Tourisme

__Mission__ : Il assurera la mise en oeuvre de la politique du tourisme à Nice, notamment :
● La coordination de l'ensemble des partenaires, publics ou privés, intéressés au tourisme. ● La promotion touristique de Nice, aussi bien pour le tourisme de loisirs que pour le tourisme d'affaires, ● L'accueil et l'information sur place des visiteurs.
Dans un premier temps, le titulaire du poste sera chargé de gérer le passage de l'Office du Tourisme du statut d'Association loi 1901 à celui d'Etablissement Public Industriel et Commercial.

__Profil__ :
● Expérience professionnelle de 10 ans minimum, acquise tout particulièrement dans le domaine du tourisme, ● Forte aptitude aux relations humaines. ● Bonnes capacités d'organisation, de gestion, d'animation d'une équipe. ● Pratique courante de l'anglais indispensable, autres langues appréciées.

__Conditions__ :
● Statut de la convention collective des professions du tourisme.
● Rémuneration : 500.000 F Brut annuel.
● Poste à pourvoir au 1er Octobre 1993.

Les candidatures devront être adressées avant le 30 Juillet 1993 à :

Monsieur le Président de l'Office de Tourisme de Nice
ACROPOLIS - BP 79 - 06302 NICE CEDEX 4.

AMBITIONS +

SECRETAIRE GENERAL (H/F)
Aquitaine

AGEFOS PME. Fonds d'assurance formation des salariés des petites et moyennes entreprises, recherche un secrétaire général pour sa délégation régionale d'Aquitaine. Sa fonction consiste, sous la responsabilité d'un conseil d'administration, en l'animation d'une équipe de 15 personnes dont le rôle est de conseiller les entreprises et de leur apporter une aide à la gestion de leur budget formation professionnelle. Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure justifiant d'une bonne expérience de la gestion acquise de préférence dans le domaine de la formation professionnelle. Ce poste est à pourvoir dès le début du mois de septembre. Merci d'écrire à E. LANGERON en précisant la référence D/0019M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex.**



L'AGENCE DÉPARTEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU JURA

RECRUTE

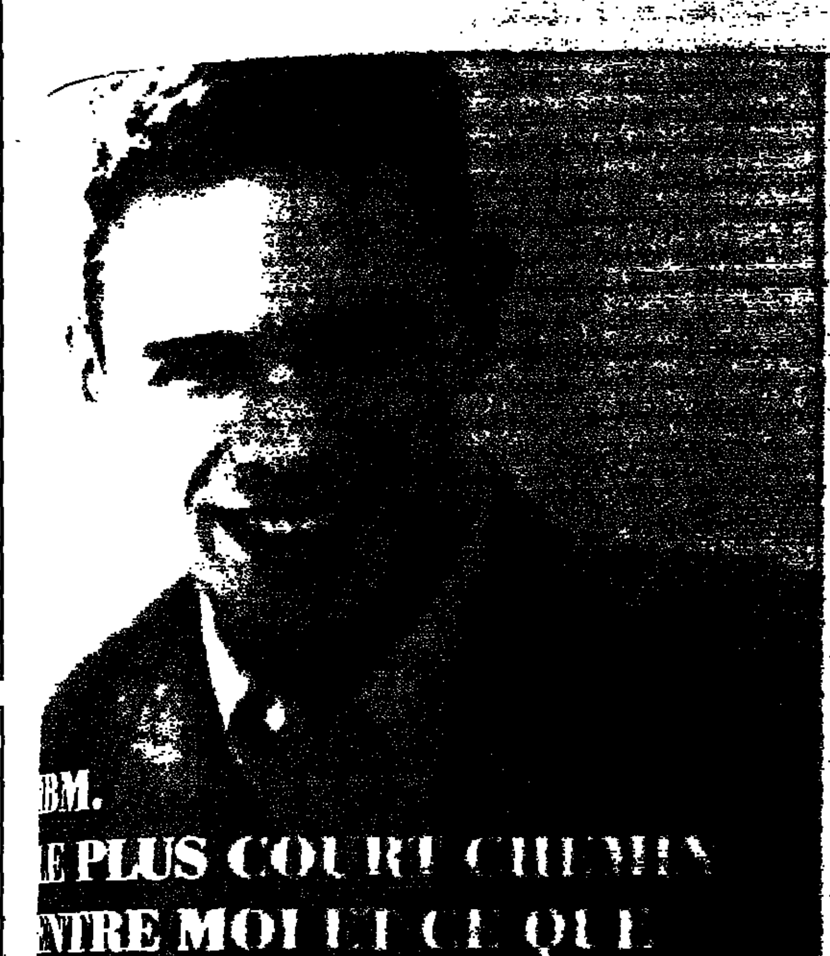
UN CHARGÉ DE MISSION (H ou F)

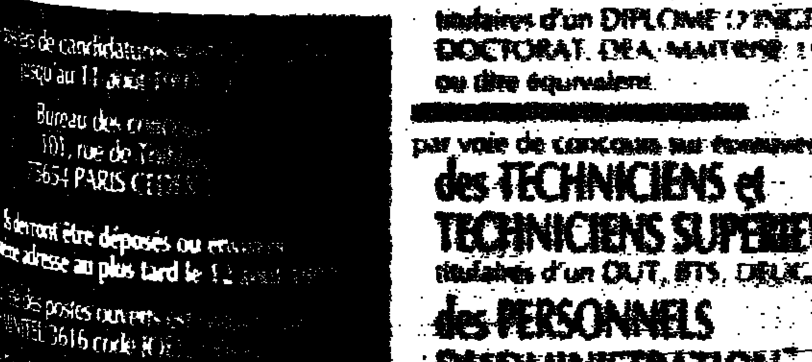
L'Agence de Développement Économique est une association nouvellement créée qui a pour mission de rechercher et de soutenir les porteurs de projets concourant au développement économique du Jura et de réaliser les études éventuellement nécessaires à la mise en place de ces projets.

Pour ce faire, l'Agence recherche un chargé de mission (homme ou femme) :
– de formation supérieure bac + 4 au minimum (école de commerce, sciences économiques - option gestion des entreprises...) ayant de bonnes connaissances juridiques, financières, commerciales ainsi que des procédures administratives ;
– dynamique, ayant le goût des relations humaines, des qualités de synthèse et d'analyse et une grande aptitude à la négociation ;
– une expérience de 2 ans au minimum est souhaitée.

Adresser les candidatures (avant le 1er septembre 1993) à :

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DU JURA
Direction Générale
des Services du Département - BP 652
39021 - LONS-LE-SAUNIER Cedex

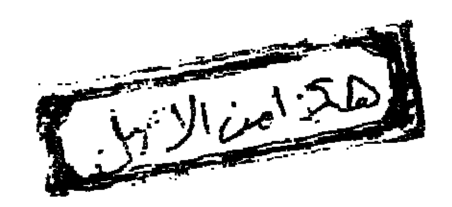


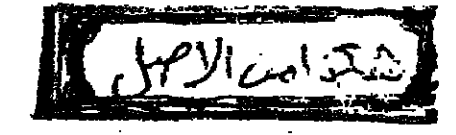






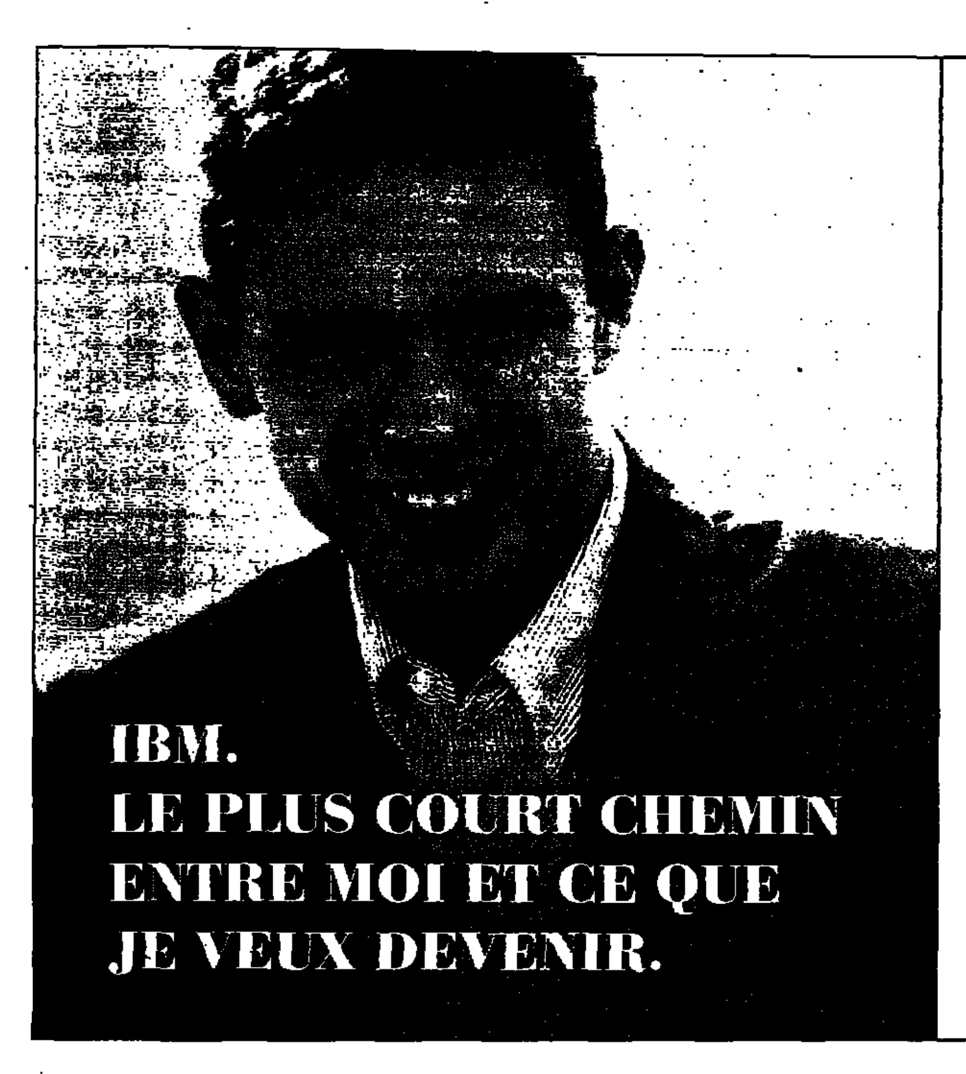
Pour passer vos annonces :
46-62-72-02
46-62-73-90
FAX : 46-62-98-74





SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie



Itinéraires variés pour talents créatifs.

Créativité, ambition, sens de la méthode, esprit de synthèse, talent pour négocier et convaincre sont vos qualités. Elles sont nécessaires pour élaborer des SOLUTIONS INFORMATIQUES pour nos clients, représenter notre compagnie à un haut niveau dans les domaines les plus variés : Administrations, Industries, Commerces, Services... à Paris et en Province.

Si vous êtes **Diplômé(e) de l'Enseignement Supérieur Long** (Bac + 4 minimum - Grandes Ecoles ou Universités), ou si vous justifiez d'une **première expérience significative** (1 à 4 ans),

nous vous proposons l'un des postes suivants :

INGÉNIEUR COMMERCIAL OU TECHNICO-COMMERCIAL, INGÉNIEUR SERVICES, INGÉNIEUR PROJETS...

Une bonne connaissance de la langue anglaise, une première expérience UNIX... peuvent constituer un plus pour certains postes spécialisés.

Des itinéraires variés et de réelles responsabilités vous attendent.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre, CV détaillé et photo) sous référence ING02 : IBM France - Service Recrutement - Tour Descartes - Cedex 50 - 92066 PARIS La Défense.

IBM

INSERM

Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale

L'Institut national de la santé et de la recherche médicale, établissement public scientifique et technologique, développe des recherches dans les disciplines de la biologie, de la médecine et de la santé publique, afin d'accroître les connaissances sur la santé de l'homme et participer aux progrès diagnostiques, thérapeutiques et préventifs.

[illegible]

Ils devront être déposés ou envoyés à la même adresse au plus tard le 12 août 1993.

[illegible]

RECRUTEMENTS SUR CONCOURS

Dans le cadre de son activité, **l'INSERM recrute** (sous réserve des accords administratifs nécessaires) :

par voie de concours sur titres et travaux,

des INGÉNIEURS

titulaires d'un DIPLOME D'INGÉNIEUR, DOCTORAT, DEA, MAITRISE, LICENCE ou titre équivalent.

par voie de concours sur épreuves,

des TECHNICIENS et TECHNICIENS SUPÉRIEURS*

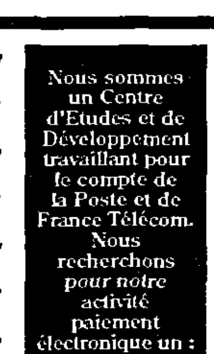
titulaires d'un DUT, BTS, DEUG, BAC ;

des PERSONNELS D'ADMINISTRATION*

de tout niveau.

* La citoyenneté d'un État membre de la Communauté économique européenne est exigée pour l'accès à ces emplois.

MILLESIMES



Nous sommes un Centre d'Etudes et de Développement travaillant pour le compte de la Poste et de France Télécom. Nous recherchons *pour notre* activité paiement électronique un :

Ingénieur en Informatique

Débutant ou Expérimenté

Intégré dans une équipe Recherche et Développement et évoluant dans le cadre d'un projet, vous participerez à la conception et au développement de nouvelles architectures de paiement. Jouant un rôle d'interface entre les études et les industriels, vous suivrez la réalisation de ces projets.

De formation ingénieur avec une spécialisation en informatique, et disposant de connaissances en matière de sécurité informatique, ainsi que dans le domaine de la carte à mémoire, vous recherchez un poste vous permettant de valoriser vos qualités relationnelles et vos compétences en négociation technique et commerciale.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Poste basé dans l'Ouest.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence RG/T2/930713/LM à notre Conseil R. GARNIER qui vous garantit toute confidentialité.

ABGOR - 27 rue de Turin - 75008 PARIS.

ABGOR

PARIS - CAEN - RENNES - ROUEN - LE MANS - LILLE

---

barphone

BARPHONE, *partenaire* **d'AT&T**, *est concepteur et constructeur de* systèmes de télécommunications (autocommutateurs privés). Avec 350 personnes, nous réalisons actuellement 250 MF de CA. Nous consacrons 12% de notre CA à la Recherche et au Développement. Dans le cadre de notre partenariat avec **AT&T**, nous allons notamment nous développer sur le marché français pour la commercialisation de systèmes à plus fortes capacités (100 postes et plus). Nous recherchons un

CHEF DE PRODUIT PABX

PABX DE MOYENNE CAPACITÉ

VOTRE MISSION : En collaboration avec notre Directeur Marketing et *Communication, à partir de la gamme de systèmes de notre partenaire,* vous prenez en charge l'ensemble des tâches de spécification, planification, marketing mix. Vous coordonnez, avec beaucoup de cohérence, l'action des services internes : R&D, achats, marketing, commercial.

NOUS VOUS OFFRONS : ❑ *le cadre d'une société saine, en croissance et* avec de réelles perspectives de développement ❑ des responsabilités complètes et diversifiées ❑ des contacts fréquents à l'international (déplacements aux Etats-Unis) ❑ les moyens nécessaires pour soutenir votre succès ❑ la possibilité d'être basé à SAUMUR ou PARIS.

VOUS AVEZ : ❑ au moins *la trentaine* ❑ une formation supérieure d'ingénieur de préférence ❑ une formation complémentaire de marketing ou gestion ❑ une expérience confirmée dans le domaine des PABX de moyenne capacité ❑ anglais courant ❑ une grande aisance relationnelle ❑ de la rigueur ❑ l'énergie, l'astuce et l'enthousiasme nécessaires à la réussite.

Pour un entretien individuel avec la société

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à OPTEAMAN - 114 bis, rue Michel-Ange - 75016 PARIS. Fax : (1) 40 71 28 41 en indiquant la référence 2302 sur la lettre et sur l'enveloppe.

OPTEAMAN

Publipanel



LE MONDE DES CARRIÈRES

CAE cherche
JEUNES
JURISTES
(dominante fiscale)
ayant le niveau maîtrise
pour l'emploi à plein temps
41, rue Guy-Môquet
75017 PARIS
Tél. : 42-28-93-93



Le Monde
L'IMMOBILIER

maisons de campagne

MAISON D'ÉCLUSE, 40 km sud de BOURGES, 175 m², grand séjour, cheminée, poutres chêne, dalles pierre, 4 chambres, 2 salles d'eau, 2 WC, garage, grand terrain et verger sur canal du Berry. Prix 440 000 F.
Tél. : (16) 48-74-55-26

viagers

NEUILLY (92) LIBRE
F2, 50 m², 300 000 F + 5 000 F. (74-72 ans) 47-80-03-31

bureaux

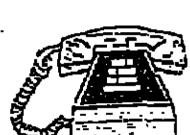
Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS
et tous services, 43-55-17-50

villas

ARCACHON villa confortable près plage, jardin.
Tél. : (16) 56-22-63-21

Le Monde PUBLICITE

Pour passer vos annonces :

46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74



La Ville de Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), 100 000 habitants, recr[illegible]

UN COLLABORATEUR de cabinet du Député-Maire

De niveau BAC + 4 minimum. Compétences particulières dans le domaine de la construction européenne, l'environnement et les finances publiques [illegible]. Qualités rédactionnelles et grande disponibilité nécessaires.

Adresser candidature et C.V. à :
M. le Député-Maire
HÔTEL DE VILLE
93100 MONTREUIL CEDEX

Ville de Puteaux
(HAUTS-DE-SEINE)

- **OBJET**
  Club House des Te[illegible] Puteaux (environ 90[illegible]) gestion du bar-restaurant.
- **DURÉE**
  6 ans renouvelable
- **RÉFÉRENCES EXIGÉES**
  3 ans d'expérience dans [illegible]
- **CANDIDATURES COMPORTANT**
  - photocopie de [illegible] tion délivrée par [illegible] Métiers ;
  - extrait K bis ;
  - extrait du casier [illegible] ;
  - caution bancaire

A adresser avant le [illegible]
M. le Député-Maire de Puteaux
Service juridique [illegible]
92800 PUTEAUX
Tél. 46-92-93-77

L'AGENCE DÉPARTEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU JURA

RECRUTE

UN CHARGÉ DE MISSION (H ou F)

[illegible]

Adresser les candidatures [illegible]
M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL
Direction Générale des Services du Département
39021 - LONS-LE-SAUNIER Cedex

VIE DES ENTREPRISES

Après la plainte pour espionnage industriel

Rebondissement dans l'« affaire Lopez » entre General Motors et Volkswagen

Des documents confidentiels de General Motors ont été saisis au domicile de l'un des cadres supérieurs – Ignacio Lopez – passé récemment de cette entreprise américaine chez Volkswagen, a indiqué la justice allemande lundi 12 juillet. Cette découverte inattendue vient alimenter *l'« affaire Lopez »*, qui occupe la presse et préoccupe gravement l'establishment germanique, peu habitué à des polémiques publiques de cette sorte.

FRANCFORT

de notre correspondant

L'*« affaire Lopez »* est née d'une plainte pour espionnage déposée par General Motors à l'encontre d'Ignacio Lopez, son ancien responsable des achats embauché avec fracas chez Volkswagen, comme directeur de la production, en début d'année, pour y réduire les coûts.

M. Lopez a été fraîchement accueilli par la communauté des affaires en Allemagne, où l'on se méfie des *« stars »*. Surtout, l'on y explique que la politique vis-à-vis des sous-traitants ne doit pas se réduire à une recherche brutale de bas prix, mais laisser place à une collaboration de long terme *« à l'allemande »*. La conception du cow-boy espagnol n'était guère goûtée par le capitalisme rhénan.

M. Lopez a aggravé son cas, si l'on peut dire, lorsqu'il a décidé de faire venir ses anciens collaborateurs de chez GM. Non pas un, ni deux, mais sept cadres supérieurs étaient *« transférés »*, comme des footballeurs. GM, qui voyait ses services se vider littéralement, a porté plainte. Enfin, et surtout, à peine arrivé en Allemagne, « Inaki », comme le surnomment ses amis, annonçait que VW construirait une usine de montage d'une voiture *« populaire »* dans le Pays basque. Sur quel plan ? interrogeait GM. En utilisant les travaux faits précédemment chez Opel, notamment par lui-même ?

Des documents ont été trouvés, à Wiesbaden, chez Jorge Alvarez Aguirre, embauché par M. Lopez, et qui travaillait auparavant chez Opel à la définition d'un nouveau petit modèle du nom de code O-car. Le juge de Darmstadt a refusé de dire si les documents portaient justement sur ce véhicule.

D'autre part, un malheur n'arrivant jamais seul, M. Ferdinand Piech, le nouveau président de Wolkswagen, et M. Lopez se sont vu accuser *« d'abus grave d'utilisation de données confidentielles »* par le syndicat des constructeurs automobiles. Ces données, collectées par le syndicat et portant sur les prix des pièces détachées, ont été rendues publiques par VW lors de son assemblée générale.

ÉRIC LE BOUCHER

Pour se recentrer

Epéda-Bertrand Faure vend ses matelas

Epéda-Bertrand Faure, premier fournisseur mondial de sièges pour automobiles, a annoncé, lundi 12 juillet, la cession de sa literie, son activité d'origine, à un groupe d'investisseurs réunis au sein d'une société holding constituée à cet effet par Rothschild & Cie. Le prix de cession des deux sociétés concernées, Epéda et Mérinos, sera de 700 millions de francs, y compris le bénéfice de l'exercice en cours. Les deux firmes avaient réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 950 millions de francs (stable par rapport à 1991) et dégagé un bénéfice net de 53 millions de francs. Elles emploient 1 700 personnes.

Cette cession n'est pas une surprise. Depuis plus d'un an *(le Monde* daté 21-22 juin 1992), on savait les actionnaires de la firme (parmi lesquels le fabricant de tissus Michel Thierry, AXA, le groupe espagnol Flabesa, Nobel/CCF, CO. IN. PA, la Société Générale, AGF Vie) désireux de voir EBF se recentrer sur son activité principale de fabricant de sièges pour automobiles, qui a assuré en 1992 près de 80 % de son chiffre d'affaires. Ce recentrage réduira l'endettement du groupe. D'un montant de 3,15 milliards de francs au 31 décembre 1992, les emprunts et dettes financières de EBF représentent le double de ses fonds propres. Son résultat financier (– 421 millions de francs) grève lourdement son résultat net, qui s'est établi à 86 millions de francs en 1992 pour un chiffre d'affaires de 11,6 milliards de francs. La firme continue, en effet, de souffrir des conséquences de l'offre publique d'échange (OPE) lancée par Valeo en 1988 et qui l'avait conduite à souscrire un emprunt de 1,5 milliard de franc pour y résister.

Selon le communiqué du 12 juillet d'EBF, la cession d'Epéda et Mérinos *« contribuera à diminuer l'endettement du groupe de 500 millions de francs »*. Cette cession *« interviendra en janvier 1994 sous réserve des conclusions d'un audit dont dépend la levée d'un certain nombre de conditions suspensives »*, précise le communiqué.

Pour Rothschild, cette acquisition s'inscrit dans la logique de la stratégie de prise de participations de sa filiale SHM, spécialisée dans *« l'accompagnement industriel »* et cotée au second marché de la Bourse de Paris. SHM a notamment pris l'an dernier une participation dans le groupe Gravograph, leader mondial de la gravure et du marquage. Les noms et les participations exactes des autres investisseurs ne sont pas encore fixés.

A. K.

Pour assurer plus de transparence

Le gouvernement allemand présente son projet de loi sur les délits d'initiés

FRANCFORT

de notre correspondant

Les délits d'initiés (tirer partie d'informations obtenues ès qualité pour jouer en Bourse) seront passibles de peines pouvant aller jusqu'à cinq ans de prison en Allemagne, selon le projet de loi présenté par le ministère des finances lundi 12 juillet. L'Allemagne est, parmi les pays industrialisés, l'un des rares à ignorer encore le délit d'initié. Ce texte est destiné à installer « une transparence » dans les transactions qui puisse donner aux places financières allemandes, en particulier à celle de Francfort, le cadre nécessaire à leur développement international.

Le projet prévoit la création d'un Bundesaufsichtsamt für den Wertpapierhandel (BAWe), équivalent de la commission des opérations de Bourse (COB) française. Les opérateurs devront lui communiquer toutes les détails des transactions. Les seuils de déclarations de prise de participation d'une entreprise dans une autre sont multipliés et abaissés à 5 %, 10 %, 25 %, 50 % et 75 %. au lieu des seuls 25 % et 50 % actuels. Le prix minimum des actions, aujourd'hui de 50 marks, est abaissé à 5 marks de façon à rendre les cours plus attractifs aux petits actionnaires.

La loi, une fois votée, devrait entrer en vigueur au début de 1994, d'après le ministère des finances. Les projets passés avaient fait l'objet d'interminables discussions politiques et techniques. L'affaire Franz Steinkühler, le syndicaliste qui aurait profité d'informations obtenues au conseil de surveillance de Daimler Benz pour jouer en Bourse – ce qu'il a toujours nié – est venue souligner les graves insuffisances des places allemandes et a accéléré la procédure.

E. L. B.

En raison de la chute du marché automobile

L'usine Peugeot de Poissy suspend la semaine de quatre jours travaillés dix heures

Au terme d'une semaine de négociations avec les syndicats, la direction de l'usine Peugeot de Poissy (Yvelines) a rendu public, lundi 12 juillet, un projet d'accord suspendant l'organisation hebdomadaire du temps de travail, mise en place à partir d'avril 1991, basée sur quatre jours travaillés dix heures. S'il est ratifié par les syndicats, ce protocole devrait entrer en vigueur le 30 août. Il est destiné, selon la direction, à faire face à la chute du marché automobile, en réduisant la capacité de production de l'usine de 1 500 à 1 200 véhicules par jour.

Le nouvel horaire de travail prévoit la répartition de la production sur quatre jours et demi par semaine et ramène la durée de fonctionnement hebdomadaire de l'usine de 96 h 15 à 77 heures. Evaluée à 4 % en moyenne, la perte de revenu pour les salariés devrait être répartie sur une période de dix à vingt mois. Si un retour à l'organisation de travail initiale est possible en cas de reprise, *« d'autres solutions pourraient alors être aussi envisagées, comme la création d'une équipe de nuit »*, a précisé Daniel Eymery, directeur de l'usine.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

JUSTICE

□ **Affaire Sasea : commission rogatoire contre le président du Crédit lyonnais.** – Le président du Crédit lyonnais, Jean-Yves Haberer, devrait être entendu cet automne à Paris en commission rogatoire par le juge d'instruction genevois Jean-Louis Crochet, chargé du dossier de banqueroute ouvert après la faillite de la Sasea *(le Monde* du 9 juillet). Convoqué à trois reprises par le magistrat instructeur à Genève, le président du Crédit lyonnais a toujours refusé de venir s'expliquer à Genève sur les liens entre sa banque et la Sasea. Fin mai, les dirigeants du Crédit lyonnais envoyés par M. Haberer avaient claqué la porte du cabinet du juge, estimant que la manière dont le dossier était conduit les plaçait dans la *« position de suspects »*. Le Crédit lyonnais avait dans la foulée décidé de retirer sa constitution de partie civile du dossier de banqueroute et il avait déposé une nouvelle plainte pour *« escroquerie par métier »* contre le financier italien Florio Fioni, personnage central de la nébuleuse Sasea.

CESSIONS

□ **Suez cède la Compagnie industrielle maritime (CIM) à des investisseurs menés par la Générale des eaux.** – Suez a cédé la CIM (Compagnie industrielle maritime), spécialisée dans le stockage de produits pétroliers, pour 795 millions de francs, à un groupe d'investisseurs menés par la Compagnie générale européenne de stockage (CGES), une société dont l'actionnaire principal à 41,5 % est Esys-Montenay, filiale de la Générale des eaux spécialisée dans l'exploitation de réseaux de chaleur. Les autres partenaires de la CGES sont AXA, Comipar (Elf-Aquitaine) et le CCF, avec chacun 13 %. Figure également Suez, *via* sa filiale Auxilex, avec 19,5 %. Exploitant les terminaux pétroliers du Havre et d'Antifer (Seine-Maritime), possédant des installations de stockage en région parisienne et dans la vallée de la Loire, la CIM a réalisé un chiffre d'affaires de 314 millions de francs, avec environ 300 salariés. Mais ses résultats en 1992 ont été largement supérieurs – 441,8 millions – du fait de la cession d'actifs non pétroliers. Un maintien de cours à 965,35 francs permettra aux actionnaires minoritaires de la CIM de céder leurs titres.

□ **Courtaulds (chimie) cède sa division d'emballage flexible à Sidlaw Group.** – Le groupe chimique britannique Courtaulds a annoncé, mercredi 7 juillet, la vente de sa division d'emballage flexible au groupe écossais Sidlaw pour 79 millions de livres (683 millions de francs). La division emploie 975 personnes réparties en 11 sociétés en Europe (dont la société française Fournier) pour un chiffre d'affaires de 112 millions de livres et un bénéfice d'exploitation de 5 millions lors de l'exercice clos fin mars. Implanté à Dundee, Sidlaw est actif dans le textile, les services pétroliers et l'emballage léger. Ses activités d'emballage flexible ont réalisé un chiffre d'affaires de 35,5 millions de livres pour l'exercice terminé en septembre 1992.

CRISES

□ **Sabena lance un plan drastique d'économies.** – La compagnie aérienne belge Sabena, première compagnie aérienne de la CEE, menacée de faillite en raison de la récession, a annoncé lundi 12 juillet un plan drastique d'économies qui exige des réductions de salaire de 5 à 15 % pour ses 9 000 employés. Ce plan de crise vient s'ajouter à d'autres plans de redressement qui n'ont pas permis d'atteindre les résultats escomptés, malgré l'entrée d'Air France dans son capital (37,58 %). Il prévoit une baisse de la masse salariale de 330 millions de francs sur trois ans, afin de réaliser un total de 825 millions de francs d'économies. Le déficit de la Sabena en 1993 pourrait dépasser 900 millions de francs.

□ **413 licenciements chez National Westminster Bank en France.** – La National Westminster Bank va *« licencier l'ensemble de son personnel »* du réseau bancaire en France, *« soit 413 personnes dans ses 10 succursales »*, a annoncé, lundi 12 juillet dans un communiqué, son comité d'entreprise. La direction doit *« présenter un plan social le 19 juillet »* et les organisations syndicales *« appellent à une journée de grève le 15 juillet »*. National Westminster Bank, seconde banque de dépôts britannique, avait annoncé le 13 mai qu'elle allait abandonner progressivement d'ici un an ses activités de banque de dépôt en France, au profit de ses opérations avec les entreprises.

NOMINATIONS

□ **René Thomas nommé président du conseil de surveillance de la Banexi (BNP).** – L'ex-président directeur général de la BNP, qui dirigea la banque publique de juillet 1982 à mai 1993, René Thomas, a été nommé président du conseil de surveillance de la Banexi, banque d'affaires de la BNP. La nomination de M. Thomas, âgé de soixante-quatre ans, est intervenue, sur proposition de son successeur à la tête de la BNP, Michel Pébereau, à l'occasion du changement de statut de la Banexi, transformée de société anonyme en société à directoire et conseil de surveillance.

□ **Bernard Esambert (ex-Cie financière de Rothschild) rejoint Vincent Bolloré.** – Bernard Esambert, qui a quitté en avril la présidence de la Compagnie financière Edmond de Rothschild Banque, va prendre la présidence du comité stratégique d'Albatros Investissement, holding de tête du groupe Bolloré, a annoncé le groupe vendredi 9 juillet. Albatros Investissement est un holding financier qui contrôle majoritairement (42 %) le groupe de Vincent Bolloré (transports maritimes, logistique, tabac, papiers et films spéciaux). L'autre participation d'Albatros porte sur 43 % dans le groupe Rivaud. M. Esambert connaît déjà le groupe Bolloré puisque la Compagnie financière Edmond de Rothschild, où il est resté seize ans, est actionnaire d'Albatros aux côtés de la famille Bolloré, les AGF, Groupama, le groupe italien Agnelli, le groupe américain KKR, le britannique Rothmans (famille sud-africaine Rupert) et l'ONA (Maroc).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 12 juillet ⬇
Irrégulière

La Bourse de Paris était irrégulière lundi 12 juillet dans un marché toujours perturbé par les attaques contre le franc. L'indice CAC 40 entamait la journée sur une baisse de 0,36 %, qui approchait les 1 % en fin de matinée. Le CAC 40 se reprenait ensuite dans la foulée de la hausse du MATIF pour terminer sur un gain de 0,33 % à 1 992,22 points.

« Il s'agit avant tout d'une séance de consolidation après quatre séances consécutives de hausse la semaine dernière et alors que de nouveaux remous monétaires se produisent », soulignait un analyste parisien. Les taux sur le marché monétaire, saisis de fièvre vendredi, se détendaient progressivement. Le taux au jour le jour faisait preuve de résistance alors que le franc restait toujours au-dessus de la barre des 3,40 francs pour 1 deutschemark. Il passait de 8 % à moins de 7,5 % dans la matinée, permettant au MATIF et au marché des actions de se reprendre. Le MATIF affichait une forte progression, alimentée également par des anticipations de nouvelle baisse des taux allemands dès jeudi.

« L'annonce officielle des résultats de l'emprunt Balladur et de l'affectation du surplus, environ 80 milliards de francs, à l'accélération du remboursement de la TVA par l'Etat aux entreprises, ne constituerait pas une surprise véritable, le marché s'étant attendu à ce geste depuis longtemps et l'ayant déjà pratiquement intégré dans les cours », indiquait un intervenant. Du côté des valeurs, la cotation des actions EBF a été suspendue, l'équipementier automobile cédant ses activités de literie Epéda et Mérinos à un holding mené par la banque Rothschild.

NEW-YORK, 12 juillet ⬆ Sans relief

La séance a été sans relief, lundi 12 juillet, à Wall Street, celle-ci terminant en très légère hausse dans l'attente de la publication des résultats des entreprises américaines pour le deuxième trimestre et des chiffres de l'inflation pour le mois de juin. Au terme des transactions, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 524,38 points en hausse de 3,32 points soit une avance symbolique de 0,09 %. L'activité a été très calme avec quelque 202 millions d'actions échangées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse : 1 023 contre 885 alors que 846 titres restaient inchangés.

L'indice des prix de gros devrait être publié mardi et celui des prix de détail mercredi. Les analystes tablent en général sur une baisse de 0,3 % des prix de gros, qui étaient restés inchangés en mai, et sur une hausse de 0,1 % des prix de détail contre une progression de 0,1 % le mois précédent.

« Le marché va continuer à hésiter jusqu'à ce nous ayons des chiffres », a souligné Peter Canelo, responsable chez NetWest Securities.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est descendu à 6,62 % contre 6,64 % vendredi.

Loews a gagné 2 1/4 à 98 1/4 dollars, IBM 1 1/2 à 48 1/8 et Motorola 1-1/8 à 86-7/8.

VALEURS	COURS DU 9 juillet	COURS DU 12 juillet
Alcoa	71 1/2	70 1/2
ATT	61 7/8	62 3/4
Boeing	37 1/4	37 3/8
Chase Manhattan Bank	33	33
Du Pont de Nemours	47 7/8	47 5/8
Eastman Kodak	51 3/4	51 3/8
Exxon	64	64 1/2
Ford	52 1/8	50 1/8
General Electric	97 1/8	97 3/8
General Motors	47 3/8	46 7/8
Goodyear	41	40 7/8
IBM	46 5/8	48 1/8
ITT	85 1/8	85 5/8
Mobil Oil	71 5/8	71 3/4
Pfizer	65 3/4	64 3/8
Schlumberger	62 3/4	63 1/2
Texaco	63 1/8	62 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	123 1/2	122 7/8
Union Carbide	18 1/2	18 1/2
United Tech.	54 1/4	54 1/2
Westinghouse	17	16 5/8
Xerox Corp.	77 1/2	76 1/2

LONDRES, 12 juillet ⬇ Repli

Les valeurs ont perdu un peu de terrain, lundi 12 juillet, au Stock Exchange, victime du manque d'entrain des investisseurs en l'absence d'événements significatifs. Au terme des transactions, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 12,3 points, soit –0,4 %, à 2 831,1 points. Le volume des échanges a été plutôt faible avec 420,4 millions d'actions contre 597,7 millions vendredi. Le marché est resté insensible à la stabilité des chiffres de gros, qui ont augmenté de 0,1 % en juin en Grande-Bretagne, et à la hausse de 0,3 % des prix des matières premières utilisées dans l'industrie.

Les investisseurs attendent maintenant les chiffres de la production industrielle, de l'inflation, du chômage et du solde budgétaire, pour avoir une idée plus précise de la solidité de la reprise de l'économie britannique. Les magasins et les supermarchés ont été déprimés tandis que les banques étaient mitigées. Les industrielles ont été plutôt orientées vers la hausse.

Le conglomérat Tomkins, qui a annoncé une hausse de 28 % de son résultat annuel, conformément aux prévisions, a perdu 11,5 pence à 212,5.

VALEURS	Cours du 9 juillet	Cours du 12 juillet
Allied Lyons	5,38	5,36
B.P.	2,98	2,98
B.T.R.	3,89	3,82
Cadbury	4,51	4,50
De Beers	12,83	12,31
Glaxo	5,80	5,85
G.U.S.	31,25	31,75
I.C.I.	6,41	6,40
Reuters	13,93	13,90
RTZ	6,78	6,77
Shell	6,18	6,17
Unilever	10,11	10,05

TOKYO, 13 juillet ⬆ Nouvelle progression

La Bourse de Tokyo a, une nouvelle fois, terminé en hausse, mardi 13 juillet sur de nouvelles anticipations de baisse des taux. En clôture, l'indice Nikkei, en gagnant 200,42 points à 20 180,42 points, s'est apprécié de 1 %. Avec cette progression, il est repassé au-dessus de la barre des 20 000 points qu'il avait délaissée depuis un mois. Le volume de transactions est toutefois resté limité avec 320 millions de titres échangés contre 230 millions lundi.

Le marché a bénéficié de la progression des valeurs bancaires, sensibles à la baisse des taux, ainsi que de la progression du marché obligataire, perçue comme un autre signe d'un prochain assouplissement du crédit.

VALEURS	Cours du 12 juillet	Cours du 13 juillet
Ajinomoto	1 350	1 350
Bridgestone	1 220	1 250
Canon	1 350	1 370
Fuji Bank	2 490	2 510
Honda Motors	1 370	1 320
Matsushita Electric	1 300	1 310
Mitsubishi Heavy	654	676
Sony Corp.	4 430	4 540
Toyota Motors	1 580	1 600

CHANGES

Dollar : 5,91 F ⬆

Le dollar poursuivait mardi 13 juillet sa forte ascension, s'échangeant à 5,91 francs contre 5,9030 francs la veille au cours indicatif de la Banque de France. Le franc était toujours malmené sur le marché des changes *(lire page 17)*.

FRANCFORT	12 juillet	13 juillet
Dollar (en DM)	1,7285	1,7250
TOKYO	12 juillet	13 juillet
Dollar (en yens)	109,93	108,92

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (13 juillet)	7 5/16-7 7/16 %
New-York (12 juillet)	3,06 %

BOURSES

	9 juillet	12 juillet
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	546,04	540,82
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 985,78	1 992,22
NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*	9 juillet	12 juillet
Industrielles	3 521,06	3 524,38
LONDRES *(Indice « Financial Times »)*	9 juillet	12 juillet
100 valeurs	2 843,20	2 830,90
30 valeurs	2 229,30	2 221,10
Mines d'or	222,20	225,80
Fonds d'Etat	97,87	98,06
FRANCFORT	9 juillet	12 juillet
Dax	1 797,41	1 815,55
TOKYO	12 juillet	13 juillet
Nikkei Dow Jones	19 980	20 180,42
Indice général	1 613,68	1 635,31

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8940	5,8960	5,9610	5,9670
Yen (100)	5,4292	5,4336	5,4905	5,4997
Ecu	6,6621	6,6674	6,6546	6,6674
Deutschemark	3,4130	3,4140	3,4143	3,4198
Franc suisse	3,8669	3,8708	3,8944	3,9024
Lire italienne (1000)	3,7130	3,7180	3,6970	3,7056
Livre sterling	8,7265	8,7325	8,7619	8,7766
Peseta (100)	4,4352	4,4402	4,3940	4,4059

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 3/8	3 1/2
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 3/16
Ecu	8 1/16	8 3/16	7 3/4	7 7/8	7 5/16	7 7/16
Deutschemark	7 3/8	7 1/2	7 3/16	7 5/16	6 15/16	7 1/16
Franc suisse	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16	4 7/16	4 9/16
Lire italienne (1000)	9 3/16	9 7/16	9 1/8	9 3/8	9 1/16	9 5/16
Livre sterling	6	6 1/8	5 7/8	6	5 3/4	5 7/8
Peseta (100)	11 1/4	11 7/8	10 7/8	11 3/8	10 1/4	10 3/4
FRANC FRANÇAIS	7 13/16	8 1/8	7 5/16	7 5/8	6 11/16	7

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 13 JUILLET

Liquidation : 23 juillet
Taux de report : 7,00

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : −0,06 % (1991,01)

Règlement mensuel

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
147,28	EDF-GDF 3%	5510	5440	−1,27
89,50	B.N.P. (T.P)	1087	1095	+0,74
75,85	Cr.Lyonnais(T.P.)	1002	1003	+0,10
92,78	Renault (T.P.)	2072	2075	+0,14
181,79	Rhone Poulenc(T.P)	2190	—	—
105,44	Saint Gobain(T.P.)	1159	1148	−1,64
65,66	Thomson S.A (T.P)	1000	—	—
18	Accor 1	642	655	+2,02
14	Air Liquide 1	762	766	+0,52
14,50	Alcatel Alsthom 1	665	665	—
48	Alsac.Super.(Ny) 1	2948	2942	−0,20
13	Alspi 1	334	333,50	−0,15
12	ASF(Ass.gle.Fce) 1	583	587	+0,69
23	Axa 1	1370	1369	−0,07
8,80	Bail Equipement 1	55,50	55	−0,90
72,01	Bail Invest. 1	972	977	+0,51
10	Bancaire (Cie) 1	540	539	−0,19
18	Banque Colbert C1	136,10	136	−0,07
76	Bazar Hot. Ville 1	839	—	—
13	Berger (M) 1	1199	1200	+0,08
29	Bertrand Faure 1	439	—	—
18	BIC 1	1249	1246	−0,24
4	BIS 1	122	120	−1,64
7,50	B.N.P. CI 1	538	537	−0,19
22	Bollore Techno.1	420	420	—
61	Bongrain 1	2450	2441	−0,37
18	Bon Marche (Au) 1	549	549	—
5	Bouygues 1	650	647	−0,46
4	BP France 1	120	120	—
15	BSN 1	891	889	−0,22
25	Canal + 1	1278	1284	+0,47
7	Cap Gemini Sogeti1	188	186,60	−0,74
4	Carnaudmetalbox 1	213,80	215,40	+0,75
35	Carrefour 1	2958	2958	—
5	Casino Guichard 1	142,90	146,60	+2,59
5,25	Casino Guich.ADP 1	100,50	102,50	+1,99
8,10	Castorama Dl (Li)1	634	635	+0,16
4	C.C.F. 1	227,80	226,70	−0,48
2,40	CCMC-Managix(Ly) 1	29	29	—
10	Cegid (Ly) 1	208,50	213	+2,16
16,61	Centrest (Ny) 1	35,80	34,10	−4,75
7,50	CEP Communication1	383,50	—	—
10	Ceres Europ.Reun 1	84,60	86,20	+1,89
10	Cetelem 1	1016	1005	−1,08
4,40	CGI-Informatique 1	359	338,10	−5,82
32	CGIP 1	1175	1176	+0,09
28	Chargeurs 1	1024	1018	−0,59
3,40	Christian Dior	289,50	290	+0,17
15	CICA (M) 1	459	447	−2,61
17,50	Ciments Fr.Priv.B	310	311	+0,32
6,66	Clarins 1	552	552	—
7	Club Mediterranee1	368	369,20	+0,33
22	Colas 1	960	960	—
11	CGP (Papiers)(Ly)1	597	—	—
7,50	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
18,50	Comptoir Moder. 1	1319	1305	−1,06
15,50	CPR Paris.Reesc. 1	378	376	−0,53
37,50	Credit.F.France 1	1077	1065	−1,11
9,40	Credit Local Fce 1	414,60	413,60	−0,24
16	Credit Lyonn.CIP 1	685	676	−1,31
40	Credit National 1	1258	1247	−0,24

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
—	CSEE 1	432	445	+3,01
59	Damart 1	3900	3885	−0,38
8	Dassault-Aviation1	444	—	—
4,80	Dassault Electro 1	299,90	293	−2,30
45	De Dietrich 1	1490	1511	+1,41
5,50	Degremont 1	505	495	−1,98
5	Dev.R.N-P De Cal 1	38,50	—	—
16,50	Dev.R.Sud-Est(Ly)1	80,20	—	—
4	DMC (Dollfus Mi)1	277	275	−0,72
9,50	Docks France 1	530	538	+1,51
3	Dynaction 1	113	113	—
43	Eaux (Gle Des) 1	2170	2174	+0,18
17	EBF (Epeda B.) 1	632	—	—
10	Ecco 1	436	435	−0,23
23,50	Eiffage(ex Foug.)1	935	935	—
13	Elf Aquitaine 1	403,60	404,50	+0,22
24	Elf Sanofi 1	923	921	−0,22
13	Erap-Elf CPet 1	340	340,50	+0,15
15	Eridania Beghin 1	744	747	+0,40
8,60	Essilor Intl 1	454,50	462	+1,65
9,40	Essilor Intl ADP 1	265	267	+0,75
25	Esso 1	695	695	—
47	Eurafrance 1	1740	1715	−1,44
0,66	Euro Disney 1	57,60	58,60	+1,74
21,50	Euro RSCG(Eurocom)	582	582	—
15	Europe 1- 1	990	1000	+1,01
—	Eurotunnel 1	35,10	35,35	+0,71
12	Filipacchi Medias	699	695	−0,57
8	Finextel 1	125,50	128	+1,99
—	Fives-Lille 1	355	350	−1,41
32	Fromageries Bel 1	4460	4421	−0,87
11	Galeries Lafayet.1	1684	1730	+2,73
4	GAN 1	449	445	−0,89
10	Gascogne (B) 1	300	310	+3,33
55	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1627	1631	+0,25
8	Geophysique 1	596	—	—
5,50	Groupe Andre S.A.	619	618	−0,16
16,50	Groupe De La Cite1	624	624	—
7	GTM-Entrepose 1	410	404	−1,46
22	Guyenne Gascogne 1	1530	1518	−0,78
8	Havas 1	448	448,30	+0,07
7	IDIA 1	208,50	207	−0,72
9,30	Imetal 1	445	447	+0,45
2	Immob.Phenix 1	139,10	136	−2,23
1	Ingenico 1	146,30	149,50	+2,19
23	Ins.Merieux Int. 1	10650	10680	+0,28
47,50	Interbail 1	519	519	—
23,50	Intertechnique 1	430,10	431	+0,21
25	Jean Lefebvre 1	1035	1036	+0,10
33,50	Klepierre 1	605	605	—
21,50	Labinal 1	683	672	−1,61
9	Lafarge Coppee 1	393	397	+1,02
2,28	Lagardere (MMB) C1	114,80	114	−0,70
3,70	Lapeyre C1	192	193	+0,52
7	Lebon 1	261	261,10	+0,04
28,50	Legrand 1	4400	4400	—
45,60	Legrand ADP 1	2671	2685	+0,52
8	Legris indust. 1	150	148,60	−0,93

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
78,50	Locindus 1	855	851	−0,45
50,50	LVMH Moet Vuitton1	3933	3927	−0,15
18	Lyon.Eaux-Dumez 1	431,20	433	+0,27
12,50	Marine Wendel 1	332,80	333	+0,06
2,20	Matra-Hachette 1	135,90	133,30	−1,91
4	Metaleurop 1	76,70	76,40	−0,39
2,50	Metrologie Intl 1	14	14,20	+1,43
1,50	Michelin 1	164,10	165,50	+0,85
4	Moulinex 1	96	97	+1,04
40	Navigation Mixte 1	950	950	—
5,30	Nord-Est 1	135	134	−0,74
—	Nordon (Ny) 1	474,90	—	—
—	Olipar 1	47	46,50	−1,06
9,80	Oreal 1	1107	1102	−0,45
12	Paribas 1	431	430	−0,23
10	Pechiney CIP 1	321	322	+0,31
5	Pechiney Intl 1	196	197,40	+0,71
4,50	Pernod-Ricard 1	390	389	−0,26
10	Peugeot 1	632	630	−0,32
21,20	Pinault-Printemps1	720	720	—
6,50	Plastic-Omn.(Ly) 1	748	748	—
5,50	Poliet	288	287,90	−0,03
14,70	Primagaz 1	815	810	−0,61
7	Promodes 1	822	827	+0,61
15	Radiotechnique 1	283	278	−1,77
95	Redoute(S.A.La)1	7040	7080	+0,57
4,42	Remy Cointreau 1	181,60	182	+0,22
0,20	Rexel(ex.CDME) 1	448	454,80	+1,52
—	Rhone Poulenc A 1	149	147,50	−1,01
1,20	Rochette (La) 1	23,90	23,90	—
11	Roussel Uclaf 1	558	557	−0,18
86	Rue Imperiale(Ly)1	3100	3010	−2,90
11	Sade (Ny) 1	167	167	—
18,50	Sagem 1	1685	1685	—
14,50	Saint-Gobain 1	533	528	−0,94
32	Saint-Louis 1	1227	1223	−0,32
8	Salomon (Ly) 1	1720	1700	−1,16
16	Salvepar (Ny) 1	385	389	+1,04
22	Sat 1	1625	1600	−1,54
25	Saupiquet (Ns) 1	760	—	—
13	Schneider 1	655	656	—
—	SCOA 1	13,50	13,50	—
6	SCOR S.A 1	600	596	−0,67
7,50	S.E.B.1	436	439,90	+0,89
28,20	Sefimeg 1	485	483,50	−0,31
12,60	Selectibanque 1	160,10	161	+0,56
7	Sextant Avionique1	179	180	+0,56
32	SFIM 1	793	803	+1,26
5	SGE 1	220	216	−1,82
31,15	Simco 1	522	522	—
6	S.I.T.A 1	617	619	+0,32
10	Skis Rossignol 1	1266	1270	+0,32
9	Sligos 1	460	464	+0,87
15	Societe Gale A 1	587	580	−1,19
5	Sodecco (B) 1	44,50	—	—
8,85	Sodero (Ns) 1	67	67	—
21	Sodexho 1	986	980	−0,61
2	Sogenal (Ny) 1	107	106	−0,93

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
23	Sommer-Allibert 1	1505	1505	—
25,38	Sophia 1	546	540	−1,10
24,50	Sovac 1	1311	1306	−0,38
19,50	SPEP 1	441,30	443	+0,39
17	Spie Batignolles 1	337	335	−0,59
22	Strafor Facom 1	465,10	467	+0,41
8,20	Suez 1	304,30	306	+0,56
14,50	Synthelabo 1	233	234,90	+0,82
6	Thomson-CSF 1	164,20	164,50	+0,18
7	Total 1	284	284,30	+0,11
7	Total (Certif) 1	215,50	217	+0,70
8	UAP 1	594	592	−0,34
10	UFB Locabail 1	340	340	—
5	UGC DA(ex Robur)M1	228	238	+4,39
25	UIC 1	532	525	−1,32
32	UIF 1	601	600	−0,17
73,30	UIS 1	840	840	—
26	Unibail 1	415,90	413	−0,70
7	Valeo 1	849	866	+2
6,30	Vallourec 1	170	170	—
9	Via Banque 1	323,10	324,20	+0,34
7	Worms & Cie 1	282,70	283,50	+0,28
28	Zodiac 1	1715	1680	−2,04
56	Elf Gabon	1000	975	−2,50
0,47	Amax 1	140	139,40	−0,43
0,17	American Barrick 1	149	146	−2,01
1,16	American Express 1	183,40	184,60	+0,65
1,49	A.T.T. 1	364,80	370,60	+1,59
1,33	Anglo American 1	183	180,20	−1,53
7,41	Amgold 1	440	443,20	+0,73
4,82	Banco Santander 1	255	252	−1,18
25,27	B.A.S.F. 1	840	845	+0,60
27,79	Bayer 1	989	992	+0,30
0,25	Blenheim Exhibit.1	39,40	—	—
2,32	Buffelsfontein 1	67,50	66,95	−0,81
1,39	Chase Manhattan 1	196	193,10	−1,48
32,76	Daimler Benz 1	2244	2247	+0,13
—	De Beers 1	107,10	105,10	−1,87
37,80	Deutsche Bank 1	2478	2495	+0,69
30,34	Dresdner Bank 1	1367	1383	+1,17
0,85	Driefontein 1	77,40	75,50	−2,45
2,07	Du Pont Nemours 1	277	279	+0,72
2,45	Eastman Kodak 1	305	302	−0,98
—	East Rand 1	21,80	21,20	−2,75
0,16	Echo Bay Mines 1	78	76	—
3,29	Electrolux 1	155	—	—
1,82	Ericsson 1	256,10	257	+0,35
3,33	Exxon Corp. 1	375	379,40	+1,17
1,83	Ford Motor 1	305,40	—	—
2,04	Freegold 1	69,50	69,95	+0,65
0,23	Gencor Limited 1	14,85	15	+1,01
2,83	General Electric 1	570	576	+1,05
0,92	General Motors 1	281	277,60	−1,21
13,77	Generale Belgique1	391	—	—
0,64	Grd Metropolitan 1	36,10	—	—
0,71	Guinness Plc 1	41	41	—
0,24	Hanson Plc 1	20,70	20,70	—
0,33	Harmony Gold 1	29,95	29,25	−2,34

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
0,92	Hewlett-Packard 1	462,90	469,80	+1,49
0,22	Hitachi 1	45,35	45,90	+1,21
22,73	Hoechst 1	926	933	+0,76
2,50	I.B.M 1	275	282,80	+2,84
2,83	I.C.I 1	55,15	55,10	−0,09
2,41	I.T.T. 1	499	504	+1
0,77	Ito Yokado 1	229	228,90	−0,04
0,28	Matsushita 1	69	70,20	+1,74
0,52	Mc Donald's 1	286,10	286	−0,03
1,22	Merck and Co 1	203	202	−0,49
3,99	Minnesota Mining 1	618	—	—
0,18	Mitsubishi Corp. 1	55,60	56,70	+1,98
3,70	Mobil Corporat. 1	419,10	—	—
2,78	Morgan J.P 1	430	435,50	+1,28
57,18	Nestle SA Nom.	4259	4243	−0,38
0,70	Nippon Meat Packer	83	84	+1,20
2,02	Norsk Hydro 1	148,90	149,10	+0,13
5,34	Otsl 1	179	174,50	−2,51
34,47	Petrofina 1	1542	1571	+1,88
3,18	Philip Morris 1	289,80	290,25	+0,14
3,13	Philips N.V 1	98,20	98,25	+0,05
0,28	Placer Dome Inc 1	118	120	+1,69
1,27	Procter Gamble 1	305,30	311	+1,87
5,01	Quilmes 1	217	217	—
0,50	Randfontein 1	55	53,80	−2,18
1,09	Rhone Poul.Rorer 1	274,80	276,50	+0,62
10,93	Royal Dutch 1	533	534	+0,19
1,14	R T Z 1	58,75	58,60	−0,26
—	Saatchi & Saatchi	14	14	—
0,82	Sega Enterprises	521	526	+0,96
0,31	Saint-Helena 1	48	46	−4,17
1,72	Schlumberger 1	371,50	373	+0,40
1,05	Shell Transport 1	53,40	53,55	+0,28
33,14	Siemens 1	2210	2208	−0,09
1,13	Sony Corporation 1	235,60	245	+3,99
0,19	Sumitomo Bank 1	129,40	129,80	+0,31
1,13	T.D K 1	209	213,70	+2,25
0,87	Telefonica 1	62,45	60,50	−3,12
0,23	Toshiba 1	36,50	36,90	+1,10
9,68	Unilever 1	608	610	+0,33
2,09	Unic.Technologie 1	317,70	320	+0,72
9,62	Vaal Reefs 1	442	433	−2,04
5,03	Volkswagen A.G 1	1249	—	—
3,97	Volvo (act.B) 1	315	315,50	+0,16
3,31	Western Deep 1	196	192	−2,04
3,66	Xerox Corp. 1	453,60	446	−1,68
0,26	Yamanouchi 1	122,30	123,50	+0,98
—	Zambia Copper 1	5,55	5,55	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 10,8%79	104,60	9,232
Em.Etat 13,4%83 CA	102,43	7,489
Em.Etat10,26%86 CA	109,80	3,457
OAT 8,90% 12/97 CA	113,90	5,750
OAT TMB 01/99 CA	98,80	4,492
OAT 10% 5/00 CA	118,70	1,288
OAT 01 TME CA	99,85	3,097
OAT 8,5%11/02 CA	112,05	5,356
OAT 8,50% 19 CA	112,57	6,878
OAT 8,50% 92-23 CA	112,25	1,846
BFCE 9% 91-02	112,80	6,189
CEPME 8,5% 88 CB	107,16	0,279
CEPME 9% 89 CA	112,35	8,088
CEPME 9% 92-06 TSR	—	8,493
CFD (CCCE)9,7%90CB	116,40	4,199
CFD exCCCE8,6%92CB	111,50	3,605
CFF 10% 88-98	115,41	7,233
CRH 8,5% 87-88 CA	108,29	3,027
CFF 9% 88-97 C1	108,30	6,978
CFF 10,25% 90 C1	119,18	3,370
CRH 8,6% 92-93 CB	109,45	0,330
CLF 8,9% 88 C1	112,12	1,122
CLF 9%88-93/98 C1	109,80	3,995
EDF 8,6% 88-89	110,50	3,487
Finansder 9%91C1	115,29	5,847
Finansd.8,6%92 AC2	118,30	3,935
Floral9,75% 90 C1	115,63	9,456
PTT 11,2% 85 CB	118,80	6,352
SNCF8,8% 87-93C1	110,15	3,882

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1750	—
Arbel 2	290	295
Bains C.Monaco 1	947	950
B.Hypoth.Europ.	170	—
B.N.P Intercont.2	462,70	450
Benedictine	2800	—
Bidermann Intl	420	—
B T P (la cie) 2	28	27,50
Cambodge	897	—
Carbone Lorraine	341	348
Cass Poclain 2	2,05	—
CBC 2	300	301,50
C.E.G.F (Frigor.)	530	—
Centenaire Blanzy	301,10	—
Caragea Holding	24	—
Champex (Ny)	8,45	—
CIC Un.Euro.CIP 1	229	233
C.I.T.R.A.M. (B)	2949	—
Cpt Lyon Alem.2	367,90	365,90
Concorde-Ass Risq2	614	615
Constr.Mar.Prov.	13	—
Credit Gen.Ind.	110	—
Darblay	590	—
Didot Bottin	545	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	3111	—
Ecia 2	288	294
Ent.Mag. Paris	3800	—
Eridania Beghin CI	587	—
Fidei(ex Immofice)2	370	370
Finalens	357,90	—
F.I.P.P.	193,20	—
FNAC 2	2890	—
Fonciere (Cie)	600	—
Foncina	380	—
France I.A.R.D	394	—
France S.A 1	1711	1711
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	474	488
Genefim	315	295
Gevelot	504	—
G.F.C. 2	451	455
Groupe Victoire	1353	—
G.T.I (Transport)	230	—
Immobail 2	448	441,10
Immobanque 2	814	827
Im.Marseillaise	4750	—
Invest.(Ste Cie.)2	2909	—
Lille Bonnieres	1006	—
Locafinanciere	450	—
Louvre 1	2170	2151
Lucia	193	—
Machines Bull 2	25	25
Mag.Uniprix	178	—
Metal Deploye	255	—
Mors 2	38,50	37,50
Navigation (Nle)	115	—
Optorg 2	270	—
Oreal (CI)	778	847
Origny-Desvroise	758	—
Monoprix	1265	—
Paluel-Marmont	380	—
Parfinance	180,10	—
Paris Orleans	210	—
Piper Heidsieck	759	—
Porcher	204	—
Promodes (CI)	620	—
Publicis 2	681	699
Rochefortaise Com.	163	160
Rosario 2	170	—
Rougier	186	—
S.A.F.A.A.	209	—
S.A.F.I.C Alcan	165	—
Saga	342	—
Salins du Midi 2	585	570
Savoisienne M.	150	—
Sfic 2	800	802
S.I.P.H.	75	—
SMCI (M)	50	—
Sofal 2	470	470
Soffo	205	—
Sofitam	59,80	—
Sofragi 2	3151	3152
Soudure Autogene	632	—
Sovabail	375	—
Stami	1030	—
Taittinger 1	1810	1810
Testut-Aequitas	100	—
Tour Eiffel	245	—
Ufiner Cofreth	1354	—
Vicat 2	430,10	445
Viniprix	1700	—
Virax	112,50	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	509	—	Kubota Corp.	32	—
Akzo NV	475,50	—	Noranda Mines	95,20	—
Alcan Aluminium	113	—	Olivetti Priv.	3,50	—
American Brands	192	—	Pfizer Inc.	383	395
Arbed	478,50	—	Ricoh Cy	39	—
Asturienne Mines	93,10	—	Robeco	336,70	341,50
Banco Pop. Espanol	625	—	Rodamco N.V.	167,50	162,50
Banque Regl.Inter.	38000	—	Rolinco	335,20	339,50
Chrysler Corp.	280	—	Saipem SPA	5,10	—
C.I.R SPA	3,10	—	Sema Group Plc	32	—
Commerzbank AG	1060	—	SKF Aktiebolaget	62,20	—
Dow Chemical Co.1	333	335	Tenneco Inc.	270	—
Fiat Ord.	20	—	Toray Ind.	33,95	—
G.B.L (Brux.Lamb.)	592	—	West Rand Cons.	6	—
Gevaert	1050	—			
Glaxo Holdings Plc	49	—			
Goodyear T.& R.Cy	232	—			
Honeywell Inc.	204	—			
Johannesburg Cons.	77	—			

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	312	—	Nicolas nom	865	—
Blanzy-Ouest*	805	—	Off.Com.Pharm.*	950	—
Brasseries Maroc	400	—	Paris France	215	—
Calciphos*	71	—	Paric.Percier *	190,20	—
Canadien Pacifique	91,70	—	Rorento	279,80	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—	S.A.C.E.R.	632	—
Cie Industrielle*	4402	—	St-Dominique(Fin)2	154	—
Coparex Inter.*	550	—	St Gobain Emball.*	1695	—
Cr.Universel (Cie)	276,30	—	Schlumberger Ind.*	462	—
CEAC.*	75,85	—	SEPR *	1575	—
GFF (Grpe Fon.F) 2	2,20	—	SPR "B" nom	308	—
Grace and Co	231,50	—	Waterman *	1100	—
Table France*	359	—			
Koninkl. Pakhoed	75,10	—			
Lecteurs Monde+ *	185	—			

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cable 1	555	555	Idianova	65	—
B.A.C.	23,70	—	Immob.Hotel. 2 #	1240	—
Boiron (Ly) 2 #	470	488	Int. Computer	113,90	—
Boisset (Ly)	207,50	—	IPBM	34	—
CRCAM Paris IDF 1	870	865	Molex	177	—
Calberson	278	—	N.S.C Schlum.Ny 2	615	675
Cardif SA 2	985	990	Rhone-Alp.Ecu (Ly)	333	—
CEGEP	155	—	Select.Invest.(Ly)	95,10	—
CFPI	165	—	Seribo	147	—
C.N.I.M 2	1151	—	Sopra	300	—
Codetour	322,50	—	TF1-1	445	445
Creeks	118	—	Thermador Hold(Ly)	320	320
Dauphin OTA	231	—	Unilog	225	—
Devanlay 2	1200	1208	Viel et Compagnie	149	—
Labor.Dolisos	120	—	Yves St Laurent 1	740	738
Editions Belfond	191	—			
Europ Propulsion 2	231	228			
Finacor	151	—			
G.L.M. S.A.	632	—			
Gravograph	150	—			
Guintoli 2	771	—			
I.C.C.	228,70	—			

Sicav (sélection) 12 juillet

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Acotion	244,93	238,37
Actimonetaire C et D	31639,13	31639,13
Améri-gan	8206,92	7891,27
Amplitude	715,18	694,35
Antigone trésor	723951	723951
Arbitr. Court Terme	8034,79	8034,79
Associa Première	32894,27	32894,27
Associc	1163,67	1163,67
Atout Futur	488,78	474,89
Aurecic	1731,35	1680,92
Avenir Alizes	1968,53	1929,93
Axa Capital	201,27	195,41
Axa Court Terme	8870,13	8870,13
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1100,84	1068,78
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	863,94	838,78
Axa Europe	135,60	131,65
Axa Investiments	126,97	123,27
Axa NPI	134,49	130,57
Axa Ob.Fr.Extrans	158,60	153,98
Axa Ob.In.Ex Me.U.Se	159,40	154,76
Axa Prem.Ex.Agepre	125	121,36
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	155,54	151,01
Axa Valeurs PER	137,23	133,23
Cadence 1	1106,78	1085
Cadence 2	1111,73	1089,93
Cadence 3	1105,34	1083,67
Capimonetaire	6954,82	6947,87
Capiobig	7537,87	7329,28
Capitacic	1541,39	1518,61
Coexos	1509,88	1481,83
Comptavalor	3901,81	3895,97
Creditnter	490,08	475,81
Credit Mutuel Capital	1455,99	1427,44 ◆
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	740,14	740,14 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	104,52	101,72
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	102,73	99,98
Cred.Mut.Ep.J	77119,63	77119,63
Cred.Mut.Ep.long.T	227,49	221,40
Cred.Mut.Ep.Monde	1347,98	1311,98
Cred.Mut.Ep.Quatre	1148,43	1117,89 ◆
Dieze	1544,68	1515,86
Drouot France	948,19	920,57
Drouot Sécurité	266,53	258,77
Ecocic	1174,68	1140,47
Ecupar	133,42	129,53
Ecur. Capitalisation	2987,51	2957,93
Ecur. Expansion	536833	536028,96
Ecur. Géovaleurs	2543,78	2469,69
Ecur. Investissement	162,18	157,38
Ecur. Monepremière	74631,49	74631,49
Ecur. Monétaire	21874,34	21874,34
Ecur. Trésorerie	2694,02	2694,02
Ecur. Trimestriel	2139,64	2118,46
Elanciel	123,54	119,94
Energia	392,10	374,32
Eparcic	4011,29	4011,29
Eparcourt-Sicav	4325,88	4315,09
Epargne Associat.	26147,45	25849,73
Epargne-Unie	1452,94	1417,50
Eufi Cash cap.	8829,87	8829,87 ◆
Eurco Solidarité	1183,07	1171,36 ◆
Eurocic Leaders	1138,81	1103,50
Eurodyn	1269,85	1238,98
Euro Gan	6867,13	6603,01
Fonsicav	16103,85	16071,71
France-gan	11548,30	11184,13
France Garantie	277,36	276,91 ◆
France Obligations	485,93	481,12
Francic	499,28	484,74

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	121,45	117,91
Francic-Regions	1187,37	1152,79
Fructi-Associations	38,90	38,90
Fructi-Cap	48,23	47,52
Fructidor	251,66	247,94
Fructifrance action C	206,90	201,85
Fructifrance action D	197,99	193,16
GAN Rendement	5635,30	5552,02
Gestilion	16981,36	16896,88
Gest.Associations	195,56	191,26
Horizon	1477,54	1434,50
HLM Monetaire	15516,83	15516,83
Indicia	1133,46	1111,07 ◆
Indust.Fse Court.T.	1640,46	1640,46
Intensys	104,40	104,14
Interepar	112114,74	108849,26
Interoblig	17072,52	16878,94
Intersélection Fce	548,63	537,87
Japacic	183,27	177,93 ◆
Jeunepargne	324,41	319,62
Lautade	2495,59	2491,85
Lion Association	11838,61	11838,61 ◆
Lion Institution	34822,57	34735,73
Lionplus	1159,76	1137,02
Lion Trésor	2313,60	2290,69 ◆
Livret Bourse Inv.	609,78	592,02
Livret Portefeuil.	787,73	764,79
Méditerranée	192,76	187,15
Mensuel CIC	10394,63	10291,71
Moneden	75853,91	75853,91
Mone.J.	40110,11	40110,11
Monévalor	45606,52	45606,52
Mutualité dépôts	15304,68	15274,13
Natio Court Terme	105597	105281
Natio Court Terme2	317200	317200
Natio Epargne	20162,93	19963,20
Natio Ep. Capital	12580,54	12455,98
Natio Ep. Croissance	1981,67	1928,63
Natio Ep. Obligations	215,92	210,14
Natio-Ep. Retraite	138,46	134,75
Natio Ep. Trésor	8908,97	8891,19
Natio-Fran.index	1097,88	1062,50
Natio-Imm.	1302,85	1267,98
Natio-Inter	1758,99	1711,91
Natio-Monétaire	27919,89	27919,89
Natio-Opportunités	1188,78	1155,02
Natio-Patrimoine	1541,04	1499,80
Natio-Perspectives	1195,46	1163,46
Natio-Placements	65642,04	65642,04
Natio-Revenus	1106,44	1095,49
Natio Sécurité	12258,25	12258,25
Natio-Valeurs	933,72	908,73
Nippon-Gan	6925,07	6658,72
Nord Sud Dévelop	1859,94	1858,23
Obli-Associations	180,03	177,36
Oblicic-Mondial	3022,74	2978,07
Oblicic-Régions	1073,95	1058,08
Oblifutur	3316,57	3254,73
Oblig. tres caté.	205,98	202,94
Oblilion	1671,95	1655,40 ◆
Oblisécurité Sicav	14372,63	14372,63
Orection	1643,92	1603,82
Paribas Capitalisation	1787,29	1752,08
Paribas Opportunités	139,79	135,72
Paribas Patrimoine	643,27	624,53
Patrimoine Retraite	251,34	246,41
Pervalor	633,86	621,43
Planinter	1360,77	1327,58
Plénitude	150	145,63

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Poste Croissance	6077,16	6071,09
Poste Gestion	73253,92	73253,92
Première Oblig	11008,89	10995,89
Prévoy. Ecureuil	111,02	109,92
Pro/Associations	32622,33	32622,33
Proficius	998,59	979,97
Quartz	148,48	144,78
Rentacic	171,11	168,58
Revenus Trimestr.	5626,67	5570,96
Revenu-Vert	1223,83	1200,81
St Honoré Vie & Santé	1052,45	1004,73
St Honoré Bons du Tr.	12449,60	12387,66
St Honoré Invest.	851,16	812,56
St Honoré Pacifique	763,88	729,05
St Honoré Real	16631,36	16565,18
Sécuncic	1923,56	1923,56
Sécuri-Gan	13359,69	13097,74
Sécuritaux	1547,68	1541,60
Sicasden	750,99	739,89
Sicav Associations	2041,47	2041,47
SR-CNP Assur	741,30	719,71
S.G. Fr. opport. C et D	1340,13	1313,85
Sicav 5.000	472,88	460,22
S.I. Est	1549,53	1504,40
Slivafrance	753,68	733,43
Slivam	448,75	436,74
Slivarente	231,08	226,53
Slivinter	522,46	508,48
S.N.I.	1224,97	1189,29
Sogenfrance C	1282,23	1257,09
Sogenfrance D	1238,68	1214,39
Sogepargne	347,68	340,86
Sogniter	1531,17	1501,15
Soleil Investissements	661,08	635,65
Solstice	2272,17	2266,50
State Street Act. Eur	10671,56	10214,07 ◆
State Street Act. Frce	11498,22	11163,32
St. Str. Act.Japon	15980,08	15439,69
State Street Emer. Mts	14600,72	13898,76 ◆
St.Street OAT Plus	12244,80	12004,71
Stratège Actions	913,17	878,05
Stratégie Rendement	1605,33	1554,80
Techno-Gan	6236,91	5997,03
Thesora	760,66	753,13
Trésor Plus	1487,43	1472,70
Trésor Trimestriel	1087,87	1077,10
Trésoncic	144918,55	144918,55
Trilion	5470,32	5408,12
Uni-Associations	124,34	124,34
Uni-Foncier	1369,95	1336,54
Unifrance	621	605,85
Uni Régions	1256,94	1226,38
Univar	259,11	259,11
Univers Actions	1472,36	1436,45
Univers Obligations	2090,81	2051,63
Valorg	2273,02	2270,75
Valreal	59171,56	59141,98
Winterthur St-Honoré	243,22	232,19

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 12/07	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8475	5,9030	5,50	6
Ecu	6,6355	6,6525	—	—
Allemagne (100 dm)	340,1500	340,7600	327	347
Belgique (100 F)	16,5115	16,5270	15,90	16,90
Pays-Bas (100 fl)	302,5600	303	290	310
Italie (1000 lires)	3,6965	3,7160	3,50	4
Danemark (100 krd)	88,0700	87,9000	84	92
Irlande (1 iep)	8,2420	8,2330	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,6680	8,7245	8,30	9,10
Grèce (100 drachmes)	2,4900	2,4970	2,69	3,09
Suisse (100 f)	382,1900	384,1900	368	388
Suède (100 krs)	73,3100	73,5600	69	78
Norvège (100 k)	79,9900	80,0100	75	84
Autriche (100 sch)	48,3220	48,4090	46,40	49,40
Espagne (100 pes)	4,4350	4,4385	4,15	4,75
Portugal (100 esc)	3,5800	3,5850	3,20	4
Canada (1 $ can)	4,5680	4,6233	4,25	4,70
Japon (100 yens)	5,3745	5,3786	5,18	5,48

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 12/07
Or fin (kilo en barre)	73850	74700
Or fin (en lingot)	73000	74750
Napoléon (20f)	420	422
Pièce Fr (10 f)	372	—
Pièce Suisse (20 f)	416	412
Pièce Latine (20 f)	416	426
Souverain	530	541
Pièce 20 dollars	2580	2520
Pièce 10 dollars	1260	1215
Pièce 5 dollars	760	—
Pièce 50 pesos	2725	2775
Pièce 10 florins	443	440

Matif (Marché à terme international de France)

12 juillet 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 82 824

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	121,78	119,74	119,34
Précédent	121,68	119,52	119,14

CAC 40 A TERME
Volume : 11 409

Cours	Juillet 93	Août 93	Sept. 93
Dernier	2008	2013	2024
Précédent	1990,50	2004	2015

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi : Pourcentage de variation 31/12 — Mardi : Montant du coupon
Mercredi : Date paiement dernier coupon — Jeudi : Compensation
Vendredi : Quotités de négociation

ABREVIATIONS

B = Bordeaux — Li = Lille
Ly = Lyon — M = Marseille
Ny = Nancy — Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
· ■ coupon détaché - ● droit detaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

SPORTS

CYCLISME : la neuvième étape du Tour de France

La tempête avant la montagne

Vainqueur de la neuvième étape, un contre-la-montre individuel de 59 kilomètres au lac de Madine (Meuse), Miguel Indurain a repris, lundi 12 juillet, le maillot jaune au Belge Johan Museeuw. L'Espagnol a devancé l'Italien Gianni Bugno et le Néerlandais Erik Breukink. Après la journée de repos et de transfert jusqu'à Villard-de-Lans (Isère), mardi, Miguel Indurain devra défendre son maillot face aux grimpeurs, les Italiens Claudio Chiappucci, Gianni Bugno ou le Suisse Tony Rominger, dans ce qui sera la deuxième partie de la course, rythmée par cinq épreuves de montagne, deux dans les Alpes et trois dans les Pyrénées.

LAC DE MADINE (MEUSE)

de notre envoyée spéciale

Ce furent les premières images terribles de ce Tour, celles que la caravane attendait depuis le début. Point final de la première partie de la course – celle des étapes en ligne où ont brillé les sprinteurs, – le contre-la-montre du lac de Madine fut un hors-d'œuvre acide et délicieux avant la première étape de montagne, mercredi. Ce fut un flot de souffrances : on entrevit le visage ruisselant et désespéré du Canadien Steve Bauer dans la côte du Lion. Où finirait-elle ? Le Canadien ne savait plus. On vit Tony Rominger, meurtri par une apocalypse de grêle, arriver trempé comme une soupe. Et, encore, cette cohorte de coureurs exténués, perdus dans la foule de l'arrivée, happant l'oxygène à petits coups comme des poissons restés trop longtemps hors de l'eau. Tous portaient les stigmates de leur course en solitaire, contre ces kilomètres sans fin, contre cet orage sans éclairs.

On attendait le triomphe de Miguel Indurain. Il vint. Insolent de facilité, l'Espagnol passa dès le quatorzième kilomètre l'adversaire parti deux minutes avant lui. Il était superbe, Indurain. La tourmente était passée. Le soleil tâchait de se faire une place dans le ciel plombé pour le voir avaler la route dans l'harmonie de ses jambes infatigables. Comme toujours, il était imbattable dans cette spécialité. Il prit deux minutes et onze secondes au deuxième, l'Italien Gianni Bugno, et six minutes et dix-neuf secondes au Belge Johan Museeuw, à qui il ravit le maillot jaune.

Ce fut la fin et le début d'une partie. Au lac de Madine, les rouleurs et les sprinteurs qui avaient enflammé le Tour pendant plus d'une semaine ont rendu le flambeau à Miguel Indurain et aux montagnards. La voici cette montagne, qui se fait désirer depuis le départ, que l'on a attendue dans les bocages, la lande et les plaines.

Course au sommet

Mercredi, après la journée de transfert et d'un repos tout relatif, les coureurs grimperont par deux fois à plus de 2 000 mètres, à commencer par le Galibier, à 2 645 mètres. « *Une autre course commence*, explique Francis Lafargue, chargé des relations publiques de Miguel Indurain. *Il faut se réadapter. On ne pédale plus pareil. Après avoir filé à plus de 40 km/h au sein du peloton, les coureurs sont beaucoup plus seuls dans les cols. C'est là où ils vont connaître la vraie souffrance et, à 30 à l'heure, se battre kilomètre après kilomètre.* »

Dans la montagne vont apparaître les ennemis de la plaine, qui ont tenté, si patauds dans les lignes droites, de limiter les dégâts sur le plat et dans le contre-la-montre. Pointé à plus de cinq minutes du vainqueur, lundi, et quatorzième au classement général, en retard du même temps sur le maillot jaune, Claudio Chiappucci – deuxième du Tour en 1992 – a affirmé qu'il ajouterait, cette année, la victoire au panache. Indurain l'a entendu. « *J'ai peur de ces deux étapes alpines*, avoue ce dernier. *Elles seront décisives car tout le monde a encore des forces pour attaquer. Je vais être harcelé. Il faudra que je me défende en surveillant sans cesse Chiappucci et Bugno.* »

Lundi, après sa victoire, l'Espagnol était toujours favori. Sa cote a cependant encore été grignotée. Cette année, le Tour emprunte par cinq fois les chemins de la montagne quand il y était passé à trois reprises en 1992. Et, à partir de mercredi, tout est possible dans des épreuves où les écarts se compteront le plus souvent en minutes. Les secondes de bonification des sprints intermédiaires ou accordées aux trois premiers des étapes (*le Monde* du 10 juillet) auront disparu, et ce jusqu'à la fin de l'épreuve. La course au sommet se suffit à elle-même pour faire le spectacle.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Coupure

« Un répit, quel répit ? », s'exclament-ils tous. Après 1 545,8 kilomètres de course sur les 3 720 à parcourir, les coureurs jouissaient, mardi, de la première des deux journées de repos du Tour de France. Cette trêve est toute relative. Commencée dans la matinée par un transfert en avion jusqu'à Grenoble, elle se poursuit par un voyage en voiture, dans les différents hôtels de la région de Villard-de-Lans. « *Cette journée est vécue comme une aubaine par certains*, explique Gérard Nicolet, médecin du Tour de France. *Mais le plus grand nombre la considèrent comme une plaie. Ce n'est pas un vrai repos, puisqu'ils vont parcourir des centaines de kilomètres en avion. C'est une coupure qu'ils vivent mal. Alors, ils vont aller pédaler. Les diététiciens devront veiller à ce qu'ils n'ingurgitent pas leur ration quotidienne de course (6 000 calories), pour éviter d'avoir les jambes lourdes le lendemain.* »

A part les plus affaiblis par l'allure folle du peloton lors des étapes en ligne, il ne sera donc pas question de paresser au lit. « *Nous allons attaquer la haute montagne*, explique Miguel Indurain. *Il faut donc l'apprivoiser au plus vite pour ne pas être surpris dès le premier col.* » L'équipe Castorama, par exemple, devait rejoindre son hôtel de Lans-en-Vercors à bicyclette dès la sortie de l'avion, à Grenoble-Saint-Geoirs. Une côte de 20 kilomètres, avant d'aller avaler quelques pentes alentour.

B. M.

Les classements

Neuvième étape
Contre-la-montre individuel au lac de Madine (59 kilomètres)

1. M. Indurain (Esp), 1 h 12 mn 50 s; 2. G. Bugno (Ita) à 2 mn 11 s; 3. Erik Breukink (PB) à 2 mn 22 s; 4. T. Rominger (Sui) à 2 mn 42 s; 5. A. Zülle (Sui) à 3 mn 18 s; 6. J. Bruyneel (Bel) à 3 mn 50 s; 7. Z. Yaskula (Pol) à 4 mn; 8. R. Alcala (Mex) à 4 mn 5 s; 9. P. Louviot (Fra) à 4 mn 28 s; 10. S. Roche (Irl) à 4 mn 30 s.

Classement général : 1. M. Indurain (Esp), 35 h 29 mn 25 s; 2. E. Breukink à 1 mn 35 s; 3. J. Bruyneel (Bel) à 2 mn 30 s; 4. G. Bugno (Ita) à 2 mn 32 s; 5. B. Riis (Dan) à 2 mn 34 s; 6. J. Museeuw (Bel) à 3 mn 2 s; 7. Z. Yaskula (Pol) à 3 mn 3 s; 8. A. Mejia (Col) à 3 mn 8 s; 9. P. Louviot (Fra) à 3 mn 54 s; 10. S. Roche (Irl) à 4 mn 10 s

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine - France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US. and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

301 MON 01 — PP.Paris RP

Durée choisie :
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ________ Prénom : ________
Adresse : ________
________ Code postal : ________
Localité : ________ Pays : ________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CARNET DU Monde

Naissances

Etienne et Danielle FOUILLOUX

ont la joie d'annoncer la naissance de

Camille,

le 10 juillet 1993,

chez

Odile FOUILLOUX
et
Alessandro RINALDI.

10, avenue Salvador-Allende,
69100 Villeurbanne.

Décès

– La famille Youkharibache-Baldelli a la douleur de faire part du décès du

docteur Alberte BALDELLI-YOUKHARIBACHE,

survenu à Meudon, le 9 juillet 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 15 juillet, à 14 heures, en l'église Saint-Martin, rue de la République, à Meudon, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu vers 15 h 45, dans le caveau de famille, au cimetière parisien de Bagneux, 43, avenue Marx-Dormoy, à Bagneux (Hauts-de-Seine).

6, villa des Jardies,
92190 Meudon.

– Mme Jean Rey,
sa maman,
Nelly Chaneac,
son épouse,
Pascal Rey-Chaneac
et Axel,
Jacques-Olivier Rey-Chaneac et Eve Hanrioud,
ses enfants et petit-enfant,
Sa famille et ses amis,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Jean-Louis CHANEAC,
architecte,

survenu accidentellement le samedi 10 juillet 1993.

La cérémonie a eu lieu le mardi 13 juillet, à 10 heures, à La Balme-de-Sillingy.

57, boulevard de Paris,
73100 Aix-les-Bains.

– Monique et Jean-Claude Levrat,
Nathalie, Anne et Catherine,
Colette et Bernard Haussaire,
Christine, Patrick, Olivier, Cécile,
Geneviève Chomel,
Pierrette et Philippe Chomel,
Marie-Hélène, Françoise, Isabelle, Nicolas, Bruno, Pierre, Xavier, Cyril, Guillemette, Margot,
Annie et Denis Chomel,
Cédric, Aurélie, Stanislas,
Anne-Marie et Yves Chomel,
Luc, Patricia,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Mme Henri Chomel,
Mme Pierre Collignon,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean Collignon,
ses enfants et petits-enfants,
Les enfants et petits-enfants de Raymond Chomel,
Georges Chomel,
Charles Chomel,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,

Les familles Bertin et Mouchelet,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André CHOMEL,

rappelé à Dieu le 11 juillet 1993, dans sa quatre-vingt-treizième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Le service religieux sera célébré le jeudi 15 juillet 1993, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, Paris-16e, suivi de l'inhumation au cimetière des Batignolles, à Paris.

16, rue du Cottage-du-Bas,
95470 Fosses.

– Mme Denise Cuzin,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
Mme Monique Lesecq,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gilbert CUZIN,

survenu le 10 juillet 1993, dans sa soixantième année.

Les obsèques auront lieu le 15 juillet, à 10 h 30, au cimetière de Sarcelles-Village (Val-d'Oise).

29, rue des Noyers,
95200 Sarcelles.
39, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

– Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Leur famille,
ont la tristesse d'annoncer la mort, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

Mme Robert PIERRE,
née Andrée Lavielle,
directrice honoraire
des lycées Marie-Curie, à Marseille,
et Elisa-Lemonnier, à Paris,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu à Orléans, le 8 juillet 1993, dans l'intimité familiale.

H. Nicolet, D. Pierre, M.-C. Pinto,
15, boulevard Jules-Ferry,
75011 Paris.

– Le doyen
Et le conseil d'administration de la faculté de médecine Necker-Enfants malades,
ont le regret de faire part du décès de

Pierre DEBRAY-RITZEN,
professeur honoraire
de psychiatrie de l'enfant à la faculté.

Son souvenir y restera présent.

(*Le Monde* daté 11-12 juillet.)

– Mme Antoine Kapp,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Antoine KAPP,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
King's Medal for Courage,

survenu le 11 juillet 1993, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 15 juillet, à 14 h 30, en l'église du Poët-Laval (Drôme).

26160 Le Poët-Laval.
2, rue de Navarin,
75009 Paris.

– Rennes. Nantes. Côtes-d'Armor. Montpellier.

Les familles Le Bras, Sobol, Herpin,
Parents, alliés
Et amis,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Yvon LE BRAS,

survenue à l'âge de cinquante-trois ans.

Les obsèques civiles auront lieu le vendredi 16 juillet 1993, à 11 heures, au cimetière de la Bouteillerie (grande entrée), à Nantes.

– Le président de l'IRTS du Languedoc-Roussillon,
Le conseil d'administration,
Les personnels de l'IRTS,
ont le regret de vous informer du décès accidentel de

Yvon LE BRAS,
directeur de l'IRTS.

L'inhumation aura lieu à Nantes, le vendredi 16 juillet 1993, à 11 heures, cimetière de la Bouteillerie.

Un hommage public sera rendu à Yvon Le Bras, à Montpellier, en septembre 1993.

– Joseph et Henriette Lellouch,
leurs enfants et petits-enfants,
Dany et Rivka Soreq,
leur fils,
ont le grand chagrin d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-onzième année, de

Mme Solange LELLOUCH,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

Ils rappelent le souvenir de son époux,

M. Henri LELLOUCH,

et de sa fille,

Mauricette LELLOUCH.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques VASLET,

survenu le 3 juillet 1993, à l'âge de cinquante-six ans.

1, rue Léon-Dierx,
75015 Paris.

– Mme Roger Salmon,
son épouse,
Les docteurs Annick et Henri Sorin,
M. Alain Salmon et Mme Isabelle Peyrefitte,
ses enfants,
Isabelle et Gille Sorin-Ulrich,
Pierre-Marie Sorin,
ses petits-enfants,
Toute la famille,
Et amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Roger SALMON,
inspecteur général honoraire
des affaires sociales,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 11 juillet 1993, à Bieville-Beuville (Calvados), dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu à Nantes, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, le jeudi 15 juillet.

Ni fleurs ni couronnes, des dons pour la recherche contre le cancer, ARC, 16, avenue Paul-Vaillant-Couturier, BP 3, Villejuif.

141, rue Raymond-Losserand,
75014 Paris.
68, rue Claude-Bernard,
75005 Paris.
14, allée des Arts,
14000 Caen.

PF Delamare,
701, Grande-Delle,
14200 Hérouville-Saint-Clair.
Téléphone : 31-43-90-30.

– Laurence et Marianne,
ses filles,
M. et Mme Joly,
ses parents,
Ses frères et sœur,
Neveux et nièces,
Et tout le personnel de l'Infirmerie protestante de Lyon,
font part du décès de

Mme Dominique TROTET,

le 12 juillet 1993.

Une réunion de prière aura lieu en la chapelle de l'Infirmerie protestante de Lyon, 6, rue Pierre-Dupont, Lyon-1er, le jeudi 15 juillet, à 13 heures.

Anniversaires

– Il y a dix ans, le 21 juillet 1983,

Suzanne GAUTIER,
journaliste parlementaire,
secrétaire nationale
de la Fédération nationale
des anciens de la Résistance,

nous quittait.

Une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connue, aimée et appréciée.

Gémissons. Espérons.

– Pour le trentième anniversaire du décès de

Charles PILLET,

une messe tridentine a été célébrée le 12 juillet 1993, au centre Saint-Bernard, à Saint-Etienne.

« *Dona eis requiem et lux perpetua luceat eis.* »

– A l'occasion du quatrième anniversaire du rappel à Dieu de

Laetitia ROWLEY,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6082

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III				■	■			■	
IV									
V									■
VI		■						■	
VII						■	■		
VIII			■						
IX				■					
X	■								
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Travail de peinture. – II. Dans le fond, on n'a pas intérêt à le bien connaître. Coup du sort. – III. Possessif. Article étranger. – IV. Lieu et place. – V. Souches des arbres. – VI. Est bien roulé. – VII. Hantise des mannequins. N'a pas été honoré. – VIII. D'un auxiliaire. Elixir de longue vie. – IX. Croix. De l'eau dans un bassin. – X. Le régime des pensions. – XI. Examine les charges. Matière à réflexion.

VERTICALEMENT

1. Pour les haricots, c'est une excellente fin. – 2. Etre incapable de répondre. Prophète. – 3. Information. Pas tous. – 4. Rivière. En France. Pronom. – 5. Note. Droit de succession. – 6. Cracheur de feu. Un habitué des cures. – 7. Associés. Consacré. – 8. Tranche de gigot. Eléments d'un corps constitué. Est commun à la Tunisie et à l'Algérie. – 9. Bahut ancien. A parfois un certain cran.

Solution du problème n° 6081

Horizontalement

I. Rancune. – II. Im. Ose. Ra. – III. Terreur. – IV. Ures. Facs. – V. Et. Es. Poe. – VI. Luette. Us. – VII. Masures. – VIII. Sec. Crise. – IX. Eu. Epis. – X. Trésor. NS. – XI. Eus. Basse.

Verticalement

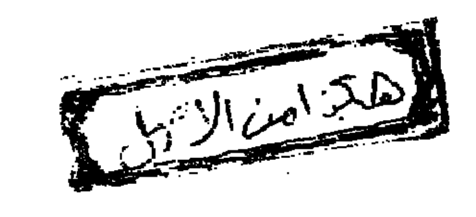
1. Rituel. Site. – 2. Amertume. Ru. – 3. Ré. Eacées. – 4. Corsets. Us. – 5. Usé. Stuc. Ob. – 6. Neuf. Errera. – 7. Rap. Eip (pie). – 8. Coussins. – 9. Masses. Esse.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

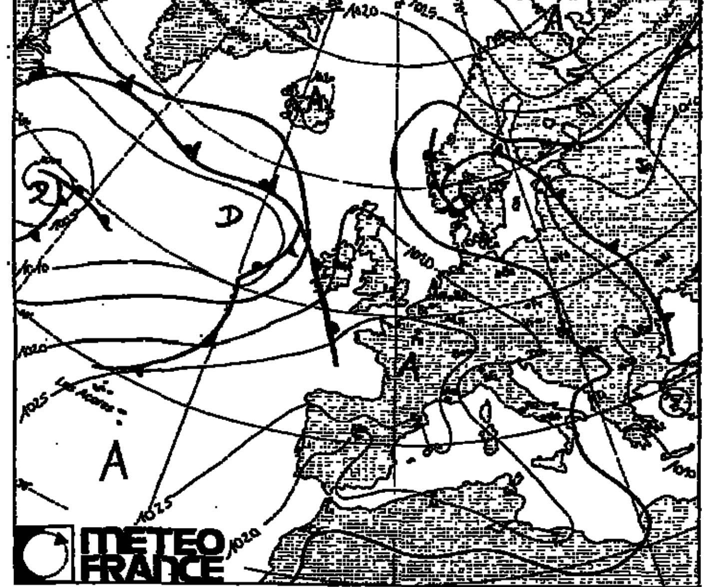




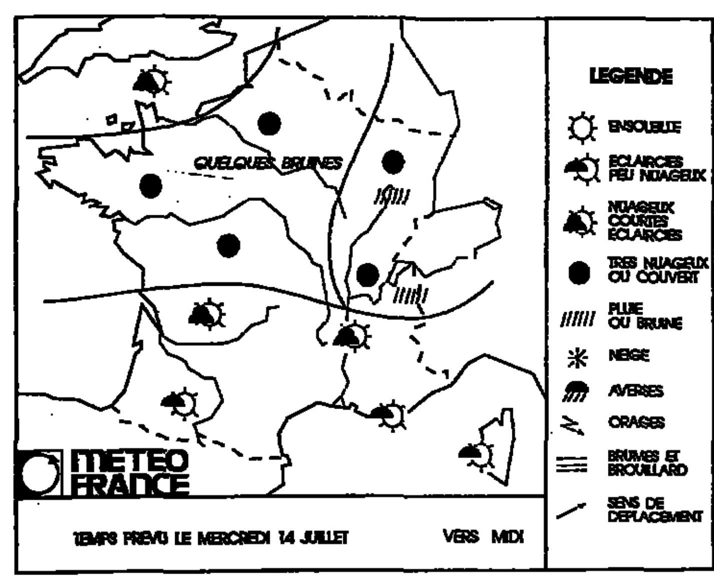


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13 JUILLET A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 14 JUILLET 1993



Mercredi : grisaille et pluie sur une grande moitié nord. – Sur l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées, les Alpes du Sud et le pourtour méditerranéen, le soleil dominera avec seulement des nuages élevés en bancs.

Ailleurs, la journée sera sous l'emprise des nuages. Ils donneront des pluies faibles à modérées des Ardennes à la Champagne et à l'Alsace, à la Franche-Comté et à la Bourgogne le matin, de l'Alsace à la Savoie l'après-midi. Quelques gouttes tomberont encore localement du Nord-Ouest au Bassin parisien et au Centre en cours de journée.

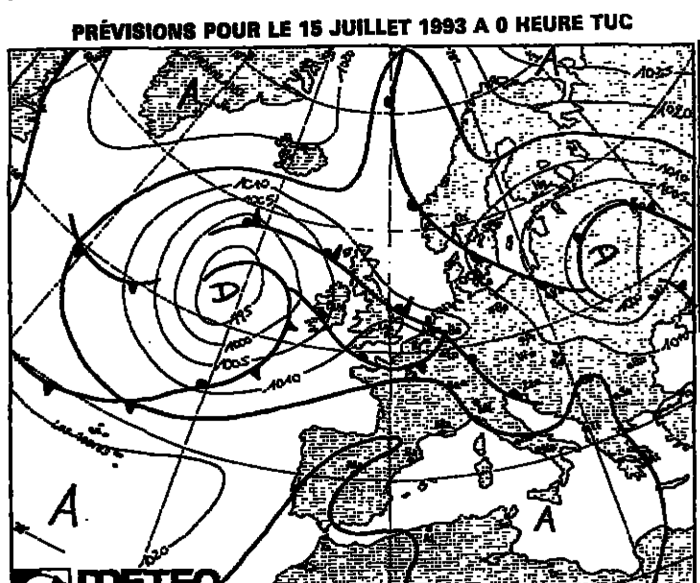
Des Charentes à l'Auvergne et au Dauphiné, les nuages seront moins abondants et ne donneront pas de pluie.

Près de la Manche et de la mer du Nord, la couverture nuageuse sera un peu moins dense l'après-midi, et le vent d'ouest atteindra des pointes de 50 km/h.

Les températures minimales seront en hausse avec 9 degrés à 12 degrés du Nord-Est aux Alpes, 15 degrés à 18 degrés près de la Méditerranée, 13 degrés à 15 degrés dans le Nord-Ouest, 10 degrés à 14 degrés ailleurs.

Les températures maximales atteindront 19 degrés à 22 degrés en moitié nord, 18 degrés seulement près des côtes, 20 degrés à 24 degrés du Poitou-Charentes au Centre, 22 degrés à 26 degrés du Sud-Ouest aux Alpes, 25 degrés à 28 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 15 JUILLET 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 13-7-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 12-7-1993 à 6 heures TUC et le 13-7-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	23	12	D
BIARRITZ	19	11	D
BORDEAUX	21	9	N
BOURGES	19	7	N
BREST	18	12	P
CAEN	17	7	C
CHERBOURG	18	7	C
CLERMONT-FER.	18	6	N
DIJON	18	8	N
GRENOBLE	19	8	D
LILLE	17	8	D
LIMOGES	16	8	N
LYON	18	9	D
MARSEILLE	24	15	D
NANCY	17	8	N
NANTES	20	9	P
NICE	26	16	D
PARIS-MONTS.	18	10	D
PAU	20	10	D
PERPIGNAN	25	15	D
RENNES	19	11	C
ST-ETIENNE	16	9	N
STRASBOURG	19	9	C
TOULOUSE	20	13	N
TOURS	19	8	C
POINTE-A-PITRE	32	26	–

ÉTRANGER			
ALGER	28	15	D
AMSTERDAM	17	7	D
ATHÈNES	33	24	D
BANGKOK	34	27	C
BARCELONE	24	16	N
BELGRADE	24	12	P
BERLIN	19	11	C
BRUXELLES	18	9	D
LE CAIRE	34	22	D
COPENHAGUE	16	10	D
DAKAR	30	26	D
DELHI	31	26	N
DJERBA	–	–	–
GENÈVE	17	7	N
HONGKONG	31	26	–
ISTANBUL	30	21	N
JÉRUSALEM	–	–	–
LISBONNE	31	20	D
LONDRES	19	9	C
LOS ANGELES	24	18	C
LUXEMBOURG	15	8	C
MADRID	30	12	D
MARRAKECH	38	20	D
MEXICO	22	12	N
MILAN	24	7	D
MONTRÉAL	27	19	D
MOSCOU	20	11	C
NAIROBI	20	13	C
NEW-YORK	32	27	N
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	27	16	D
PÉKIN	28	20	N
RIO-DE-JANEIRO	24	18	–
ROME	26	13	D
SINGAPOUR	32	27	C
STOCKHOLM	22	13	C
SYDNEY	17	9	N
TOKYO	25	23	P
TUNIS	29	19	D
VARSOVIE	17	10	N
VENISE	23	13	D
VIENNE	20	11	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Mode d'emploi

S'IL existe encore, ici ou là, quelques spécimens de l'*Homo sapiens* ils doivent impérativement, pour avoir une dernière chance d'échapper à la dégénérescence de l'*Homo cathodicus*, prendre chaque soir, pendant qu'ils regardent le journal télévisé, la précaution suivante : dès que les images dites d'actualité s'embobinent à l'écran en marche avant, ils doivent déclencher, en marche arrière, la bobine de leur mémoire individuelle afin de revoir les images du passé en surimpression sur celles du présent. Sinon ils ne distingueront plus jamais les vessies des lanternes.

Exemple : quand on voit défiler à l'écran les sympathiques images de M. le premier ministre venu en grand équipage dire avec urbanité sa solidarité compatissante aux populations de la Lozère désertée, on peut croire, sincèrement, qu'il s'agit là d'une révolution. Mais ces images sont trompeuses.

Il suffit de recaler en marche arrière, sur n'importe quelle bobine mémorisante, les films archivés sous le code « Arnaque » (« A » comme « Aménagement du territoire ») pour retrouver mille scènes analogues, toutes aussi champêtres les unes que les autres. On se souvient alors qu'il s'agit là du plus monumental des échecs collectifs depuis le commencement des temps modernes, comme en témoigne la persistance tranquille de l'aberration consistant à concentrer des populations de plus en plus nombreuses sur des surfaces de moins en moins extensibles. Et on comprend qu'il en sera sans doute ainsi tant que la caste des détenteurs des pouvoirs, qui contrôle toutes les autres, ne donnera pas elle-même le signal du retour à la campagne.

De même avec le nouvel épisode du feuilleton estival sur les turpitudes du football marseillais. Un des corrupteurs présumés passe enfin aux aveux et, du coup, à l'écran, où le volume des images est proportionnel au mystère, le scandale est en passe de se banaliser ! Si l'on n'y prenait garde, on risquerait d'oublier les mensonges des autres protagonistes qui, hier encore, s'y exprimaient avec la plus rare mauvaise foi... Le meilleur truc, au fond, pour se prémunir contre l'envoûtement, consiste à ne garder en mémoire que les images qu'on conçoit soi-même, autrement dit celles que l'écran ne montre pas. On n'a vu aucune image des reporters chasseurs d'images lynchés à mort, à Mogadiscio, alors qu'ils essayaient tout simplement, semble-t-il, de faire leur travail sans tricher. La séquence diffusée n'a montré que de vagues linceuls anonymes. Qui retiendra même leur nom? C'est pourtant cette absence d'images qui, soudain, rendait leur présence plus forte que celle des illusionnistes précédents.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 13 juillet

TF 1

20.45 **Cinéma : Cent mille dollars au soleil.** ■
Film français d'Henri Verneuil (1963).
23.00 **Cinéma : A notre regrettable époux.** □
Film français de Serge Korber (1987).
0.35 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

20.50 **Cinéma : La Cuisine au beurre.** □
Film français de Gilles Grangier (1963).
22.20 **Magazine : De quoi j'ai l'air?**
Présenté par Bruno Masure. Prudent ou audacieux? Invités : Frédéric Mitterrand, Brigitte Fossey, Liane Foly.
23.35 **Journal et Météo.**
23.55 **Magazine : Le Cercle de minuit.**
Présenté par Michel Field, en direct des Francofolies de La Rochelle.

FRANCE 3

20.45 ▶ **Série : Guerres privées.**
Pour l'honneur, de William M. Finkelstein.
21.40 **Planète chaude.**
Poussières de guerre 2. Le temps des larmes, documentaire de Christophe de Ponfilly et Frédéric Laffont.
La guerre afghane, suite. Rediffusion.
22.35 **Journal et Météo.**
23.05 **Magazine : Les Chemins des hommes.**
Paul-Emile Victor, un rêveur dans le siècle. 3. *Antarctique, un continent pour la science* (rediff.).
23.55 **Continentales.**
L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : Le Seul Témoin.** ■
Film américain de Peter Hyams (1990).
22.05 **Flash d'informations.**
22.15 **Cinéma : Room service.** □
Film français de Georges Lautner (1992).
23.40 **Cinéma : Demonic Toys.** □
Film américain de Peter Manoogian (1991).

ARTE

20.45 **Soirée thématique : Le crime passionnel.**
20.50 **Téléfilm : L'Intruse.**
De Jaime Chavarri.
D'après une nouvelle de Jorge Luis Borges.
21.50 **Documentaire : L'Ame latine.**
D'Antoine Gallien.
En Amérique du Sud, les maris trompés et les amants délaissés ne plaisantent pas.
22.30 **Documentaire : La Belle Epoque du crime passionnel.**
D'Antoine Gallien et Philippe Ronce.
23.00 **L'Affaire Broderick.**
Extraits du procès.
23.15 **Documentaire : Je t'aime, je te mange.**
D'Antoine Gallien.
Les pratiques cannibales.
23.35 **Documentaire : Altitude, alcool et adultère.**
De Vanni Oclepo, avec Greta Saachi.
Au Kenya, au début du siècle.

M 6

20.40 **Magazine : Grandeur nature.** Le rêve d'un enfant : Byndia et les rhinocéros.
20.45 **Série : Les Aventures de Tintin.**
Tintin au Tibet ; Les Bijoux de la Castafiore.
22.15 **Série : Mission impossible.**
23.50 **Les Stars en noir et blanc.**
Avec la série : Destination danger.
0.45 **Informations : Six minutes première heure.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel science.**
Le cratère météorique de Rochechouard.
21.30 **Grand angle.**
Ouvriers par conviction (rediff.).
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
Trafic aux paradis. 1. Sur la route.
0.05 **Du jour au lendemain.**
Avec André Markowicz (la Quatrième Prose, d'Ossip Mandelstam).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

19.00 **Concert** (en direct de Montpellier) : Rienzi, opera en cinq actes, de Wagner, par le Chœur de Radio-France et l'Orchestre philharmonique de Montpellier, dir. Pinchas Steinberg ; sol. : Gary Lakes, ténor, Susan Anthony, soprano, Kathryn Harries, mezzo-soprano, Monte Pederson, baryton-basse, Hans Tschammer, baryton, Ivan Kiurkciev, ténor.
23.15 **Concert** (donné le 15 septembre 1992 à Besançon) : Suite française pour clavier n° 6 en mi majeur BWV 817, de Bach ; Six petites pièces pour piano op. 19, de Schoenberg ; Danses allemandes pour piano D 783, de Schubert ; Estampes, de Debussy, par Karina Wisniewska.
0.35 **Bleu nuit.** Le Brus Trio du pianiste Arne Forsen, avec Ulf Akerhielm, contrebasse, et Gilbert Mathews, batterie.

Mercredi 14 juillet

TF 1

15.00 *Cinéma :* **Les Quatre Fils de Katie Elder.** ■
Film américain de Henry Hathaway (1965).
17.10 **Série : Tonnerre de feu.**
18.00 **Série : Chips.**
18.50 **Série : Premiers baisers.**
19.20 **Série : Hélène et les garçons.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.40).
20.00 **Journal, Météo et Tiercé.**
20.45 **Téléfilm : Le Prince du désert.**
De Duccio Tessari (2e partie).
Suite de la grande saga estivale.
22.45 **Téléfilm : La Grande Embrouille.**
De Claude Guillemot.
Un minable, terrorisé par sa femme, braque les succursales de banques de quartier.
0.10 **Documentaire : Histoires naturelles.**
Nous, les Maraîchins.

FRANCE 2

12.59 **Journal, Interview du président de la République et Météo.**
14.10 **Sport : Cyclisme.**
Tour de France : Villard-de-Lans-Serre-Chevalier, 10e étape (206 km).
16.30 **Magazine : Vélo club.**
17.25 **Magazine : Giga.**
18.50 **Sport : Journal du Tour** (et à 0.50).
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
20.00 **Journal, L'image du Tour, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Jeu : Fort Boyard.**
Avec l'équipe du « Buffalo Bill's Wild West Show », au profit de l'AICF.
22.30 ▶ **Première ligne.**
Etat des lieux, état des gens. 1. Une gare. Des histoires simples de la vie quotidienne.
23.30 **Journal et Météo.**
23.50 **Magazine : Le Cercle de minuit.**
En direct des Francofolies de La Rochelle.

FRANCE 3

15.40 **Série : La croisière s'amuse.**
16.30 **Tiercé.**
16.40 **Variétés : 40e à l'ombre.**
En direct de Quiberon. Avec Jean-Luc *Lahaye, Gianni Lorenti.*
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Feuilleton : Une famille pas comme les autres** (8e épisode).
20.35 **Jeu : Hugodélire.**
20.45 **Magazine : La Marche du siècle.**
Eloge des gens ordinaires. Invités : Pierre Sansot, sociologue ; Daniel Guichard ; Macha Makeieff, fondatrice avec Jérôme Deschamps de la troupe théâtrale Deschamps et Deschamps ; Patrick Bard, photographe ; Marcelle Delpastre, agricultrice ; Jean de Lavalade, ancien comptable des *Folies Bergère et comédien.*
22.20 **Journal et Météo.**
22.45 **Série : Les Mystères de l'Ouest.**
23.35 **Magazine : Aléas.**
Le revers d'Angèle ; L'homme du lac ; Le coup de l'escalier ; Joëlle et son Vietnam ; Personnes en piste.
0.30 **Continentales.**

CANAL PLUS

13.30 **Téléfilm : Une femme nommée Jackie.**
De Larry Peerce.
Jackie Kennedy, née Jacqueline Bouvier.
16.05 **Téléfilm : Un coupable idéal.**
De John Erman.
17.40 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Série animée : Batman.**
18.55 **Le Top.**
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
Les meilleurs moments.
20.30 **Le Journal du cinéma du mercredi.**
21.00 **Cinéma : Les Anges de la nuit.** ■
Film américain de Phil Joanou (1990).
23.05 **Flash d'informations.**
23.15 **Cinéma : Atlantis.** ■
Film franco-italien de Luc Besson (1991).
0.30 **Cinéma : Golem, l'esprit de l'exil.** ■
Film franco-italo-néerlandais d'Amos Gitai (1991).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Magazine : Mégamix.**
De Martin Meissonnier (rediff.).
17.55 **Chronique : Le Dessous des cartes.**
De Jean-Christophe Victor (rediff.).
18.00 **Documentaire : Histoire parallèle** (rediff.).
19.00 **Magazine : Rencontre.**
Marielle Nordmann/Georges Charpak.
19.30 **Documentaire :** ***Portraits d'Alain Cavalier.***
19.45 **Documentaire : Terra X.**
De Gottfried Kirchner. Le serpent à plumes.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **La Roue** (et à 0.05).
Portrait de Luc Leblanc.
20.45 **Musica : Paris musette.**
De Jean-Pierre Beaurenaut.
Une musique née à Paris dans les quartiers pauvres.
21.45 **Le Kronos Quartett.**
De Manfred Waffender.
Portrait d'un ensemble qui a vingt ans.
22.50 **Le Concours musical international Reine Elizabeth de Belgique.**
Session violon 1993. Portrait de John Dauriac.
Portrait de douze lauréats ayant vécu l'épreuve finale.

M 6

15.10 **Documentaire : Il était une fois Diana.**
De René-Jean Bouyer.
16.05 **Magazine : Fréquenstar.**
17.05 **Variétés : Multitop.**
17.35 **Série : *Rintintin Junior.***
18.00 **Série : L'Homme de fer.**
19.00 **Série : Deux flics à Miami.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.35 **Magazine : Ecolo 6** (et à 0.50).
20.45 **Téléfilm : Un drôle de méli-mélo.**
De Baz Taylor.
22.30 **Magazine : Etat de choc.**
Le pirate des ondes ; Poursuite mortelle ; La Taupe ; Crime parfait ; La dernière cavale. *Reconstitutions de faits divers.*
0.10 **Magazine : Vénus.**

FRANCE-CULTURE

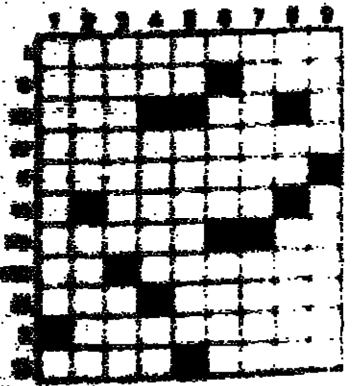
20.30 **Tire ta langue.** Les mots se déchaînent : la tchatche des rappeurs et des raggamuffins.
21.32 **Communauté des radios publiques de langue française.** Rencontre avec Uderzo.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Trafic aux paradis. 2. La drogue palimpseste.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Jean-Pierre Bernès (Jorge Luis Borges).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

19.00 **Concert** (en direct d'Aix-en-Provence) : Messe en si mineur, de Bach, par le Chœur du festival, l'English Chamber Orchestra, dir. Frans Brueggen.
22.00 **Concert** (donné le 15 mars salle Pleyel) : L'Artésienne, suite n° 1 et Farandole, de Bizet, par l'Orchestre national de France, dir. Didier Benetti ; Concerto pour pian et orchestre en fa mineur, de Lalo, par l'Orchestre national de France, dir. Philippe de Chalendar ; la Tragédie de Salomé, de Schmitt ; L'Apprenti sorcier, de Dukas, par l'Orchestre national de France.
0.35 **Bleu nuit.** Paolo Fresu, trompettiste, et son quintette avec Tino Tracanna, saxophones, Roberto Cipelli, piano, Attilio Zanchi, contrebasse, et Ettore Fioravanti, batterie.

ET DU Monde

MOTS CROISÉS



Le Monde

Le taux passant à 2,4 % au 1er juillet

L'augmentation de la CSG touche les chômeurs avec un mois d'avance

Tous les chômeurs indemnisés par l'UNEDIC ont vu dès ces jours-ci leur allocation amputée du nouveau montant de la CSG (contribution sociale généralisée), qui passe de 1,1 % à 2,4 % à partir du 1er juillet. La ponction intervient, pour eux, un mois avant que les salariés ne constatent le même résultat sur leur bulletin de salaire de la fin juillet.

Techniquement et légalement, ce prélèvement est justifié, fait-on observer à l'UNEDIC. Comme toujours en pareil cas, la loi stipule que le nouveau taux se calcule sur toute somme versée dès le premier jour d'application. Or, les indemnités d'assurance-chômage sont payées à terme échu et donc, au plus tôt, le 1er de chaque mois suivant.

Depuis les difficultés de trésorerie du régime, elles ne sont réglées par les ASSEDIC que 5, le 7, voire le 12 du mois suivant. La situation faite aux chômeurs reste toutefois surprenante. En effet, le gouvernement a accordé une dérogation pour les pensions vieillesse et les retraités qui, sinon, se seraient trouvés dans le même cas. Par lettre, le 5 juillet, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT et présidente en exercice de l'UNEDIC, avait alerté Edouard Balladur et demandé que la mesure soit étendue aux chômeurs. Sa réclamation est jusqu'à présent restée sans réponse.

Selon un rapide calcul, cette ponction a fait perdre aux chômeurs quelque 1,6 milliard de francs en ressources, tandis que les caisses de l'Etat se gonflaient d'autant. En moyenne, les 2 411 700 chômeurs indemnisés perçoivent entre 5 200 F et 5 500 F chaque mois. On assure, à l'UNEDIC, que ces sommes seront restituées aux allocataires si une décision est prise en leur faveur.

A. Le.

Selon un sondage commandé par le ministère de l'intérieur

Plus de trois étrangers sur quatre ne craignent pas les contrôles policiers

Soixante-dix huit pour cent des étrangers se déclarent favorables à la lutte contre l'immigration clandestine, indique un sondage commandé par le ministère de l'intérieur et publié par *le Figaro* du 13 juillet. Selon cette enquête réalisée du 3 au 7 juillet par la SOFRES, sur six cents personnes de nationalité française vivant en France, 76 % des immigrés *« ne craignent pas »* les contrôles d'identité policiers tandis que 20 % les craignent, ce pourcentage atteignant 55 % parmi les Noirs. Quatre-vingt-six pour cent des immigrés se disent *« très »* ou *« assez satisfaits de vivre en France »* .

Soixante pour cent des personnes interrogées (contre 32 %) se disent favorables aux mesures tendant à éviter de faire venir en France les familles polygames, 54 % (contre 30 %) sont pour la suppression des prestations sociales aux étrangers en situation irrégulière. Un quart des personnes interrogées pensent que les nouvelles mesures *« ont pour objet de mettre en cause les immigrés »* alors que 55 % estiment qu'elles ont pour objet de *« combattre l'immigration clandestine »*.

□ **Manifestation contre les reconduites à la frontière par train.** – Quelques centaines de personnes ont manifesté, lundi 12 juillet, devant la gare de Lyon à Paris, à l'appel du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), pour protester contre le projet du ministère de l'intérieur d'utiliser la SNCF pour exécuter des reconduites à la frontière d'étrangers *via* Marseille et Sète (*le Monde* daté 20-21 juin). Des militants des syndicats de cheminots CGT et CFDT, du PCF et d'Act Up ont dénoncé *« les trains de la honte »*. Certains manifestants arboraient un badge portant un triangle vert et l'inscription « Nous sommes tous des étrangers ».

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 13 juillet 1993 a été tiré à 460 581 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

Arts et Spectacles : les Francofolies de La Rochelle

Comme tous les ans, pour une petite semaine, la chanson française se retrouve dans ce port de l'Atlantique. Avec, cette année, au programme, le classicisme de Reggiani, la faconde des rappeurs du Midi ainsi que tous les francophones d'Amérique.

Alors que les barrages se multiplient dans les Bouches-du-Rhône

Le ministre des rapatriés évoque un projet de loi-cadre pour les harkis

Roger Romani, ministre délégué chargé des relations avec le Sénat et des rapatriés a installé, mardi 13 juillet, un « groupe de travail sur les Français musulmans rapatriés ». Au même moment, les manifestations de colère des enfants de harkis se multipliaient dans les Bouches-du-Rhône.

Deux ans après l'explosion prolongée de colère de l'été 1991, les harkis et leurs enfants manifestent à nouveau leur impatience de voir traduits en actes les généreux discours de tous les gouvernements. Trois barrages constitués de carcasses de voitures, de pneus et d'arbres coupés interrompaient la circulation, mardi 13 juillet au matin, en trois points des Bouches-du-Rhône. Au barrage installé depuis le 5 juillet sur la RN 96 à Fuveau, par les jeunes en révolte contre l'insalubrité de la cité du Brogilum, est venu s'ajouter, vendredi 9 juillet, celui de La Roque d'Anthéron. Lundi 12 juillet, un autre était érigé à Jouques, entre Aix-en-Provence et Manosque, par une quinzaine de fils de harkis de la cité du Logis-d'Anne qui revendiquent la reconstruction de « *logements décents* » sur place et *« des négociations avec les autorités afin de régler, après trente ans, nos revendications »*.

Ces revendications des enfants de harkis sont connues : indemnisation des parents, anciens supplétifs de l'armée française en Algérie, délaissés et parfois abandonnés par la France, aide au désendettement, au logement, à la formation professionnelle, à la création d'entreprise, et manifestations publiques de reconnaissance à l'égard d'une communauté qui se qualifie non sans raison d'*« oubliés de l'histoire »*. Un rapport, demandé par Michel Rocard et remis en mai 1991 à Edith Cresson, avait analysé la situation et fait trente propositions dont quelques-unes ont connu un début de mise en œuvre par une circulaire interministérielle d'octobre 1991. Au même moment, une proposition de loi du RPR avait même suscité des espoirs parmi la communauté harkie.

« Priorité politique »

Le ministre chargé du dossier, Roger Romani, a préféré repartir de zéro en chargeant un *« groupe de travail »* de lui remettre un rapport *« d'ici à la fin du premier semestre 1994 »*. La commission, présidée par Loïc Rossignol, conseiller-maître à la Cour des comptes et composée de représentants d'associations de harkis et de représentants des administrations, devrait commencer à travailler en octobre. Ses propositions pourraient faire l'objet d'un *« projet de loi-cadre tendant à mettre un terme aux difficultés de cette communauté »*, a annoncé, lundi 12 juillet, M. Romani, en assurant qu'il s'agissait d'une *« priorité politique »*. Le ministre annonce que toutes les préoccupations exprimées par les associations seront prises en compte et que des *« solutions opérationnelles »* seront recherchées. Selon le ministre, les barrages de Fuveau sont *« motivés par des problèmes totalement locaux »* de logement, les pouvoirs publics pressant la société d'HLM concernée de *« procéder aux réparations nécessaires »*.

Sitôt annoncée, la composition du groupe de travail ministériel a été contestée par certaines associations de harkis. Ainsi, la « coordination harka » de Saint-Laurent-des-Arbres (Gard), en pointe lors des événements de 1991 mais exclue de la concertation cette année, *« condamne et appelle à la mobilisation (...) afin de dénoncer les agissements et les manœuvres du ministre des rapatriés »*, et affirme sa *« déception »* après avoir appelé à voter pour l'actuelle majorité.

PHILIPPE BERNARD

Une dénonciation de la CNIL au parquet

Certains locataires des HLM parisiennes étaient fichés

La commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a *« dénoncé au parquet de Paris »* certaines pratiques de l'Office public d'aménagement et de construction de Paris (OPAC, ex office d'HLM). Il s'agit de *« collecte illicite de données portant atteinte aux libertés individuelles »*. Cette procédure exceptionnelle – la CNIL ne l'a employée qu'une dizaine de fois depuis sa création, en 1979 – est motivée par l'urgence et la gravité des faits.

Lundi 5 juillet, le secrétariat de la commission a été saisi par Thierry Mignon, gardien d'immeuble dans une cité du XIIIe arrondissement, licencié le 8 juin dernier pour « faute grave » (*le Monde* du 20 juin). Celui-ci a apporte la preuve que la direction générale de l'OPAC demandait fréquemment à ses concierges de remplir des questionnaires détaillés concernant l'état-civil, la famille, l'emploi, *« la tenue »* et *« la moralité »* de certains locataires. Et ceci avec défense formelle d'en informer l'intéressé. Or la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés interdit *« la collecte de données opérée par tout moyen frauduleux, déloyal ou illicite »*. La CNIL a considéré que cette inquisition constitue une atteinte aux libertés individuelles. L'affaire examinée par les commissaires, mardi 6 juillet, a donc donné lieu à une plainte immédiate contre l'OPAC

Le procureur de la République a confié le dossier à la 4e section du parquet chargé de la protection des libertés. Une enquête est en cours. Du côté de l'OPAC, on confirme l'existence des formulaires mais on indique qu'ils ne sont utilisés qu'exceptionnellement et pour des locataires qui font l'objet de plainte de la part de leurs voisins. On précise que les questionnaires sont fort anciens et que la nouvelle direction de l'office a décidé de les retirer de la circulation.

Un nouveau patron pour l'OPAC de Paris

Le conseil d'administration de l'Office public d'aménagement et de construction de Paris (OPAC, ex-office d'HLM) vient de nommer Yves Laffoucrière au poste de directeur général où il remplace Georges Perol, *« admis à faire valoir ses droits à la retraite »*. M. Perol, maire RPR de Meymac (Corrèze) avait été appelé en 1982 à la tête des HLM de la capitale par Jacques Chirac, dont il est un ami personnel. Le maire de Paris lui a rendu hommage en soulignant le travail accompli dans la modernisation (notamment financière) de la gestion de l'Office, dans l'amélioration de la qualité des constructions neuves et dans la réhabilitation des logements anciens.

M. Perol, autoritaire et secret, n'a cependant jamais réussi à donner une image avenante de l'organisme dont il avait la charge. Ses relations avec les médias étaient particulièrement difficiles. Enfin, sa gestion avait été critiquée sur un plan technique par un rapport des inspecteurs généraux du ministère de l'équipement, alors que Marie-Noëlle Lienemann (PS) était ministre chargée du logement (*le Monde* du 11 mars). M. Perol a été chargé d'une mission « de réflexion et de propositions » sur l'aménagement des berges de la Seine (classées patrimoine mondial par l'Unesco) et des canaux.

M. A.-R.

[Né le 29 août 1951 à Paris, M. Laffoucrière est ingénieur des Ponts et Chaussées et architecte. Il a commencé sa carrière au sein d'un bureau d'ingénierie et, à ce titre, a eu la responsabilité de projets importants, comme le centre commercial Meriadeck à Bordeaux et la rénovation de la tour Eiffel. Puis, à partir de 1985, il a exercé des fonctions de direction de plusieurs sociétés dépendant de la Ville de Paris, comme la Société anonyme de gestion immobilière (SAGI) et la Société d'économie mixte d'aménagement de l'Est (SEMA Est).]

Au tribunal de Paris

René Bousquet et la marche de l'Histoire

Guy Bousquet, fils de René Bousquet, assassiné le 8 juin, a vainement tenté, lundi 12 juillet, de s'opposer à la parution du supplément consacré à l'ancien secrétaire général de la police du régime de Vichy, publié le 13 juillet par *Libération*. Le quotidien ayant annoncé la parution de ce supplément en précisant qu'il comportait *« le texte intégral du réquisitoire »*, Guy Bousquet, âgé de cinquante-cinq ans, avocat, avait assigné le quotidien devant le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris.

A l'audience, Me Bousquet a notamment soutenu que cette publication constituait une atteinte à la présomption d'innocence, désormais protégée par l'article 9-1 du code civil, et une violation de l'article 38 de la loi sur la presse de 1881, qui interdit la publication de tous les actes de procédure *« avant qu'ils aient été lus en audience publique »*. Et Guy Bousquet d'ajouter : *« Ce que l'on cherche à dire, c'est que l'instruction a été menée jusqu'à son terme et que René Bousquet est coupable de crimes contre l'humanité. C'est scandaleux, on veut utiliser des documents en cours d'instruction et faire comme s'il y avait une condamnation. »*

De leur côté, Mes Jean-Paul Lévy et Henry Leclerc, pour *Libération*, ont invoqué l'irrecevabilité de la demande en relevant que l'application de l'article 38 était de la compétence exclusive du parquet et que l'article 9-1 du code civil ne pouvait, dans sa rédaction actuelle, concerner une personne décédée. Le représentant du parquet, Martine Trapero, a développé un autre raisonnement en considérant que le réquisitoire publié n'était pas un acte de procédure, *« car il ne s'agit que d'un projet... »*.

Dans son ordonnance, le juge des référés, Jacqueline Cochard, présidente du tribunal de Paris, a essentiellement repris les arguments des avocats de *Libération* pour débouter Guy Bousquet. *« Les documents judiciaires feront partie de l'Histoire*, avait plaidé Me Leclerc. *On ne peut pas aller contre la marche de l'Histoire, et elle sera plus dure que la justice ne l'aurait été. »*

M. P.

Dans un arrêt rendu par la cour d'appel de Paris

Les peines prononcées dans l'affaire des fausses factures d'Ile-de-France sont réduites

La neuvième chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par Jacqueline Chevalier, a sensiblement réduit les peines prononcées le 21 avril 1992 par la 31e chambre du tribunal dans l'affaire des fausses factures de l'Ile-de-France. Dans son arrêt rendu lundi 12 juillet, la cour a notamment ramené les sanctions infligées à Michel Maurer, PDG de la COGEDIM, et à Gilbert Chapron, directeur des marchés de cette entreprise, de trois ans de prison avec sursis et 1,5 million de francs d'amende à deux ans d'emprisonnement avec sursis et 1 million de francs d'amende. Jacques Perche, responsable de la SCREG Ile-de-France, voit sa peine de trente mois de prison avec sursis et 1,2 million de francs d'amende réduite à vingt mois d'emprisonnement avec sursis et 800 000 francs d'amende.

Parmi les dirigeants de la COGEDIM, Maurice Portail, directeur pour l'Ile-de-France, est condamné à dix-huit mois de prison avec sursis et 500 000 F d'amende au lieu de trente mois de prison avec sursis et 750 000 F d'amende. Jean-Claude Le Goff, responsable pour la région parisienne, a été condamné à un an de prison avec sursis et 150 000 F d'amende au lieu de deux ans de prison et 250 000 F d'amende. La même sanction avait frappé Bernard Roth, directeur parisien, qui est condamné à quinze mois de prison avec sursis et 200 000 F d'amende. Alain Schrantz, chef de service, condamné à dix-huit mois de prison avec sursis et 200 000 F par le tribunal, est relaxé par la cour.

Le directeur de l'agence Ile-de-France des Grands Travaux de Marseille, Jérôme Champetier de Ribes, a été condamné à un an de prison avec sursis et 150 000 F d'amende. Parmi les facturiers, la plus forte peine concerne Joseph Choukroun, détenu depuis avril 1990, condamné à quatre ans de prison et 1 million d'amende alors que le tribunal lui avait infligé six ans de prison et 3 millions d'amende.

Aussitôt après la décision, M. Maurer s'est déclaré *« indigné »* en annonçant qu'il allait se pourvoir en cassation. Si, dans cette affaire de fausses factures portant sur plus de 200 millions de francs, l'hypothèse du financement occulte de partis politiques a toujours été contestée par les prévenus, M. Maurer s'est plaint d'avoir été *« victime d'une symétrie avec l'affaire URBA »*.

□ **Relaxe pour les dirigeants de l'Association pour l'emploi, l'information et la solidarité des travailleurs précaires (APEIS).** – Le tribunal correctionnel de Paris a relaxé Richard Dethyre et Malika Zediri-Corniou, président et vice-présidente de l'APEIS. Cette décision met fin à quatre années de procédure judiciaire . L'ASSEDIC du Val-de-Marne, à la suite de l'occupation des locaux de sa direction de Créteil en octobre 1988 par environ quatre cents chômeurs durant quatre jours, avait attaqué l'APEIS pour violation de domicile, extorsion de fonds et séquestration du directeur et des cadres. L'APEIS reprochait à l'époque à l'ASSEDIC de ne distribuer que 12 % des vingt-cinq millions de francs destinés à venir en aide aux chômeurs les plus en difficulté. Selon l'association, le problème redevient aujourd'hui d'actualité puisque sur quarante-neuf millions de francs disponibles, seize seulement auraient été distribués en 1992.

Surdouée

20 sur 20 en mathématiques, en biologie, en physique et en allemand, 19 sur 20 en philosophie et en français, 18 sur 20 en histoire-géographie et un modeste 14 sur 20 en gymnastique : telles sont les notes obtenues au baccalauréat par Claire Lemercier, élève de terminale C au lycée Gérard-Philipe de Bagnols-sur-Cèze (Gard). Au total, cette adolescente surdouée de seize ans et demi, fille d'enseignants, aura donc atteint la moyenne faramineuse de 19,43 sur 20. Elle attend maintenant de savoir si elle sera admise directement en année préparatoire de l'Institut d'études politiques de Paris...